

**HAUTS-DE-FRANCE - SOMME - ALLONVILLE
EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE**

**bilan sanitaire
été 2023**

**Pascal Brassart
architecte du patrimoine - EI**



BRAS&ART

ARCHITECTURE & PATRIMOINE

25 rue Debray - 80000 AMIENS ☎ 09 50 08 97 66 📧 brassart.architectes@gmail.com

Commune Allonville
Mairie - 13, Grande Rue
80260 ALLONVILLE

DOCUMENT

Bilan Sanitaire de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Allonville Eté 2023

SOMMAIRE

1 / PRÉSENTATION DE LA MISSION	page 2
2 / HISTORIQUE SOMMAIRE	page 3
3 / DESCRIPTION	page 6
4 / BILAN DES CONNAISSANCES ET CONSTATS	page 17
5 / PHASAGE DES TRAVAUX	page 46
6 / PARTIS DE RESTAURATION	page 49
7 / ESTIMATION DES COÛTS DE TRAVAUX	page 59
8 / DOCUMENTS GRAPHIQUES	page 66
9 / FONDS DOCUMENTAIRES	page 141

1 - En couverture : vue générale de l'église Saint-Jean-Baptiste, depuis la rue de la Terrière au Nord-Est - 14 janvier 2022



1 / PRÉSENTATION DE LA MISSION

L'étude répond à une commande de la Commune d'Allonville, dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.

L'édifice témoigne de soins insuffisants, quelques situations de désordres - parfois préoccupantes - sont observées, ainsi que des situations critiques et des altérations multiples, à divers stades de nocuité.

Limitée à une approche de l'état sanitaire de l'édifice, l'étude ne relève pas pleinement de l'élément de mission DIAGNOSTIC dans l'acception des dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 21 décembre 1993 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de maîtrise d'oeuvre confiés par des Maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

En l'absence de protection MH, la mission ne relève pas de la circulaire 2009-022 du 1er décembre 2009 relative à la maîtrise d'oeuvre des travaux sur les monuments historiques classés et inscrits.

Selon les attentes spécifiées au cadrage des dispositifs régional et départemental de restauration du patrimoine rural non-protégé, l'étude vise à renseigner le Maître d'ouvrage sur l'état sanitaire général de l'édifice, sur les travaux à mener en priorité pour sa préservation, et sur le coût approximatif de ces travaux.

Le but est de fournir une information synthétique, utile à la préparation d'un calendrier éventuellement pluriannuel de campagnes de travaux.



2 - Extrait de la Carte de Cassini - XVIII^{ème} siècle
<https://gallica.bnf.fr>

2 / HISTORIQUE SOMMAIRE

La genèse et l'évolution de l'église Saint-Jean-Baptiste sont peu documentées. Les fonds conservés aux archives départementales de la Somme renseignent les principales campagnes de réparation et de restauration au titre de l'administration communale, surtout au XIX^{ème} siècle.

2/1 - ANCIENNE ÉGLISE

- 1803 réparation des murailles et des pavés de l'église (1 200 frs), installation de vitrages sur 6 grandes croisées (300 frs), pose d'ardoises au clou sur un versant de la nef (1 500 frs), ameublement de l'église (1 084 frs)
Archives départementales de la Somme - cote 99 O 182
- 1811 7 avril - devis de Mr Bruno Vasseur, couvreur : réfection complète de la couverture en ardoises (468 m²), réfection du plafond en lattes et mortier blanchi de 3 couches de lait de chaux, réfection du comble (travaux de charpente en bois de chêne), remplacement de sablières, réparation des portes, remplacement de 104 pavés de briques violettes, bouchement des lézardes, remplacement de pierre d'entablement, réfection de contreforts, réparations de la couverture de la sacristie - 44 878.14 frs
Archives départementales de la Somme - cote 99 O 181
- 1812-20 réception de travaux de maçonnerie, charpente, couverture et plomberie par Mr Pierre-François-Noël Lenglet (3 680.93 frs) - travaux supplémentaires de 447.62 frs
Archives départementales de la Somme - cote 99 O 182
- 1815 fonte de la cloche qui s'est cassée, avec ajout de 50 livres de métal - 116 frs
Archives départementales de la Somme - cote 99 O 182
- 1835 dessin de l'ancienne église par les Frères Duthoit
Musée de Picardie - M.P. DUTHOIT X-57



3 - Dessin des Frères Duthoit en 1835 - Musée de Picardie - M.P. DUTHOIT X-57

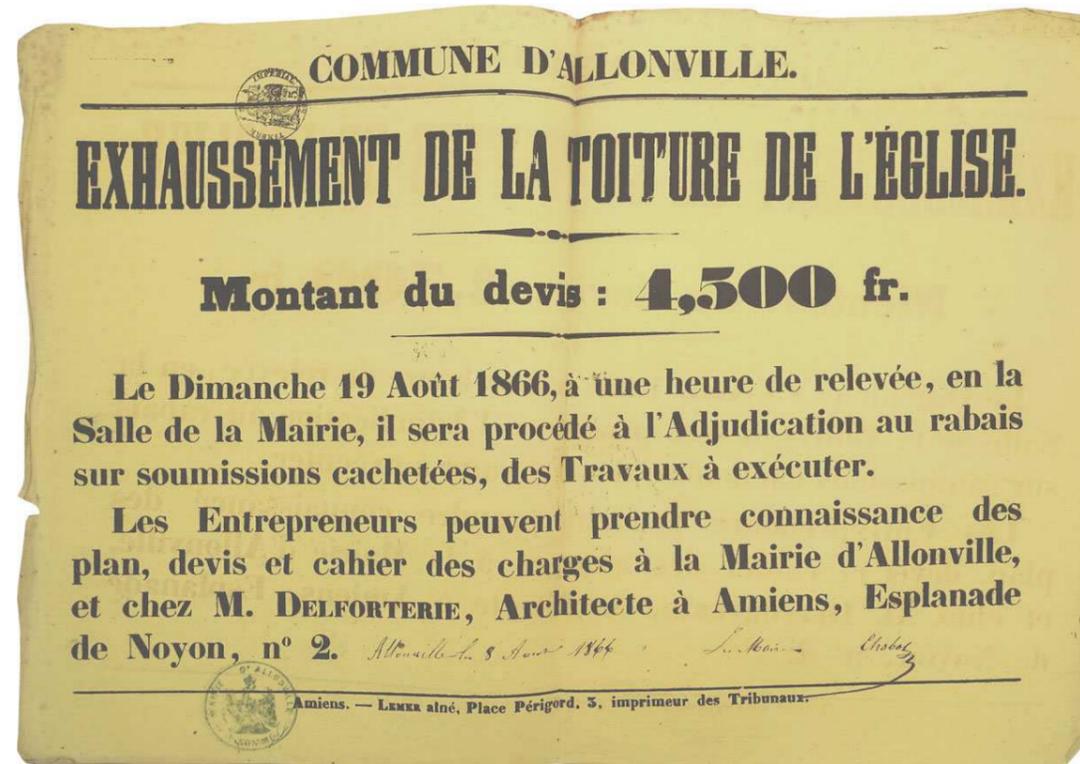
2/2 - CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE - XIX^{ème} SIÈCLE

- 1836 rapport de l'architecte Marest sur le mauvais état de l'église et ses dimensions insuffisantes : 244 places alors qu'il en faudrait 500
plans de l'architecte Marest (en style néogothique), revus par Mr Le Marié, puis projet de Mr Tattegrain (projet de style néoclassique)
les matériaux de l'ancienne église vont être réemployés
Maître d'ouvrage
- 1840 construction de la nouvelle église sur le terrain du presbytère, en briques et pierre blanche du pays, d'une surface de 400 m² - dépense d'environ 50 000 frs dont 6 000 frs pour l'ameublement et la décoration intérieure
Maître d'ouvrage
concession d'une chapelle (crypte) à la Famille Rainneville qui a fait un don de 17 000 frs et de matériaux (4 940 frs) pour la reconstruction de l'église
Archives départementales de la Somme - cote 5 V 47
- 1842 fonte des trois cloches : Philomène, Marie et Louise
Maître d'ouvrage
- 1850 dessin de la nouvelle église par les Frères Duthoit
Musée de Picardie - M.P. DUTHOIT X-58
- 1861 projet de construction d'une sacristie - 2 200 frs - plan non signé
Archives départementales de la Somme - cote 99 O 182



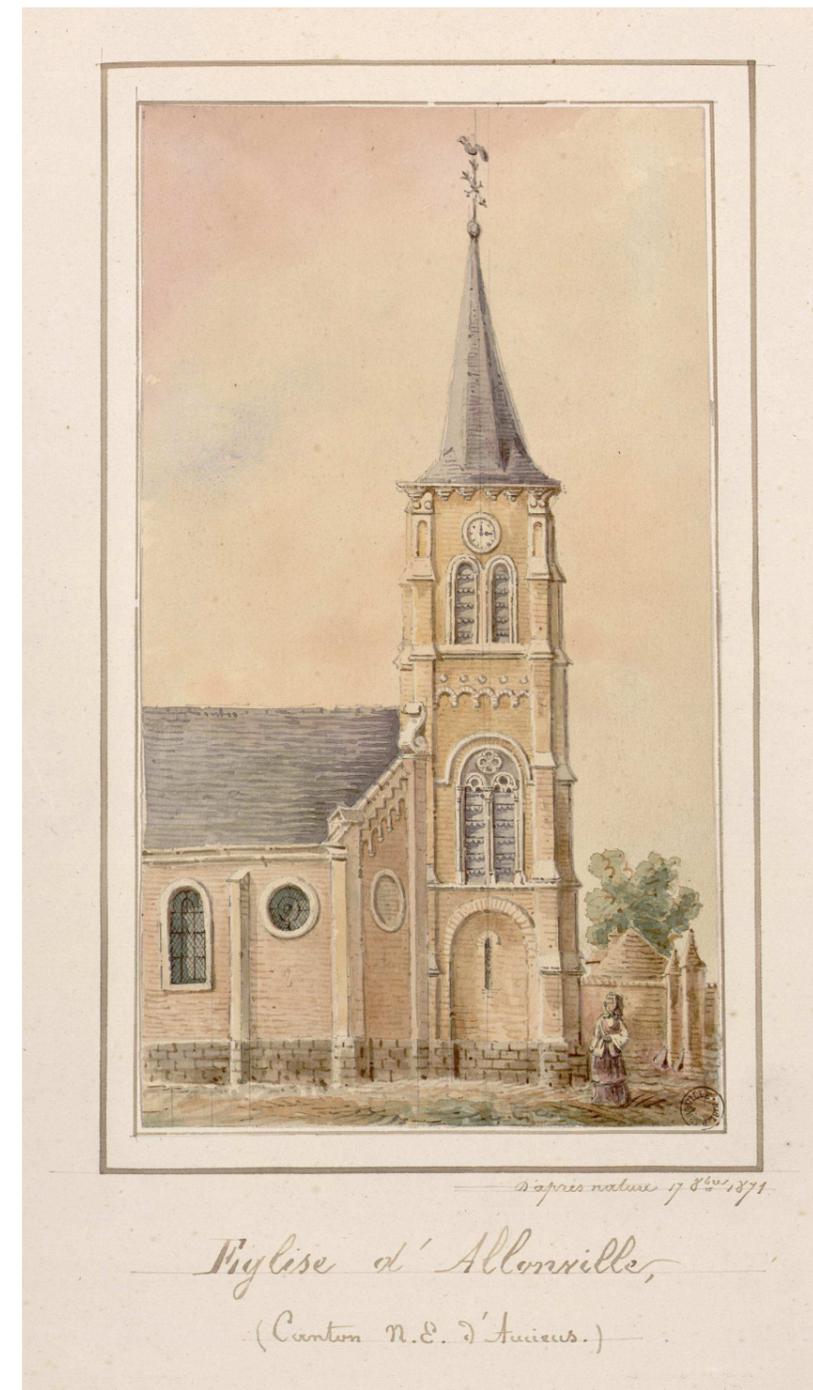
4 - Dessin des Frères Duthoit en 1850 - Musée de Picardie - M.P. DUTHOIT X-58

- 1866-67 exhaussement de la toiture de l'église, travaux de charpente, couverture et zinguerie
 plan et devis de l'architecte Victor Delefortrie : démolition de la toiture - charpente en sapin rouge - couverture en ardoises de Fumay, zinc, mortier pour les plafonds - imposition de 4 000 frs sur les années 1867 à 1870 - subvention de 500 frs - 311.32 frs de dépenses imprévues
 Archives départementales de la Somme - cote 99 O 182



5 - Exhaussement de la toiture de l'église
 Archives départementales de la Somme - cote 99 O 182

- avant 1871 construction d'un clocher-porche néo-roman
 Archives départementales de la Somme - cote BIB DA 5852
- 1871 17 octobre - aquarelle de l'église par d'Oswald Macqueron
 Bibliothèque municipale d'Abbeville - base arkhenum - fonds Macqueron - cote AM.33
- 1873 mai - réparation de la flèche du clocher et de la toiture de l'église - 150 frs
 Archives départementales de la Somme - cote 99 O 183
- 1875 et 1877 verrières réalisées par l'atelier Latteux-Bazin (bras Sud du transept et chœur)
 Dossier IM80000810 - Inventaire des Hauts-de-France
- 1876 mai - réparation du toit de l'église, du clocher et du presbytère - 250 frs
 Archives départementales de la Somme - cote 99 O 183
- 1899 construction d'un mur de clôture dans le jardin du presbytère et à l'église par Mr Victor Langlet maçon - 1 132.89 frs
 Archives départementales de la Somme - cote 99 O 183



6 - Aquarelle d'Oswald Macqueron en 1871
 Bibliothèque municipale d'Abbeville - base arkhenum - fonds Macqueron - cote AM.33

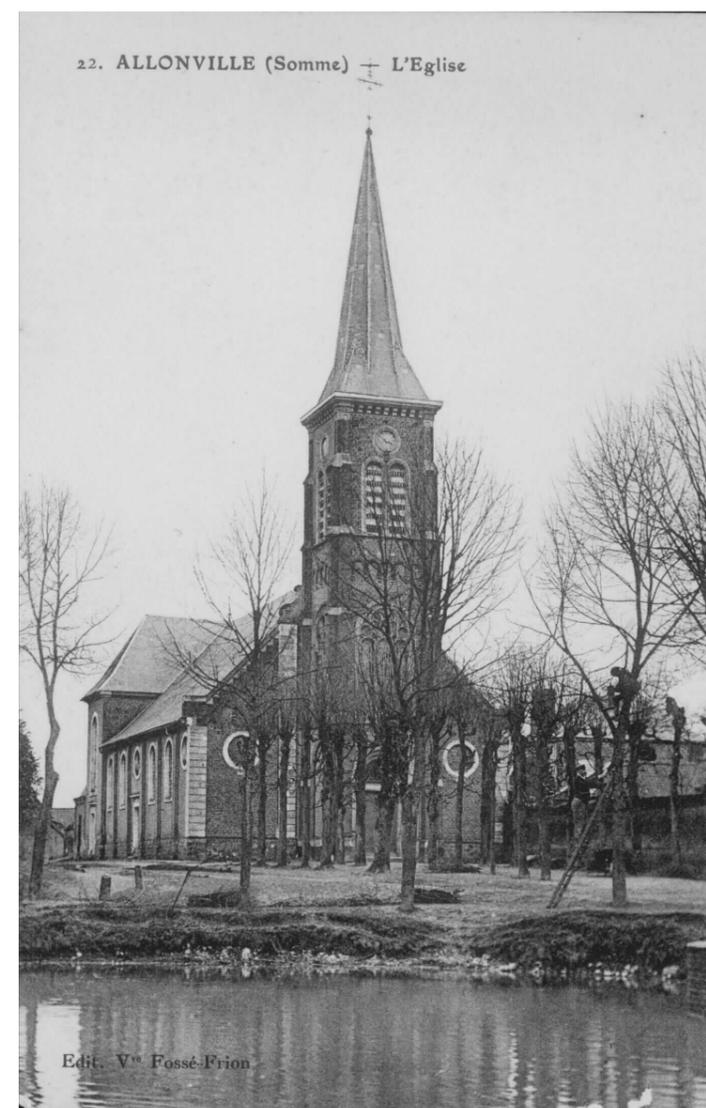
2/3 - XX^{ÈME} SIÈCLE

- 1921 restauration de la chapelle
réparations par Mr Guillaume Langlet, maçon : consolidation des fenêtres ébranlées par déplacement d'air, 3 châssis de fenêtres à remplacer, réparation de la couverture détériorée par des shrapnels (2000 ardoises, 70 m de gouttières, 20 m de tuyaux, 20 m de faitage et d'arêtiers), réparation de la porte d'entrée enfoncée par les Allemands, vitrage des 3 châssis et pose de carreaux cassés, 50 m de plafond, 3 m³ de maçonnerie, raccord des fenêtres en pierre 1 m³
Archives départementales de la Somme - cote 99 O 183
- 1935 août - devis de Mr Gaudin Poullain, entrepreneur à Amiens, s'élevant à 8 800 frs : démolition d'enduit de la voûte centrale et réfection au plâtre, remplacement de 350 ardoises et reclouage de vieilles ardoises, remplacement de 40 m de gouttières, fourniture et soudure de quelques pièces de zinc, remplacement d'une partie de chéneau et couvre joint, nettoyage de l'église et de ses abords
Archives départementales de la Somme - cote 99 O 184
- 1971 création d'un parking devant l'église - 3 804 frs
- 1972 rénovation de la toiture - 76 130.40 frs
- 1974 réparation de l'horloge - 3 139.92 frs
Maître d'ouvrage
- 1983 réparation de la toiture 9 887 frs, de la charpente et de la voûte 2 609.20 frs, restauration de la statue de la Vierge 1 423.20 frs
Maître d'ouvrage
- 1983 à 1985 réfection des joints des soubassements par un employé communal
Maître d'ouvrage
- 1985 réparation des vitraux de l'église - 8 250 frs
Maître d'ouvrage
- 1986 travaux de plâtrerie (27 875 frs), de zinguerie et de charpente de la sacristie (28 500 frs)
Maître d'ouvrage
- 1987 réparation de l'horloge - 16 020 frs
- 1995 réparation de l'horloge - 10 700 frs
- 1997 travaux sur la toiture, la sacristie et le presbytère - 65 084.20 frs
- 1999 réparation de la toiture (10 500 frs) et restauration de la sacristie (2 500 frs)
Maître d'ouvrage

2/4 - XX^{ÈME} SIÈCLE

- 2000 restauration de la sacristie (9 900 frs) ; installation de l'électricité dans la sacristie (7 989.28 frs), réparation des vitrages (7 855.57 frs)
Maître d'ouvrage
- 2002-2003 notice de l'église et inventaire des objets mobiliers réalisés par Isabelle Barbedor
Inventaire des Hauts-de-France

- 2004 août - orthophototypes par Claude Deroletz
<https://clochers.org>
- 2008 3 juin - fiche conseil du CAUE 80 par Thibaut Legendre, architecte : nécessité d'une campagne rapide d'entretien des couvertures (mise hors d'eau) et de contrôle des superstructures (fixation de la croix, arcs doubleaux fracturés et maçonneries fissurées, etc.)
CAUE 80
- 2020 fermeture de l'église au public par arrêté municipal - en attente de travaux de sécurisation
<https://fr.wikipedia.org>



7 - Carte postale ancienne de l'église, vers 1900-1910
Archives départementales de la Somme - cote "Collection privée"

3 / DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

L'église Saint-Jean-Baptiste a fait l'objet de quelques descriptions par Isabelle Barbedor dans le cadre de l'Inventaire général du patrimoine culturel, dans le livre "Églises et chapelles des XIX^e et XX^e siècle (2008), et dans le rapport "Église paroissiale et ancien cimetière de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste d'Allonville" (2002).

L'édifice a aussi fait l'objet d'une description dans une fiche-conseil réalisée par Thibaut Legendre, architecte consultant du CAUE 80 (2008).

Des extraits de ces textes sont exploités pour le présent chapitre, repris en italique et illustrés. Ils font l'objet de quelques compléments relatifs à la desserte technique, à la sécurité et à l'accessibilité.

Par ailleurs, sauf mention spécifique, les phototypes illustrant le bilan sanitaire ont été réalisés le 14 janvier 2022.

3/1 - LOCALISATION

"Allonville est un village périurbain picard de l'Amiénois jouxtant au Nord-Est d'Amiens, situé à 21 km au Sud-Ouest d'Albert et à 24 km au sud de Doullens. Il est desservi par le tracé initial de l'ancienne Route nationale 319 (actuelle RD 919) qui relie Amiens à Arras. La commune est desservie par le réseau de transports en commun d'Amiens Ametis.

Allonville est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'Insee. Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction d'Amiens, dont elle est une commune de la couronne." (<https://fr.wikipedia.org>)

Le village abrite 774 habitants en 2020, sur un territoire communal de 10.37 km².



8 - Extrait de la carte d'Etat-major - 1820-1866 - L'église Saint-Jean-Baptiste est localisée par un disque blanc
www.geoportail.gouv

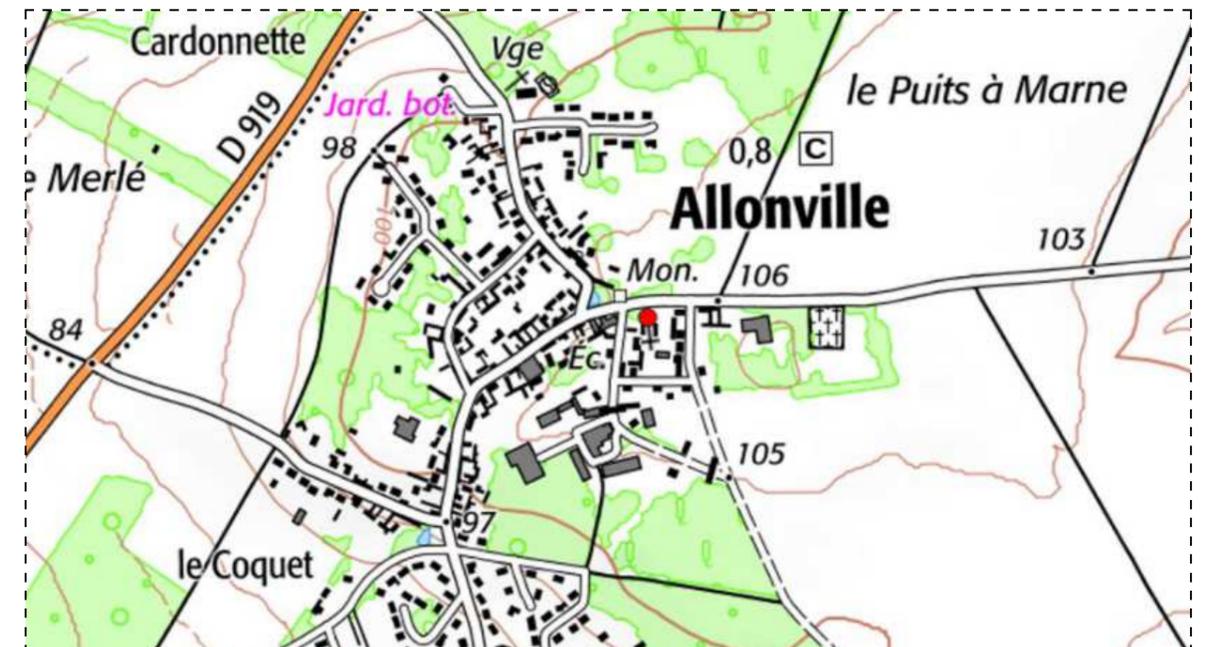
3/2 - SITUATION

L'église Saint-Jean-Baptiste s'établit à l'Est du village.

"Elle est située à proximité directe du château d'Allonville, dont ne subsistent plus que les communs. Elle est précédée par une allée plantée en bordure de la rue Terrière au Nord." (CAUE 80)



9 - Extrait de la carte IGN de 1950 - L'église Saint-Jean-Baptiste est localisée par un disque rouge
www.geoportail.gouv



10 - Extrait de la carte IGN actuelle - L'église Saint-Jean-Baptiste est localisée par un disque rouge
www.geoportail.gouv

Le terrain est desservi au Nord par la Rue de la Terrière et à l'Ouest par la Voirie Neuve et la Place de la Mare du Four. Il relève de la section cadastrale AB au titre d'une unique parcelle de numéro 46, d'une contenance de 681 m².

L'édifice est orienté, c'est à dire avec le sanctuaire en direction de l'Est.

"Elle [l'église] est enchâssée au Sud et au Sud Est dans un parcellaire privé. La petite parcelle dans laquelle le chevet s'amortit au Nord-Est rappelle par les pierres tombales qui ont été levées, la présence de l'ancien cimetière aujourd'hui déplacé." (CAUE 80)



11 - Extrait du plan cadastral d'Allonville
www.cadastre.gouv.fr

3/3 - PLAN ET VOLUME

3/3/1 - Extérieurs

"L'église Saint Jean-Baptiste est un édifice homogène, élevé d'un jet et constitué, d'un clocher porche hors oeuvre à l'Ouest qui précède une nef de six travées, accompagnée de bas-côtés, d'un vaisseau transversal et d'un chœur d'une demi travée amortie sur un chevet polygonal. La chapelle Sud et le chœur sont flanqués d'une sacristie augmentée d'un bâtiment.

La nef et les bas-côtés sont unifiés dans deux grands versants. Le couverture des chapelles s'amortit sur deux croupes et le chœur sur les quatre arêtières du chevet. La sacristie est couverte à quatre pans et le bâtiment qui cantonne le chœur à deux pans amortis également sur une croupe, encaissant un chéneau. L'ensemble des faitages des nef, chapelle et chœur règne et est commandé par la flèche octogonale du clocher élevée sur un plan barlong. Toutes les couvertures sont réalisées en ardoise. L'église prend le jour par des oculi et des grandes baies pleins cintres. La nef s'ouvre à l'Ouest par un portail à colonnettes engagées, portant voussures et par trois portes de même dessin de part et d'autres des bas cotés et des chapelles. La sacristie prend le jour par des impostes et des fenestragés de rempli qui rappellent à l'église primitive.

L'église est élevée en brique chaînée de pierre. Les élévations sont appareillées sur un soubassement en grès, cantonnées par de petits contreforts plats, couronnées par une corniche mixte : brique et pierre, soulignées par les différentes teintes de mortiers et animées par la pierre d'appareil qui encadre les baies et les portes. Une partie de l'édifice est bordé par une bande pavée.

A noter les consoles en pierre, qui amortissent sur le clocher, les pignons des bas cotés et qui annoncent l'esprit néoclassique des grands vaisseaux, tempéré par les diagonaux des voûtes du sanctuaire et du clocher sur tribune." (CAUE 80)



12 - Vue générale de l'église depuis le Nord-Est

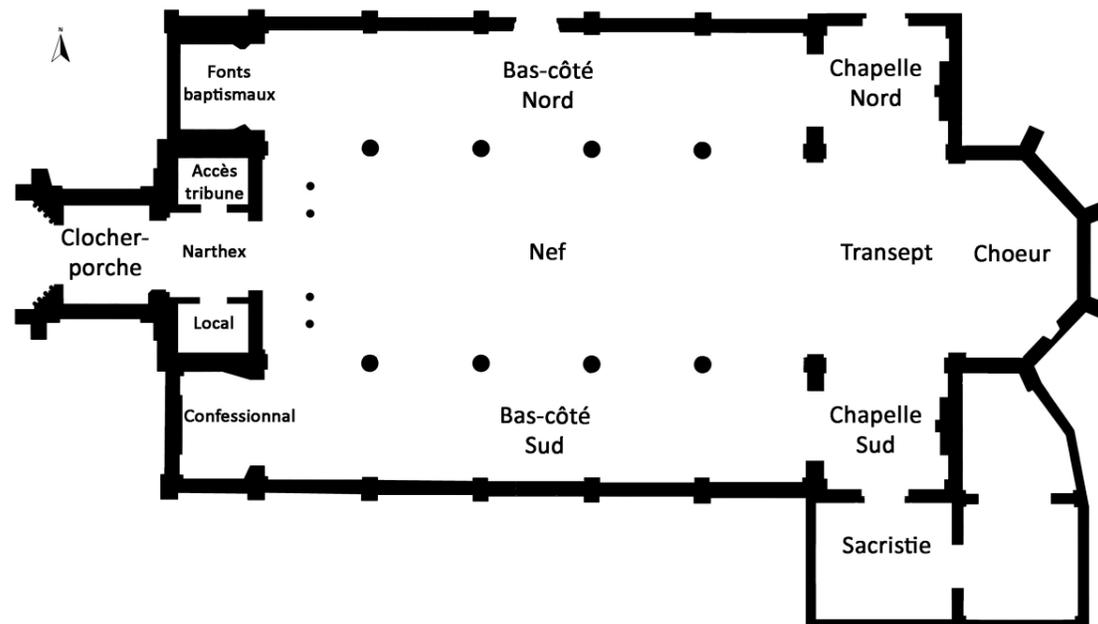
3/3/2 - Intérieurs

"La longueur intérieure est de 24 mètres, la largeur est de 16.65 mètres ; elle comporte 6 travées dont 5 de nef, séparées par des colonnes et 2 bas-côté ; la nef se termine en berceau plein-cintre et le chœur en voûte d'arête." (Maître d'ouvrage)

"A l'intérieur, les trois vaisseaux sont séparés par des colonnes supportant un entablement. La nef est couverte d'une fausse voûte en berceau. Le chœur, matérialisé par un emmarchement qui s'étend jusqu'à la première travée de la nef, est séparé des chapelles latérales par des clôtures en fonte. Le sanctuaire, également matérialisé par un emmarchement est éclairé au nord et au sud par deux baies doubles au nord et au sud, où elles permettent de voir la sacristie.

L'accès à la sacristie s'effectue par une porte ménagée dans le mur sud du bras sud du transept (chapelle de la Vierge). Les chapelles latérales, matérialisées par un emmarchement, sont délimitées par des clôtures en fer forgé. Celle qui occupe le bras nord du transept (chapelle du Sacré-Coeur) dispose d'un accès indépendant ménagé dans le mur nord. Les arcades de la croisée du transept comportent un décor en relief. La tribune courant sur les trois vaisseaux est accessible par des escaliers dérobés (portes dans le mur). La chapelle des Fonts est située à l'extrémité ouest du bas-côté nord. La petite sacristie, prolongeant le bras sud du transept est éclairée par deux fenêtres semi-circulaires. A l'est, une porte donne accès à une seconde sacristie, éclairée par des baies en remploi." (Inventaire des Hauts-de-France)

"Les bas-côtés sont plafonnés, la nef et les chapelles sont voûtées plein cintre, la travée sous le clocher, la croisée et le sanctuaire sont voûtées sur diagonaux. L'ensemble légèrement, c'est-à-dire en argile sur une ossature bois (en tous cas dans le clocher). Les élévations et les voûtes sont unifiés dans un badigeon blanc, rehaussé sur les doubleaux par un décor à caissons et dans les bas coté par le compartimentage des plafonds." (CAUE 80)



13 - Plan schématique de l'église Saint-Jean-Baptiste, réalisé à partir de "l'ortho-coupe" de Drones BTP (seules les portes y sont représentées en tant que baies)

3/4 - LE MOBILIER

Le mobilier de l'église Saint-Jean-Baptiste a été soigneusement recensé, décrit et illustré (images 14 à 19 incluses) en 2003, par Mme Isabelle Barbedor, pour l'Inventaire des Hauts-de-France.

"Le mobilier de l'église d'Allonville comprend un mobilier assez bien conservé. On peut distinguer le mobilier contemporain de sa reconstruction (autels latéraux et lambris de la chapelle des Fonts), complété dans la 2^e moitié du 19^e siècle (chaire à prêcher, confessionnal, verrières du chœur et du bras sud du transept) et au 20^e siècle, pour quelques statues et les verrières des bas-côtés et du bras nord du transept, refaites après les dommages subis durant la Première Guerre mondiale.

L'église comprend deux chapelles latérales, l'une dédiée au Sacré-Coeur (bras nord du transept), l'autre à la Vierge (bras sud du transept), qui contiennent un autel-retable lambris identique, initialement peint ; la chapelle des Fonts est située à l'extrémité ouest du bas-côté nord.

Les verrières ont été réalisées par l'atelier Bazin-Latteux en 1875 (bras sud du transept) et en 1877 (chœur) et par l'atelier du peintre-verrier R. Cagnart (nef et bras nord du transept).

Dans le chœur :

- un bas-relief en plâtre et en bois représentant le Baptême du Christ, surmontant le maître-autel et deux statues en plâtre, représentant Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et l'Enfant, disposées sur des consoles en bois au nord et au sud ;
- le maître-autel est composé d'un autel (maçonnerie de brique et revêtement de marbre blanc veiné), tabernacle et exposition en bois peint et doré, 2^e quart 20^e siècle. Il remplace sans doute le maître-autel en bois décrit dans l'inventaire de 1906 ;



14 - Maître autel



15 - Saint-Joseph et l'Enfant

- deux statues en plâtre sur les piliers de la croisée du transept, représentant Sainte-Philomène (au nord) et un Saint-Evêque (au sud) ;
- deux verrières, de Bazin-Latteux (1877) - Baie 1 Saint-Jean-Baptiste reconnaissant Jésus et la décollation de Saint-Jean-Baptiste - Baie 2 Mariage de la Vierge et rencontre de Saint-Jean-Baptiste et de Jésus ;
- deux consoles d'applique en bois doré avec tablette de marbre.

Dans la nef et les bas-côtés :

- une chaire à prêcher et une statue représentant un Christ en croix (en plâtre) lui faisant face, qui se trouvait initialement au-dessus du confessionnal, comme l'indique l'inventaire de 1906 ;
- deux statues en plâtre représentant Saint-Pierre et Sainte-Catherine, adossées aux piliers Est ;
- des stalles (ou bancs d'œuvre) disposées à l'extrémité Est de la nef ;
- une peinture sur bois représentant deux évangélistes, au-dessus de la porte nord, dont il existait un pendant au-dessus de la porte sud, signalé par l'inventaire de 1906 ;
- un confessionnal, à l'extrémité ouest du bas-côté sud ;
- un bas-relief en plâtre, signé A. Fosse, représentant Jeanne d'Arc enlevée au ciel par la mort ;
- un harmonium, actuellement dans le bas-côté sud et initialement dans le chœur comme le signale l'inventaire de 1906.
- iconographie des verrières des bas-côtés :
 - Baie 5 : Sacré-Coeur, en buste - Offert par M. Xavier et Mme Louise Alerbe ;
 - Baie 9 : Ecce Homo, en buste - Gloire à Dieu, P. A. ;
 - Baie 6 : Sainte-Cécile, en buste - Offert par Mlle Flourey Mathilde organiste ;
 - Baie 10 : Jeanne d'Arc, en buste - en reconnaissance ;
 - Baie 11 : ... - une famille reconnaissante ;
 - Baie 13 : ... - familles reconnaissantes ;
 - Baie 8 : ... - offert par M. l'Abbé Bourry, curé de la paroisse ;
 - Baie 12 : ... - une famille reconnaissante ;
 - Baie 14 : ... - offert par M. et Mme Valentin Miara ;

Chapelle du Sacré-Coeur :

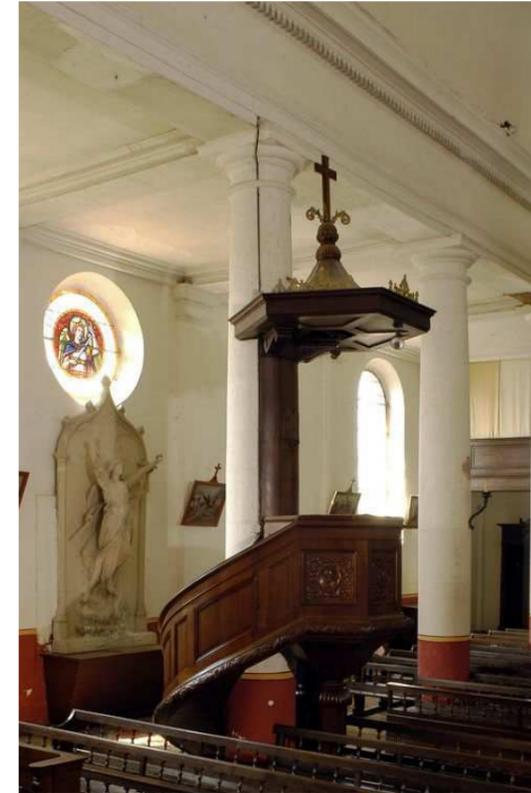
- autel-retable lambris en bois (décapé), milieu 19^e s., orné d'une statue en plâtre représentant le Sacré-Coeur ;
- statue représentant le curé d'Ars, signée Rouillard, statuaire à Angers, 1^{er} quart 20^e siècle ;
- verrière (baie 3) : Christ roi - Cagnart, P. Verrier, Amiens, 2^e quart 20^e siècle - donateurs : à la mémoire de M. Jean Hennessy, ambassadeur de France 1874-1944

Chapelle de la Vierge :

- autel-retable lambris en bois (décapé), milieu 19^e siècle, orné d'une statue en plâtre représentant la Vierge ;
- statue en plâtre représentant sainte Thérèse, portant un cachet de fabrication, 1^{er} quart 20^e siècle ;

Sacristie :

- tabernacle en bois peint blanc et doré ;
- statue représentant Saint-Eloi, bois polychrome ;
- statue représentant la Vierge à l'Enfant polychrome ;
- statue représentant un Christ en croix, peut être celui qui est signalé face à la chaire, dans l'inventaire de 1906, une inscription (non vue) gravée au revers indiquerait qu'elle a été donnée par Mathilde Cavillier en 1685 ;
- verrière représentant l'Ecce Homo en buste, dans une des lancettes de la fenêtre Nord-Est de la sacristie ;
- verrière représentant Saint-Jean-Baptiste enfant, dans le médaillon central de l'oculus est de la sacristie ; Ces deux verrières pourraient être des fragments subsistant des verrières ornant initialement l'église.
- statue en bois représentant un Christ en croix, de provenance indéterminée."



16 - Chaire à prêcher



17 - Confessionnal



18 - Autel du Sacré-Coeur



19 - Statue du Curé d'Ars (Saint Jean-Marie Vianney)

3/5 - DESSERTE TECHNIQUE

La desserte technique de l'église Saint-Jean-Baptiste est restreinte et globalement ancienne.

Electricité :

L'édifice est desservi en électricité par une alimentation générale souterraine joignant un coffret ErDF incorporé à l'élévation du bas-côté Nord. Du coffret, le câble chemine verticalement en élévation et pénètre en partie supérieure, sous la baie, à proximité du contrefort.

L'alimentation dessert un compteur Linky, la coupure générale, et un tableau de protections, regroupés en deuxième travée du gouttereau du bas-côté Nord. Un petit tableau de protection secondaire est aussi observé dans la sacristie, à côté de la porte d'entrée.

Du tableau général, la distribution chemine dans les combles et sur la corniche de la nef.

Pour être complet, un second coffret ErDF est observé au Sud du clocher, peut-être dédié au(x) logement(s) avoisinant(s) - figure 22.

L'église est peu équipée ; les équipements sont desservis par des câbles gainés apparents.

L'ensemble des installations est à moderniser, et à harmoniser.

Le Maître d'ouvrage n'indique pas de visite de contrôle récente des installations électriques, portant sur la vérification périodique - Q18, le Règlement de sécurité ERP et le Code du travail.

A défaut d'en disposer, il est invité à faire procéder à ce contrôle.

Dans l'église, l'équipement comprend de manière non exhaustive :

- des spots domestiques posés au-dessus de la corniche de la nef, à l'axe des piliers, éclairant le sol ;
- un spot de caractère domestique sous le ciel de la chaire à prêcher ;
- des projecteurs halogènes en deuxième travée des bas-côtés Nord et Sud, éclairant les sols devant les fonts baptismaux et le confessionnal ;
- deux lustres ouvragés en régule (ou peint à la bronzine) dans le chœur ;
- d'anciennes appliques murales en porcelaine et des spots sur les murs au Nord et au Sud du chœur, en éclairage du sol et du voûtement léger ;
- un plafonnier formé de trois spots en plafonds des trois pièces de la sacristie ;



20 - Coffret électrique en gouttereau du bas-côté Nord



21 - Compteur Linky, coupure générale, et tableau de protection en deuxième travée du bas-côté Nord



22 - Coffret ErDF en élévation Sud du clocher-porche



23 - Tableau secondaire de protections dans la sacristie



24 - Spot au dessus de la corniche de la nef



25 - Spot installé sur la chaire à prêcher



26 - Projecteur halogène en bas-côté



27 - Lustre du chœur



28 - Spot et applique murale au Nord du chœur



29 - Luminaire multispots en plafond de la sacristie

- des chandeliers électrifiés sur le maître-autel ;
- des prises de courant dans la croisée du transept et dans le chœur, derrière le maître-autel et en applique de la cuve de la chaire à prêcher ;
- des interrupteurs, sur la cuve de la chaire à prêcher et à proximité de la sacristie.

Pour être complet, un équipement d'usage inconnu, peut-être une antenne-relai est observé en première travée au Nord de la nef (figure 34), et des installations bricolées sont à sécuriser à l'étage du clocher (figure 35).



30 - Bornier de connexion (domino) du câble d'alimentation des chandeliers du maître-autel



31 - Prises et multiprises de plusieurs générations au revers du maître-autel



32 - Prise et interrupteur contre la chaire à prêcher



33 - Interrupteur à proximité de la sacristie



34 - Equipement "électrique" d'usage inconnu en première travée au Nord de la nef



35 - Boîte de dérivation et divers câbles sous la verrière à l'étage du clocher

En extérieur, deux luminaires sur consoles murales sont installés sur les contreforts du gouttereau du bas-côté Nord, entre la première et la deuxième travées et entre la cinquième et la sixième travées. Le socle et le châssis de fixation d'un projecteur d'éclairage monumental sont observés sous un arbuste, au Nord-Ouest du clocher-porche. Le luminaire a été déposé.



36 - Lampadaire en applique du contrefort entre la première et la deuxième travées du bas-côté Nord



37 - Ancien support d'un projecteur d'éclairage monumental

Extincteur(s)

L'édifice est équipé :

- de deux extincteurs pour feu de classe A, à base de mousse (signalisation bleue), en première travée du bas-côté Nord et en sixième travée du bas-côté Sud ;
- d'un extincteur CO₂ (signalisation grise) à côté du tableau de protections.

Le Maître d'ouvrage veillera à faire vérifier ces extincteurs et à installer un second extincteur à proximité du tableau de protection proche de la sacristie.



38 - Extincteurs de signalisations bleue et grise en première travée du bas-côté Nord



39 - Extincteur de signalisation bleue (mousse) en sixième travée du bas-côté Sud

Sécurité et sûreté

Malgré le nombre et la qualité des objets mobiliers qu'elle abrite, l'église Saint-Jean-Baptiste ne semble pas protégée de l'incendie ni de l'intrusion par les alarmes dédiées

Paratonnerre

L'édifice ne semble pas équipé en système de paratonnerre/parafoudre. Certes l'obligation d'équipement des édifices portée par l'arrêté de 16 septembre 1959 a été supprimée par l'arrêté du 21 avril 1983, mais ces systèmes constituent une protection efficace, à envisager.

Diffusion sonore

L'édifice est équipé de deux microphones et de plusieurs enceintes installées dans la nef. Par ailleurs, une ancienne sonnette est observée près de la porte de la sacristie - figure 43.



40 - Microphone dans la nef



41 - Enceinte dans la nef orientée vers les bancs



42 - Enceinte dans la nef, contre la chaire à prêcher



43 - Sonnette, à proximité de l'entrée de la sacristie

Orgue

L'église Saint-Jean-Baptiste ne semble pas être dotée d'un orgue ni d'un harmonium.

Chauffage

L'église Saint-Jean-Baptiste ne semble pas dotée d'équipement de chauffage.

Horloge

L'église Saint-Jean-Baptiste est équipée d'une horloge en élévation Ouest du clocher-porche. Le mécanisme est rouillé et maculé de fientes de pigeons ; il devra faire l'objet d'un dépôt pour une restauration en atelier.



44 - Vue générale de l'ancien mécanisme d'horloge conservé dans le clocher



45 - Aperçu du mécanisme de l'horloge



46 - Aperçu du mécanisme de l'horloge

Ouvrages campanaires

Le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste abrite une sonnerie de trois cloches installée dans un beffroi en bois à deux voies, dont une voie en étage.

Le beffroi est en état général de conservation malgré quelques traces d'humidité résultant des voies d'eau permises par la ruine des abat-sons. L'édifice est également colonisé par les algues et pigeons biset.



47 - Algues vertes en élévation et sur le beffroi en l'absence d'abat-sons en protection de la baie



48 - Plancher de la chambre des cloches en bon état

L'accès à la chambre des cloches a été partiellement consolidé et remplacé, entre le 14 janvier 2022 et le 23 mars 2022. Ces travaux ont probablement été menés par l'entreprise Menuiserie Charpente Lecat sur la base du devis n° 01-2022, en date du 19 février 2022, concernant le remplacement de deux travées d'escalier en sapin et le remplacement de l'échelle en aluminium par un escalier bois (en option), pour un montant de 8 411 € T.T.C.



49 - Echelle permettant l'accès au beffroi des cloches depuis la tribune



50 - Nouvel escalier remplaçant l'échelle en aluminium, observé le 24 mars 2022

Les gravures des trois cloches ont été retranscrites dans l'extrait d'un ouvrage (non référencé) transmis par le Maître d'ouvrage :

"- sur la 1^{ère}, nommée Philomène (celle que l'on utilise le plus fréquemment et qui sonne l'heure) : L'an de N.S 1842 M Miolant étant évêque j'ai été bénite par M St Aubin curé d'Allonville et nommée Philomène par Mr Antoine Celestin Bernaux & M^{elle} Marie Angélique Berlique Ledee son épouse. M François Labbe étant Maire.

- la 2nd, nommée Marie : "L'an de N.S 1842 M Miolant étant évêque j'ai été bénite par M St Aubin curé d'Allonville et nommée Marie par Messire Louis Charles Alphonse Vaysse de Rainneville & Dame Marie-Louise Valentine de Malet de Coupigny son épouse.

- la 3^{ème}, nommée Louise : l'an de N.S 1842 j'ai été bénite par M St Aubin curé d'Allonville et nommée Louise par Mr Alfred Gaudfroy parrain & dame Amenaïde Bouthors son épouse Mairaine. Donnée par Mr Marc Louis Gaudfroy & dame Marie Louise Angélique Honorée Lefebvre son épouse.. [...]"



51 - Partie supérieure de la cloche "Philomène" : couronne à anses et cerveau



52 - Parties médiane et inférieure de la cloche "Philomène" : robe, anneau de frappe et pince

La cloche nommée Philomène est superposée à la cloche nommée Marie.



53 - Cloche "Louise"



54 - Cloche "Marie"

Louise et Marie sont sonnées mécaniquement par tintement.

L'ancien système de volée pour les trois cloches est conservé sur la tribune, sans les cordes.

La cloche Philomène ne semble plus être utilisée en l'absence de mécanisme de tintement visible, ni de moteur de volée.



55 - Sonnerie par tintement de la cloche Louise



56 - Sonnerie par tintement de la cloche Marie



57 - Volants des cloches Louise et Marie dont la corde a été enlevée



58 - Ancien relais de volée sur la tribune



59 - Centrale "belltron" installée en première travée du bas-côté Nord

La sonnerie est dotée d'un système de gestion électronique des cloches.

La centrale "belltron", installée par l'entreprise Paschal, est implantée en première travée du bas-côté Nord.

La desserte technique semble moderne et sécurisée.

Etat des cloches :

- la cloche Philomène est en bon état ; son joug et ses brides sont récents. Les paliers semblent en état de conservation, ils mériteraient d'être graissés. Le battant a été remplacé, et la cloche a été tournée à 90°, car elle commençait à s'ébrécher dans le sens de la volée ;



60 - Cloche Philomène dont les équipements en tintement et en volée ont été supprimés



61 - Joug et brides de la cloche Philomène

- la cloche Louise est en état moyen ; son joug est récent ; les brides forgées ont été réinstallées ; les paliers sont rouillés ; la pince de la cloche est ébréchée ; le battant a été déposé ;



62 - Absence du baudrier et du battant de la cloche Louise, uniquement sonnée en tintement



63 - Joug et brides de la cloche Louise

- la cloche Marie est en état moyen ; son joug est récent les brides forgées (rouillées) ont été réinstallées ; les paliers sont rouillés ; la cloche est usée au niveau de la frappe de la volée ; la pince est ébréchée ; le battant est ancien et rouillé et le baudrier semble usé et fragile.



64 - Baudrier et battant de la cloche Marie, en état moyen à mauvais



65 - Joug et brides de la cloche Marie

À l'aune de ces constats, le Maître d'ouvrage est invité à faire établir un bilan général des ouvrages campanaires, en vue de leur restauration.

Autres équipements absents :

- courants faibles et téléphonie ;
- défibrillateur ;
- adduction en eau potable (AEP) ;
- signalétique, panneaux didactiques.

3/6 - SÉCURITÉ

L'église Saint-Jean-Baptiste ne présente pas toutes les conditions de sécurité modernes attendues d'un ERP, mais elle ne constitue pas un édifice dangereux.

La portée des aménagements à réaliser pour améliorer la sécurité est à obtenir auprès d'un bureau de contrôle technique, ou directement auprès des Préventionnistes du SDIS 80.

Quelques notions sont brièvement abordées dans les sous-chapitres suivants.

3/6/1 - Classement de l'établissement recevant du public

L'église Saint-Jean-Baptiste est un **ERP de type V** - Etablissements de culte.

3/6/2 - Calcul de l'effectif

Le calcul de l'effectif en type V s'établit comme suit :

- 1 pers./siège ou 1 pers./0.5 ml de bancs ;
- en l'absence de sièges, 2 pers./m² de la surface réservée aux fidèles.

L'édifice est équipé de banc et de chaises

- dans la nef et le bas-côté, au Nord :
 - 10 bancs de 463 cm - permettant d'accueillir 92 personnes ;
 - 6 bancs de 406 cm - permettant d'accueillir 48 personnes ;
 - 19 bancs de 140 cm - permettant d'accueillir 53 personnes ;
 - 5 bancs de 114 cm - permettant d'accueillir 11 personnes ;
- dans la nef, au Sud :
 - 8 bancs de 463 cm - permettant d'accueillir 74 personnes ;
 - 1 banc de 309 cm - permettant d'accueillir 6 personnes ;
 - 2 bancs de 226 cm - permettant d'accueillir 9 personnes ;
 - 3 bancs de 400 cm - permettant d'accueillir 24 personnes ;
 - 5 bancs de 114 cm - permettant d'accueillir 11 personnes ;
 - 1 banc de 156 cm - permettant d'accueillir 3 personnes ;
 - pour information : 30 chaises remisées, issues de l'école, non comptabilisées.
- dans la croisée du transept :
 - des stalles permettant d'accueillir 12 personnes ;
 - 1 prie-Dieu ;
 - 1 siège ecclésiastique.
- pour être complet : 1 banc de 131 cm (2 personnes) et 57 chaises sont remisés dans la sacristie, non comptabilisés, car cet espace n'est pas accessible au public.

Le cumul des places assises conduit à un effectif accueilli de **345 personnes**, ce qui la classe en **3ème catégorie**.

Pour mémoire : Etablissements du 1er groupe :

- 1ère catégorie : au-dessus de 1500 personnes ;
- 2ème catégorie : de 701 à 1500 personnes ;
- 3ème catégorie : de 301 à 700 personnes ;
- 4ème catégorie : 300 personnes et au-dessous, à l'exception des établissements compris dans la 5ème catégorie ;

Etablissements du 2ème groupe :

- 5ème catégorie : établissements faisant l'objet de l'article R.143-14 dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas le chiffre minimum fixé par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation.

3/6/3 - Sorties et dégagements

L'église Saint-Jean-Baptiste est accessible par une porte en façade occidentale et deux portes en élévation Nord, l'une en quatrième travée du bas-côté, l'autre au niveau de la chapelle Nord (bras du transept). La porte en élévation Sud de la nef, peut-être l'ancienne porte des Morts, est bouchée.

Les trois sorties sont distantes de plus de 5 m, elles sont donc pleinement considérées.

L'église est conforme à ce titre au regard de l'effectif accueilli, car deux sorties au minimum sont nécessaires au delà de 19 personnes.

Pour rappel : deux sorties au minimum pour le public sont nécessaires pour un effectif de plus de 100 personnes, deux dégagements jusqu'à 500 personnes, augmentés d'un dégagement par 500 personnes ou fraction de 500 personnes au dessus des 500 premières.

La largeur des dégagements est définie par l'arrêté du 22 décembre 1981 : "La largeur des dégagements doit être calculée à raison d'une unité de passage pour 100 personnes ou fraction de 100 personnes ; en dessous de 501 personnes le nombre d'unités de passage est majoré d'une unité."

Pour information, unité de passage : 1 U.P. : 0.90 m / 2 U.P. : 1.40 m / 3 U.P. : 1.80 m / 4 U.P. : 2.40 m

Selon cet arrêté et le calcul de l'effectif établi à 345 personnes, la largeur des dégagements doit présenter 5 unités de passage au total :

- la porte d'entrée mesure 196 cm de large (passage libre), soit 3 U.P. ;
 - la porte en élévation Nord de la nef mesure 124 cm de passage libre, soit 1 U.P. ;
 - la porte en élévation Nord de la chapelle mesure 122 cm, soit 1 U.P. ;
- Avec 5 U.P. cumulées, la largeur des dégagements est conforme.

3/7 - ACCESSIBILITÉ

L'église Saint-Jean-Baptiste n'est pas accessible dans l'acception de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Les handicaps des personnes peuvent être de plusieurs natures et revêtir de nombreuses spécificités. En conséquence, la mise en conformité d'un édifice peut s'avérer diversement complexe selon les situations à prendre en compte.

À ce titre, et pour l'exemple, les dispositions architecturales et techniques liées à la prise en compte des déficiences visuelles et auditives ont un impact relativement modéré sur le bâtiment en ce qu'elles relèvent d'équipements peu invasifs et réversibles : flashes lumineux d'alarme, dispositifs de guidage sonore, bandes podotactiles, signalétique en braille, éclairage adapté, etc.

Il en va autrement de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, parfois délicate à mettre en oeuvre en raison de la configuration des abords et/ou de l'organisation spatiale de l'établissement recevant du public.

L'église Saint-Jean-Baptiste n'a apparemment pas fait l'objet de travaux en lien avec ces notions de handicap.

3/7/1 - Accessibilité en extérieur et stationnement adapté

En l'état actuel, l'église Saint-Jean-Baptiste n'est pas accessible depuis le domaine public :

- absence de stationnement adapté PMR ;
- sols meubles aux abords ;
- escalier de 2 marches, soit 29.5 cm à franchir, en pied du clocher.

Les situations ne sont toutefois pas rédhibitoires et peuvent trouver des solutions.

La configuration des abords de l'église depuis l'espace public est favorable à la création d'un stationnement PMR au Nord de l'église, le long du gouttereau du bas-côté, en réalisant les aménagements adéquats : pas de dévers, bande de manoeuvre latérale de 80 cm, signalisation verticale et horizontale, etc.

De cette place, les personnes à mobilité pourraient cheminer sans complexité notable jusqu'à la porte de l'église en façade occidentale en veillant à la conformité réglementaire de ce cheminement : pente inférieure au égale à 4% (ou jusqu'à 5% avec paliers de repos tous les 10 ml), largeur du cheminement de 1.20 m minimum et libre de tout obstacle, sol non glissant, sans trou ni fente de plus de 20 mm, sans ressaut supérieur à 20 mm, etc.

Il faudrait aussi s'assurer des valeurs de l'éclairage du cheminement, de 20 lux minimum en tous points, ce qui peut être obtenu par un éclairage monumental ou par des bornes lumineuses.



66 - Aperçu des abords à proximité de l'église - sol meuble en gravier rouge et emmarchement de 29.5 cm au total



67 - Aperçu des abords au Nord de l'église où pourrait être aménagé le stationnement adapté PMR

Parvenues en pied de façade, se poserait le problème des deux marches de seuil, d'une hauteur totale de 29.5 cm. Ce dénivelé pourrait être géré par une rampe (6 ml à 5%), mais il semble préférable de remodeler les sols aux abords pour offrir une plate-forme confortable.

Il conviendrait de stabiliser le revêtement, en remplaçant les cailloux par un pavage ou tout autre matériau "dur" ou plus simplement, en installant sous les cailloux des dalles stabilisatrices de type "nids d'abeille". On évitera les revêtements trop routiers ou modernes comme l'enrobé, le béton ou les pavés auto bloquants.

La menuiserie de la porte est conforme en terme de largeur de passage. Il faudra veiller à ce que la manoeuvre de cette porte n'impose pas un effort supérieur à 50 daN et que la poignée soit facilement préhensible.

3/7/2 - Accessibilité en intérieur

Dans la nef ces personnes ne rencontreront pas de difficulté notable de cheminement. Il en va de même de la station, en veillant à offrir un espace réservé de 0.80 x 1.30 m.

Le sol de la croisée du transept est plus haut de 30 cm que celui de la nef, ce qui pourrait être géré par une rampe amovible - bien que cet espace des desservants ne soit pas accessible au public.



68 - Aperçu du sol de l'allée centrale jusqu'à la croisée du transept

4 / BILAN DES CONNAISSANCES ET CONSTATS

La mission a pour but de déterminer les priorités sanitaires de l'église Saint-Jean-Baptiste, afin d'engager prochainement une campagne de travaux.

Pour ce faire, il convient de hiérarchiser les constats effectués, ce qui s'organise principalement en termes de sécurité, de stabilité et de pérennité.

Ainsi, seront étudiés les éventuelles mesures de sauvegarde à prendre sans délai, les désordres - aigus ou stabilisés - comportant un risque pour l'édifice, les dispositions architecturales et techniques défavorables et potentiellement critiques, et les altérations de l'édifice à résorber dans le cadre de son gros entretien.

La notion de valorisation ne sera que brièvement abordée, au titre de quelques préconisations.

Les constats sont introduits par un bilan des études antérieures, afin d'identifier d'éventuelles faiblesses anciennes des ouvrages de bâtiment.

4/1 - ÉTUDES ANTÉRIEURES

Les études relatives à l'église Saint-Jean-Baptiste ont surtout abordé l'édifice sous un angle historique et/ou archéologique. Les notions sanitaires, en lien avec la solidité ou la conservation des ouvrages de bâtiment ne sont que peu mentionnées jusqu'au XXI^{ème} siècle.

Cet historique de la "santé" générale du bâtiment est toutefois appréhendé par les travaux de l'Inventaire général des Hauts-de-France, menés par Isabelle Barbedor en 2002, et par le biais de l'administration communale, au titre des travaux menés depuis la construction de l'église en 1840.

Ce n'est qu'en juin 2008, qu'un bilan sanitaire de l'église est établi, par Thibaut Legendre, architecte consultant du CAUE 80, qu'il est opportun de citer dans le texte :

"L'état général de l'église

L'état extérieur :

Les couvertures refaites pour une partie importante sont en état de conservation. Nous notons que le couverture du clocher a conservé ses façons, caractéristiques de l'époque à laquelle a été élevée l'église et que la croix monumentale penche. Les abats-sons et la zinguerie de chéneau du clocher sont en très mauvais état.

On relève des déficiences ponctuelles et de façon générale, le système d'eaux pluviales actuel répond à l'obligation de récupérer ses eaux au droit des parcelles privées et donnent lieu à des dispositifs disgracieux.

Ce dispositif s'est substitué au dispositif initial qui consistait dans des chéneaux portés sur les égouts, comme en témoignent le clocher et les boîtes à eau encore visibles qui éclatent du fait de l'oxydation des fers qui arment le ciment.

Les maçonneries sont dans un état de relative conservation. Les lambris de briques sont partiellement déjointés, voire refichés, au Sud, du sol à l'appui des baies au ciment. Mais ce sont les appareils pierre de taille qui sont les plus abîmés. Voir la chaîne appareillée verticale N-O, la chaîne de l'angle S-O et les consoles de part et d'autres du clocher.

De même, voir aussi les appuis et les piédroits des baies et oculus Sud, voir les bases des piédroits des Portes Nord, etc. L'élévation basse Ouest du clocher est affectée par un réseau de lézarde qui traverse l'appui de la baie, depuis la base des piédroits, jusqu'à la voussure.

L'état général de l'église

L'état extérieur :

Les couvertures refaites pour une partie importante sont en état de conservation. Nous notons que le couverture du clocher a conservé ses façons, caractéristiques de l'époque à laquelle a été élevée l'église et que la croix monumentale penche. Les abats-sons et la zinguerie de chéneau du clocher sont en très mauvais état **[photo 11]**.

On relève des déficiences ponctuelles **[photo 12]** et de façon générale, le système d'eaux pluviales actuel répond à l'obligation de récupérer ses eaux au droit des parcelles privées et donnent lieu à des dispositifs disgracieux **[photo 13]**.

Ce dispositif s'est substitué au dispositif initial qui consistait dans des chéneaux portés sur les égouts, comme en témoignent le clocher et les boîtes à eau encore visibles qui éclatent du fait de l'oxydation des fers qui arment le ciment **[photo 14]**.

Les maçonneries sont dans un état de relative conservation. Les lambris de briques sont partiellement déjointés **[photo 15]**, voire refichés, au Sud, du sol à l'appui des baies au ciment **[photo 16]**. Mais ce sont les appareils pierre de taille qui sont les plus abîmés. Voir la chaîne appareillée verticale NO **[photo 17]**, la chaîne de l'angle SO et les consoles de part et d'autres du clocher.



Il s'agit vraisemblablement d'un chemin d'eau qui a vidé les joints et permis au claveau pierre de descendre. Il conviendra de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un tassement en pied qui aurait fait éclater le piédroit appareillé Nord du portail.

L'élévation Nord de la chapelle Nord témoigne d'un tassement qui l'a intéressée de l'égout (lézardé) à la porte (appareil déformé). Enfin, on note que les fenestrages anciens de la sacristie, ragrés au ciment sont en très mauvais état.

Les métalleries des verrières sont oxydées. Les verrières sont accidentées. Elles ne sont pas protégées. On relève les témoins d'une verrière dans la partie supérieure de la baie Ouest du clocher.

La majeure partie est fermée avec des polycarbonates qui baillent. On relève, pour mémoire, un décor de verrières, à l'intérieur, au revers des abats sons de la partie inférieure du clocher. Les abats-sons du clocher sont en très mauvais état. Les portes et portail sont dans un état de relative conservation. La porte Sud est en mauvais état. La porte Ouest de la sacristie a été bouchée.

L'état intérieur :

Au dessus de la tribune, la voûte du clocher est ruinée par des fuites anciennes. L'écorché donne à voir la structure du voûtement, à savoir un argile armé posé sur un lattis cloué, l'ensemble rendu badigeonné.

C'est le même principe qui a été étendu à l'ensemble des voûtes architraves et plafonds des autres vaisseaux. La souplesse du matériau autorise les déformations que l'on observe sur l'architrave qui porte le berceau de la nef. Les plafonds des bas-cotés sont ponctuellement ruinés. Ils témoignent de reprises importantes. Les enduits des voûtes, les modénatures sont marquées par des fuites (voir au Nord Est de la chapelle Sud, en pied de l'arêtier NE du chevet, etc.).

Enfin les doubleaux Est de la croisée sont fracturés, sans qu'il soit possible de dire si le mouvement est évolutif, stabilisé, ni si leurs structures et en bois ou en brique plâtrière.

Les élévations sont animées par un décor de soubassement qui se retourne de façon uniforme jusque sur l'arc triomphal. Elles sont ponctuellement marquées par des efflorescences qui témoignent de remontées capillaires (voir au Nord Est du chevet).

Les enduits ruinés au dessus de la tribune laissent apparaître la maçonnerie de brique, mais nous n'avons pas vérifié si les élévations des vaisseaux avaient été enduites de la même façon.

Dans la sacristie, les parements ont été piochés de leurs enduits et les briques rejointés au ciment. Les fenestrages ont été ragrés de la même façon. Les échanges bloqués favorisent les verdissures que nous observons. Nous notons, enfin, que les réseaux des fenestrages anciens de la sacristie comportent des éléments de verrières qui pourraient, également, être relativement anciens.

Pour mémoire, nous notons que dans la sacristie aménagée en chapelle se trouvent le tabernacle d'un autel, un antyphonaire que nous n'avons pas ouvert, un lutrin, un ostensor et des statues. Nous n'avons pas examiné ces objets, mais nous avons noté que les parements refichés au ciment favorisaient, par exemple, les moisissures du plafond."

Ces constats dressent un état sanitaire plutôt mauvais de l'édifice puisque l'Architecte identifie de nombreuses situations de désorganisation des ouvrages, tant extérieures qu'intérieures, dont le caractère aigu ou stabilisé n'est pas établi. Il en ressort aussi des dispositions critiques, notamment dans la gestion des eaux pluviales, et de nombreuses altérations, dont certaines résultent de travaux inappropriés, à l'instar du rejointoiment mené dans la sacristie.

Ces constats de 2008 restent d'actualité ainsi qu'il est développé dans les chapitres à suivre.

Les élévations sont animées par un décor de soubassement Ph12.13 qui se retourne de façon uniforme jusque sur l'arc triomphal. Elles sont ponctuellement marquées par des efflorescences qui témoignent de remontées capillaires Ph34 (voir au Nord Est du chevet).



Les enduits ruinés au dessus de la tribune laissent apparaître la maçonnerie de brique Ph22.40, mais nous n'avons pas vérifié si les élévations des vaisseaux avaient été enduites de la même façon. Dans la sacristie, les parements ont été piochés de leurs enduits et les briques rejointés au ciment. Les fenestrages ont été ragrés de la même façon. Les échanges bloqués favorisent les verdissures que nous observons. Nous notons, enfin, que les réseaux des fenestrages anciens de la sacristie comportent des éléments de verrières qui pourraient, également, être relativement anciens Ph21.



Pour mémoire, nous notons que dans la sacristie aménagée en chapelle se trouvent le tabernacle d'un autel, un antyphonaire que nous n'avons pas ouvert, un lutrin, un ostensor et des statues. Nous n'avons pas examiné ces objets, mais nous avons noté que les parements refichés au ciment favorisaient, par exemple, les moisissures du plafond.

4/2 - MESURES CONSERVATOIRES D'URGENCE

L'édifice a été visité dans son intégralité, à l'exception des charpentes de la sacristie, non visibles. La Commune a fermé l'église au public, suite au risque de chute de matériaux depuis les couvertements au niveau de la croisée du transept, ainsi que par sécurité, en raison du dévers manifeste des bas-côtés de la nef.

Il n'est pas identifié d'autre mesure conservatoire d'urgence à établir : étaieage (mise sur cintre, étréssillonement, contrefiche, etc.), arrêt des cloches, coupure de la desserte technique, etc.

L'architecte Thibaut Legendre signalait aussi en 2008 le très mauvais état des abats-sons, de la zinguerie des chéneaux du clocher, de la fixation de la croix et d'éléments de polycarbonate qui "baillent" sur la baie Ouest, constituant des risques de chutes sur les passants.

Il semble que depuis 2008, des réparations aient été effectuées : réfection des chéneaux et de la verrière/protection de la baie. Les abats-sons restent tout de même en très mauvais état, de même que la croix. Il serait opportun de les déposer en conservation, afin d'éviter d'éventuelles accidents.



71 - Ruine en cours des abats-sons de la baie géminée en élévation Nord du clocher-porche



72 - Etat lacunaire de la croix et mauvais état de la fixation sur le poinçon

4/3 - DÉSORDRES

Plusieurs situations de désordres sont observées sur l'église. Elles concernent majoritairement les maçonneries et les charpentes. Pour en faciliter la localisation, elles sont repérées par parties d'édifice, en débutant par la façade occidentale.

4/3/1 - Clocher

En élévation Ouest, une fissure verticale traversante court du soubassement jusqu'à l'appui de baie (figure 73). Elle se propage à travers des joints vidés, des briques éclatées et dans deux pierres des colonnes du piédroit Nord de la porte (figure 72). Les lèvres sont peu écartées en partie basse et plus ouvertes en partie haute, sans désaffleurement du parement visible à l'oeil nu.

Dans son compte-rendu de visite de 2008 pour le CAUE, Thibault Legendre attribue cette fissure à un "chemin d'eau qui a vidé les joints et permis au claveau pierre de descendre". Mais la fissure pourrait aussi résulter d'un tassement différentiel ponctuel des sols ayant entraîné un défaut d'assise, ou d'un léger basculement du clocher.



73 - Repérage de la fissure verticale traversante en élévation occidentale du clocher - extrait de l'orthophototype numérique de Drones BTP



74 - Fissuration de deux pierres du piédroit Nord de la porte

Cette seconde hypothèse est confortée par le relevé stéréophotogrammétrique, d'une grande précision, réalisé dans le cadre des dernières investigations, témoignant d'un basculement général du clocher vers l'Ouest. Ce basculement est de l'ordre de 39 mm sur 10 m (soit environ 0.4 %) en face Sud, et de l'ordre de 60 mm sur 10 m sur la face Nord.

Le basculement non homogène du clocher a pu engendrer l'apparition de la fissure en élévation Ouest, ainsi que la désorganisation du linteau en plate-bande de la porte et l'affaissement de la contre-clef Sud de l'intrados de l'arc.

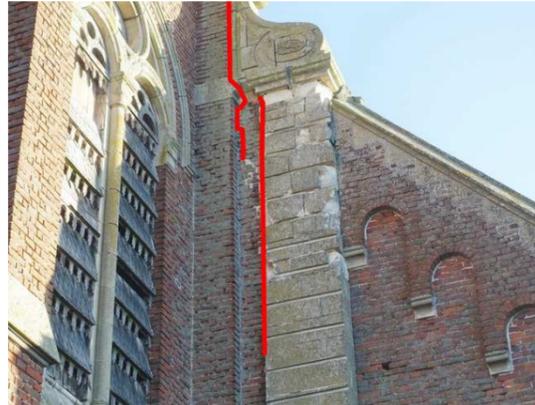


75 & 76 - Affaissements du linteau de la porte et de la contre-clef Sud de l'archivolte du portail

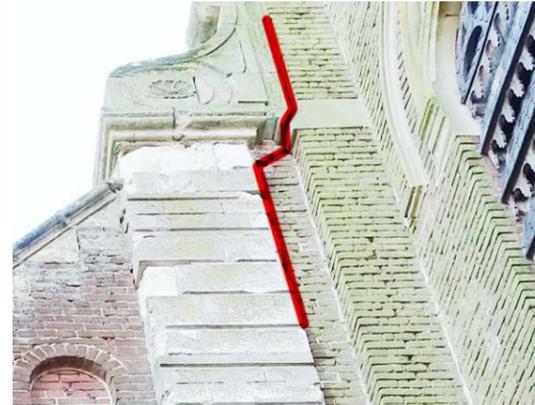


Par ailleurs, ce basculement expliquerait l'ensemble des autres désordres observés sur le clocher :

- la fracture verticale traversante, entre le clocher et le pignon du bas-côté Sud. Cette fissure présente un écartement important des lèvres, une béance de l'ordre de 60 mm par endroit. Les maçonneries sont désorganisées, le mortier de hourdissage a été lessivé, permettant d'apercevoir la lumière du jour depuis l'intérieur ;
- la fracture verticale traversante au Nord, entre le clocher et le pignon du bas-côté, dont les lèvres sont fortement écartées et semblent présenter un désaffleurement en partie supérieure. Cette fissure est moins prononcée que son pendant au Sud, en raison du basculement moindre sur cette élévation, mais aussi parce que le clocher semble avoir "emmené" ce pignon du bas-côté, conduisant à l'apparition de fissures approximativement au milieu de la chevronnière du pignon ;



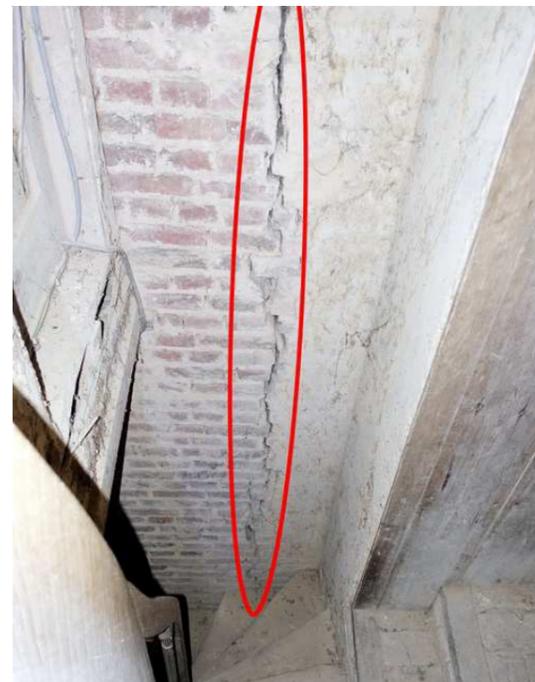
77 - Béance entre clocher et le pignon du bas-côté Sud



78 - Fracture verticale traversante au Nord du clocher

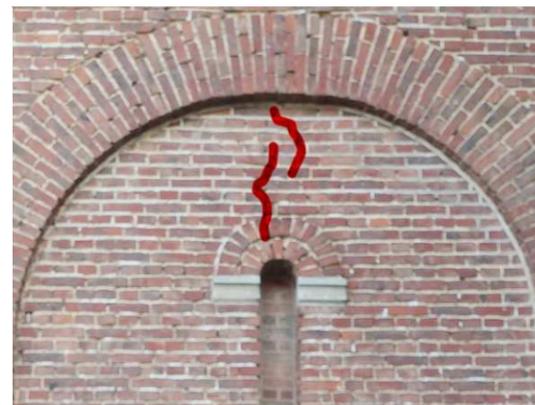


79 - Vue intérieure de la béance traversante entre le contrefort du clocher et le pignon du bas-côté Sud



80 - Vue intérieure de la fracture entre le clocher et le pignon du bas-côté Nord (moins prononcée qu'au Sud)

- la petite fissure traversante se conduisant dans des joints vidés et des briques fracturées, sans désaffleurement du parement, au-dessus de la modénature simulant un jour en premier registre de l'élévation Sud du clocher ;



81 - Fissure (traversante) au-dessus de la baie du premier registre de l'élévation Sud du clocher porche

- en intérieur, la fissure s'exprime au-dessus de l'arc de la fausse baie au Nord.



82 - Fissure au dessus de la baie du premier registre de l'élévation Nord du clocher-porche

D'autres causes, moins probables dans ce cas de figure, peuvent aussi être évoquées : fondations sous-dimensionnées pour le clocher, poussée de charpente suite à la rupture d'une pièce de liaison, infiltrations d'eau depuis les arases ayant ruiné les sablières, mouvements du beffroi par l'ancienne sonnerie à la volée des cloches, etc.

La construction ultérieure du clocher, en 1871 tandis que l'église est édifiée de 1840 à 1849, peut être synonyme d'hétérogénéité des maçonneries, ce qui pourrait aussi expliquer les désordres observés en jonction avec la nef.

Un défaut de mise en oeuvre, par le liaisonnement entre le clocher et le reste de l'édifice, est également probable ; en effet, lorsqu'une "extension" est ajoutée à un bâtiment existant (en l'occurrence le clocher à l'église), les maçonneries doivent être mises en juxtaposition, sans liaisonnement. Le clocher devrait donc être indépendant du pignon occidental, ce qui n'est pas le cas actuellement ; en témoignent les fissures visibles depuis les combles.

Un avis de l'ingénieur Paradis - partenaire de la maîtrise d'oeuvre - à ce sujet permettrait peut-être de conforter une hypothèse parmi celles identifiées comme cause(s) probable(s), mais le rapport ne comporte pas de mention du clocher.



83 - Aperçu de la volumétrie primitive de l'église, entre 1849 et 1871
extrait de "La place de l'église d'Allonville, vers 1850", collection du Musée de Picardie, Amiens, photo Philippe Guillaume / M.P. Duthoit X-58



84 - Liaisonnement potentiellement pathogène des maçonneries, entre l'assise de l'ancien clocher (1) visible sur l'image de gauche, et le clocher de 1871 (2)

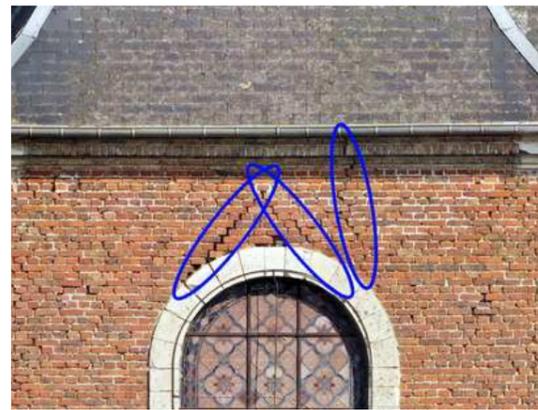
4/3/2 - Bras du transept

Des fissures en escalier sont visibles entre la corniche et l'arc de la baie en pignon du bras Sud du transept. Elles se conduisent dans des joints vidés, sans désaffleurement significatif des parements. Ces fissures sont courantes sur ces parties d'édifice, souvent mal épaulées et percées de grandes baies, créant un point de faiblesse à l'axe des pignons, où les fissures s'expriment.

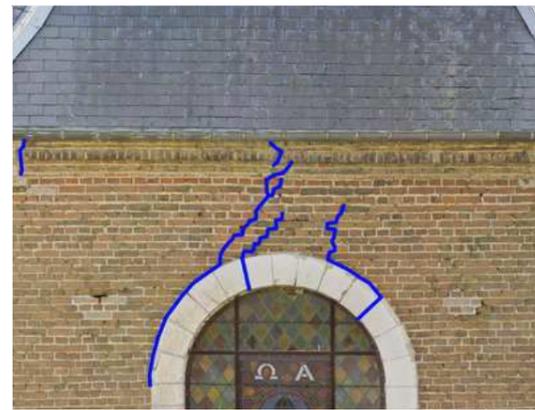
Une situation similaire s'observe en pignon du bras Nord du transept, où elle affecte également la maçonnerie située entre le linteau de la porte et l'allège de la baie. Ce mouvement a entraîné un affaissement du linteau de la porte.

Sur cette orientation, la fissure peut également résulter d'une mauvaise gestion des pluviâles en bas de descente : en s'infiltrant en pied des élévations, l'eau vide les fines des sols, provoquant des défauts d'assise et des tassements différentiels.

Les fissures doivent être surveillées, à l'appui de phototypes numériques de bonne qualité réalisés à intervalle régulier. Elles seront résorbées dans le cadre de l'entretien courant des élévations à venir.



85 - Vue générale des fissures en escalier entre la corniche et l'arc de la baie en pignon du bras Sud du transept
extrait de l'orthophototype numérique de Drones BTP



86 - Vue générale des fissures entre la corniche et l'arc de la baie en pignon du bras Nord du transept
extrait de l'orthophototype numérique de Drones BTP



87 - Affaissement du linteau de la porte en pignon du bras Nord du transept

4/3/3 - Sacristie

En élévation Est de la sacristie, entre la porte comblée et la baie du pan coupé du chevet, les maçonneries du soubassement sont désorganisées et lacunaires.

La situation résulte très vraisemblablement de l'expansion des racines de l'arbre coupé, dont la souche est encore visible à environ 20 cm du sol, dans l'interstice entre la maçonnerie de la sacristie et le mur en brique bouchant l'ancienne porte.



88 - Désorganisation de la maçonnerie (cercle rouge), en lien avec la mauvaise gestion des pluviâles et le développement d'un système racinaire (ovale bleu)

4/3/4 - Chevet

Le talus du contrefort Sud du chevet est lacunaire, car une vingtaine de briques manquent. De nombreux mouvements sont aussi observés. La situation résulte du lessivage des joints de parement fortement exposés, puis du vidage du mortier de hourdissage par les pluviâles. Le constat peut être généralisé à l'ensemble des talus des contreforts, avec des désordres de moindre ampleur.

Le contrefort Sud-Est du pan axial du chevet présente une série de joints vidés verticaux, approximativement à l'axe de la face extérieure, qu'il conviendra de rejoindre avant que le lessivage par les pluviâles ne vide le mortier de hourdissage.

La maçonnerie du pan Nord-Est du chevet présente des séries de joints vidés verticaux s'apparentant à des fissures, s'exprimant de la corniche jusqu'à environ la moitié du premier registre, en allège maçonnée sous la baie. Les lèvres sont peu écartées, sans désaffleurement significatif du parement. La situation trouve son pendant intérieur, car elle est observée en partie inférieure de l'élévation du chevet. Son origine semble liée à une gestion défailante des eaux pluviâles, voire à des infiltrations anciennes depuis les couvertures. Elle est à surveiller à l'appui de phototypes numériques avant le traitement dans le cadre de l'entretien courant des élévations.



89 - Lacune du talus du contrefort Sud du chevet



90 - Joints verticaux vidés s'apparentant à des fissures en pan Nord-Est du chevet

4/3/5 - Gouttereau du bas-côté Nord

Le gouttereau du bas-côté Nord présente un déversement général vers l'extérieur. Au point le plus critique, au milieu du gouttereau, l'inclinaison du dévers avoisine les 6% par rapport à la verticale. Les conséquences de ce désordre s'expriment en charpente et sur les piles de la nef, ce qui sera détaillé en sous-chapitre "4/3/7- Intérieurs".

L'origine du désordre est délicate à déterminer. Elle peut résulter de plusieurs facteurs, peut-être en conjugaison d'actions :

- un défaut de gestion des pluviales, car les descentes de la nef se déversent en pied d'édifice, à peine éloignées au moyen de caniveaux à ciel ouvert. Les pluviales ont pu vider les fines du sol et provoquer un défaut d'assise du gouttereau. Toutefois, les descentes concentrent les eaux en deux points, ce qui devrait occasionner des désordres ponctuels et non le déversement général observé ;
 - un épaulement insuffisant du gouttereau, en présence de contreforts peu saillants ;
 - un défaut de conception dans la configuration des charpentes en ciseaux, en l'absence d'entrait bas servant de tirant pour empêcher le "glissement" du pied de charpente au niveau des piles. L'entrait retroussé semble positionné trop haut pour gérer ce mouvement. Notons à ce sujet que l'inclinaison des piles Nord et Sud de la nef, penchant vers l'extérieur, semble corroborer cette hypothèse ;
 - une modification de charpente, conjecturée lors des visites en raison des "traces" lisibles dans les combles : présence d'anciennes engravures de solins, pierres de corniches visibles depuis les combles en arases des gouttereaux des bras de transept, vestiges d'anciennes échantignolles sur les arbalétriers inutiles des bas-côtés. Le dépouillement des fonds documentaires confirme ces modifications : la toiture de l'église a été rehaussée en 1867, et les anciennes croupes occidentales ont été transformées en pignons droits en 1871. Ces travaux ont conduit à la modification de l'inclinaison du versant, changeant la résultante des forces. Notons qu'il est également possible que cette modification augmentant l'inclinaison du comble, et donc la verticalité de la résultante au droit des maçonneries, ait été réalisée pour contrer le dévers du gouttereau ;
 - la proximité de la chaussée, malgré la bande de recul imposée par le stationnement. En effet, les vibrations engendrées par les engins agricoles et routiers, de plus en plus massifs et véloce, ont pu participer à la survenance des désordres observés ;
 - des fondations insuffisamment dimensionnées ;
 - la présence d'une ancienne crypte, mentionnée à l'Est du bras Nord du transept, et visible sur certaines vues anciennes, peut-être accompagnée de circulations souterraines sous le gouttereau.
- Il convient d'assurer une surveillance précise du gouttereau pour s'assurer de sa stabilité et de la fin du déversement. Une instrumentation par codes optiques sera proposée.

Par ailleurs, quelques joints verticaux vidés forment deux fissures au-dessus de l'arc de la baie de la sixième travée. Elles sont accompagnées d'un léger mouvement des claveaux de l'arc. Leur apparition peut résulter du défaut de gestion des pluviales déjà mentionné au titre du pignon du bras Nord du transept, d'infiltrations depuis les couvertures, ou être en lien avec le basculement général du gouttereau du bas-côté.

Hypothèses, avis et préconisations de l'ingénieur Philippe Paradis :

"Constats visuels : Léger fruit des piliers et contreforts en maçonnerie.

Hypothèse : Ces piliers sont de faible inertie et ne peuvent à eux seuls de reprendre le basculement général du collatéral, ils suivent le mouvement d'ensemble.

1^{ère} conclusion : à noter la présence d'un dallage béton en partie basse avec un dévers vers l'extérieur, ce qui renvoie les eaux de ruissellement en extérieur. Cette protection en pied contre les infiltrations et les venues d'eau vers les fondations, amène généralement d'autres problèmes d'humidité en pied de mur, surtout coté intérieur.

Investigations complémentaires : Sans objet

Mode de traitement possible : Travaux de maintenance

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre de consolidation (voir article ci-après).

En attente conclusion du géotechnicien

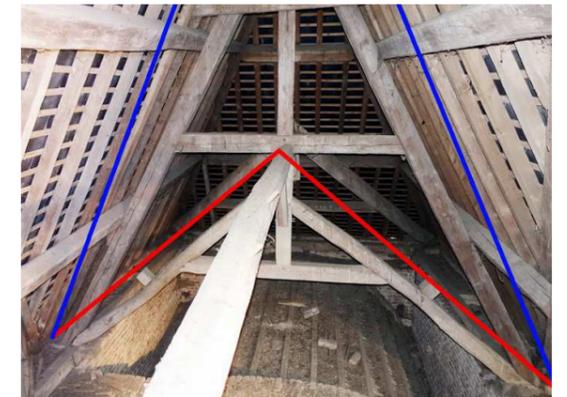
A notre avis, il faut conserver cette dalle en partie basse, et traiter l'enduit de soubassement par un hydrofuge ou revêtement étanche incolore ou gris ciment."

Ce constat fournit des informations tangibles dans la compréhension de la situation :

- les contreforts sont trop peu saillants pour empêcher les déformations du gouttereau du bas-côté Nord ;
- le revers en pied de façade permet d'éloigner les pluviales, et donc limite le vidage des fines des sols par infiltration. Il convient de préciser que le revers est composé de pavés de grès, jointés au mortier de ciment, et non d'un "dallage béton". Pour éviter la migration de l'eau - bien que minime à travers le grès - il serait peut-être plus efficace d'interposer une rupture capillaire entre le revers et l'élévation, plutôt qu'étancher le soubassement, car ce type d'étanchéification se traduit souvent par une migration de l'humidité au-dessus de la zone étanchée en raison des remontées capillaires ;
- une étude géotechnique est à commander auprès d'une société spécialisée, pour définir la nature du sol, et évaluer la présence éventuelle de cavités.



91 & 92 - Aperçu de la rehausse générale des charpentes réalisée vers 1867 : en rouge, le chevronnage original, en bleu le chevronnage actuel / à gauche dans la nef (14.01.2022), à droite dans le bras Sud du transept (04.04.2022)



93 - Visualisation de l'épaisseur insuffisante des contreforts du bas-côté Nord de la nef



94 - Repérage des fissures affectant la maçonnerie au-dessus de l'arc de la baie de la sixième travée du gouttereau du bas-côté Nord de la nef

4/3/6 - Intérieurs

Outre les fissures traversantes déjà décrites, les intérieurs de l'église pâtissent de quelques désordres et altérations sévères :

- de nombreuses marques d'humidité sont visibles dans l'église : développement d'algues vertes, efflorescences (expression de sels), spectre des maçonneries, ruine des enduits, etc.

Ces altérations affectant particulièrement les sols et les parties basses des élévations témoignent d'une humidité excessive du terre-plein. L'excès d'eau pourrait résulter de la présence d'une nappe phréatique ou d'une rivière souterraine, laquelle pourrait influencer sur la compréhension du dévers du clocher et du gouttereau du bas-côté. À moindre coût, une recherche d'eau souterraine par un rhabdomancien renseignerait peut-être ce point ;

- le couverture léger du clocher est en état de ruine. La situation n'a que peu évolué depuis la visite du CAUE en 2008. Elle résulte sans conteste d'infiltrations de pluviales depuis les parties supérieures, par la couverture du clocher parvenue à la limite d'usage, et par les baies de la chambre des cloches, dont les abats-sons sont largement lacunaires ; le couverture pourra être restauré lorsque les abats-sons et la couverture du clocher auront été rénovés ;



95 - Humidité affectant l'intérieur de l'église, ici à la jonction entre la nef et le chœur, au Nord : algues vertes au sol et en élévation, expressions de sels, ruine de l'enduit et de la finition, etc.



96 - Aperçu de la ruine du couverture léger imitant une croisée d'ogive à oculus sous la chambre des cloches suite aux infiltrations : lacunes de plâtre et du lattis-support

- les charpentes de la nef sont à conforter dans les plus brefs délais, car les arbalétriers ont suivi le mouvement du bas-côté Nord, provoquant la désolidarisation de la quasi-totalité des entrails retroussés où les tenons sont arrachés des mortaises. Il est regrettable que ces confortements n'aient pas été réalisés lors de la dernière campagne de réfection des couvertures de la nef.

Nota : pour permettre l'établissement de ces constats, la Commune a installé un cheminement technique dans le comble, ainsi qu'un éclairage électrique. La démarche est louable et a été réellement utile pour cette phase d'observation ; toutefois, les câblages électriques provisoires sont peu sûrs et devront être déposés dès la fin des investigations. Le cheminement technique pourra rester en place.

Concernant les désordres aux charpentes, l'ingénieur Paradis indique : "Constats visuels : La charpente traditionnelle en bois semble saine. En revanche de nombreux assemblages n'assurent plus leurs rôles :

déboîtement, défaut de liaison, bois coupés, corrosion de liens métalliques. En grande majorité en partie centrale et au niveau du collatéral gauche. Voir dossier photos

Hypothèses : Si le mouvement du collatéral est confirmé, ceci explique les défauts d'assemblages dans cette zone.

1^{ère} conclusion : de ce fait des fuites et pénétrations d'eau en toiture sont à craindre et ensuite un risque important de ruptures d'assemblages, et d'effondrement de la charpente.

Investigations complémentaires : Sans objet

Mode de traitement possible : Travaux de maintenance.

Une reprise générale des assemblages sera à prévoir avec :

- Mise en œuvre de sabots et d'accessoires de charpente en acier galvanisé
- De remplacement de bois défectueux
- De remplacement de liens et plats métalliques en acier galvanisé"

>>> ces constats sont sans ambiguïté : une intervention en consolidation des charpentes de la nef est à prévoir en priorité.



97 - Arrachement de l'assemblage tenon-mortaise de l'entrait retroussé de l'ancienne ferme de charpente (avant la rehausse de 1867). L'entrait retroussé ne triangule plus la charpente en partie haute ; elle est en appui sur les cerces du couverture
24 mars 2022



98 - Défaut de report de charge de la charpente "bricolée" de la croisée du transept : les charges sont descendues au point le plus critique de l'arc en anse de panier au lieu d'être reconduite vers les arases des gouttereaux
24 mars 2022

- les piles de la nef penchent vers les extérieurs. Ce mouvement est très certainement en lien avec le dévers du gouttereau Nord et les mouvements de charpente observés.

Concernant ce dernier point, l'ingénieur Paradis indique : "Constats visuels : Fissures au niveau de la tête du piedroit (bas-côté Nord)

Hypothèses : Mouvement général du collatéral Nord, avec léger basculement visible à l'œil. Les colonnes penchent vers l'extérieur nord. Nous pensons à une rotation de l'ensemble collatéral vers les l'extérieur. Certainement un problème de sols (voir les remarques préliminaires [ndlr : dans le rapport de diagnostic de l'ingénieur Paradis]). Les colonnes intérieures ne présentent pas de désordres dans leur hauteur mais un fruit important est visible à l'œil. Cependant en partie haute, des fissures et lézardes sont visibles au niveau du transept nord. De ce fait les arcs doubleaux sont certainement décomprimés ainsi que la voûte du collatéral nord. Pas de désordre constaté dans le transept nord, du fait que les voûtes sont dans le sens perpendiculaire et donc non affecté par le déplacement (si fissure, une reprise simple de parement plâtrerie sera à prévoir).

1^{ère} conclusion : Il ne serait pas judicieux d'entreprendre des travaux de réparation si l'ensemble n'est pas stabilisé. Des fissures peuvent survenir et les mouvements s'amplifier. A partir d'un certain seuil, les ouvrages tels qu'ils sont conçus, ne pourront plus reprendre les déformations/déplacements à venir et des effondrements ponctuels de maçonneries et de plafonds sont à craindre.

Investigations complémentaires : Nous préconisons un suivi des fissures et déplacement/rotation de colonnes : Ouvertures des fissures ; Déformation en tête ; Mouvement des colonnes

Différent mode de suivi sont possibles (voir annexe [ndlr : dans le rapport de diagnostic de l'ingénieur Paradis])

Mode de traitement possible : Sans objet à ce stade. Si le bâtiment est stabilisé, des reprises de plâtrerie et de rejointoiement de maçonnerie sont à prévoir.

Nota : dans tous les cas, les colonnes inclinées resteront telles quelles.

D'une manière générale, tous les ouvrages déplacés ne pourront reprendre leurs positions initiales, il faudra privilégier leur stabilisation par renforcement et ouvrages complémentaires le cas échéant."



99 - En bleu : verticale depuis la base des piles ; en rouge : inclinaison réelle des piles, se déversant vers l'extérieur
Extrait de l'orthophototype intérieur de Drones BTP

>>> à retenir principalement de ces constats :

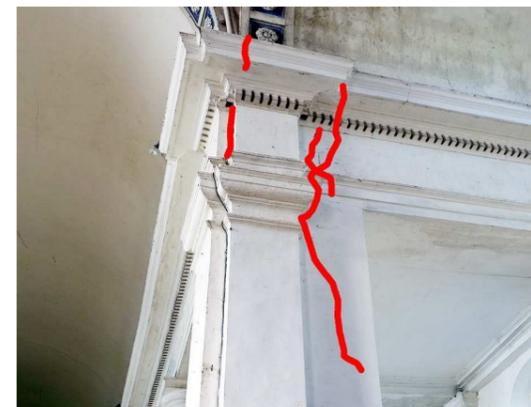
- les fissures sont à surveiller au moyen d'une instrumentation. Il sera conseillé l'emploi de cordes optiques, plus précises que les écartomètres ;
- les déformations actuelles ne seront pas résorbées.

4/3/7 - Croisée du transept

La croisée du transept présente de nombreuses fissures, des altérations, et des chutes de matière, ce qui a motivé le Maître d'ouvrage à prendre une mesure conservatoire d'urgence, en l'occurrence la fermeture de l'église au public :

- de nombreuses fissures affectent la pile Nord-Ouest. Elles sont localisées en partie haute, principalement sur les faces Est et Ouest de la pile. Leur caractère "traversant" n'a pas pu être établi, mais il est plausible qu'elles affectent toute l'épaisseur de la maçonnerie. Leur apparition semble liée au dévers du bas-côté Nord, et dans une moindre mesure à celui du croisillon Nord. Depuis le comble, sont aussi observées des fissures entre les arcs doubleaux en brique et les maçonnerie de contrebutement, ces dernières étant vraisemblablement insuffisantes. Par ailleurs, ces arcs doubleaux maçonnés ne semblent pas présenter d'intérêt structurel en l'état et il est loisible de s'interroger sur leur présence. Ils pourraient résulter d'un changement de parti dans la conception architecturale qui prévoyait peut-être initialement d'installer un clocher en charpente sur la croisée du transept.

- des chutes de plâtre sont constatées par le Maître d'ouvrage. Elles proviennent de l'enduit de parement décoratif des arcs doubleaux de la croisée du transept. Leur chute est liée à l'affaissement des arcs, car ces enduits ont une élasticité minime et n'en acceptent pas les déformations ;



100 - Nombreuses fissures affectant la partie haute de la pile Nord-Ouest de la croisée du transept



101 - Lacunes de décor en plâtre (cercles rouges) et reprises récentes au plâtre (flèches), ici en habillage de l'arc entre la croisée du transept et le chevet

- l'arc entre la nef et la croisée du transept est affaissé en partie centrale, consécutivement au basculement généralisé de l'édifice vers le Nord : l'écartement des appuis a modifié la forme de l'arc, conduisant à sa décompression. Il semble aussi que la partie basse du poinçon de la dernière ferme de charpente de la nef soit en appui sur la clé de l'arc, ce qui s'avère critique, car une accentuation de la déformation ne provoquerait pas que l'effondrement de l'arc, mais aussi d'une partie des couvertures de la croisée et de la nef, voire de la toiture.



102 - Affaissement du centre de l'arc entre la nef et la croisée du transept

Pour ce chapitre, l'ingénieur Philippe Paradis indique : "*Constats visuels : L'arc doubleau en début de nef est fortement déformé, avec la clef très enfoncée vers le bas. Les ouvrages d'ornement en plâtrerie sont décollés et certaines parties ont du tomber.* [+ section "charpente croisée en comble"] *point d'appuis au niveau du claveau.*

Hypothèses : Nous pensons à une décompression de l'arc par :

- *un déplacement en naissance de voûte, au niveau de la tête de colonne.*
- *une charge en son sommet, engendrant une augmentation de contrainte et abaissant sa capacité portante.*
- *des infiltrations de toitures qui ont altérées les matériaux en jonction avec voûte et arc.*

1^{ère} conclusions : Avant renforcement ou remplacement des arcs et croisée d'ogive, il faut stabiliser les appuis (tête de colonne). Tant qu'il y a un risque de déplacement et de dénivelée d'appuis, à moyen et long terme les arcs et voûtes continueront à se décompresser jusqu'à l'effondrement.

[+ section "charpente croisée en comble"] *Nous pensons qu'il serait judicieux de soulager l'appui sur le claveau et de renforcer les entrants de charpente.*

Investigations complémentaires : Voir CONSTAT N°2 [ndlr : dans le rapport de l'ingénieur Paradis]

Mode de traitement possible : Si la stabilisation d'ensemble est avérée, nous pouvons engager les travaux de renforcement ou de remplacement.

Traitement de renforcement : mise en place de tirants à l'intérieur de la nef ; réparation et reconstitution des arcs doubleaux ; traitement par remplacement ; dépose complète de la croisée d'ogive et reconstitution

Voir en annexe, différents modes de reprise d'arc. [+ section "charpente croisée en comble"] Création d'une structure de type Treillis en bois ou métallique, en appui sur les piliers. Cette structure devra reprendre en partie la charpente afin de ne plus appuyer sur les clefs de voûte. Les efforts sur les piliers seront de type vertical, aucun effort horizontal ne devra être soumis en tête de pilier/maçonnerie.

La structure pourra reprendre les arcs et voûtes par des suspentes le cas échéant. La structure sera à prévoir de part et d'autre de la Nef et du transept afin d'assurer le ceinturage de la croisée.

Ces travaux ne pourront se faire que si le collatéral gauche [ndlr : collatéral Nord] est stabilisé."

>>> ces constats de l'ingénieur Paradis amènent les conclusions suivantes :

- **la décompression de l'arc est une conséquence du déversement du gouttereau du bas-côté Nord et des piles de la nef. En substance, cette observation de l'ingénieur Paradis confirme que le déversement du gouttereau est à l'origine de l'affaissement des arcs, et que ce n'est pas la poussée des arcs qui a entraîné le déversement du gouttereau ;**
- **la charpente en appui sur l'arc est génératrice de désordres ;**
- **avant d'intervenir sur les arcs, il faut s'assurer de la stabilité des têtes de colonnes, ce qui passe par l'instrumentation par cordes optiques proposée. Aucune intervention ne peut être menée avant de s'assurer de la stabilité du bras Nord du transept ;**

Par ailleurs, notons que l'hypothèse d'infiltrations de pluviales (qui a sûrement justifié la demande de vérification en toiture de M. Paradis dans son rapport) paraît peu probable : les couvertures sont en bon état général, les images prises au drone ne montrent pas de dégradation, les bois de charpente ne sont pas noircis, et aucune évolution des altérations du couvrement dues aux infiltrations n'est observée entre 2016 et 2022.

Il est toutefois probable que les pluviales aient joué un rôle dans les désordres observés, avant la réfection des couvertures. Par prudence, le Maître d'ouvrage pourra faire vérifier ces couvertures par un artisan-couvreur, au moyen d'une intervention à la nacelle.

4/4 - DISPOSITIONS CRITIQUES

Les dispositions critiques concernent souvent une mauvaise - ou une absence - de gestion terminale des eaux pluviales reçues en toiture.

Elles peuvent aussi relever de dispositions constructives non pérennes, qu'elles aient trait à la formulation architecturale des ouvrages (contreforts non harpés ou hétérogénéité des maçonneries par exemple) ou au choix des matériaux, telle que l'absence de prise en compte du couple électrolytique entre certains métaux comme le cuivre et le zinc.

D'autres causes relèvent des abords directs du monument, comme la trop grande proximité de la chaussée ou de végétaux, car un arbre poussant trop près d'une élévation peut engendrer des désordres par son système racinaire et des altérations par l'ombrage, le défaut de ventilation ou les débris végétaux.

La colonisation biologique peut aussi devenir critique, par exemple dans le cas d'une population de pigeons biset trop importante.

Enfin, une sécurité insuffisante est aussi une disposition critique, indirecte, que ce soit au titre de l'intrusion ou de l'incendie.

L'église Saint-Jean-Baptiste pâtit de colonisations animales potentiellement pathogènes et génératrices de désordre.

4/4/1 - Colonisation biologique

L'église Saint-Jean-Baptiste subit une colonisation biologique par les pigeons biset et les insectes xylophages.

L'ampleur des phénomènes revêt un caractère critique en raison des dégradations significatives du bâtiment qu'ils engendrent. Le sujet est développé au titre des altérations, en sous-chapitre "4/5/1/3 - Colonisation biologique".



103 - Aperçu de la colonie de pigeons de l'église



104 & 105 - Colonie de pigeons biset sur le chéneau et sur les baies d'abats-sons du clocher

4/5 - ALTÉRATIONS

Des altérations diverses et éparses sont observées en élévations de l'église Saint-Jean-Baptiste. Les principaux cas de figure rencontrés sont décrits dans les sous-chapitres à suivre, afin d'alerter le Maître d'ouvrage sur les pathologies rencontrées.

Hormis concernant la colonisation animale, les situations observées pourront être résorbées dans le cadre des campagnes de travaux de gros entretien de l'édifice.

4/5/1 - Elévations

4/5/1/1 - Lacunes

Des lacunes ponctuelles en élévation sont observées de manière diffuse sur l'ensemble de l'église. Elles peuvent être de causes diverses, avec des conséquences également multiples. Il n'en sera pas procédé à un inventaire exhaustif pour le présent bilan sanitaire, ce qui serait peu utile.

Quelques exemples de situations sont pris pour illustrer cette notion :

↳ les lacunes affectant les **appuis des baies et les talus des contreforts**.

L'altération de ces ouvrages destinés à éloigner les eaux pluviales en ruissellement sur les maçonneries se traduit par des coulures à l'aplomb, en registre inférieur. L'imprégnation du parement le fragilise lors des cycles gel/dégel. Par ailleurs, la saturation en eau favorise la colonisation biologique, participant à l'altération de l'aspect du monument ;

↳ les lacunes peuvent aussi concerner les **éléments de modénature et les parements**, résultant de causes multiples, principalement le lessivage par les eaux pluviales (par infiltration depuis les arases ou ruissellement excessif) et les actions anthropiques (chocs, travaux divers) ;



106 - Lacunes des appuis de baies de l'élévation Sud de la sacristie



107 - Lacune de briques sur le talus du contrefort au Sud-Est du choeur

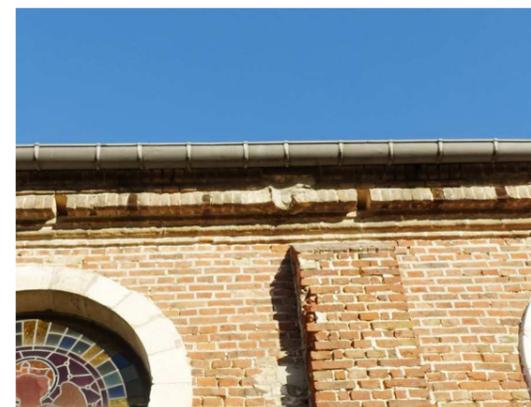
↳ le **vidage des joints de parement** est aussi une forme de lacune, concernant la plupart des élévations de l'église, de manière diffuse et modérément critique. Le vidage résulte généralement de la fragilité de ces joints anciens, formés d'une mince épaisseur de mortier de chaux, destinée à favoriser l'écoulement des eaux pluviales. Ce rejointoiement est peu engagé entre les assises de pierre et/ou de brique et le lessivage de l'élévation par les eaux pluviales suffit à ruiner les mortiers.



108 - Lacune à l'angle Sud-Est de la sacristie attribué à une action d'origine anthropique (choc, impact)



109 - Brique lacunaire à l'angle Sud-Est de la sacristie attribué à la désagrégation "naturelle" du matériau



110 - Lacunes régulières sur la corniche du gouttereau du bas-côté Sud de la nef, d'origine inexpliquée (arrachement d'anciennes fixations de gouttières ?)



111 - Casses des briques de l'arase sous l'action des cycles gel/dégel alimentée par l'infiltration récurrente d'eaux pluviales



112 - Déjointoiement généralisé de la partie supérieure de l'élévation Sud du clocher



113 - Joints lacunaires en partie supérieure de l'élévation Est du transept Nord

Ces lacunes doivent être résorbées, car elles permettent la pénétration des eaux pluviales dans les maçonneries, provoquant des altérations (colonisation végétale, désagrégation), voire des désordres. Elles ne sont toutefois pas critiques à court ou moyen terme lorsqu'elles sont modérées et pourront être traitées dans le cadre des restaurations courantes en élévations.

4/5/1/2 - Vieillessement et pathologies des matériaux

↳ **désagrégation, desquamation, pulvérencence**, se traduisant par des pertes superficielles de matière, actives ou stabilisées.

Dans sa thèse, Mélanie Denecker précise que *“les détériorations du patrimoine bâti (que ce soit les pierres naturelles, les briques, et/ou les bétons) par les sels sont semblables à celles observées sur les affleurements de roches en milieu naturel. Les figures d’altération y sont identiques. Il existe cinq principales figures d’altérations qui sont les efflorescences, la desquamation, la désagrégation sableuse, l’alvéolisation et les encroûtements.”*

(Mélanie Denecker, “Le rôle des sulfates de sodium dans l’altération des pierres du patrimoine bâti : méthodes indirectes d’identification pour l’approche expérimentale”, Matériaux, Université de Cergy-Pontoise, 2014).

Ces altérations résultent généralement de la présence de sels, ce qu’il est possible de constater rapidement avec des bandelettes, et de mesurer par des prélèvements sous forme de poudres à plusieurs profondeurs et à différentes hauteurs afin d’obtenir des profils selon la norme EN 16455.

Voir *“Comment diagnostiquer simplement l’origine de la contamination saline d’un édifice en pierre appareillée”*, par Véronique Vergès-Belmin, Ann Bourgès, Jean-Didier Mertz et Jérémie Hénin, Ingénieurs du LRMH, dans *“LA PIERRE DANS L’ARCHITECTURE : CONSERVATION, RESTAURATION, CRÉATION”*, MONUMENTAL - Revue scientifique et technique des monuments historiques - Editions du Patrimoine - Centre des Monuments Nationaux, semestriel 1, 2019, pages 104 à 106.

Ces phénomènes affectent les quelques pierres du décor d’architecture de l’église Saint-Jean-Baptiste : chaînes en pignon, appuis de baies, encadrements de baies, etc.

Les sels peuvent avoir des provenances multiples : pollution atmosphérique, mortiers alcalins, dépôts de végétaux, urine animale, ancien nettoyage ou traitement non rincé, etc. L’apport de sulfates par un liant pur ou formant un mortier contenant des teneurs importantes en sulfates semble l’hypothèse la plus probable.

Enfin, les phénomènes de désagrégation et de pulvérencence sont surtout connus pour la pierre calcaire, mais les briques anciennes présentent aussi ce type d’altération, avec des expressions paroxystiques à l’intérieur de la sacristie.



114 - Désagrégation de l'appui en pierre d'une baie de la sacristie attribuée à des traitements alcalins



115 - Désagrégation des pierres du piédroit de la porte en élévation Nord de la nef



116 - Pulvérencence des pierres du pignon Ouest du bas-côté sud de la nef



117 - Désagrégation des briques l'intérieur de la sacristie, attribuée à la contamination saline

↳ une **érosion** localisée, phénomène de vieillissement inéluctable qui s’exprime logiquement sur les ouvrages les plus exposés aux intempéries et au vent.



118 - Erosion de la pierre en soubassement du portail



119 - Erosion de la brique à l'angle Sud-Est de la sacristie

↳ enfin, il est aussi observé un début d'**encroûtement noirâtre** des chapiteaux du portail.

Extrait de la définition de l'ICOMOS : **“Croûte noire** : Croûte de couleur grise à noire, habituellement fortement adhérente, et qui se développe en milieu urbain, dans des zones protégées de l’impact direct de la pluie ou des ruissellements d’eau. Les croûtes noires sont principalement constituées de particules provenant de l’atmosphère, piégées dans une matrice de gypse (CaSO4.2H2O).”

L’altération est délicate sur des ouvrages sculptés : **“Relation avec le substrat** : Une croûte peut adhérer plus ou moins fortement à la pierre. Les croûtes emportent souvent une



120 - Encroûtement noirâtre des chapiteaux du portail

4/5/1/3 - Colonisation biologique

Un sous-chapitre spécifique est consacré à ces altérations dont les conséquences sont variables. Ainsi, la colonisation animale est acceptable dans une certaine mesure, mais des populations trop importantes entraînent des problèmes pour les bâtiments.

Il en va de même des colonisations végétales, acceptables lorsqu'elles apportent une patine, mais problématiques lors du développement de sujets à système racinaire.

L'église Saint-Jean-Baptiste présente ces deux formes de colonisations.

↳ Colonisation animale

L'église subit une colonisation excessive par les **pigeons biset**.

Sur le plan sanitaire, les pigeons sont vecteurs de maladies pathogènes pour l'homme, via leurs excréments : chlamydie, asthme, salmonellose, maladie de Newcastle, et d'autres, dont des problèmes dermatologiques. Pour l'église Saint-Jean-Baptiste, ce sont les intervenants, ponctuels mais réguliers, qui sont directement concernés : couvreurs, artisans campanaires, etc. Lors de leur intervention, ils sont placés sous l'autorité du commanditaire, lequel doit s'assurer de leur sécurité à tous niveaux.

Rappel réglementaire :

- le Décret n° 85-603 du 10 juin 1985 du Code du Travail, relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail, modifié par le Décret 200-542 du 16 juin 2000, rappelle que l'Autorité

Territoriale est chargée de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité.

- les articles R4421-1 à R4426-13 du Code du travail et l'Arrêté du 18 juillet 1994, modifié par les Arrêtés interministériels du 17 avril 1997 et du 30 juin 1998, sont relatifs à la protection du personnel exposé à des agents biologiques.

Extrait de "Nuisances liées aux pigeons", plaquette d'information disponible sur le site internet de la mairie de Champs-sur-Marne : www.ville-champssurmarne.fr/vivre/nuisances.asp

Sur le plan matériel, l'envahissement et la prolifération des pigeons provoquent des dégradations et des nuisances de diverses formes :

- insalubrité des intérieurs en raison des cadavres des pigeons n'étant pas parvenus à sortir des lieux ;
- salissures des façades, des intérieurs et des toitures par les fientes, les plumes et les cadavres ;
- obstruction des gouttières, cheminées et conduits d'aération ;
- rétention d'humidité dans les amas de fientes ;
- surcharge des bâtiments : même si les fientes séchées sont légères, un pigeon produit en moyenne 12 kg de fientes par an, à multiplier par le nombre de pigeons. Ajoutée à la rétention d'humidité, ces déjections peuvent suffire à modifier les hypothèses de charges initiales ;
- casses de verrières ou d'ardoises, voire arrachage de grillage, pour pénétrer les lieux ; de nombreux témoignages en ce sens ont été recueillis ; à confirmer scientifiquement.

Une gestion de la situation s'impose, suivant le détail porté aux partis de restauration.

Pour information, il n'est pas observé de nid d'**hirondelle**.

Il est rappelé que les hirondelles sont une espèce protégée au titre de la Loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, aujourd'hui codifiée aux articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.



121 & 122 - Amas de fientes, plumes et débris, sur les accès à la chambre des cloches



123 & 124 - Amas de fientes et cadavre de pigeon sur le sol de la tribune



125 - Cadavre de pigeon sur le sol de la tribune



126 - Amas de fiente contre le grillage anti-volatiles des abats-sons du clocher

Par ailleurs, la présence d'**araignées** est attestée par les toiles contre les statues, les appuis de baie, etc. Des toiles sont aussi observées dans les combles, ce qui est le cas de la plupart des édifices.

En été, la colonisation animale pourrait aussi s'étendre aux hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons), aux diptères (mouches), aux hétéroptères (punaises), aux gastéropodes, aux batraciens, etc. - ce qui ne pose pas de problème significatif.

Un cadavre de **rongeur** est observé dans l'escalier donnant accès aux combles.

Enfin, la présence d'**insectes xylophages** (charançon du bois, petite vrillette du bois, capricorne des maisons, lyctus brun, etc.) est signalée en présence des signes habituels de la colonisation : trous réguliers dans les bois de charpente, sciure au sol, etc.

Un diagnostic parasitaire permettra d'en mesurer l'étendue.



127 - Toiles d'araignées contre une statue dans le chœur



128 - Toiles d'araignées dans les combles de la nef



129 - Cadavre d'hyménoptère (abeille) sur l'appui d'une baie de la sacristie



130 - Cadavre de rongeur dans les accès menant au beffroi des cloches



131 & 132 - colonisation des mobiliers (degré d'autel et bancs) par les insectes xylophages



↳ Colonisation végétale

La colonisation végétale est représentée à plusieurs stades et sous de multiples formes. Elle est diversement pathogène pour les ouvrages de bâtiment. Les effets en sont décrits précisément dans le "Guide sur les techniques de conservation de la pierre", par Pierre Bromblet, PierreSud - CICRP 2010, dont les textes sont repris dans les rubriques à suivre.

Notons que les formes d'altération de la pierre citées par Pierre Bromblet réfèrent au "glossaire illustré sur les formes d'altération de la pierre" - ICOMOS - ISCS / Septembre 2008 (voir précédemment).

Sur l'église Saint-Jean-Baptiste, la colonisation végétale concerne le développement :

- d'**algues** sur la plupart des élévations en présence d'un matériau de construction poreux, favorable à la rétention d'eau. Les ouvrages architectoniques exposés sont systématiquement sujets à cette colonisation : talus en élévation, appuis de baies, têtes de contreforts, etc. Les intérieurs sont également concernés par cette colonisation végétale.

Selon Pierre Bromblet : "Les algues participent à l'altération du support :

- par le phénomène de rétention d'eau qu'elles entraînent,
- par la production de certains acides organiques,
- de façon mécanique par l'accrochage sur le support grâce aux prolongements de certaines de leurs cellules appelées rhizoïdes,
- par des modifications chromatiques inesthétiques."



133 - Colonisation par les algues vertes du soubassement du gouttereau du bas-côté Nord



134 - Regard de pluvielles en pignon Ouest du bas-côté Sud, couvert par les algues vertes



135 - Couverture par les algues vertes d'une maçonnerie de pierre lessivée par les eaux pluviales



136 - Soubassement de l'élévation Sud du clocher colonisé par les algues vertes



137 - Sol en terre cuite du bas-côté Nord de la nef, teinté par les algues vertes



138 - Pierres de l'encadrement de la porte de la chapelle Nord colonisées par les algues vertes

- de **lichens** sur la plupart des élévations, et notamment sur les éléments architectoniques exposés au pluviales, à l'instar des algues : soubassements, bandeaux, talus. Lorsque le couvrement est dense et étendu, il est dénommé "encroûtement lichenique".

Selon Pierre Bromblet : "Parmi les grands groupes morphologiques de lichens, ce sont les foliacés et les crustacés que l'on rencontre majoritairement sur les monuments. Les foliacés forment un recouvrement compact mais superficiel, sans insertion véritable dans la roche. En revanche les crustacés font presque partie intégrante de la pierre. Leurs rhizines pénètrent dans les fissures existantes de la pierre ou même en créent d'autres par la production d'acides organiques. Ils sont donc capables d'entraîner à long terme une désagrégation granulaire superficielle."

Globalement, les lichens vont dégrader les supports qu'ils colonisent par émission d'acides organiques. Ces composés réagissent avec les pierres calcaires pour créer une patine brune riche en oxalate de calcium mais aussi pour former par attaque chimique des petits cratères superficiels qui correspondent à un phénomène d'altération caractéristique nommé pitting."



139 - Colonisation par les lichens de l'arc de la baie en élévation Sud du clocher



140 - Encroûtement lichenique du pignon Ouest du bas-côté Sud de la nef

- de **mousses** surtout au Nord, à l'Est du bâtiment, dans le contexte de la rétention d'eau sur des éléments architecturaux non verticaux, permettant une installation, par exemple sur les grès de soubassement, les glacis de contreforts, les bandeaux, les appuis, les retraits d'élévation, etc.

Les mousses maintiennent une humidité dans les maçonneries et favorisent le développement de végétaux supérieurs (arbustes, arbres, voir en page suivante).

- de **plantes rudérales** exploitant les interstices des maçonneries.

Ces végétaux appartiennent à différentes familles telles que les plantes grasses (orpin ou sedum), les fougères (capillaires, scolopendre, cétérach officinal, polypode commune) et autres plantes (joubarde, Nombri de Vénus, Ruine de Rome).



141 - Mousses sur le revers pavé du bas-côté Nord



142 - Mousses et les plantes rudérales au chevet



143 - Lierre en pignon Ouest du bas-côté Sud de la nef



144 - Mousses en toiture de la sacristie



145 - Plantes rudérales en élévation Nord de la sacristie, bénéficiant de la désorganisation des ouvrages



146 - Plantes rudérales installées sous une baie du bas-côté Sud de la nef

- de **lierre**, présent en pignon Ouest du bas-côté Sud et en élévations de la sacristie. Pour l'instant, les sujets observés sont jeunes et ils se déploient sur des maçonneries de grès et de briques plutôt résistantes.

La situation deviendrait critique en cas de pénétration du végétal dans le corps de la maçonnerie par une lacune de joint de parement. Le développement du système racinaire pourrait désorganiser les ouvrages.

Le lierre est à couper immédiatement. Les racines seront extraites lors des campagnes de travaux en élévation. De plus, il est préférable de ne pas chercher à arracher les développements en élévations tant qu'ils sont vivaces et d'attendre le dessèchement de la plante.

- de **graminées, d'herbacées, d'arbustes**, en cas de vidage de joint, le mortier de hourdissage formant un substrat adéquat à la germination et au développement des plantes - il ne semble pas être observé d'arbustes ou herbacés sur les maçonneries de briques de l'église, mais ceux-ci ont colonisé le mur de clôture.

Selon Pierre Bromblet : *"Lorsqu'on les laisse pousser, les plantes herbacées ou grimpantes, les arbres, les arbustes développent des systèmes racinaires qui exploitent les plans de faiblesse tout en exerçant des pressions suffisamment importantes pour provoquer l'élargissement des fissures préexistantes et la fragmentation de la pierre. Ils génèrent en outre des microsols humides qui sont une source de sels et le lieu d'une intense activité biologique. Leur élimination régulière est recommandée".*



147 - Amorce de couvrement par le lierre en pignon Ouest du bas-côté sud de la nef



148 - Colonisation de l'élévation au Nord de la sacristie par le lierre



149 & 150 - Colonisation par les plantes herbacées, graminées, et des arbustes, du mur de clôture au Nord-Est de l'église

D'autres formes de colonisation biologique, par les **bactéries**, sont probablement présentes sur l'édifice, mais elles ne sont pas décelables sans prélèvement et étude en laboratoire.

La définition qu'en donne Pierre Bromblet est ici reprise dans son intégralité, car elle est fort intéressante, synthétique, et ne peut pas être tronquée sans atteinte à la compréhension ; de plus, elle rejoint des situations déjà évoquées précédemment :

"Elles [les bactéries] peuvent être classées, entre autres, selon deux types de métabolisme : hétérotrophes ou autotrophes.

Les bactéries hétérotrophes ne peuvent subvenir à leurs besoins énergétiques qu'en présence de composés organiques d'origine naturelle (poussières, pollens,...) ou apportés par d'anciens traitements. Elles sont présentes en grand nombre sur la pierre (jusqu'à 108 ou 109 par gramme) et sont parfois à l'origine de la formation d'acides organiques (acide oxalique, par exemple) qui entraînent la formation de patine par la formation indirecte de phases tels que les oxalates de calcium, et de phénomènes de dissolution, en particulier de minéraux sensibles comme les carbonates.

Les bactéries autotrophes utilisent pour vivre et comme source d'énergie, l'oxydation d'un composé minéral. Dans ce groupe, on va trouver en particulier :

- les bactéries nitrifiantes (Nitrosomonas et Nitrobacter) qui oxydent l'ammoniaque (provenant de la pollution agricole ou de traitements de la pierre) en nitrates ce qui peut aboutir à la formation de nitrate de potassium (salpêtre). Cette microflore spécifique a été signalée à maintes reprises dans les altérations des calcaires et des grès. Toutefois aucune relation entre la quantité de nitrates présents dans la pierre et la population de germes nitrifiants n'a pu être établie, du fait de la grande solubilité des nitrates.

- les bactéries qui oxydent le soufre, les Thiobacilles. Il en résulte la formation d'acide sulfurique (phénomène de dissolution), puis de sulfates (formation de sels néfastes tels que les sulfates de calcium ou de potassium). Ces sels d'origine biologique auxquels s'ajoutent généralement ceux qui ont pu se former par la simple évaporation des solutions, vont participer à l'apparition des désordres liés à des cristallisations salines déjà décrits plus haut (desquamation...)."

4/5/1/4 - Pollution atmosphérique

D'autres formes d'altérations d'origine "naturelle" sont liées à l'impact des pollutions. De nouveau, les travaux de Pierre Bromblet renseignent ce sous-chapitre ; seuls de brefs extraits en sont ici repris :

"Présents dans l'air en concentrations suffisantes pour produire un effet nocif mesurable sur la vie et les matériaux, les polluants particulaires, les polluants gazeux et les pluies acides sont autant de causes d'altération de la pierre. Les particules présentes dans l'atmosphère sont très variées. Elles peuvent être d'origine naturelle ou liées à la pollution anthropogénique (industrie, chauffage, transports). [...] Les particules participent à l'altération des pierres par les dépôts inesthétiques, compacts et relativement imperméables qu'elles forment, mais aussi en apportant des éléments réactifs susceptibles de favoriser la sulfatation et la cristallisation de sels solubles (soufre, métaux lourds catalyseurs...) ou d'alimenter une activité microbiologique nuisible (pollens, spores et autres matières organiques).

Les polluants gazeux : la nature des polluants gazeux est variée : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2), méthane (CH4), oxydes d'azote (NO et NO2), protoxyde d'azote (N2O), dioxyde de soufre (SO2), chlorofluorocarbures (CFC), ozone (O3). Les polluants gazeux atmosphériques les plus nocifs pour la pierre sont le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote (NO et NO2). Ce sont surtout des facteurs d'acidité de la pluie, mais ils peuvent aussi agir directement en tant que gaz.

L'ensemble de ces polluants atmosphériques particulaires et gazeux affecte directement les eaux de pluie qui se chargent en acides et en sels dans l'atmosphère. Le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote forment des acides sulfurique et nitrique, qui sont des acides forts et provoquent des dissolutions importantes et rapides des pierres calcaires.

Les oxydes de carbone forment de l'acide carbonique, qui est un acide faible et instable, mais réagissant immédiatement avec les carbonates du calcaire pour former des bicarbonates solubles, accélérant ainsi la dissolution des pierres calcaires.

[...] Dans les zones non lessivées, l'interaction polluants/pierre produit des couches d'altération et de dépôt (salissures) : patines, écaillages, pellicules, croûtes noires, poussières, couches d'épigénie. A l'heure actuelle, on peut considérer qu'en milieu urbain, une façade nettoyée va se réencrasser dans un intervalle de 20 à 35 ans, selon le taux de pollution ambiant et, en particulier, en fonction de la densité du trafic automobile local. Dans les zones lessivées par les eaux, l'acidification accentue les phénomènes de dissolution et le ravinement."

4/5/1/5 - Restaurations inappropriées

Les restaurations inappropriées sont une forme d'action anthropique, mais un sous-chapitre spécifique leur est dédié pour alerter le Maître d'ouvrage sur les conséquences de travaux inadaptés aux caractéristiques de l'église, techniquement et/ou esthétiquement.

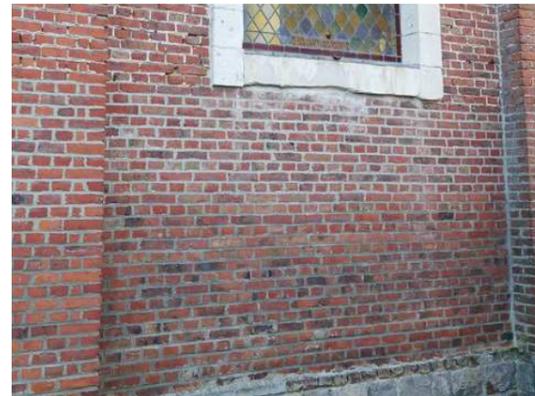
↳ Restaurations techniquement inappropriées et portant atteinte à la pérennité du bâtiment

Les **rejointoiements, ragréages et renformis (reprises localisées du parement) au mortier de ciment** ont une action pathogène lorsqu'ils sont en contact avec la pierre calcaire, car ils les saturent en eau, avec un risque d'éclatement lors des cycles gel/dégel.

Ils sont de plus vecteurs de contamination saline, car ces mortiers sont souvent alcalins, ce qui provoque les phénomènes de désagrégation et de pulvérisation évoqués précédemment.



151 - Joints et ragréages au mortier de ciment en élévation Nord du bras Nord du transept



152 - Rejointoiement généralisé à la partie basse du bas-côté Sud

✓ Restaurations disgracieuses et/ou hétérogènes, sans nocuité

Ce sous-chapitre peut concerner de multiples situations. Seuls quelques cas de figures sont mentionnés pour alerter le Maître d'ouvrage sur les partis à adopter lors du gros entretien de l'église.

En cela, les **reprises au mortier de ciment** sont de nouveau évoqués dans cette rubrique, puisqu'au-delà de leur nocuité pour les pierres calcaires, elles constituent une altération archéologique, car ce liant n'a pas été employé lors de l'édification de l'église sur les parements de briques et de pierres.

L'altération concerne aussi la couleur des joints au ciment, généralement grise, qui apporte un aspect "austère" aux maçonneries.

Par ailleurs, l'église Saint-Jean-Baptiste ne semble pas avoir été concernée par des reprises en briques de caractéristiques différentes (argile ou silice, module, nuance, grain, etc.). Les différences de nuances observées en élévations résultent manifestement de campagnes localisées d'entretien : nettoyage et rejointoiement au mortier de ciment.



153 - Ragréage au mortier de ciment blanc de l'appui de l'oculus en 1ère travée du bas-côté Sud



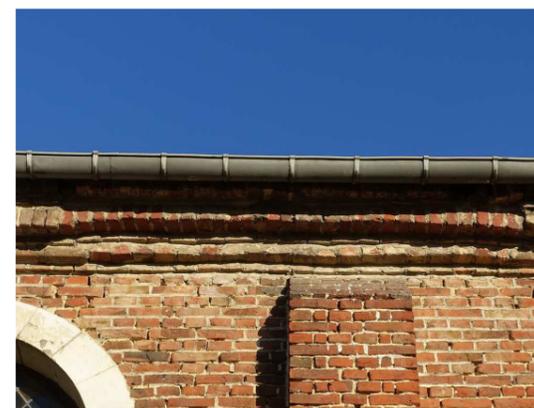
154 - Ragréage au mortier de ciments sur les pierres calcaires du piédroit d'une baie de la sacristie. La pierre ainsi recouverte poursuit une dégradation accélérée.



155 - Lacune de brique comblée par un mortier de ciment en 4^{ème} travée du bas-côté Sud



156 - Enduit au mortier de ciment pour combler une porte en élévation Ouest de la sacristie



157 - Réfection sommaire d'une partie de la corniche du bas-côté Sud



158 - Rejointoiement au mortier de ciment et nettoyage localisé des briques en élévation Nord

Les restaurations disgracieuses concernent aussi le **choix de pierre neuve** de nature et de couleur différente, de sa mise en oeuvre, du rejointoiement, des finitions, etc.

La restauration peut aussi conduire à un non-respect de l'appareil de pierre de taille, notamment des assises.

La situation n'est cependant pas observée de manière significative sur l'église

Saint-Jean-Baptiste. Seule une pierre de couleur plus claire (figure 159) semble avoir été remplacée sans patine d'harmonisation.



159 - Pierre de teinte nettement plus blanche sur le contrefort en élévation du bas-côté Sud

Autres sujets

- comme évoqué dans la note du CAUE en 2008, au niveau de la sacristie et du bas-côté Sud de la nef : **"Le système d'eaux pluviales actuel répond à l'obligation de récupérer ses eaux au droit des parcelles privées et donnent lieu à des dispositifs disgracieux. Ce dispositif s'est substitué au dispositif initial qui consistait dans des chéneaux portés sur les égouts, comme en témoignent le clocher et les boîtes à eau encore visibles qui éclatent du fait de l'oxydation des fers qui arment le ciment."**

Il sera proposé lors de la prochaine campagne de travaux, la réalisation d'un réseaux enterré en cheminant sur les fonds tiers, en "servitude de tréfonds".

- il semble que les maçonneries extérieures de l'église aient été jointoyées à l'origine par des **joints rubanés** dont subsistent quelques panneaux, sur les élévations protégées des intempéries. Cette mise en oeuvre ne sera pas reprise lors de l'entretien, car ce type de joint est trop fragile.



160 - Réseau de descentes de pluviales en élévations de la sacristie sur fonds tiers à l'Est de l'église



161 - Joints rubanés sous la verrière de l'élévation Ouest du clocher, protégés des intempéries

Plus généralement, pour les travaux à mener à l'avenir, le maintien des caractéristiques des ouvrages en place est préférable dans la mesure où elles sont pérennes et cohérentes avec l'histoire du monument. Les apports modernes devront être les plus discrets possible.

4/5/1/6 - Actions anthropiques

Les altérations d'origine anthropique peuvent être multiples :

- intentionnelles : vol, vandalisme, tirs de soldats désœuvrés, incendie, gravures, bris de verrières, dégradation de statuaire, etc.
- involontaires : chocs, fixations inadaptées, entretien maladroit et/ou restaurations inappropriées, etc.
- indirectes : travaux aux abords, pollutions résultant de l'activité humaine, élevage en pied de bâtiment, constructions disgracieuses aux abords, absence d'entretien (ce qui serait une forme "d'inaction anthropique"), affichage prégnant, choix de mobilier urbain inadapté, etc.
- incivisme aux abords : déchets ménagers (canettes de verre ou d'aluminium, emballages en plastique, etc.), mégots, urine, crachats, chewing-gum, déjections canines, véhicules laissés en fonctionnement durant le stationnement, stationnement "sauvage", couleurs criardes, comportements indignes, etc.

Quelques **gravures anciennes** sont observées de manière diffuse sur les élévations dont les quelques éléments en pierre calcaire sont propices à l'altération, car relativement tendres. Sur d'autres édifices, ces gravures sont en lien avec un caractère cimétériel des lieux, actuel ou passé, au statut d'aître accueillant l'église. Ce type de gravure n'est cependant pas observé à Allonville.

D'autres **gravures et marques récentes**, souvent vulgaires et/ou médiocres. Les gravures n'engendrent pas de problème prégnant pour la pérennité de l'édifice. La restauration pourra opportunément résorber la plupart des gravures peu profondes, récentes et sans intérêt.



162 & 163 - Gravures anciennes et récentes sur les pierres du portail



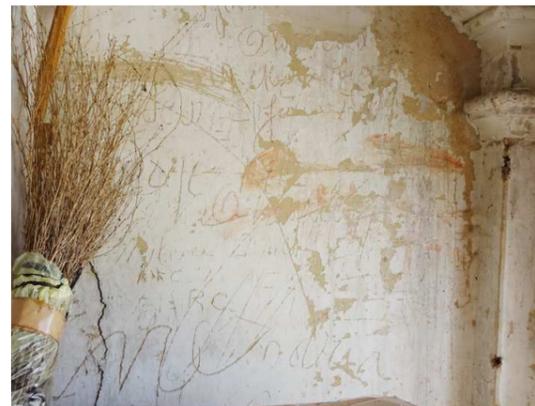
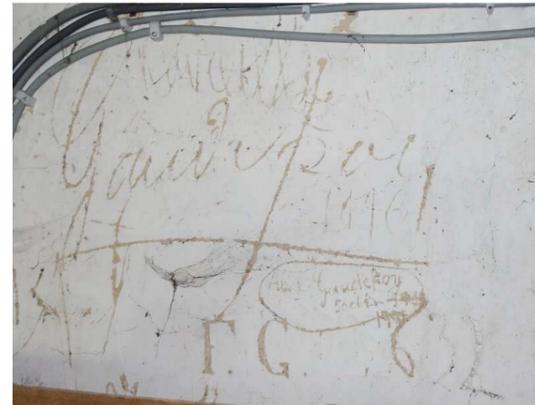
164 & 165 - Gravures anciennes et récentes sur les pierres de la tribune



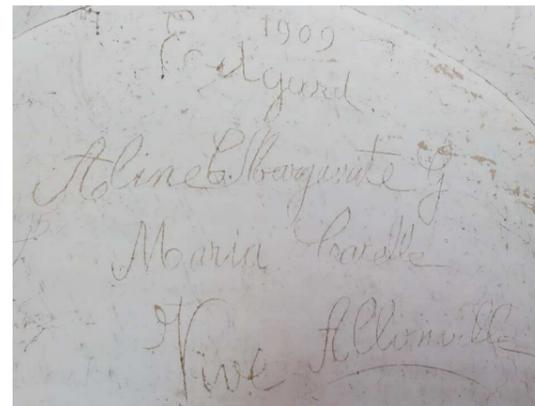
Il conviendra toutefois de conserver les gravures à caractère historique et/ou archéologique. Ces dernières apportent une datation et une identification potentielles des auteurs des travaux.



166 & 167 - Marques au crayon de bois et gravures ancienne sur l'enduit de parement de la tribune



168 & 169 - Gravures diverses sur les murs de la tribune



170 - Gravures et marques en élévation de la tribune



171 - Marque au crayon de bois "Gaufroy" sur la porte donnant accès à la tribune

On notera aussi les nombreuses casses de verrières, en particulier sur le bas-côté Nord de la nef, qui peuvent être pour partie causé par l'impact de projectiles. Les casses seront détaillées en sous-chapitre "4/5/4/1 - Verrières".

Au Sud de l'église, l'occupant de l'ancien presbytère a entreposé des tas de branches, du compost, des sacs de terreau, et planté de nombreux arbustes en pied des murs de l'église. Ces dépôts sont potentiellement pathogènes, car ils limitent la ventilation des maçonneries et peuvent apporter des sels par décomposition de la matière organique. Ils sont donc à déplacer. De même, les plantations peuvent engendrer des désordres par leur système racinaire, par le défaut de ventilation et le maintien de l'eau dans les maçonneries.



172 - Aperçu des abords de la sacristie, non entretenus



173 - Tas de branches en pied de la sacristie (fonds tiers)



174 - Compost en pied de l'élévation Est de la sacristie, sur fonds tiers



175 - Plantation d'arbustes en pied de l'élévation Sud de la sacristie, sur fonds tiers



176 - Parterre en pied de l'élévation Ouest de la sacristie (fonds tiers)



177 - Stockage de sacs de terreau et de pots contre le bas-côté Sud de la nef (fonds tiers)

4/5/1/7 - Salissures

Les "salissures" ne sont pas un terme scientifiquement établi, figurant au glossaire des pathologies de la pierre de l'ICOMOS. Elles existent dans d'autres glossaires, mais le terme retenu par l'ICOMOS est "encrassement", à ne pas confondre avec "dépôt" ou "croûte", termes qui ont leur propres définitions.

Rappel de l'encrassement selon l'ICOMOS - extraits :

"Définition : Dépôt très fin de particules exogènes (par ex. poussières, suies) donnant un aspect sale à la surface de pierre.

Relation avec le substrat : Le substrat n'est pas considéré comme dégradé. L'encrassement peut avoir différents degrés d'adhérence à la surface.

Autres remarques : Un encrassement peut évoluer en croûte noire lorsque son épaisseur et son adhésion s'accroissent. On fait parfois une distinction entre les encrassements ayant comme origine la pollution atmosphérique, ceux dus à des particules transportées par l'eau (ex. : coulures), et enfin ceux dus à une source anthropique (ex. : convection due au chauffage)."

Les effets ne sont pas critiques et elles sont sans nocuité significative pour la pérennité du bâtiment. Elles constituent surtout une altération de sa présentation, laquelle n'est pas anodine : par effet d'enchaînement, un bâtiment d'aspect négligé n'attire pas des soins réguliers.

En synthèse, l'église Saint-Jean-Baptiste présente de nombreuses altérations en élévation, à divers stades de nocuité et parfois en cumul.

Il s'avère que les origines de ces altérations correspondent assez précisément aux facteurs synthétisés par Pierre Bromblet :

"4.3. Le manque d'entretien, les traitements inadaptés, la fréquentation excessive et le vandalisme

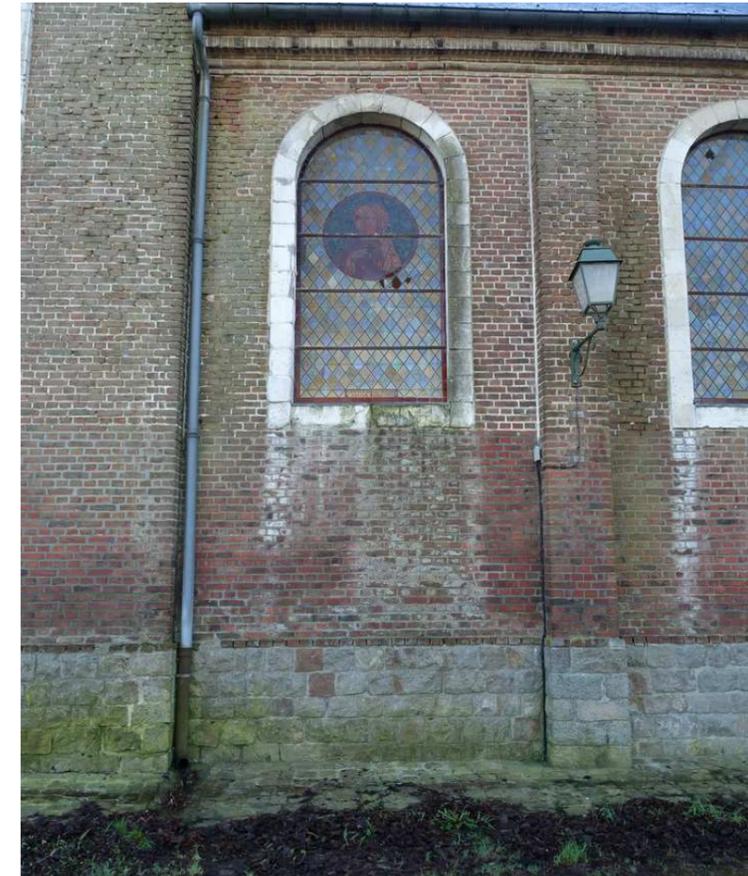
Une toiture ou des joints défectueux, des gouttières bouchées ou percées, une végétation envahissante traduisent un manque d'entretien régulier. Le cheminement des eaux est perturbé et des infiltrations à l'intérieur de la maçonnerie vont inmanquablement se produire. Les eaux attaquent les matériaux et se chargent en sels. Des zones humides plus propices au développement de moisissures, d'algues peuvent apparaître. Des sels peuvent aussi cristalliser sous forme d'efflorescences ou à l'intérieur des pierres en provoquant des desquamations et des désagrégations d'épiderme de la pierre.

Nombreux sont les édifices en pierre ayant fait l'objet d'interventions malheureuses. La préconisation de méthodes de restauration inadaptées comme des nettoyages avec des poudres trop abrasives (sablage) ou l'utilisation de produits chimiques très agressifs et susceptibles de produire des sels résiduels peuvent provoquer de graves dommages.

Les réparations avec des matériaux incompatibles, par exemple l'utilisation d'un mortier de ciment rigide et compact au contact d'une pierre tendre et très capillaire, les interventions avec des produits avec des effets secondaires néfastes comme du ciment riche en sels solubles, sont des sources fréquentes d'altération. L'accumulation d'eau à l'intérieur de la maçonnerie derrière des surfaces de pierres rendues étanches et imperméabilisées par application de produits hydrofuges de surface ou d'enduits étanches peut également engendrer des désordres importants.

De nos jours, la prolifération de graffitis ou de tags au moyen de peintures variées, est un problème majeur de dégradations des édifices en pierre. Le développement d'une nouvelle gamme de produits de protection (anti-graффitis) est en cours, néanmoins leurs effets à long terme sur la pierre sont mal connus et demandent à être sérieusement évalués.

Enfin, certaines constructions ont subi des agressions sévères. Les guerres de religion puis les révolutions ont été des périodes de destruction importante. Les statues ont été mutilées, les édifices religieux, les châteaux, les palais incendiés et parfois entièrement détruits. On retrouve des marques de ces dégâts sous la forme de pierres rubéfiées et fissurées, ou de statues plus ou moins heureusement réparées. Dans certaines régions, on observe encore sur les façades des impacts d'obus ou de balles datant des deux guerres mondiales et préservés comme témoignage des combats livrés."



178 - Cumul d'altérations en élévation, ici au Nord de la nef : lacunes d'appui, pulvérulence (contamination saline), colonisation végétale (algues, lichens), réparations inesthétiques (joint ciment), casses de verrière, salissures, etc.

Si elles sont inéluctables en raison du vieillissement naturel des ouvrages, une partie des altérations peut être ralentie par le Maître d'ouvrage, telle la colonisation biologique, résultant généralement d'une mauvaise gestion des eaux : joints de maçonnerie vidés, rejaillissement mal pris en compte, plantations en pied d'élévation, etc. Elle peuvent même être empêchées, voire jugulées, à l'instar des altérations d'origine anthropique : chocs, graffitis, fixations inappropriées, casses de verres, etc. De manière générale, un entretien régulier, une surveillance et le recours à des personnes sachantes permettent de limiter efficacement ces phénomènes.

Le Maître d'ouvrage pourra obtenir une bonne information sur les principales modalités du gros entretien de l'édifice dans la brochure par le CAUE 80 en 2005 : "Eglises de la Somme - entretenir le patrimoine communal - préserver et mettre en valeur" - http://www.caue80.fr/doc2014/caue80_Eglises_80.pdf

4/5/2 - Charpentes

Les charpentes de l'église Saint-Jean-Baptiste ont été visitées dans leur intégralité, à l'exception de celle de la sacristie, non accessibles.

En dehors des désordres de charpente évoqués dans le chapitre "4/3 - Désordres", en page 19, les ouvrages semblent être en état général de conservation.

Il se peut cependant que l'édifice soit localement altéré par la présence de **champignon lignivore**.

“Un champignon lignivore est un champignon se nourrissant de bois humide causant ainsi sa décomposition. Ce champignon ne se caractérise pas par une forme spécifique mais plutôt par les dégâts qu'il entraîne. Le champignon lignivore se présente sous différentes formes.”

Les différentes formes de champignons lignivores

Les formes de ce champignon sont classées selon la nature de leur pourriture.

Ce classement permet de déterminer les genres de moisissures, certaines étant plus dangereuses que d'autres. Parmi les formes de pourritures, on retrouve :

- La pourriture fibreuse

- le polypore des caves ou donkioporia : c'est un champignon dur et de couleur blanche

- Le pycnoporus : il est de forme arrondie et de couleur orangée

- Le collybia : champignon sur pied, il a une chair tendre,

- La pourriture molle

Se développant dans des endroits humides très élevés, la pourriture molle attaque le bois par l'eau et la terre, le bois devient alors ramollit. Contrairement à la pourriture fibreuse, elle se nourrit exclusivement de la cellulose.

Le chaetomium globosum qui a un aspect chevelu est le champignon lignivore le plus fréquent concernant ce type de moisissure.

- La pourriture cubique

Elle se distingue par sa couleur brune et prend la forme de cubes plus ou moins grands. Se nourrissant également de la cellulose, la pourriture cubique provoque une fissure au cœur du bois.

Parmi les champignons lignivores causés par la pourriture cubique, on retrouve la méréule de couleur blanche et marronnée qui est le champignon lignivore le plus répandu.

On retrouve aussi d'autres champignons lignivores à pourriture cubique :

- Le lenzite des poutres ou lenzites sepiaria : il se développe de manière durable et essentiellement sur des formes verticale

- Le gloeophyllum trabeum : de couleur brune, il se développe plutôt à l'air libre mais peut entrer dans les maisons

- Le coniophore des caves ou coniophora puteana : souvent confondu avec la méréule ce champignon se fait plus rare car il nécessite beaucoup d'eau. Il se développe à l'intérieur et à l'extérieur du bois.

<https://www.ecosystem-humidite.fr/champignons-lignivores-fleau-habitations/>

Le plus connu - et le plus redouté - est le méréule pleureur :

“La Méréule pleureuse ou Méréule pleureur (Serpula lacrymans, jadis Merulius lacrymans) est une espèce de champignons basidiomycètes de la famille des Serpulaceae. Son épithète spécifique, lacrymans ou «pleureuse», vient des larmes colorées qu'exsude son mycélium. C'est le champignon du bois le plus souvent en cause lors d'attaques en intérieur. On l'appelle aussi en français «méréule des maisons» «cancer du bâtiment» ou plus simplement méréule, bien que d'autres espèces comparables soient concernées à travers le monde.

Peu visible dans la nature, où il détruit les souches de feuillus comme de conifères, ce champignon lignivore est un redoutable ennemi du bois œuvré et de tous les matériaux contenant de la cellulose (livres, cartonnages, etc.). Il est à l'origine de la pourriture cubique qui dégrade la cellulose, sans toucher à la lignine.” - https://fr.wikipedia.org/wiki/Méréule_pleureuse

Un diagnostic parasitaire permettrait de s'assurer de l'absence de champignon lignivore et d'évaluer une éventuelle colonisation par les insectes xylophages.



179 - Aperçu de la charpente du comble du clocher



180 - Aperçu d'une partie de la charpente du comble de la nef, en direction du clocher



181 & 182 - Aperçus des charpentes et du voûtement léger de la croisée et des bras de transept de l'église



183 & 184 - Charpente et voûtement léger de la nef ; aperçu du chemin technique installé pour les investigations



4/5/3 - Couvertures

4/5/3/1 - Le clocher

La couverture en ardoise et les abat-sons sont en mauvais état (casses, mouvements et lacunes), et témoignent de multiples réparations. Ces ouvrages doivent être rénovés à court terme.

4/5/3/2 - La nef, le transept et le chœur

Ces couvertures semblent en état de général de conservation, mais elles présentent des lacunes et des mouvements d'ardoises diffus. Elles sont localement colonisées par les algues, les mousses et les lichens. Quelques réparations en recherche sont à mener, et les réseaux aériens de pluviales à curer.

Dans son rapport de diagnostic, l'ingénieur Paradis indique que des travaux de couverture et de zinguerie sont à prévoir à titre préventif, *a minima* dans la zone du transept et de la croisée. Ces travaux concerneraient : "Vérification de la noue transept/collatéral / vérification du faîtage / Vérification du collatéral / Vérification de l'étanchéité des pieds de regards, raccordement de réseaux"

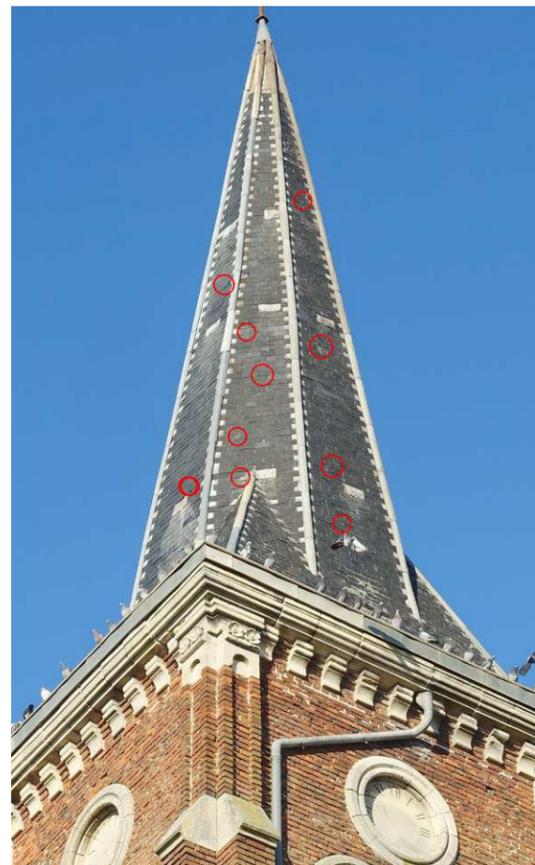
Comme précisé en sous-chapitre "4/3/7 - Croisée du transept", aucune altération récente liée à un défaut en couverture n'est observée dans la zone du transept, mais une inspection par un artisan-couvreur est souhaitable.



188 - Couverture au Sud de l'église



189 - Couvertures au Nord de l'église



185 - Lacunes et mouvements d'ardoises en couverture du clocher



186 - Couvrement d'abat-son déposé dans l'église



187 - Lambrequin d'abat-sons tombé en pied du clocher

4/5/3/3 - La sacristie

La couverture de la sacristie est en état moyen à mauvais. L'ardoise naturelle a été remplacée, semble-t-il à la fin du XX^{ème} siècle, par de l'ardoise losangée en Fibrociment (diagnostic à réaliser pour déterminer la présence ou non d'amiante). L'ensemble des pans sont colonisés par la végétation. Ces couvertures sont à remplacer par de l'ardoise naturelle à moyen terme.



190 - Couverture au Sud de la sacristie



191 - Couvertures à l'Est de la sacristie

4/5/4 - Clôtures

4/5/4/1 - Verrières

Les verrières de l'église Saint-Jean-Baptiste sont de plusieurs types :

↳ en élévation Ouest du clocher-porche :

- 1 oculus hexalobé (tympan du portail), dont la totalité des vitraux a été remplacée par du verre blanc à l'exception des écoinçons et des mouchettes (de teinte rouge, jaune et bleu) - figure 192 ;

- 1 baie en plein cintre à remplage, à trois lancettes, avec réseau et deux oculis, dont les verrières losangées ont été remplacées à 90 % (lancette et rosace) par du verre blanc (+ 1 panneau en verre cathédrale) - figure 193 ;

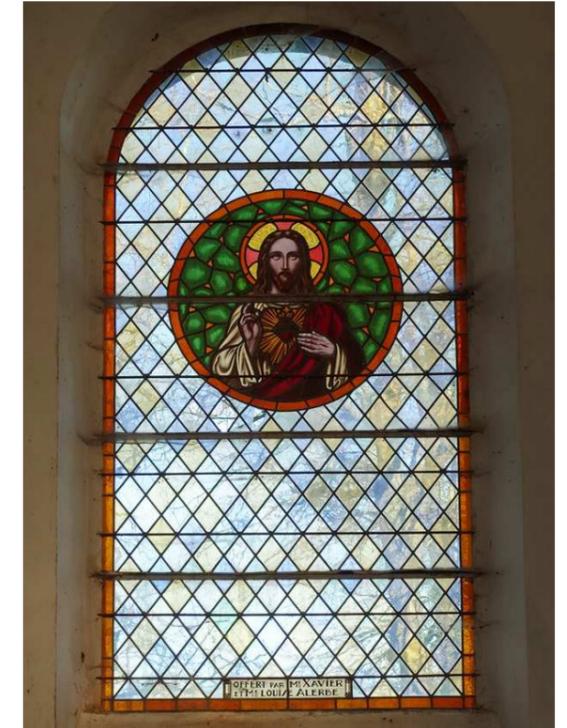
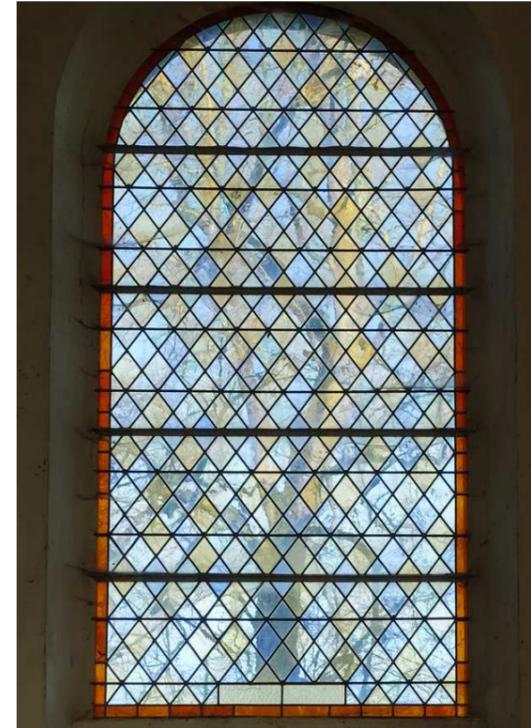
↳ en bas-côtés Nord et Sud (par élévation) :

- 2 oculis : en première et quatrième travées ; la première verrière est une mise en plomb losangée, accompagnée d'un motif de croix ; la seconde est historiée et représente l'"Ecce Homo, gloire à Dieu" au Nord (Christ aux liens - figure 195) et "Sainte-Jeanne-d'Arc" au Sud ;

- 4 baies à arc en plein cintre : les trois premières en verrières géométriques losangées à rondels (bleu/vert/jaune) à bordure (rouge, orange puis jaune) ; la quatrième en verre losangé représentant le "Sacré-Coeur" au Nord et "Sainte-Cécile" au Sud ;

↳ en élévations des croisées de transept :

- 2 grandes baies à arc en plein cintre, à verrière historiée représentant le "Christ roi" au Nord, réalisée par Raoul Cagnart, et à verrière ornementale à motifs de fleurs au Sud ;



196 & 197 - Verrières des 5ème et 6ème travées du bas-côté Nord de la nef



192 - Verrière du portail



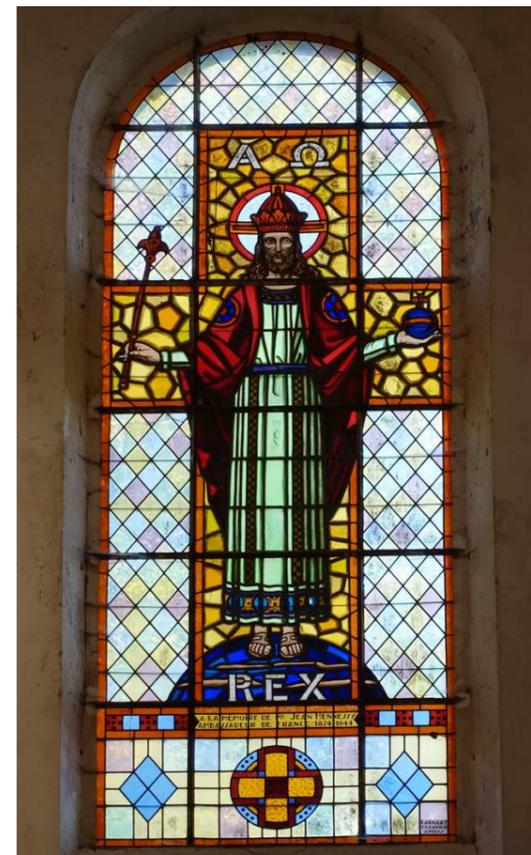
193 - Partie supérieure de la baie à 3 lancettes



194 - Oculus en première travée du bas-côté Sud



195 - Oculus représentant l'"Ecce Homo, gloire à Dieu"



198 - Verrière de la chapelle Nord



199 - Verrière en élévation Nord du chevet

↪ en élévations du chevet :

- 2 grandes baies à arc en plein cintre avec verrières historiées représentant "Saint-Jean-Baptiste reconnaissant Jésus et la décollation de Saint-Jean-Baptiste" au Nord et "Mariage de la Vierge et rencontre de Saint-Jean-Baptiste et de Jésus" au Sud, réalisées par l'atelier Latteux & Bazin en 1877 ;
- 2 petites baies à arc en plein cintre (en verre blanc et/ou cathédrale) ;

↪ en élévations de la sacristie :

- 2 verrières en demi-disque composées de verre blanc ;
- 3 baies à remplage, à 2 lancettes et réseau formé d'un soufflet et de deux mouchettes. Les vitraux des mouchettes et des soufflets sont apparemment anciens : les autres clôtures sont en verre blanc ;
- 1 oculus quadrilobé à motif ornemental (pour les lobes) et rondels figurant "Saint-Jean-Baptiste".

Sur le plan sanitaire, les verrières sont en état général de conservation, à quelques altérations près :

- casses de verre blanc sur les lancettes en élévation Ouest du clocher ;
- casse d'un losange sur la verrière en 2ème travée au Sud de la nef ;
- casses de losanges sur les verrières des deuxième, cinquième et sixième travées au Nord de la nef ;
- oxydation générale de la serrurerie des baies.

Par ailleurs les verrières ne sont pas /ou plus (ruiné) protégées par des protections grillagées.

Elles sont démunies de bac récupérateur des eaux de condensation, ce qui explique l'altération des appuis en intérieur.



204 - Casses de volume de verre blanc de la baie en élévation Ouest du clocher



205 - Casses de verres sur le panneau de registre inférieur de la baie de la 2ème travée du bas-côté Sud



206 - Casses de vitrail sur la verrière de la 6ème travée du bas-côté Nord, probablement dues à un impact d'origine anthropique



207 - Ruine de l'enduit sous l'appui de la baie de la dernière travée au Sud de la nef par les eaux de condensation en l'absence de bac récupérateur



200 - Verrière de la croisée du transept réalisée par l'atelier Bazin & Latteux en 1877



201 - Verrière du chevet réalisée par l'atelier de Raoul Cagnart, peintre-verrier à Amiens



202 & 203 - Verrières de la sacristie : oculus et baie à deux lancettes



208 - Lumière uniforme dans l'église Saint-Jean-Baptiste



209 - Eclairage bleuté du sanctuaire par les verrières de l'église Saint-Martin de Frettemolle, à Hescamps

Enfin, sur un plan plus sensible, les verrières introduisent une forme de hiérarchie dans l'édifice, cohérente avec la liturgie. La gradation est toutefois plus qualitative et technique, qu'esthétique, car l'édifice est uniformément baigné de lumière, sans singularité significative pour le sanctuaire - ce que l'on rencontre pourtant dans de nombreux autres édifices (figure 209).

4/5/4/2 - Menuiseries

La menuiserie en bois de la porte principale (clocher) est composée de deux vantaux. L'ouvrage est en état de conservation, bien que la face externe appelle une mise en peinture.

Le vantail usuel est équipé d'un seul verrou qui se ferme à l'aide d'une clef. Cette protection est insuffisante, et devrait être renforcée au regard des objets mobiliers abrités par l'église.



210 & 211 - Porte principale en élévation Ouest du clocher - depuis l'extérieur et l'intérieur

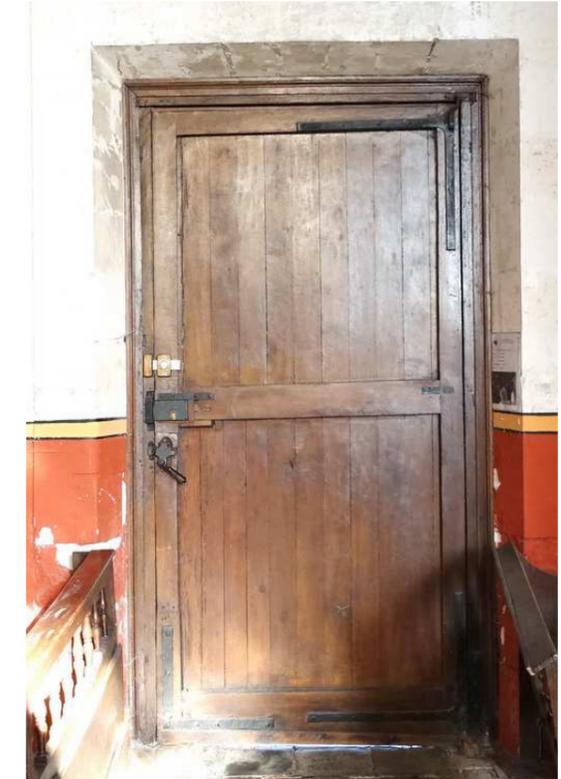
La porte d'entrée secondaire au Nord de la nef, côté rue, est munie d'une menuiserie formée d'un unique vantail en bois, en bon état. La face externe appelle une mise en peinture.

La menuiserie est dotée de deux verrous targettes anciens dont l'un se ferme manuellement depuis l'intérieur et l'autre à l'aide d'une clef. Ce niveau de sécurité est insuffisant pour les lieux.

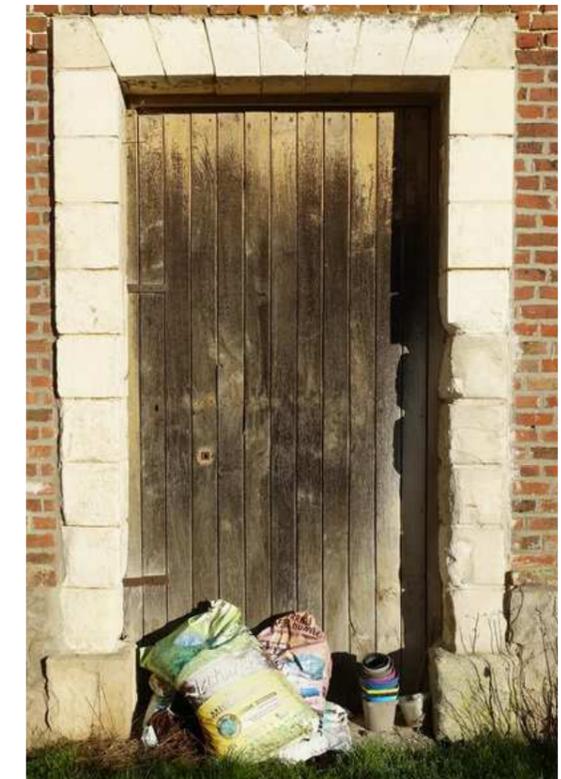
Le vantail de la porte de la chapelle Nord est également en bon état, malgré l'affaissement du linteau de la baie. Il est équipée d'un seul verrou à clef, ce qui s'avère insuffisant pour les lieux.

La porte au Sud de la nef, sur fonds tiers, est actuellement condamnée par un autel secondaire adossé. La menuiserie semble en état de conservation - à affermir près le retrait des sacs entreposés au pied - bien qu'elle appelle manifestement un entretien.

Les fenêtres du chevet et de la sacristie sont en état moyen à bon. Elles appellent *a minima* une révision et une reprise de peinture. Les grilles métalliques de défense devront aussi être traitées.



212 & 213 - Menuiserie de la baie en quatrième travée du bas-côté Nord - depuis l'extérieur et l'intérieur

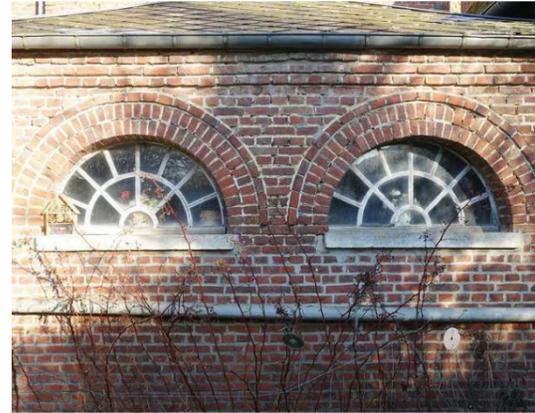


214 - Porte de la chapelle Nord

215 - Porte condamnée du bas-côté Sud, sur fonds tiers, condamnée en intérieur



216 - Fenêtres de l'élévation Nord du chevet



217 - Fenêtres de type palladiennes de la sacristie, sur fond tiers



220 - Ruine de l'enduit de soubassement en élévation du bas-côté Nord, masqué par un drap



221 - Efflorescence et algues vertes en partie inférieure du piédroit de la porte de la chapelle Nord

4/5/5 - Intérieurs

Les intérieurs de l'église sont en état moyen de conservation. Les altérations observées résultent surtout des désordres (fissures et lézardes traversantes) et des phénomènes dont pâtit l'enveloppe de l'édifice, en extérieur.

4/5/5/1 - Elévations

Les parements intérieurs illustrent directement cette causalité entre l'extérieur et l'intérieur :

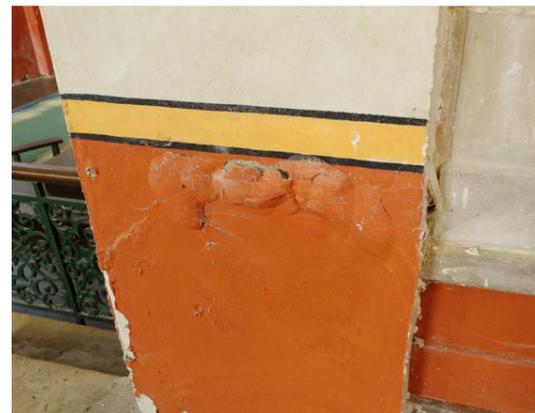
- par la présence d'efflorescences, témoignant de la contamination saline induite par les remontées capillaires ;
- par une colonisation des parois par les algues vertes que permet et favorise l'humidité récurrente des maçonneries - voir la figure "4/3/6 - Intérieurs", figure 95 en page 23.

Les enduits sont localement ruinés, avec la perte des peintures décoratives.

Les élévations de la sacristie ont été rejointoyées au mortier de ciment. L'altération est avant tout esthétique, mais le joint favorise l'expression des sels et la désagrégation des briques - voir la figure 117 en page 27.



218 - Efflorescence en élévation du chevet



219 - Ruine d'enduit en cours (cloquage) en élévation à l'orée du chevet

4/5/5/2 - Couvrements

Les couvrements témoignent de même de l'influence de l'état de l'enveloppe, car d'anciennes voies d'eau en toitures ont engendré des altérations, jusqu'à la ruine de l'enduit du couvrement de la tribune.



222 - Etat de ruine du couvrement (et des enduits muraux) de la tribune



223 - Lacunes d'enduit et traces d'humidité sur le couvrement de la nef



224 - Anciennes voies d'eau et encrassement du couvrement de la nef



225 - Aperçu d'une partie du plafond de la sacristie, en bon état, car de réfection récente



226 & 227 - Lacunes d'enduit et traces d'humidité en plafonds du bas-côté Nord



230 - Colonisation par les algues du sol en terre cuite sous les bancs de la nef



231 - Aperçu de l'estrade du baptistère, localement pourrie par l'humidité du sol

4/5/5/3 - Sols

Les sols de l'église sont en états divers de conservation.

La chape de ciment à motifs de faux-joints de l'entrée de l'église par le clocher, incorporant un motif de croix latine, est fissuré et présente de nombreuses reprises et des calfeutrements. Il n'est toutefois pas déformé et reste confortable d'usage - figures 228 et 229.

Les sols en terre cuite de la nef illustrent l'humidité élevée du terre-plein par les efflorescences et la colonisation spectaculaire par les algues vertes - figure 230.

Cette humidité est l'origine du pourrissement de l'estrade du baptistère (figure 231) malgré les ventilations ménagées en rive. Il en va de même du plancher de la chapelle Nord (figure 232).

Le revêtement de l'allée centrale de la nef est en pierre dure calcaire sur deux rangs. Les dalles sont très fracturées (figure 233). Suit un pavage en dalles d'ardoise jusqu'au chœur, complet mais fort usé.

Les sols en pierre blonde de Bourgogne et cabochons en pierre de Soignies du chœur et du sanctuaire sont en état de conservation, mais ils sont marbrés par les efflorescences (figure 234). Quelques réparation au mortier blanc sont observées, probablement le calfeutrement de lacunes issues de l'extraction d'éléments de clôture - figure 235.

Enfin, une moquette a été posée sur l'ensemble des sols de la sacristie. Ce revêtement est en bon état, mais il fait peut-être office de "cache-misère". Il est possible que le revêtement ainsi couvert, n'étant plus aéré, continue probablement sa détérioration. Cela dit, les sols ont peut-être été rénovés, remplacés par une dalle en béton de ciment.



232 - Parquet du degré de la chapelle Nord, enfoncé en raison du pourrissement du bois



233 - Pierres fracturées du revêtement de sol en pierre calcaire de l'allée centrale



234 - Efflorescences sur les sols et le degré d'autel dans le sanctuaire



235 - Calfeutrement au mortier blanc du dallage du chœur



228 & 229 - Vues générale (depuis la nef) et de détail du sol de l'entrée de l'église dans le clocher

4/5/5/4 - Desserte technique

La desserte technique de l'église Saint-Jean-Baptiste appelle une modernisation générale, notamment de l'équipement avec l'apport d'un éclairage artificiel adapté au lieu, par lustre (éventuellement chauffant) ou par projecteurs installés en applique murale.

Il sera veillé à la discrétion des cheminements de câbles et des équipements.

Concernant le chauffage, le Maître d'ouvrage pourra trouver une bonne synthèse des systèmes existants dans la brochure éditée en mai 2011 par le Conseil en Energie Partagé du Conseil général d'Ille-et-Vilaine : "Le chauffage d'une église". L'Architecte du patrimoine tient ce document à la disposition du maître d'ouvrage.

Quel que soit le moyen de chauffage retenu, il est d'emblée indiqué qu'il conviendra en parallèle d'installer des appareils de mesures des constantes (température + hygrométrie) pour surveiller une éventuelle dégradation des parois, notamment des couvrements en raison de la condensation induite.

D'autres équipements doivent être étudiés, car ils relèvent d'une obligation légale ou de considérations indispensables en matière de sécurité et/ou de sûreté :

- un second extincteur à proximité du tableau de protection proche de la sacristie ;
- installation éventuelle d'un système de paratonnerre / parafoudre (cet équipement n'est plus obligatoire depuis 1983, mais il reste souhaitable) ;
- alarme incendie et alarme anti-intrusion.

Enfin, d'autres équipements pourraient aussi être envisagés :

- adduction en eau potable (AEP) ;
- orgue ;
- système audiophonique, courants faibles, téléphonie ;
- défibrillateur, signalétique et communication didactique, etc.

4/5/5/5 - Objets mobiliers

L'église Saint-Jean-Baptiste n'abrite pas d'objets protégés parmi les monuments historiques.

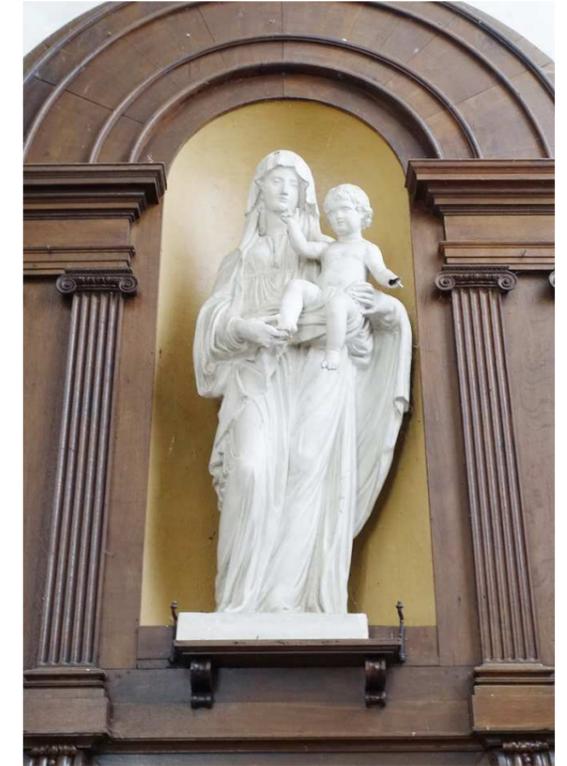
La dotation de l'édifice a fait l'objet d'un inventaire en 2003 par Isabelle Barbedor pour l'Inventaire générale des Hauts-de-France.

Les objets mobiliers sont globalement en état de conservation, mais quelques altérations sont observées, de diverses natures :

- les toiles des stations du chemin de Croix présentent des lacunes de peintures, parfois sévères, des affaissements et des déchirements. Les cadres sont aussi altéré, principalement par la perte de la croix d'amortissement. Bien que ces oeuvres soient de grande série, sans réelle valeur artistique ou d'histoire, leur restauration est à envisager car elles rythment l'espace de la nef ;
- la statuaire est majoritairement de grande série du XIXème siècle, en plâtre, sulpicienne. Les oeuvres sont empoussiérées et certaines présentent des lacunes ;



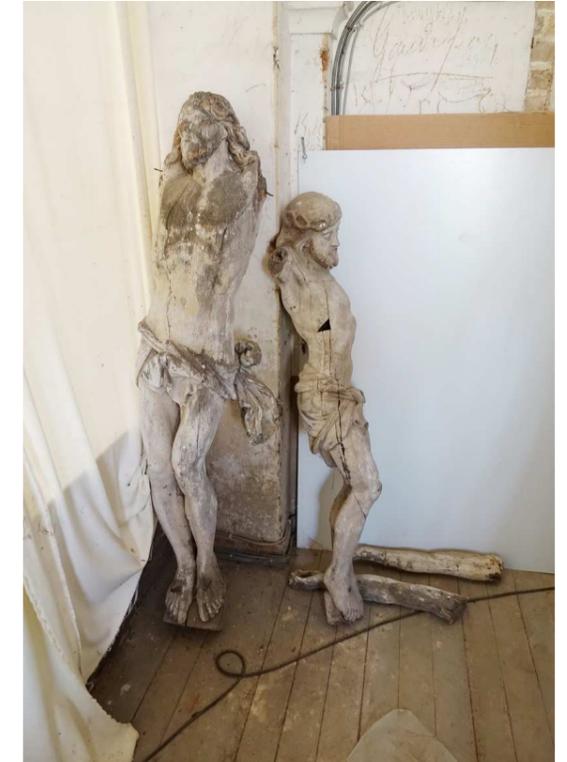
238 - Crucifixion dans la nef ; casse du genou gauche



239 - Vierge à l'Enfant de l'autel secondaire du bas-côté Sud ; la main de Jésus manque



240 - Vierge à l'Enfant présentée sur la tribune ; les bras de l'Enfant sont manquants



241 - Christs de calvaires remisés sur la tribune ; lacunaires



236 & 237 - Stations de chemin de Croix n° 14 et n° 9 : peinture lacunaire, toile affaissée, croix du cadre manquante, etc.



- la statuaire en plâtre est en grande partie dépourvue de polychromie, simplement patinée : Sainte-Philomène, Sainte-Catherine d'Alexandrie, Vierge à l'Enfant, Saint-évêque, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et l'Enfant, Saint-Pierre, Sacré-Coeur de Jésus, Crucifixion (deux statues). Seules trois statues sont polychromes : Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus dans la nef, une Vierge à l'Enfant et Saint-Eloi dans la sacristie ;

Concernant l'identification des saints personnages de la statuaire, le Maître d'ouvrage pourra trouver une aide utile dans la liste établie par le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Haute-Normandie) - Connaissance n°123 – 8 septembre 2014 – France POULAIN : "Les Saints et leurs attributs"

file:///E:/ARCHITECTURE/ADMINISTRATION/PATRIMOINE/documentation/123%20Les%20Saints%20et%20leurs%20attributs.pdf

Par ailleurs, divers objets en lien avec le culte sont dispersés dans l'église.

Il est conseillé au Maître d'ouvrage d'en faire effectuer le recensement exhaustif, et le rangement dans de bonnes conditions de conservation, par exemple dans une armoire sécurisée.

La démarche concernera l'ensemble des mobiliers de l'édifice, même les menus équipements apparemment de peu de valeur, sous la conduite de la Conservation des Antiquités et Objets d'Arts de la Somme : Mme Brigitte Stimolo - Tél. : 03 22 71 80 80 - b.stimolo@somme.fr - 43, rue de la République - CS 32615 - 80026 AMIENS cedex 1

Pour approfondir le sujet, voir "AMEUBLEMENT D'ÉGLISE - Quotidien de la liturgie" par Catherine Arminjon, éditions REMPART, Desclée de Brouwer, 2000.

Voir aussi l'approche générale de ce patrimoine dans l'article "Le patrimoine religieux des XIXe et XXe siècles - Sources et méthodologie d'inventaire du patrimoine religieux - L'inventaire des objets mobiliers religieux des XIXe et XXe siècles : méthodologie" par Laurence de Finance - In Situ, revue des patrimoines, novembre 2009 - <https://doi.org/10.4000/insitu.4468>

Le recensement peut concerner :

- les meubles eucharistiques : autel, devant d'autel, antependium, gradin d'autel, éventuellement baldaquin ou ciborium, garniture d'autel (chandeliers et croix), pupitre, nappes, vase lampe du saint sacrement, etc. ;
- le tabernacle : exposition, tabor, cinkelier, suspension eucharistique ;
- les meubles du sanctuaire : retable, contretable, prédelle, crédence, lutrin, stalles, siège du célébrant, ambon(s), chaire à prêcher ;
- les clôtures : chancel, clôture de chœur, table de communion, éventuellement jubé ou poutre de gloire ;
- les sièges : bancs d'église, bancs de fidèles, bancs de famille, banc d'oeuvre, éventuellement banc de confrérie, prie-Dieu ;
- les meubles de sacristie : armoire, armoire à bannières, armoire aux saintes huiles, chapier, chasublier, table de sacristie, éventuellement meubles de confrérie ou de fabrique ;
- les objets sacrés, dont les vases sacrés (calice, patène et ciboire, constituant la chapelle), et divers objets affiliés (cuiller eucharistique, passoire liturgique, chalumeau), ostensor, plateau de communion, burettes, récipients aux saintes huiles, reliquaires (châsse, statues reliquaires, armoire à reliques, monstrance, croix reliquaire, staurothèque, reliquaire phylactère, tableau reliquaire, encolpion, ampoule reliquaire, bassin reliquaire, chef reliquaire, reliquaire de crâne, buste, bras, main, doigt reliquaire, etc.), boîte à hosties, pyxides, colombe eucharistique, custode, marques à pain béni, gémellions, croissant eucharistique, lunule et boîte à lunule, éventuellement agneau aux sept sceaux, etc. ;
- les luminaires : couronnes de lumière, luminaire d'applique, chandeliers d'acolyte, chandelier des Ténèbres, tref (ou râteau de lumière), bougeoir d'évêque ;

- les objets en lien avec les offrandes et quêtes, le rite de la paix, la procession : tronc à offrandes, table d'offrandes, pains d'offrandes, tronc à quêter portatif, coupe ou plat à quêter, baiser de paix, croix, bâton ou lanterne de procession, étendard ou bannière de procession ;
- le chemin de croix (Via Crucis) ;



242 - Tabernacle, ostensor et chandeliers de garniture d'autel conservés dans la sacristie



243 - Ancien aigle-lutrin dont ne subsiste que le pupitre de lecture posé sur une piétement en ferronnerie moderne, l'ensemble remis dans la sacristie



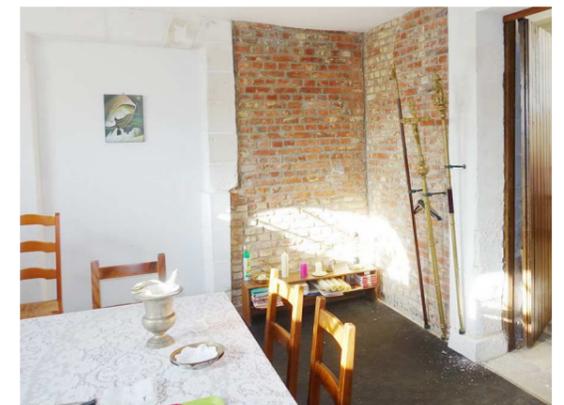
244 - Ensemble de guéridon, lutrin et missel d'autel disposé dans le chevet



245 - Missel d'autel installé dans la sacristie



246 - Siège épiscopal disposés dans le chœur



247 - Ensemble d'objets liturgiques à ranger dans un meuble sécurisé (non existant)

- les linges : purificatoire, corporal, bourse du corporal, voile de calice, pale, manuterge, voiles de la consécration des saintes huiles (blanc pour le saint chrême, vert pour l'huile des catéchumènes, violet pour l'huile des malades) ;
- les objets en lien avec l'ablution, l'aspersion, l'encensement, la confession : lavabo, fontaine de sacristie, bénitier, seau à eau bénite, seau à aspersion, goupillon et aspersoir, encensoir, navette, cuiller à encens, brasero, confessionnal, etc.
- les ex-voto et objets de dévotion : quenouille de rosière, couronnes votives, plats de saint Jean-Baptiste, agnus dei, etc.
- le mobilier funéraire : catafalque, chandeliers funéraires, coussin funéraire, drap mortuaire, brancard funéraire, tombeau, enfeu, dalles funéraires, stèle, plaque, statue tombale, priant, vif, gisant, transi, pleurant, litre funéraire ;
- les instruments sonores et d'appel : cloche de sacristie, sonnette d'autel, roue à clochette, martelet, claquoir, crécelle, harmonium, orgue, olifant ;
- les rites de Noël et de Pâques : crèche, chandelier pascal ;
- les ornements liturgiques : chape, pluvial, chaperon, orfrois, fermail, mors de chape, capa magna, chasuble, manipule, dalmatique, étole, mosette ou camail, aube, soutane, surplis, rochet, bas et sandales liturgiques, mitre, calotte, barrette, pallium ;
- les insignes de dignité (peu rencontrés dans les églises) : tiare, anneau épiscopal, croix pectorale, bâton pastoral, tau, crosse épiscopale, peigne liturgique, etc.

Enfin, une collection d'objets profanes est stockée dans le local d'étage au Sud de la tribune. Elle ne gêne pas le culte, mais sa place n'est pas dans l'église. Il en va de même des divers objets en provenance des écoles, entreposés dans le bas-côté Sud. Du même ordre, les divers matériels, produits et équipements observés dans la sacristie devront être regroupés dans une armoire dédiée, offrant de bonnes conditions de sûreté.



248 & 249 - Bâtons de processions dans la sacristie, de part et d'autre de la porte d'accès au chœur



Pour conclure cette rubrique, il est rappelé que l'ameublement et les objets liturgiques participent pleinement à la valeur patrimoniale de l'église Saint-Jean-Baptiste.



250 & 251 - Divers totems et sculpture entreposés au Sud de la tribune



252 - Objets profanes entreposés sur la tribune



253 - Cartons de déménagement entreposés dans le bas-côté Sud



254 - Mobilier d'école entreposé dans le bas-côté Sud



255 - Divers éléments de mobilier abandonnés dans un placard de la tribune

4/5/6 - Abords

L'église Saint-Jean-Baptiste s'inscrit dans un cadre rural relativement préservé.

Les abords du monument témoignent d'un bon entretien.

Cependant, ils présentent un aspect utilitaire en bordure de la Rue de la Terrière, passant au Nord, qu'il serait opportun d'atténuer lors de l'aménagement d'un stationnement adapté PMR.

A l'Ouest, l'église se perçoit peu depuis le parvis, en raison de l'environnement arboré.

Au Sud et l'Est, les abords de l'église sont mitoyens de parcelles privées. Un aménagement des réseaux de pluviales et à réaliser au niveau de la sacristie. Il est conseillé d'inviter le propriétaire voisin à ne plus stocker et planter en pied de l'édifice.



256 & 257 - Vues générales de l'église Saint-Jean-Baptiste depuis l'Ouest et le Sud-Ouest, au lever du soleil, un jour d'hiver
14 janvier 2022



258 - Vue générale du monument depuis le Nord-Est, sur la Rue de la Terrière



259 - Présentation austère, voire utilitaire des abords directs au Nord de l'église, à corriger dans le cadre de la mise en accessibilité de l'édifice



260 - Vue générale de l'église et de ses abords depuis le Sud-Ouest

5 / PHASAGE DES TRAVAUX

Le phasage proposé résulte de l'évolutivité potentielle des désordres observés, conjuguée à une approche tangible du chantier. Concernant l'église Saint-Jean-Baptiste, la mise sous surveillance et consolidation de l'église sont prioritaires aux autres travaux.

Etant donné l'engagement financier impliqué par la première campagne, les campagnes suivantes seront développées ultérieurement en fonction des prochaines priorités à venir.

Le détail des phases de travaux est précédé de mesures à prendre sans délai par le Maître d'ouvrage, à la réception du présent bilan sanitaire, afin de bien préparer les campagnes à venir.

5/1 - DÉMARCHES PRÉALABLES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

La conservation de l'église Saint-Jean-Baptiste est une tâche permanente dont la charge incombe principalement au Maître d'ouvrage, en tant que propriétaire.

Les travaux de restauration qui sont détaillés dans les chapitres à suivre ne peuvent pas inclure tous les besoins du monument. Certaines démarches sont à initier par le Maître d'ouvrage. Elles sont d'un caractère technique et font appel à des prestataires spécifiques :

↳ **sécurisation et assainissement - urgent :**

- vérification des extincteurs et équipement si nécessaire ;
- curage des égouts pendants (à la nacelle), des regards de pluviales et des canalisations accessibles ;
- dans l'idéal, la dépose des lambrequins en bois instables et de la croix ;
- gestion de la colonisation par les pigeons.

↳ **contrôles et diagnostics :**

- contrôle des installations électriques (Q18) ;
- diagnostic amiante avant travaux - DAAT ;
- vérification des couvertures dans la zone du transept et remplacement en recherche d'ardoises ;
- diagnostic parasitaire, suivi de la réalisation des préconisations du spécialiste ;
- bilan des ouvrages campanaires ;
- étude géotechnique ;
- instrumentation.

↳ **mesure de prévention et d'entretien :**

- renforcement de la sûreté de l'église :
- sécurité incendie ;
- sécurité anti-intrusion.
- réparations des clôtures :
- révision et mise en peinture des menuiseries extérieures ;
- réparation de verrière et pose de bacs récupérateurs pour gérer les eaux de condensation ;
- remplacement des protections grillagées ;
- éventuellement, l'intervention d'un rhabdomancien (sourcier), pour tenter d'identifier la présence d'eau sous l'église.

↳ **valorisation du monument :**

- projet de paysagement des abords ;
- mise en accessibilité de l'église à travers l'aménagement d'une place de parking et la valorisation des abords ;

- enlèvement des dépôts en pieds d'élévation à l'Est et au Sud (sur fonds tiers) ;
- projet de verrières en création ;
- inventaire et présentation des objets mobiliers ;
- connaissance du monument.

5/2 - PREMIÈRE CAMPAGNE

5/2/2 - Phase 1

La première phase de travaux concernera en **tranche ferme** (selon les préconisations de l'Ingénieur Paradis - rapport du 16 septembre 2022) :

- si non réalisée au titre des démarches préalables :

- la réalisation d'une étude géotechnique, pour renseigner les causes du déversement du clocher et du bas-côté Nord ;
 - la mise sous surveillance du gouttereau du bas-côté Nord (depuis l'intérieur), des piles de la nef, et de la croisée du transept, par cordes optiques ;
 - la mise sous surveillance du clocher par cordes optiques ;
 - les renforcements et les réparations nécessaires aux charpentes de la nef et les vérifications des entures des charpentes des bas-côtés ;
 - par mesure de sécurité, "l'étalement" des arcs doubleaux de la croisée du transept.
- Note : la disposition est proposée par l'Ingénieur Paradis. Il s'agit plus d'une mesure de sécurité que d'un étalement, car une mise sur cintre pourrait fausser les mesures par cordes optiques ;*
- la création d'un réseau d'assainissement pluvial cohérent, et d'une gestion terminale ;
 - le gros entretien des contreforts du chevet et la réparation de la maçonnerie à l'Est de la sacristie.

En tranche optionnelle :

- pour optimiser les échafaudages, l'entretien courant des élévations du chevet et la pose de nouvelles protections grillagées - si elle n'a pas été réalisée dans le cadre des démarches préalables.

5/2/3 - Phase 2

Si l'instrumentation installée précédemment pour une durée d'un an minimum a démontré la stabilité du clocher, la deuxième phase intégrera **en tranche ferme** :

- la réfection des couvertures du clocher ;
- la rénovation des abats-sons (y compris les abats-sons factices) ;
- le gros entretien des maçonneries du clocher et des pignons occidentaux des bas-côtés ;
- les remplacements de verres des baies du clocher, verre clair et vitraux, s'ils n'ont pas été réalisés au titre des démarches préalables ;

En tranches optionnelles :

- la réalisation d'un programme de vitraux en création pour le clocher, et la pose de protections grillagées devant ces verrières ;
- l'installation d'un dispositif de parafoudre / paratonnerre.

5/3 - CAMPAGNES SUIVANTES

Les campagnes de travaux suivantes seront dépendantes des conclusions à tirer de l'instrumentation du bas-côté Nord, du croisillon Nord et de la croisée du transept, réalisée précédemment.

Sous réserve de la stabilité des ouvrages, elles pourront concerner, dans l'ordre :

- sous contrôle de l'Ingénieur Structure associé à l'équipe de maîtrise d'oeuvre :
 - les modifications de charpente pour éviter l'appui du poinçon sur l'arc doubleau ;
 - le confortement, ou la démolition et le remplacement (à définir) des arcs en brique à la croisée du transept, puis la réfection du couvrement léger ;
- l'entretien courant des élévations du bras Nord du transept et du gouttereau du bas-côté Nord.

Suivant les conclusions à tirer de l'étude géotechnique, plusieurs options seront proposées :

- un drainage pourrait être mis en place contre ces élévations à l'occasion de cette phase de travaux, pour limiter l'humidité dans l'église ;
 - les éventuelles reprises en sous-oeuvre si les sols sont décomprimés ou s'ils présentent des cavités ;
 - éventuellement, l'épaississement des contreforts, pour mieux absorber les potentielles poussées de charpente ;
-
- l'entretien courant des élévations du bras Sud du transept et du gouttereau du bas-côté Sud, y compris le drainage en pied, dito élévations Nord (attention, travaux sur fonds tiers, vérifier cette possibilité) ;
 - la restauration de la sacristie : couverture, maçonneries et verrières ;
 - la restauration des intérieurs : couvrements, élévations, sols ;
 - la restauration des objets mobiliers et leur présentation ;
 - la modernisation de la desserte technique, l'installation d'un système de chauffage, la restauration de l'horloge ;
 - la refonte des abords et la mise en accessibilité de l'église dans le cadre d'un projet de paysagement si ces travaux n'ont pas été considérés dans les démarches préalables ;
 - etc.

6 / PARTIS DE RESTAURATION

Sans entrer dans le détail d'un cahier des clauses techniques particulières, les partis de restauration précisent les grandes lignes des préconisations techniques et architecturales proposées. En cela, les prestations sont détaillées en fonction des travaux proposés par tranche.

Les informations seront synthétisées en préparation de chaque phase opérationnelle.

6/0 - ÉTAT RÉFÉRENT

L'état référent d'un monument est celui dans lequel il se présente dans sa meilleure cohérence historique, dans l'acception qu'en donne la Charte de Venise de l'ICOMOS, depuis 1964.

En bref résumé, le monument nous parvient dans l'état que l'Histoire a façonné.

Ses évolutions, ses mutilations parfois, font partie de l'oeuvre en tant qu'elles peuvent constituer des "apports valables de l'histoire". On inclura dans cette notion, les évolutions résultant par exemple des faits de guerre ou de l'évolution stylistique d'une époque présentant une bonne cohérence d'ensemble. Au contraire, les réparations menées de manière pragmatique et sans discernement, ou l'emploi de matériaux modernes incompatibles avec les anciens, etc., sont autant d'altérations que la restauration peut résorber.

Ces considérations sont parfois complexes à concilier avec la pratique, comme dans le cas de décors peints de plusieurs époques superposés. Dans ce cas, le choix de maintenir tel ou tel décor se fait au regard de l'homogénéité générale de la présentation de l'édifice.

Parfois, le rétablissement d'une partie du monument est réalisé, car cela s'avère nécessaire à sa lisibilité, à son harmonie, ou à sa pérennité, comme dans le cas de têtes de contreforts anciennement arasées pour limiter l'ampleur d'une restauration.

Enfin, dans le même ordre d'idée, la restauration d'un monument ne doit intervenir qu'en dernier recours, pour pallier à une situation de désordre ou d'altération. La conservation des ouvrages doit résulter - plus idéalement - d'un entretien régulier, en respect des dispositions architecturales et techniques définies par l'état référent.

L'état référent de l'église Saint-Jean-Baptiste est celui issu de la (re)construction du clocher à la fin des années 1860.

Depuis, l'édifice ne semble pas avoir connu de campagne de travaux ayant entraîné une évolution significative de ses principales caractéristiques architecturales.

Dans ce contexte, il n'est donc pas prévu de faire évoluer le monument en termes d'architecture, ni d'architectonique.

En synthèse, aux quelques corrections à apporter près des restaurations inappropriées identifiées, l'église Saint-Jean-Baptiste se présente dans son état référent et sera restaurée en conservation - ce qui consiste prioritairement en une stabilisation de l'édifice.

6/1 - DÉMARCHES PRÉALABLES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Pour mémoire, quelques démarches sont à mener par le Maître d'ouvrage avant les travaux par entreprises.

6/1/1 - Sécurisation et assainissement - urgent

↳ Vérification des extincteurs et équipement si nécessaire

L'église Saint-Jean-Baptiste est équipée en extincteurs, pour lesquels une maintenance est nécessaire et a vraisemblablement été mise en place par la Commune.

Il conviendra de demander au prestataire de déplacer l'extincteur à base de mousse situé sous le tableau électrique ailleurs dans la nef, pour éviter que celui-ci soit utilisé en cas d'incendie d'origine électrique : l'extincteur à base de CO2 - signalisation grise - a ce rôle.

De même un second extincteur pourrait être installé à proximité du deuxième tableau proche de la sacristie. Des schémas d'évacuation devront également être installés.

À défaut de disposer de ce contrat de maintenance, le Maître d'ouvrage fera appel à un prestataire spécialisé lambda, le contexte d'un édifice religieux n'appelant pas de mesure spécifique : Seton Eurofeu, Securis, Desautel, Mondial Extincteurs, Sicli, LS Incendie, etc. (liste non exhaustive)

↳ Entretien des réseaux de pluviales

Les équipements de pluviales de toitures et les réseaux enterrés doivent être maintenus en parfait état, ce qui nécessite un nettoyage régulier : curage des égouts pendants (à la nacelle), curage des regards de pluviales, vérification du bon écoulement des eaux dans les canalisations accessibles.

Cette maintenance peut être réalisée par les Services techniques du Maître d'ouvrage, moyennant la location d'une nacelle pour une journée, ou être confiée à un artisan-couvreur local.

↳ Dépose des lambrequins en bois instables et de la croix

Profitant de l'intervention à la nacelle pour l'entretien des égouts aériens, le Maître d'ouvrage fera déposer (en conservation) les lambrequins en bois instables et la croix de la flèche, afin d'éviter toute chute potentiellement dangereuse sur les passants.

↳ Gestion de la colonisation par les pigeons

L'église Saint-Jean-Baptiste subit une colonisation par les pigeons biset. La représentation de ces volatiles est excessive et nuisible en extérieur.

Dans un premier temps, le Maître d'ouvrage pourra se renseigner sur les modalités de gestion de cette colonisation auprès de la SPPA ou d'associations telle que OISO, AERHO, ou encore de Picardie Nature. Quoi qu'il en soit, il semble nécessaire de gérer la situation.

Les entreprises spécialisées sont à même d'effectuer cette prestation en respect des animaux, avec plusieurs lignes d'actions, à adapter à chaque monument :

- nettoyage des fientes et des cadavres le cas échéant ;
- vérification, et complément si nécessaire, des protections grillagées obstruant les baies et interdisant l'accès aux combles aux volatiles ;
- pose de piques métalliques, de fil tendu ou de barres déstabilisantes ;
- pose de ballons effaroucheurs (peu discrets par destination) ou de faucon synthétique effaroucheur ;
- installation de filets ;

- installation de système répulsif par ultrasons (hautes fréquences modulées) de type Tech-Way, Boîtier Stop Bird Pro, ou Doxmand Dual (surface couverte de 2 hectares) ;
- système effaroucheur par canon au gaz ;
- granulés ou spray répulsif (efficacité à confirmer à grande échelle) ;
- gel répulsif de type Bird Free (émettant une lumière vive par reflet des rayons U.V.) - etc.

Les coordonnées de quelques entreprises sont indiquées pour information

- PASCHAL ART CAMPANAIRE - ZAL Les Garennes - 62930 Wimereux - 03 21 30 47 41 - paschal-sarl@wanadoo.fr (prestataire en mesure d'effectuer aussi un diagnostic des ouvrages campanaires : charpente du beffroi, cloches, paratonnerre, etc.)
 - ACE HYGIENE - 24, Rue Jean Pierre Timbaud - 94700 Maisons-Alfort - 01 41 78 91 57 - contact@ace-hygiene.fr
 - AVIPUR - 23, Route de Normandie - 80480 Salouël - 02 35 64 05 72
 - CLEANPIGEON - 18, Rue de Paris - 91310 Montlhéry - 01 69 01 14 83 - contact@cleanpigeon.fr
 - LA CAMDA - 2, Rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 Reims cedex - 03 23 60 49 74 - info@la-camda.com
 - PIGEON PROPRES - 21, Rue Georges - 92230 Gennevilliers - 01 40 86 00 00
 - RENTOKIL - 16, Rue de Berzin - 59810 Lesquin - 03 20 16 24 20
- (liste non exhaustive)

6/1/2 - Contrôles et diagnostics

↳ Contrôle des installations électriques (Q18)

Le bilan de conformité des installations électriques est à commander auprès d'un prestataire spécialisé, communément un bureau de contrôle technique : Apave, Veritas, Socotec, etc.. (liste non exhaustive). Il sera demandé une étude générale des installations, portant sur la vérification périodique - Q18, le Règlement de sécurité ERP et le Code du travail.

↳ Diagnostic amiante avant travaux - DAAT

Il est possible que des campagnes de travaux aient recouru à des matériaux amiantés, car l'emploi intensif de ces minéraux (silicates) réfractaires a été généralisé à partir de 1930. En particulier, la couverture de la sacristie semble être en ardoise de fibre-ciment amiantée.

Quoi qu'il en soit, la coordination SPS de l'opération imposera ce diagnostic réglementaire (amiante et plomb), aussi, il est conseillé au Maître d'ouvrage - s'il n'en dispose pas déjà - de le faire établir sans délai pour ne pas ralentir l'ouverture de la première campagne de travaux.

La liste des prestataires rejoint celles du contrôle technique et de la coordination SPS : Apave, Veritas, Socotec, Megatech Cesam, Diagnostiqueurs de France, Certeam, Dekra, Eurodiagimmo, Nexity, Gigabat, Diagamter, etc. (liste non exhaustive) :

- QUALICONSULT SECURITE - Mme Aurélie LEQUEUX - ZAC de la Blanche Tâche - 180, rue du Général de Gaulle - CS 80720 - 80450 CAMON - Tél. : 03 22 47 24 70 - Fax : 03 22 47 24 79 - 06 89 95 60 52 - aurelie.lequeux@qualiconsult.fr
- APAVE NORD OUEST SAS - M. Arnaud FOLIN - 29, rue de la Croix de Pierre - Espace Industriel Nord - CS 71328 - 80084 AMIENS CEDEX 2 - Tél. : 03 22 54 73 80 - Fax : 03 22 52 39 43 - Mobile : 06 69 97 94 85 - arnaud.folin@apave.com
- SARL DIMEXPERT SPS - M. Geoffroy MAHIEUX - 3, rue de Sétubal - 60000 BEAUVAIS - Tél. : 03 44 45 76 94 - Fax : 03 44 45 77 39 - Mobile : 06 12 30 06 54 - geoffroy.mahieux@dimexpert.fr
- CERTEAM - Cabinet expert en diagnostics immobiliers - Rue des Indes Noires - Bâtiment Grand Large - 80440 BOVES - 03 22 09 21 50 - contact@certeam.fr - www.certeam.fr

↳ Vérification des couvertures dans la zone du transept

Profitant de la présence d'une nacelle pour le curage des réseaux, les couvertures (dont notamment celles de la zone de transept) pourront être vérifiées visuellement par l'artisan-couvreur. En particulier, les points singuliers comme les arêtières, les faîtages et les noues seront contrôlés.

L'intervention prévoira les petites réparations nécessaires : remplacement d'ardoise, réparation de gouttière, etc.

↳ Diagnostic parasitaire suivi de la réalisation des préconisations du spécialiste

Il est observé des trous d'envol récents d'insectes xylophages (petite vrillette) sur les mobiliers.

Dans ce contexte, le Maître d'ouvrage fera établir un diagnostic parasitaire par un prestataire spécialisé :

- François Hallot - 7, ruelle David - 80135 ONEUX - Tél. : 03 22 28 69 28
 - DIMEXPERT Amiens - 3, avenue du Pays d'Auge - 80000 AMIENS / Tél. : 03 22 39 27 56
 - BATAIS CHARPENTE - Zone industrielle - 80, Rue de la Canteraine - 59320 HAUBOURDIN - Tél. : 03 20 87 83 34 - contact@bataischarpente.com
 - Allodiagnostic, ac-environnement, France-Parasites, etc.
- (liste non exhaustive)

↳ Bilan des ouvrages campanaires

Il est conseillé au Maître d'ouvrage de faire établir le bilan des ouvrages pour en préparer la pérennisation et la valorisation. L'étude devra être confiée à un artisan campanaire émérite :

- PASCHAL ART CAMPANAIRE - ZAL Les Garennes - 62930 WIMEREUX - Tél. : 03 21 30 47 41 - paschal-sarl@wanadoo.fr
 - LEPERS & FRÈRES - 9, rue Hector Dufresnes - 59440 DOMPIERRE-SUR-HELPE - Tél. : 03 27 61 07 09
- (liste non exhaustive)

↳ Etude géotechnique

Le Maître d'ouvrage fera appel à une société spécialisée, pour la réalisation d'une étude géotechnique aux abords et sous l'église.

La mission devra être de type G5, selon la norme NF P94-500 (révisée en octobre 2013), et devra comprendre :

- étude préliminaire du site ;
- suivi et analyse des résultats des investigations ;
- synthèse du contexte géologique et géomécanique du site ;
- analyse des causes des désordres ;
- solutions de confortement.

En sus, seront demandés : une recherche de cavités en pied de l'église, notamment du clocher et du bas-côté Nord et l'installation d'un piézomètre de plus de 8 m de profondeur, avec sonde de suivi de niveau d'eau durant 12 mois avec un pas de temps d'une heure.

Des essais seront réalisés :

- sur site : sondages pressiométriques, essais de pénétration dynamique lourde, sondages de reconnaissance de fondation, etc.
- en laboratoire : notamment classification GTR et teneur en eau.

Les prestataires couvrent généralement l'ensemble de la France, voire au-delà. Localement, certaines entreprises sont à même de réaliser cette étude :

- FONDASOL AMIENS - ZI Nord - 19, rue du Bois Quatorze - 80470 ARGOEUVRES - Tél. : 03 22 44 62 95 ;

- Ginger CEBTP Amiens - 31, avenue de l'Etoile du Sud - 80440 GLISY - Tél. : 03 22 66 32 90

Il conviendra toutefois de s'assurer que ces sociétés disposent des moyens d'investigation nécessaires ; à défaut, il pourra être recouru à :

- EURL ICEA - M. Florian BARRAU

Siège social : 16 rue Branly 69100 VILLEURBANNE – 04 37 45 41 97

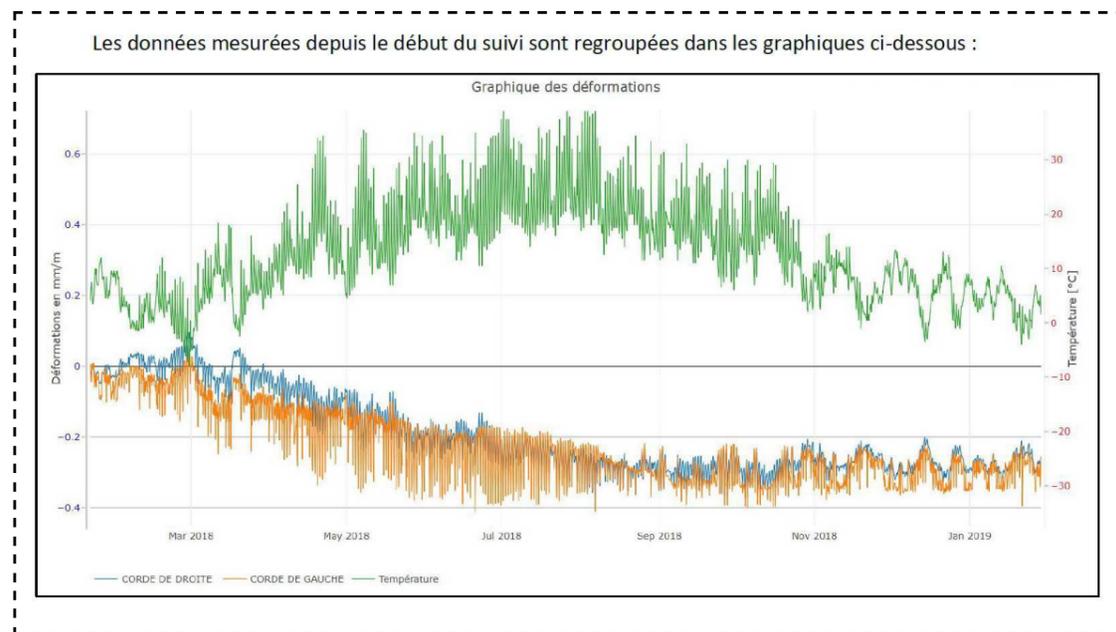
Agence de Paris – 128 rue de la Boétie – 01 84 60 21 52

Tél. : 06 87 19 75 91 - florian.barrau@icea-web.com

↳ Instrumentation

Il convient de s'assurer de la stabilité de l'édifice, notamment concernant le basculement du cocher vers l'Ouest et le déversement du gouttereau du bas-côté Nord.

L'emploi de jauges Saugnac G5 est envisageable, mais la mesure risque d'être insuffisamment précise et les informations difficiles à collecter en raison de la hauteur des élévations. Dans ce contexte, le recours aux cordes optiques serait plus approprié, avec un système de type Osmos.



261 - Exemple de graphique synthétisant les mesures d'une corde optique
Eglise Saint-Jean-Baptiste à Beaudéduit (60) ; campagne de surveillance 01.2018 > 01.2019

Le positionnement du matériel serait à déterminer avec l'Ingénieur en charge de l'affaire.
Pour le bas-côté Nord, il serait opportun de placer les capteurs en intérieur, ce qui permettrait d'instrumenter en même temps les piles de la nef et la croisée du transept.
La mise sous surveillance pourrait durer 6 mois, mais une année complète serait préférable.
La compilation des mesures servirait à vérifier si les ouvrages en élévation sont stables ou instables.
L'information est primordiale et permettrait, soit de les pérenniser en l'état, soit d'adapter les investigations aux données collectées : poursuite de la mise sous surveillance, étaielement, démolition, etc.

6/1/3 - Mesure de prévention et d'entretien

↳ Renforcement de la sûreté de l'église

✓ Sécurité incendie

Pour l'alarme incendie, les prestataires sont légion (liste non exhaustive) :

- BC2L - 8, rue Pasteur - 80260 POULAINVILLE
- FRANCE INCENDIE INSTALLATIONS FIXES - 74, rue Jean Moulin - 80000 AMIENS
- PARFLAM - 7, rue Anne Frank - 80136 RIVERY
- DETECT FIRE - 72, rue des Jacobins - 80000 AMIENS
- AUGÉ CONSEIL - 72, rue Moulin - 80000 AMIENS
- LS INCENDIE - 13, rue des Cloîtres - 80510 LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS - 06 43 26 72 75

✓ Sécurité anti-intrusion

Pour la sûreté et la sécurité au titre de l'intrusion, le poste comprend deux démarches : le renforcement de la quincaillerie des portes d'entrée et l'équipement de l'édifice en alarme anti-intrusion.

Concernant la consolidation des portes, il est conseillé de faire poser des crémones en applique intérieure des ouvrants avec des tringles lancées en linteau et en seuil de la baie. Le produit sera adapté au caractère ancien des menuiseries et il semble préférable de recourir à une applique en fonte de marque Legallais, ou équivalent.

La prestation pourra être réalisée par un menuisier :

- SARL OGER & FILS - 3, rue de Bas - 80140 RAMBURES - Tél. : 03 22 25 11 42 - meublesoger@orange.fr - www.oger-ebenisterie-rambures.fr
- ÉTABLISSEMENTS TAILLY MENUISERIE - 44, rue Raymond de Wazières - 80560 ACHEUX-EN-AMIENOIS - Tél. : 03 22 76 43 29 - taily.menuiserie@wanadoo.fr
- PELLETIER MENUISERIES SARL - Avenue Robert Schuman - 80100 ABBEVILLE - Tél. : 03 22 24 22 89
- François Hallot - 7, ruelle David - 80135 ONEUX - Tél. : 03 22 28 69 28
- SARL GLODT MENUISERIE DE L'ARGENTINE - M. Jean-Paul GLODT - 50 bis, rue de Saint-Just-en-Chaussée - 60000 BEAUVAIS - Tél. : 03 44 05 44 14 - Mobile : 07 75 27 01 98 - sarlglodt@9business.fr (liste non exhaustive)

Concernant l'alarme anti-intrusion :

- SARL DUBOIS électricité - 12, rue d'en Haut - 80290 BLANGY-SOUS-POIX - Tél. : 06 12 04 97 71
- BC2L - 8, rue Pasteur - 80260 POULAINVILLE - Tél. : 03 22 66 12 80
- TECHNELEC - 5, rue du Général Leclerc - 80000 AMIENS - Tél. : 03 22 90 33 44
- DAES (David Alarme Electricite Service) - 130, rue de la Cavée - 80650 VIGNACOURT - Tél. : 03 74 08 29 57
- LS INCENDIE - 80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS - Mobile : 06 43 26 72 75 - lsincendie@orange.fr (liste non exhaustive)

↳ Réparations des clôtures

✓ Révision et mise en peinture des menuiseries extérieures

Les menuiseries en bois de l'église sont en état général de conservation malgré des altérations sévères, ce qui signifie qu'elles peuvent être restaurées. En l'absence de complexité notable, les travaux respecteront la principale réglementation afférente :

Pour les réparations : DTU 36.1 - Menuiseries en bois

Pour la mise en peinture : DTU 59.1 - Travaux de peintures des bâtiments

Les prestations concernent principalement des travaux de peinture :

- protections, dépose de béquille, de rosace, rosette, de plaque de propreté de cache, etc.
- lavage
- ponçage à sec, grattage, brossage, décontamination et dépoussiérage
- lessivage
- enduit de rebouchage et ponçage soigné
- 1 couche de fond dans la teinte de la finition
- 1 couche intermédiaire dito.
- retouches sur couches intermédiaires et primaires et application de la couche de finition de peinture acrylique famille I, classe 7b2 type Royalacril bois de chez SOFRAMAP, ou similaire, posée à la brosse.
- repose de quincaillerie
- retouches après derniers réglages
- nettoyage usuel de la zone de chantier

✓ Réparation de verrière

Le Maître d'ouvrage fera procéder au nettoyage général et à la résorption en recherche des casses observées sur les verrières de l'église (voir en pages 38 et 39 du dossier). Les pièces mobiles seront remplacées autant que nécessaire : feuillards, clavettes.

- ATELIER ROMAIN GLORIEUX - 1, rue de Béhen - 80870 MOYENNEVILLE - Tél. : 03 22 31 39 62 - Mob. : 06 62 29 77 02 - romainglorieux@yahoo.fr
- VITRAUX D'ART ATELIER CLAUDE BARRE - M. Stéphane BRISSY - 13, rue du Moulin - 80440 COTTENCHY - Tél. : 03 22 91 81 18 - Fax : 03 22 92 14 27 - Mob. : 06 83 06 19 60 - vitraux-art-c.barre@orange.fr
- SARL VITRAUX D'ART SALMON - M. Julien SALMON - 3, rue des Clinques - 62840 LAVENTIE - Tél. : 09 52 09 47 78 - Mobile : 06 85 48 96 78 - vitrauxsalmon@hotmail.fr
- VITRAUX MAX & CO : 1435, boulevard Cambronne - Campus INOVIA - Bâtiment 29 - 60400 NOYON - Tél. : 03 64 60 00 66 - Mob. : 06 08 11 30 33 - www.vitrauxmaxandco.fr
- DIDIER QUENTIN - 3, rue des Faubourgs - 02570 CHÉZY-SUR-MARNE - Tél. : 03 23 82 93 07 - didierquentin@wanadoo.fr

Si elle n'a pas été réalisée lors des démarches préalables, la tranche optionnelle de la première phase prévoit l'entretien des verrières du chevet, comprenant le nettoyage des panneaux, le traitement des barlotières et l'installation de nouvelles protections grillagées.

La pose intérieure des vitraux ne permettra pas de restaurer les éventuelles casses, ni la mise en oeuvre de bacs récupérateurs des eaux de condensation, ni encore le remplacement des pièces mobiles - sauf à mobiliser des échafaudages supplémentaires en intérieur. Ces travaux sont donc laissés à une campagne ultérieure de travaux, en intérieur.

Le nettoyage des vitraux sera mené à l'eau déminéralisée. Les barlotières seront décapées puis protégées par un système de traitement comprenant : une couche de peinture anticorrosion (couche primaire), deux couches de peinture glycérophtalique, une couche intermédiaire et une couche de finition.

✓ Pose de bacs récupérateurs pour gérer les eaux de condensation

Les baies de l'église Saint-Jean-Baptiste sont démunies de dispositifs de gestion des eaux de condensation intérieure, ce qui se traduit par des coulures sur les appuis des baies et une dégradation des ouvrages inférieurs : lambris, badigeons, etc.

Une évolution des ouvrages s'impose, en retravaillant la partie inférieure des verrières, et les appuis de maçonnerie au besoin. Le principe est de réduire la partie basse de la verrière en laissant un interstice suffisant pour glisser une feuille de plomb de 2.5 mm d'épaisseur, lancée en repos sur l'appui et relevée

en intérieur pour bloquer les eaux de condensation ruisselant sur les verrières. En intérieur, le plomb est roulé sur une vergette pour former un profil net et rigide.

La définition précise de ces ouvrages (oreilles, relevés, engravures, etc.) sera arrêtée à pied d'oeuvre avec l'Architecte avant toute mise en oeuvre.



262 - Appui de baie paré en plomb. La feuille est glissée sous le panneau de vitrail et un interstice est maintenu pour l'écoulement des eaux de condensation. église Saint-Claude à Lhéraule (60) 22 septembre 2016



263 - Relevé intérieur de la feuille de plomb, roulée sur une vergette - église Saint-Claude à Lhéraule (60)

✓ Remplacement des protections grillagées

Les protections grillagées seront réalisées en tube de cuivre de 2 mm rond de 14 mm de diamètre, y compris les traverses. Le remplissage sera en cuivre rouge de maille 15 mm, à simple torsion.

La fabrication comprendra toutes les coupes, y compris le découpage en creux pour l'assemblage des traverses et renforts sur les montants ainsi que les arasements droits ou biais, le cintrage, la fixation des pièces entre elles par soudures à l'arc agrées, la réalisation et le façonnage du cadre périmétrique de façon à épouser la forme de l'arc, les traverses intermédiaires correspondant aux barlotières et positionnées dans le même plan. Le remplissage sera tendu sur l'ossature, avec couture à chaque rang sur les encadrements et renforts en fil laiton. Enfin, un dégraissage sera réalisé.

Les panneaux seront maintenus en maçonnerie par des pattes démontables en laiton comprenant une patte à fer plat, avec un scellement fendu (queue de carpe), à l'autre extrémité, un fer plat cintré en U de diamètre suffisant pour recevoir les montants. Le blocage se fera par clavette conique de fixation, traversant le fer U pour maintenir les montants.

La pose des protections grillagées sera accompagnée du traitement de la serrurerie des baies, globalement oxydée si elle n'a pas été menée dans le cadre des démarches préalables ou de la tranche optionnelle de la première phase - voir plus haut.

↳ Intervention d'un rhabdomancien, pour tenter d'identifier la présence d'eau sous l'église

Pour la recherche d'eau en périphérie et sous l'église, il est proposé de recourir aux services d'un rhabdomancien (sourcier). Selon Wikipedia, "un sourcier est une personne qui prétend pouvoir détecter de l'eau souterraine au moyen d'une baguette ou d'un pendule".

Selon le niveau de précision - et la fiabilité - des résultats obtenus, cela permettrait ensuite de faire réaliser une étude hydrogéologique, localisée aux zones pointées par le sourcier.

Cependant, ce "pouvoir" des rhabdomanciens n'a jamais pu être démontré scientifiquement, c'est pourquoi cette proposition est laissée à l'appréciation du Maître d'ouvrage.

6/1/4 - Valorisation du monument

↳ **Projet de paysagement des abords**

Il est conseillé de faire encadrer cette démarche par un architecte-paysagiste, dans le cadre d'un projet plus général, avec un programme élargi :

- mise en accessibilité de l'édifice à travers l'aménagement d'une place de parking et d'un parvis au Nord de l'église ;
- mise en oeuvre d'un éclairage monumental ;
- valorisation touristique et culturelle de l'église, avec élaboration de panneau(x) didactique(s).

Il conviendra de prévenir le Service départemental de l'archéologie de la Somme avant toute intervention : M. Alexandre AUDEBERT - Conservateur en chef du patrimoine - Conservateur régional de l'archéologie - adjoint - en charge du territoire d'Amiens Métropole - Service régional de l'archéologie DRAC Hauts-de-France - Site d'Amiens - 5, rue Henri Daussy - 80044 AMIENS Cedex 1
Tél. : 03.22.97.33.42 - alexandre.audebert@culture.gouv.fr

Le Maître d'ouvrage pourra aussi trouver une assistance dans la démarche auprès du CAUE de la Somme : CAUE 80 - 35, Mail Albert 1er - 80000 AMIENS - Tél. : 03 22 91 11 65 - caue80@caue80.asso.fr

Concernant les prestataires potentiels :

- TERRE A TERRE Architecture - Design - Paysage - Olivier Pommart - 4, rue des Marettes - Wanel - 80490 HALLENCOURT - Tél. : 03 22 28 62 75 - Mob. : 06 41 92 34 30 - olivierpommart@gmail.com
- CARRÉVERT Paysage & Infographie - Delphine Miguet - 21, avenue des Sapins - 80120 QUEND PLAGE - Mob. : 06 89 98 59 02 - www.carrevert-baiedesomme.com - dm.carrevert@gmail.com
- ARCHÉTUDE - 31, boulevard du Général de Gaulle - 60000 BEAUVAIS - Tél. : 03 44 48 95 66
- SARL Stratégie - 6, rue du Général Leclerc - 60260 LAMORLAYE - Mobile : 06 75 08 15 96
- ETUDES EN VERT - 14, rue Louis Barthou - 60260 LAMORLAYE - Mobile : 07 89 04 53 25

(liste non exhaustive - à compléter auprès de la DRAC au besoin)

↳ **Projet de verrière en création**

Pour accomplir la restauration du clocher, il est proposé en tranche optionnelle de rétablir toutes les verrières mises en plomb des lancettes du remplage de la baie en s'inspirant des panneaux de vitraux conservés dans le réseau : verre antique en pose losangée, panneaux bordés de fleurs blanches, vertes et violettes sur fonds alternés de rouge de bleu.

Une création peut être envisagée, mais elle serait d'un intérêt modéré puisque les verrières s'apprécient surtout de l'intérieur, ce qui n'est pas le cas de la verrière du clocher, peu visible de l'intérieur de l'église en raison de la profondeur de la tribune.

La restauration de la grande verrière dans ses dispositions anciennes impliquerait d'installer un échafaudage supplémentaire en intérieur. Il serait peu élevé puisqu'en accès à l'étage du clocher, au niveau de la tribune. En effet, il semblerait que la serrurerie soit mixte, composée des anciennes barlotières et de fers T rapportés ultérieurement, peut-être lors de la pose des volumes de verre clair. Une réfection de cette serrurerie semble nécessaire, suivant les dispositions habituelles : barlotières avec pannetons pour pose intérieure, feuillards, clavettes, etc.

Le Maître d'ouvrage trouvera un conseil au meilleur niveau auprès d'Anita Oger-Leurent - Conservateur des Monuments historiques - Conservation régionale des Monuments Historiques - Direction régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, site d'Amiens - 5, rue Henri-Daussy - CS 44407, 80044 Amiens cedex 01 - Tél. : 03 22 97 33 88 - anita.oger-leurent@culture.gouv.fr

↳ **Inventaire et présentation des objets mobiliers**

La restauration des mobiliers et de la statuaire finalisera la restauration de l'église, car l'enveloppe du bâtiment doit faire l'objet des premières attentions pour en permettre la conservation.

Il est rappelé que l'intervention sur les objets et les aménagements liturgiques doivent être confiées à des restaurateurs professionnels, car la bonne volonté des paroissiens entraîne parfois des altérations irréparables.

Il est rappelé qu'un tri et un rangement des objets mobiliers sont à effectuer, en veillant à ne rien évacuer sans l'avis préalable de la Conservation des Antiquités et Objets d'Arts de la Somme - 43, rue de la République - CS 32615 - 80026 AMIENS cedex 1

Mme Brigitte Stimolo - Tél. : 03 22 71 80 80 - b.stimolo@somme.fr

Le bilan sera accompagné d'une réflexion sur la présentation de ce patrimoine mobilier.

Le Maître d'ouvrage pourra trouver une information synthétique sur l'entretien du patrimoine mobilier dans le "petit guide pour protéger les objets mobiliers des églises", édité par la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie - Conservation régionale des monuments historiques - 5, rue Henry Daussy - CS 44407 - 80044 Amiens cedex 1

Par ailleurs, le Maître d'ouvrage débarrassera l'église de tout produit ou objet n'ayant pas de lien avec le caractère sacré du lieu devra être déplacé dans une zone de stockage de la Commune.

↳ **Connaissance du monument**

La connaissance du monument doit constituer une démarche permanente. Elle est aussi le préalable nécessaire à toute intervention. Les recherches effectuées dans les différents services (AD.80, UDAP, CAUE, etc.) permettent de renseigner les grandes lignes de la genèse et de l'évolution de l'église Saint-Jean-Baptiste. Il convient toutefois de ne pas s'en satisfaire et de poursuivre la documentation historique et archéologique du monument.

Pour les prochains travaux à mener sur l'église Saint-Jean-Baptiste, il n'est pas identifié d'étude architecturale ou archéologique s'imposant d'emblée pour renseigner un parti de restauration.

Les démarches diverses de contrôles et de diagnostics ont déjà été développées dans les sous-chapitres précédents.

La connaissance du monument doit plus largement constituer une démarche permanente. Plusieurs démarches peuvent être menées par le Maître d'ouvrage en ce sens, que ce soit par motivation des élus ou par le biais du soutien à une association.

✓ **Dépouillement des archives municipales**

Souvent, les archives municipales restent insuffisamment exploitées, par méconnaissance ou par manque d'engagement. Le recensement de ces archives permet parfois de constituer un fonds documentaire de qualité sur le monument et, plus largement, sur l'histoire de la Commune.

Le Maître d'ouvrage est invité à mener cette démarche de dépouillement, en se faisant assister si nécessaire par les services dédiés des Archives départementales de la Somme :

- Aurélie Boyer, Cheffe de Service ou Audrey Dehaulon, Adjointe à la Cheffe de Service
Conseil départemental de la Somme - Archives départementales de la Somme - 61, rue Saint-Fuscien - 80000 AMIENS - Tél. : 03 60 03 46 50 - archives@somme.fr

Par ailleurs, le Maître d'ouvrage peut d'emblée consulter les registres des délibérations du Conseil municipal, afin d'identifier les campagnes de travaux relatives à l'église, même modestes.

Il peut aussi faire un appel aux administrés de la Commune, par le biais du bulletin municipal, des vœux de nouvelle année, des cérémonies diverses, etc., pour la collecte de photos privées permettant d'apercevoir le monument en tout ou partie

Ces photos du bâtiment sont parfois prises de manière non intentionnelle lors de fêtes ou d'événements, tels que les baptêmes, les communions ou les mariages - qui offrent de plus une datation précise des documents.

✓ **Autres démarches**

La liste des démarches peut-être largement étendue et couvrir de nombreuses disciplines.

Ces études sont à commander sous avis de la maîtrise d'oeuvre, en fonction des besoins des campagnes de restauration :

- étude de la flore microbiologique ;
- analyse de sels ;
- étude environnementale ;
- étude historique et archéologique (Christian Corvisier, Grahal, etc.) ;
- analyse pétrographique (définition de l'origine et des caractéristiques physico-chimiques de la ou des pierres employées en construction et en restauration du monument) ;
- étude dendrochronologique (datation des bois d'un édifice) ;
- fouilles archéologiques.
- relevés : topographique (les relevés stéréophotogrammétrique et lasergrammétrique ont déjà été menés) ;
- diagnostic de la statuaire ;
- expertise des mobiliers ;
- étude de communication ;
- événementiel ;
- signalétique ;
- etc.

Dans le cadre des prochains travaux à mener, ces études ne semblent pas nécessaires.

6/2 - PREMIÈRE CAMPAGNE

6/2/2 - Phase 1 - mise sous surveillance, pluviales et chevet

Pour rappel, la première phase de travaux concernera en **tranche ferme** (selon les préconisations de l'Ingénieur Paradis - rapport du 16 septembre 2022) :

- si non réalisée au titre des démarches préalables [CF. sous chapitre 6/1/2 - Contrôles et diagnostics]
 - la réalisation d'une étude géotechnique, pour renseigner les causes du déversement du clocher et du bas-côté Nord ;
 - la mise sous surveillance (depuis l'intérieur) du gouttereau du bas-côté Nord, des piles de la nef, et de la croisée du transept, par cordes optiques ;
 - la mise sous surveillance du clocher par cordes optiques ;
- les renforcements et les réparations nécessaires aux charpentes de la nef et les vérifications des entures des charpentes des bas-côtés ;
- par mesure de sécurité, "l'étalement" des arcs doubleaux de la croisée du transept ;
- la création d'un réseau d'assainissement pluvial cohérent, et d'une gestion terminale ;
- le gros entretien des contreforts du chevet.

En tranche optionnelle : pour optimiser les échafaudages, l'entretien courant des élévations du chevet et la pose de nouvelles protections grillagées (si non réalisée au titre des démarches préalables).

6/2/2/1 - Renforcement des charpentes

L'intervention sera réalisée depuis l'intérieur des combles, aucune découverture n'est prévue pour ce poste comprenant :

- la vérification des assemblages (entures) des charpentes des bas-côtés ;
- le blocage des entrants de la nef dans leur position actuelle, sans chercher à réengager les tenons dans leurs mortaises, comprenant :
 - les moyens d'accès, en complément du chemin technique réalisé par la Commune ;
 - le renforcement des liaisons entrants/poinçons et entrants/arbaletriers par des assemblages moisés en madriers de sapin de classe 2 rapportés. Les moises auront une longueur minimale de 1 ml et seront fixées mécaniquement au moyen de tiges filetées et d'écrous de diamètre adapté, à raison de 6 fixations minimum par renfort ;
- l'évacuation des gravats et le reportage photographique complet de l'intervention.

Si des réparations de charpente s'avèrent nécessaires, elles seront réalisées comme suit :

↳ en cas de remplacement de pièces de bois, seront dus :

- la fourniture de bois de première qualité, en respectant l'essence rencontrée. Tous les bois employés devront être traités suivant spécifications du D.T.U. et des normes NF B 50.100, 50.101 et X 40.500,
- le transport à pied d'oeuvre et le montage à toute hauteur,
- le débit des bois suivant les besoins relevés sur place au fur et à mesure des travaux,
- les coupes de longueur et d'ajustements droites ou biaises,
- les assemblages de toutes natures,
- les scellements et raccords pour les pièces noyées dans la maçonnerie.

↳ en cas de consolidation à la résine d'éléments de charpente, seront dus :

- l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation des travaux,
- l'étalement des ouvrages reposant sur les poutres à renforcer, en veillant à ce que la descente des charges soit bien menée jusqu'à des ouvrages pouvant les recevoir,

- les renforcements proprement dits à la résine compris fournitures des matériaux, incluant :
 - armatures de renfort : fibre de verre,
 - mortier de scellement : résine,
 - coffrage / réservations,
 - nettoyage préparatoire de l'épiderme avant l'application de la résine,
 - protections des ouvrages attenants compris matériaux (film polyane, etc.)
- l'ensemble des travaux annexes : bouchage des parties non conservées, percements, refouillements dans la maçonnerie, coffrages, etc.
- le nettoyage du chantier et de ses abords, l'évacuation des déchets et gravois,
- la fourniture d'un certificat pour la conformité de la résine employée.

6/2/2/2 - Mise en sécurité des arcs doubleaux de la croisée du transept

Ces travaux sont préconisés par l'ingénieur Paradis dans son rapport de diagnostic au titre des travaux de "remplacement" des arcs.

Ils paraissent justifiés dès la phase de sécurisation en raison de l'instabilité des arcs, notamment de celui côté nef - en rappelant qu'un "blocage" des ouvrages risquerait de fausser les résultats de l'instrumentation par cordes optiques.

Le rapport de l'ingénieur structure préconise une étude de sol, pour vérifier la portance et l'absence de cavités sous les points d'appuis de l'étalement, ce qui sera réalisé si la démolition/reconstruction des arcs s'impose.

En l'état, et sous réserve de validation par l'Ingénieur Paradis, "l'étalement" servirait surtout de "garde-fou" : il serait installé pour empêcher les briques des arcs de tomber si ceux-ci venaient à décompresser jusqu'à la rupture.

La prestation est décrite pour l'arc occidental, mais elle est généralisable à tous les arcs de la croisée du transept :

- déplacement de mobiliers et protections de sol,
- semelles en bois pour répartition des points d'appuis,
- installation d'un échafaudage tubulaire d'environ 4 m de long, sur la largeur de l'arc,
- pose d'un plancher haut renforcé, à environ 0.5 m sous la naissance de l'arc,
- fabrication et pose d'un cintre en bois (madriers) avec couchis en contreplaqué de largeur adaptée épousant la forme de l'arc,
- interposition d'une feutrine géotextile entre le plâtre et le platelage du cintre, en veillant à ménager un jour d'environ 20 à 30 mm entre le cintre et l'arc, pour que l'étalement ne perturbe pas l'instrumentation par corde optique : dilatation du métal de l'échafaudage, retraits/gonflements du bois en fonction de son hygrométrie, etc.,
- la durée de location de l'étalement serait de l'ordre de 24 mois, correspondant à la phase d'observation et à la réalisation des travaux en intérieur.

6/2/2/3 - Gestion des eaux pluviales

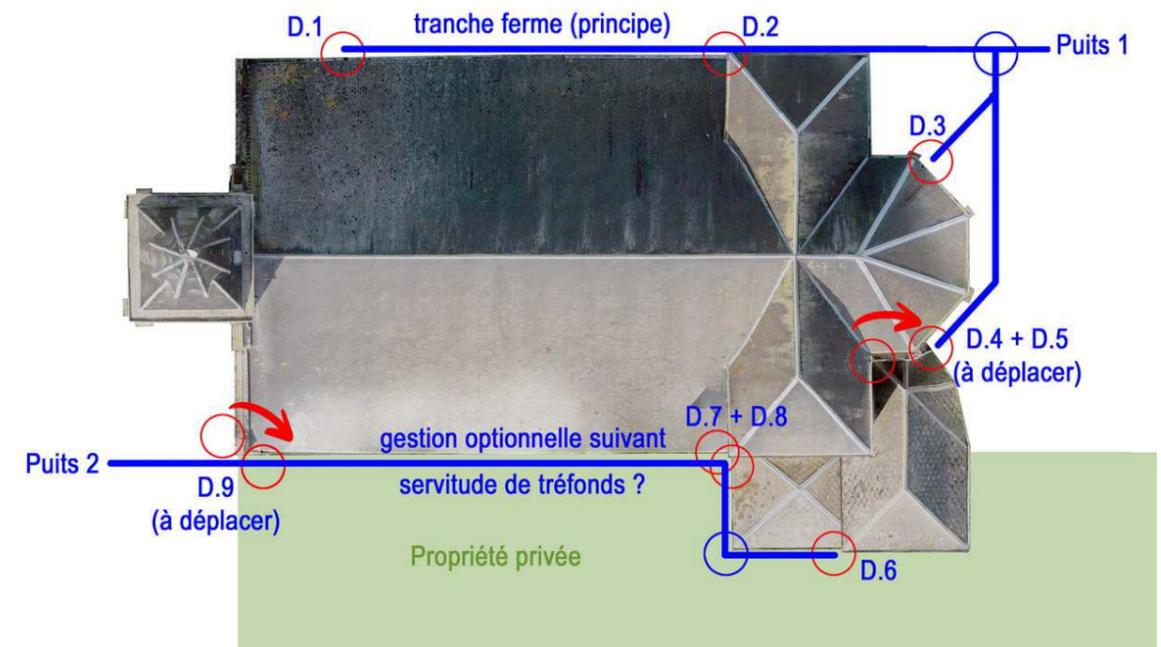
La prestation concerne la gestion enterrée des pluviales au Nord et à l'Est de l'église. Elle comprendra :

- en amont des travaux, l'information par le Maître d'ouvrage au Service de prévention archéologique de la Somme ;
- en pied des descentes, la fourniture et l'enfouissement de regards de pluviales de dimensions 50 x 50 cm en béton, compris fouilles ;
- fourniture et pose sur lit de sable de canalisations, entre regards, et de regard jusqu'à la gestion terminale, en PVC de 100 mm minimum, qualité routière CR8, compris toute sujétion d'étanchéité, de

penne, de création et de rebouchement de tranchées, de rétablissement des sols (herbeux ou pavés), etc. ;

- création d'un puits d'infiltration par busage annelé en PE de type ECOPAL de diamètre 800 mm avec système de fermeture, dont la localisation reste à définir. Une implantation au Nord du chevet est envisagée.

Nota : si le réseau créé englobe les descentes au Sud, une partie des canalisations cheminera sur fonds tiers ; le Maître d'ouvrage est invité à faire établir une servitude de passage de réseaux enterrés, aussi appelée servitude de tréfonds.



264 - Principe de gestion terminale des pluviales en deux réseaux distincts : Nord et Est sur domaine public, Sud sur fonds tiers. Les cercles rouges représentent les descentes de pluviales, les cercles bleus les futurs regards répartiteurs ou collecteurs, et les traits bleus les canalisations à installer en tranchées

6/2/2/4 - Gros entretien des maçonneries du chevet

La restauration des maçonneries est prévue en conservation, sans évolution des ouvrages.

La tranche ferme de la première phase, ne concernera que les contreforts du chevet.

En tranche optionnelle, elle inclura le nettoyage et le rejointoiement des élévations du chevet.

Sans entrer dans le détail d'un cahier des charges, les principales dispositions envisagées sont :

- échafaudage vertical, de pied,
- dévégétalisation le cas échéant, puis traitement anticryptogamique CTBP+ en curatif. Les cataplasmes SYRA-CATAPLASME®, ou équivalents, pourront être envisagés si le biocide ne s'avère pas suffisamment efficace sur les parties fortement indurées,
- purge des joints, des ragréages, des renformis et des enduits éventuels au mortier de ciment,
- nettoyage du parement à la brosse douce et au ruissellement d'eau. Sur les parties les plus indurées uniquement, le recours à la technique de l'abrasion sèche ou semi-humide sera possible, réalisée avec

un équipement spécifique et l'emploi de projectiles très fins. Toutes les techniques agressives seront proscrites : le ravalement (retaille), l'hydrogommage à haute pression, les actions mécaniques (chemin de fer), les démoissants à base de chlore, etc.

- rejointoiement complet des parements avec une chaux blanche de Saint-Astier. Le choix du sable devra être mené avec l'Architecte sur la base d'essais de convenance,
- consolidation des maçonneries au droit des fissures, par l'incorporation de broches de type Torsinox, en acier inoxydable. Les joints seront alors dégradés sur environ 10 cm de profondeur, puis soigneusement refermés,
- le cas échéant, les consolidations internes des maçonneries par coulinage ou injection sous pression de coulis de chaux ou de mortier bâtard,
- traitements, à déterminer à pied d'oeuvre (hydrofuge, minéralisant), dont le traitement anticryptogamique en préventif sur les éléments particulièrement exposés : bandeaux, appuis, glacis, etc.

↳ Cas de brique lancée en recherche

Pour les remplacements de briques fracturées ou trop érodées, la prestation comprendra, en complément des notions abordées ci-dessus :

- fourniture de brique de teinte, de module, et d'aspect le plus similaire possible aux existants. Un échantillonnage rigoureusement choisi sera présenté à l'Architecte,
- pose des briques comprenant toutes les manutentions, l'humidification des lits et joints avant la pose, les tailles d'ajustement, les garnissages, éventuellement l'ajout de broches en inox de type Torsinox tous les 3 rangs en cas de fissure,
- en particulier concernant la tête du contrefort Sud du chevet, le rétablissement des briques lacunaires se fera en respect de l'appareil des couteaux picards.

↳ Cas de réparation de pierre

Si quelques reprises s'avèrent nécessaires, elles seront réalisées avec des mortiers de chaux, et les plus discrets possible. Ces mortiers pourront être associés avec un produit de consolidation, pour favoriser la cohésion avec les parties adjacentes de la pierre.

Les produits minéraux de réparation tel que l'ALTAR® PIERRE de l'entreprise ECP, ou équivalent, pourront être employés sous réserve :

- de leur innocuité pour le support,
- de leur stabilité dans le temps, tant mécanique que colorimétrique,
- d'essais de convenance à soumettre à l'avis de l'Architecte afin que soit vérifiée l'harmonie avec les parements adjacents.

↳ Cas de remplacement de pierre

La prestation concerne les pierres à remplacer des arcs, piédroits et appuis des baies, ainsi qu'aux angles de la corniche. Elle comprendra, en complément des notions abordées ci-dessus :

- travaux préparatoires de toute nature : dépose des vestiges de protections grillagées, étaie, mise sur cintre, dépose/repose des panneaux de vitraux et/ou des barlotières par un maître-verrier, etc.,
- calepins, puis fourniture de pierre sédimentaire compatible au titre de l'IDC : pierre de Lavoux, de Tervoux, de Migné, de Richemont, etc. La provenance de la pierre neuve reste à préciser sur présentation d'échantillons en l'absence d'analyse pétrographique,
- taille des pierres, mécanique pour le débit, l'épannelage, les coupes des joints et les ébauches. La taille des pierres sera plus communément exécutée manuellement, avec trace d'outils et vieillissement, sans toutefois reproduire les layages systématiques et trop réguliers de certaines restaurations,

- restauration du parement par repochage (altération de surface) ou par incrustation (altération profonde impliquant le remplacement de l'élément de parement sur toute sa profondeur),
- pose des pierres, comprenant toutes les manutentions, l'humidification des lits et joints avant la pose, les tailles d'ajustement, les garnissages, l'incorporation d'agrafes ou de goujons en bronze si nécessaire, etc.

6/2/3 - Phase 2 - le clocher

Pour mémoire, si l'instrumentation installée précédemment pour une durée d'un an minimum a démontré la stabilité du clocher, la deuxième phase intégrera **en tranche ferme** :

- la réfection des couvertures du clocher ;
- la rénovation des abats-sons (y compris les abats-sons factices) ;
- le gros entretien des maçonneries du clocher et des pignons occidentaux des bas-côtés ;
- les remplacements de verres nécessaires aux baies du clocher (verre clair et vitraux - si non réalisée au titre des démarches préalables).;

En tranche optionnelle :

- la réalisation d'un programme de vitraux en création pour le clocher, et la pose de protections grillagées devant ces verrières ;
- l'installation d'un dispositif de parafoudre / paratonnerre.

6/2/3/1 - Couverture du clocher

La prestation comprendra :

- échafaudage de pied, y compris les protections d'usage ;
- reportage photographique complet ;
- dépose des ardoises et des bois supports ;
- dépose sans réemploi des équipements de pluviales en zinc ;
- si nécessaire, selon l'état sanitaire des ouvrages, la dépose précautionneuse pour réemploi de la croix, la restauration en atelier puis la repose de la croix, y compris les adaptations pour l'installation éventuelle du paratonnerre ;
- si nécessaire, la dépose, la restauration (ou le remplacement), et la repose du coq ;
- dépose sans réemploi des accessoires métalliques de couverture : calotte de la croix, arêtières, etc. ;
- inspection des charpentes, remplacement ou réparation des bois altérés (chevonnage et bois de charpente) - voir la deuxième partie du sous-chapitre "4/2/3 - Renforcement des charpentes de la nef" ;
- fourniture et pose d'un nouveau voligeage en sapin traité, de 27 mm d'épaisseur ;
- fourniture et pose d'une ardoise naturelle de module 30 x 20 cm, de 5 mm d'épaisseur, apparentée à la référence "Sélection Or 4,5 mm - Manoir" de la gamme des Ardoisières d'Angers, posée au clou cuivre cranté. La trappe en versant Est ne sera pas reconduite ;
- réfection des arêtières saillants, en zinc à boudin dito existants ;
- noues fermées, en ardoise ;
- réfection complète de la calotte de la croix, posée sur couchis de plâtre et papier anglais ;
- pose de ventilations par passe-cordes en plomb en parties basse et haute du comble ;
- réfection complète des chéneaux, compris fonçures. La naissance de pluviale sera opportunément déplacée à l'angle Sud-Est du clocher, pour rationaliser le cheminement de la descente EP ;
- nettoyages usuels et repli de chantier.

6/2/3/2 - Rénovation des abat-sons

La rénovation des abat-sons concerne les appuis de baies, les tables en bois, leur couverture en zinc, et les frises en bois (lambrequins) des baies basses Nord et Sud, et des quatre baies hautes de la chambre des cloches. Elle comprend :

↳ Pour les appuis de baie

Remplacement à neuf et en plomb des couvertures des appuis en pierre des baies hautes et basses, par feuille de plomb laminé de 3 mm d'épaisseur posée sur papier anglais, compris toute sujétion de dépose, de façonnage, de mise en oeuvre et de finition.

↳ Pour les tables

- vérification et complément en bois supports ;
- rétablissement des 20 tables d'abats-sons à l'identique des tables encore en place, vraisemblablement en chêne de 30 mm d'épaisseur ;
- les tables neuves seront lasurées ;
- nettoyage, vérification et protection par lasure des tables existantes et des bois supports, compris dépose/repose des couvertures en zinc embouti ;
- la prestation comprend également la protection par lasure des revers en bois des baies bouchées, et la révision des protections grillagées pour les baies de la chambre des cloches.

↳ Pour les couvertures en zinc

Les nouvelles tables en bois des baies hautes seront couvertes de feuilles de zinc, correctement relevées et engravées en maçonnerie, et amorties en partie basse par un ourlet formant larmier casse-goutte.

La prestation comprend également la table découverte conservée, ainsi que la révision et le remplacement autant que nécessaire des couvertures des tables encore en place.

↳ Pour les couvertures en zinc embouti ou soudé

Pour la table manquante de la baie basse à rétablir et la table existante découverte au Sud, une couverture en zinc sera prévue. Elle sera identique aux autres couvertures de la baie, c'est-à-dire en zinc avec un aspect en forme d'écailles. La méthode à employer sera définie à pied d'oeuvre, en fonction des existants :

- soit en zinc embouti, ce qui semble toutefois peu probable en raison de l'épaisseur des contours des écailles,
- soit par soudure de cordons agencés en tiers-point, et à rangs alternés pour former les écailles.

La prestation comprend également la révision et le remplacement autant que nécessaire des couvertures des tables encore en place, ainsi que des bardages des réseaux des baies.

↳ Pour les lambrequins

Les frises sont composées de 5 éléments (lambrequins) en partie centrale, amortis par deux demi-éléments au droit des jambages. Elles ont une longueur d'environ 85 cm, et les modules ont des dimensions hors-tout d'environ 14 cm de largeur pour 21 cm de hauteur visible.

Leur découpe est relativement simple (lambrequins en forme de "fou de jeu d'échec" inversé).

Le mode de fixation des modules n'est pas connu et sera à déterminer à pied d'oeuvre. En l'état, il est proposé de les accrocher par deux vis en acier inoxydable prises dans le bois support.

Les modules conservés seront nettoyés, dégrisés, et lasurés ; leurs fixations seront révisées et traitées.

Les éléments neufs seront lasurés pour un aspect fini le plus similaire possible avec les lambrequins conservés.

La prestation sera vraisemblablement réalisée uniquement depuis l'extérieur, les baies basses étant bouchées, et les baies hautes difficilement accessibles en raison de l'encombrement du beffroi.

Baies basses : estimation d'environ 20 modules à remplacer, dont 18 lacunaires.

Baies hautes : estimation d'environ 204 modules à remplacer. Les linéaires complets de frise lacunaires pourront être remplacés en une seule pièce plutôt qu'en 6 modules accolés.



258 & 259 - Détail des abat-sons, avec les tables en zinc ou en plomb embouti ou soudé des abat-sons factices (baie basse, image de gauche), et les tables en zinc (baie haute, à droite), et les lambrequins en bois lacunaires, ici au Sud extraits de l'orthophototype numérique de Drones BTP

6/2/3/3 - Gros entretien des maçonneries

Afin d'optimiser les échafaudages, la tranche ferme de la deuxième phase de travaux intègre le gros entretien des élévations du clocher et des pignons occidentaux des bas-côtés. Les partis de restauration sont similaires à ceux décrits pour le chevet, en première phase. En particulier :

- les fissures traversantes entre les pignons des bas-côtés et les contreforts orientaux des élévations Nord et Sud du clocher seront garnies de mortier de chaux à saturation ;
- les claveaux affaiblis de l'arc en plate-bande de la porte et de l'arc en plein-cintre du portail seront remis en place ;
- les pierres de corniche, apparemment en bon état, seront réinstallées en dépose/repose, permettant de les ré-aligner parfaitement ;
- la prestation intègre la restauration complète des chevronnières : faces Est et Ouest, et dessus.

6/2/3/4 - Réparation des verrières

Pour la grande baie en élévation Ouest du clocher, en tranche ferme la restauration s'en tient :

- à la réparation des petites panneaux de vitraux en plomb conservés dans le réseau. Il semblerait que ces petits panneaux puissent être repiqués sur place, par l'extérieur, depuis les échafaudages ;
- au remplacement des volumes de verre cathédrale des lancettes et à la suppression des divers châssis pour harmoniser la présentation de la baie.

La pose de protection grillagée n'est pas prévue, car les nouveaux verres seront feuilletés.

Par ailleurs, ce sera l'occasion de doter la partie inférieure des panneaux de bacs récupérateurs des eaux de condensation - voir le sous-chapitre afférent en page 52.

La seule protection grillagée est prévue pour la petite verrière du tympan du portail, facile d'accès et pouvant être restaurée ultérieurement. Les verres ne sont pas cassés.

6/2/3/5 - Tranche optionnelle : paratonnerre / parafoudre

L'installation d'un dispositif comprendra les protections de type 1 (surtensions transitoires provenant des lignes d'énergie) et de type 2 (concernant les cloches électrifiées) :

- paratonnerre à dispositif d'amorçage,
- 2 conducteurs de descente,
- 2 joints de contrôle,
- 2 gaines de protection basse,
- 2 mises à la terre de type triangle,
- tranchées soigneusement refermées,
- liaison équipotentielle en regard de visite,
- protections de type I et II,
- remplacement du coq actuel par un coq gothique en cuivre de 0.63 m d'envergure.

Il est précisé ici au Maître d'ouvrage qu'après l'installation d'un tel dispositif, une maintenance quinquennale est obligatoire, par un prestataire spécialisé :

“L'honorable parlementaire souhaite savoir si la réglementation impose aux communes d'installer des paratonnerres sur les bâtiments publics et notamment les édifices culturels. Cette obligation, prévue par l'article V-19 du règlement de sécurité, et issue de l'arrêté du 23 mars 1965 portant application du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, a été supprimée par l'arrêté du 21 avril 1983, portant approbation de dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public. Toutefois, une installation maintenue en place doit être périodiquement vérifiée dans les conditions prévues par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements publics susmentionnés.”

Réponse du Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire publiée dans le JO Sénat du 17/11/2005 - page 3000

Rappel de la principale réglementation concernant la protection contre la foudre pour les établissements de divers cultes (ERP Type V) :

- pour mémoire, arrêté du 16/09/1959 : *“Les clochers, tours, minarets, doivent être dotés de paratonnerres. Il devra être procédé à leur vérification périodique tous les cinq ans au plus, ainsi qu'après travaux les concernant ou effectués dans leur voisinage immédiat.”*
- arrêté du 23 mars 1965 portant application du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (article V-19) ;
- arrêté du 21 avril 1983, portant approbation de dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public. Cet arrêté du 11 octobre 1983, applicable au 1er janvier 1987, interdit notamment l'emploi des radioéléments pour la fabrication des paratonnerres (radioactifs), ainsi que leur commercialisation et leur installation.
- NFC 15.100 Installations électriques à basse tension ;
- NFC 17.100 Protection contre la foudre. Installations de paratonnerres
- NFC 17.102 Protection contre la foudre. Protection des structures et des zones ouvertes contre la foudre par paratonnerre à dispositif d'amorçage
- SN 97.101 Protection Electromagnétique des Sites TDF
- CEI 1024.1.1 Protection des structures contre la foudre

6/3 - CAMPAGNES SUIVANTES

Les campagnes de travaux suivantes seront dépendantes des conclusions à tirer de l'instrumentation du bas-côté Nord, du croisillon Nord et de la croisée du transept, réalisée précédemment.

Note : étant donné l'implication financière de la première campagne, les campagnes suivantes seront développées ultérieurement en fonction des prochaines priorités à venir.

Pour mémoire, suivant le phasage en chapitre précédent, c'est à dire sous réserve de la stabilité des ouvrages, les prochaines campagnes de travaux pourront concerner, dans l'ordre chronologique :

- sous contrôle de l'Ingénieur Structure associé à l'équipe de maîtrise d'oeuvre :
 - les modifications de charpente pour éviter l'appui du poinçon sur l'arc doubleau ;
 - le confortement, ou la démolition et le remplacement (à définir) des arcs en brique à la croisée du transept, puis la réfection du couverture léger ;
- l'entretien courant des élévations du bras Nord du transept et du gouttereau du bas-côté Nord.

Suivant les conclusions à tirer de l'étude géotechnique, plusieurs options seront proposées :

- un drainage pourrait être mis en place contre ces élévations à l'occasion de cette phase de travaux, pour limiter l'humidité dans l'église ;
- les éventuelles reprises en sous-oeuvre si les sols sont décomprimés ou s'ils présentent des cavités ;
- éventuellement, l'épaississement des contreforts, pour mieux absorber les potentielles poussées de charpente ;
- l'entretien courant des élévations du bras Sud du transept et du gouttereau du bas-côté Sud, y compris le drainage en pied, dito élévations Nord (attention, travaux sur fonds tiers, vérifier cette possibilité) ;
- la restauration de la sacristie : couverture, maçonneries (en extérieur et en intérieur, avec le refoulement des joints au mortier de ciment), et verrières ;
- la restauration des intérieurs : couvertures, élévations, sols ;
- la restauration des objets mobiliers et leur présentation ;
- la modernisation de la desserte technique, la réfection des installations électriques, l'installation d'un système de chauffage, la restauration de l'horloge, l'installation d'un orgue, etc. ;
- la refonte des abords et la mise en accessibilité de l'église dans le cadre d'un projet de paysagement si ces travaux n'ont pas été considérés dans les démarches préalables ou des premières campagnes de travaux ;
- etc.

7 / ESTIMATION DES COÛTS DE TRAVAUX

Les prestations sont détaillées en fonction des travaux proposés par tranche.
L'allotissement sera réalisé en préparation de chaque phase opérationnelle.

Récapitulation générale

phase	RÉCAPITULATION GÉNÉRALE : CAMPAGNE 2023-2024		TOTAL
	TRANCHES FERMES - récapitulatif par phase		
00	DÉMARCHES PRÉALABLES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE	=	50 700,00
01	MISE SOUS SURVEILLANCE & PLUVIALES	=	179 478,00
02	COUVERTURE	=	322 849,50
	Report Campagne 2023-2024 - H.T.	=	553 027,50
	Aléas et compléments 8%	=	44 242,20
	Total TRAVAUX TF - Campagne 2023-2024 - H.T.	=	597 269,70
	Honoraires de maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics 10%	=	59 726,97
	Total TF - Campagne 2023-2024 - H.T.	=	656 996,67
	TVA 20%	=	131 399,33
	Total TF - Campagne 2023-2024 - T.T.C.	=	788 396,00

phase	RÉCAPITULATION GÉNÉRALE : CAMPAGNE 2023-2024		TOTAL
	TRANCHES OPTIONNELLES - récapitulatif par phase		
01	GROS ENTRETIEN DU CHEVET	=	50 039,00
02	PARATONNERRE & VITRAUX	=	76 850,00
	Report Campagne 2023-2024 - H.T.	=	126 889,00
	Aléas et compléments 8%	=	10 151,12
	Total TRAVAUX TO - Campagne 2023-2024 - H.T.	=	137 040,12
	Honoraires de maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics 10%	=	13 704,01
	Total TO - Campagne 2023-2024 - H.T.	=	150 744,13
	TVA 20%	=	30 148,83
	Total TO - Campagne 2023-2024 - T.T.C.	=	180 892,96

7/1 - DÉMARCHES PRÉALABLES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Pour mémoire, certaines démarches sont à initier par le Maître d'ouvrage qui fera établir des propositions techniques et financières auprès de prestataires spécialisés.

Les postes identifiés au titre des constats sanitaires sont récapitulés ci-après, et certains sont évalués.

Le cumul de ces prestations représente une somme significative. Aussi, il est conseillé au Maître d'ouvrage de privilégier la sécurité des lieux et les études nécessaires aux travaux : équipement en extincteur, contrôle des installations techniques (électricité), diagnostics : amiante et plomb, parasitaire, ouvrages campanaires, etc.

DÉMARCHES PRÉALABLES			
SOUS L'ÉGIDE DU MAÎTRE D'OUVRAGE			
DÉSIGNATION DES OUVRAGES			
	métré		reports
1. SÉCURISATION ET ASSAINISSEMENT			
Gestion de la colonisation biologique par les pigeons biset : captures, nettoyage des combles, renforcement des clôtures, etc.	1,00 E	à 10 000,00	= 10 000,00
Evolution de l'équipement en extincteurs, y compris le déplacement de l'extincteur CO ₂	/	pm à /	= pm
Par les Services techniques du Maître d'ouvrage, curage des regards de pluviales et des canalisations accessibles / l'idéal serait toutefois de faire mener une inspection télévisée et un récolement des réseaux par une entreprise spécialisée	/	pm à /	= pm
Curage des égouts pendants, dépose des lambrequins instable et de la croix à la nacelle, reprise d'ardoises en recherche à la croisée du transept, par un artisan-couvreur	1,00 E	à 5 000,00	= 5 000,00
2. CONTRÔLES ET DIAGNOSTICS			
Consultations d'acteurs extérieurs - évaluations :			
Contrôle des installations électriques	1,00 E	à 1 000,00	= 1 000,00
Diagnostic amiante avant travaux	1,00 E	à 1 200,00	= 1 200,00
Diagnostic parasitaire	1,00 E	à 3 000,00	= 3 000,00
Provision pour traitements antiparasitaires	1,00 E	à 10 000,00	= 10 000,00
Bilan des ouvrages campanaires, dont beffroi et accès / devis gratuit par campaniste pour une évaluation "rapide", mais prestation payante si une expertise poussée doit être menée	/	pm à /	= pm
Etude géotechnique - voir première phase	/	pm à /	= pm
3. PRÉVENTION ET ENTRETIEN			
Renforcement de la sûreté de l'église :			
Alarme anti-incendie	1,00 E	à 5 000,00	= 5 000,00
Alarme anti-intrusion	1,00 E	à 5 000,00	= 5 000,00

Renforcement des portes	3,00 U à 1 000,00 =	3 000,00
Révision et remise en peinture des portes (4 unités) et des fenêtres de la sacristie	1,00 E à 2 500,00 =	2 500,00
Intervention d'un rhabdomancien	/ pm à / =	pm
4. VALORISATION DU MONUMENT		
Projet de paysagement - évaluation empirique pour une esquisse par architecte-paysagiste	1,00 E à 5 000,00 =	5 000,00
Enlèvement des dépôts divers, notamment de végétaux en pieds d'élévations côté Est et Sud de l'église et de la sacristie / par le locataire du fonds tiers	/ pm à / =	pm
Inventaire des objets mobiliers par la CAO	/ pm à / =	pm
Connaissance du monument - dépouillement des archives municipales du Maître d'ouvrage	/ pm à / =	pm
	Report H.T. =	50 700,00
	Aléas et compléments 8% =	4 056,00
	Report TRAVAUX - H.T. =	54 756,00
	Honoraires de maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics =	0,00
	Report OPERATION - H.T. =	54 756,00
	TVA 20% =	10 951,20
	TOTAL DÉMARCHES PRÉALABLES - T.T.C. =	65 707,20

7/2 - PREMIÈRE PHASE

Pour mémoire, la première phase de travaux concernera en **tranche ferme** (selon les préconisations de l'Ingénieur Paradis - rapport du 16 septembre 2022) :

- la réalisation d'une étude géotechnique, pour renseigner les causes du déversement du clocher et du bas-côté Nord (si cette étude n'a pas été menée au titre des démarches préalables) ;
- la mise sous surveillance du gouttereau du bas-côté Nord (depuis l'intérieur), des piles de la nef, et de la croisée du transept, par cordes optiques ;
- la mise sous surveillance du clocher par cordes optiques ;
- les renforcements et les réparations des charpentes de la nef et les vérifications des entures des charpentes des bas-côtés ;
- par mesure de sécurité, "l'étalement" des arcs doubleaux de la croisée du transept ;
- la création d'un réseau d'assainissement pluvial cohérent, et d'une gestion terminale ;
- le gros entretien des contreforts du chevet.

En tranche optionnelle :

- pour optimiser les échafaudages, l'entretien courant des élévations du chevet ;
- la pose de nouvelles protections grillagées (si non réalisée au titre des démarches préalables).

PREMIÈRE PHASE - TRANCHE FERME MISE SOUS SURVEILLANCE & PLUVIALES DÉSIGNATION DES OUVRAGES	métré	reports
1. PRÉPARATION		
INSTALLATIONS GÉNÉRALES DE CHANTIER pour une durée de travaux estimée à 5 mois , hors préparation		
Panneau de chantier	1,00 u à 500,00 =	500,00
Clôture de chantier (grilles sur plots béton) avec signalétique usuelle	1,00 u à 1 300,00 =	1 300,00
Réfectoire / vestiaire (bungalow commun)	5,00 M à 500,00 =	2 500,00
Bureau de chantier par le Maître d'ouvrage	/ pm à / =	/
Sanitaire, compris double-transport et vidanges	5,00 M à 500,00 =	2 500,00
Raccordement pour alimentation en eau depuis ... à définir / provision	1,00 E à 750,00 =	750,00
Raccordement pour alimentation en électricité depuis l'église	1,00 E à 1 000,00 =	1 000,00
Téléphone de secours de chantier : néant, couverture GSM	/ pm à / =	pm
Demandes d'autorisation et droits de voirie = Maître d'ouvrage	/ pm à / =	pm
ETUDE GÉOTECHNIQUE		
Par prestataire spécialisé : étude géotechnique de type G5 comprenant : l'étude préliminaire du site, le suivi et l'analyse des résultats des investigations, la synthèse des contextes géologique et géomécanique du site, l'analyse des causes des désordres, les solutions de confortement	1,00 u à 3 000,00 =	3 000,00
Réalisation de reconnaissances de la profondeur des fondations à la pelle mécanique, après accord du SRA	1,00 u à 1 700,00 =	1 700,00
Recherche de cavités	1,00 E à 2 000,00 =	2 000,00
Sondages et analyses pédologiques	1,00 E à 1 600,00 =	1 600,00
Sondage par foreuse et suivi géologique jusqu'à ~ 8 m de profondeur	1,00 u à 1 600,00 =	1 600,00
Équipement du sondage en piézomètre (en fonction du niveau d'eau), avec suivi du niveau d'eau pendant 12 mois	1,00 u à 3 300,00 =	3 300,00

Interprétations, orientations, préconisations et rapport : à joindre à l'étude G5 / pm à / = pm

ÉTAIEMENT DES DOUBLEAUX DE LA CROISÉE DU TRANSEPT

Le rapport de diagnostic de l'ingénieur P. Paradis présente une estimation financière s'élevant à 73 500 € HT pour le réseau de pluviales et la stabilisation de la croisée du transept, comprenant les étalements, la fabrication et la pose d'une structure en treillis et les modifications de charpente. Or, comme indiqué dans son rapport, les travaux de stabilisation de la croisée ne peuvent être lancés qu'après s'être assuré que le bas-côté Nord est stabilisé. Cette enveloppe sera donc allouée à une troisième phase de travaux, chiffrée ultérieurement. Les postes ci-dessous ne concernent qu'une "mise en sécurité" par étalement

Etalement des arcs doubleaux Ouest et Est de la croisée du transept :

- déplacement des mobiliers et protection des sols				
- échafaudages d'étalement, sur semelles de répartition en bois / ~ 51 m ²	2,00 E	à	6 500,00 =	13 000,00
- plancher haut renforcé, à ~ 0.5 m sous la naissance de l'arc / ~ 6.8 ml				
- F&P d'un cintre en bois, environ 20 mm sous les arcs / ~ 17.8 m ²				

Etalement des arcs doubleaux Nord et Sud de la croisée du transept :

- déplacement des mobiliers et protection des sols				
- échafaudages d'étalement, sur semelles de répartition en bois / ~ 29 m ²	2,00 E	à	4 870,00 =	9 740,00
- plancher haut renforcé, à ~ 0.5 m sous la naissance de l'arc / ~ 4.0 ml				
- F&P d'un cintre en bois, environ 20 mm sous les arcs / ~ 8.4 m ²				

Location mensuelle de l'ensemble Est et Ouest, pour 24 mois	24,00 M	à	345,00 =	8 280,00
---	---------	---	----------	----------

Location mensuelle de l'ensemble Nord et Sud, pour 24 mois	24,00 M	à	187,00 =	4 488,00
--	---------	---	----------	----------

Dépose de l'étalement, nettoyage et remise en état	4,00 E	à	1 500,00 =	6 000,00
--	--------	---	------------	----------

INSTRUMENTATION DU CLOCHER ET DU BAS-CÔTÉ NORD

Installation de 6 capteurs (cordes optiques) sur les 4 faces du clocher et les 2 pignons occidentaux des bas-côtés / compris moyens d'accès : prestation à réaliser à la nacelle	1,00 E	à	7 200,00 =	7 200,00
--	--------	---	------------	----------

Installation de 8 capteurs (cordes optiques) sur le gouttereau du bas-côté Nord (intérieur), sur les piles de la nef et dans la croisée du transept / compris moyens d'accès (hauteur modérée)	1,00 E	à	9 600,00 =	9 600,00
--	--------	---	------------	----------

Procès-verbal de mesure trimestrielle	4,00 u	à	1 000,00 =	4 000,00
---------------------------------------	--------	---	------------	----------

Téléchargement des données	1,00 E	à	3 000,00 =	3 000,00
----------------------------	--------	---	------------	----------

2. CHEVET

ÉCHAFAUDAGES

Echafaudages extérieurs, compris montage, démontage et double-transport ; la location fait l'objet d'un poste spécifique ; les échafaudages sont considérés pour la totalité du chevet dès la tranche ferme malgré l'intervention localisée aux contreforts (le delta étant minime) ; hypothèses : développé de la façade + développé des 4 contreforts : ~ 24.2 ml ; hauteur moyenne à l'égout : ~ 10.0 ml ; Pour les métrés, les échafaudages sont considérés + 1 m ; planchers de travail tous les 2 m, et jusqu'à 1 m sous égout

Echafaudages de pied verticaux	253,00 m ²	à	42,00 =	10 626,00
--------------------------------	-----------------------	---	---------	-----------

Location mensuelle des échafaudages de pied ci-dessus pour la durée de l'intervention	3,00 M	à	1 265,00 =	3 795,00
---	--------	---	------------	----------

Filets de protection formant écran de garantie en enveloppe extérieure des échafaudages / au droit de l'ensemble des pointes de pignon et des égouts	280,00 m ²	à	6,50 =	1 820,00
--	-----------------------	---	--------	----------

Sapine d'accès : néant (échelles de plateaux)	/	pm	à	/ = pm
---	---	----	---	--------

Protection des menuiseries, par panneaux de bois contreplaqué	17,00 m ²	à	75,00 =	1 275,00
---	----------------------	---	---------	----------

Protection des toitures de la sacristie par panneaux de CP sur polystyrène de 40 mm minimum ou système de type Echaf' toit	4,00 m ²	à	60,00 =	240,00
--	---------------------	---	---------	--------

MAÇONNERIE

Traitement biocide en curatif, par produit CTBP+ uniquement sur les contreforts en tranche ferme	63,60 m ²	à	25,00 =	1 590,00
--	----------------------	---	---------	----------

Nettoyage des contreforts / l'entreprise veillera à adapter la pression et le projectile en fonction du matériau nettoyé : pierre (soubassement) ou brique	63,60 m ²	à	35,00 =	2 226,00
--	----------------------	---	---------	----------

Purge des joints et des ragréages au mortier de ciment	1,00 E	à	500,00 =	500,00
--	--------	---	----------	--------

Refouillement manuel général des joints	63,60 m ²	à	35,00 =	2 226,00
---	----------------------	---	---------	----------

Relancis de briques en recherche, notamment pour le talus de contrefort Sud, désorganisé et lacunaire	40,00 u	à	20,00 =	800,00
---	---------	---	---------	--------

Rejointoiement complet au mortier de chaux NHL 3,5 (et NHL 5 pour les talus) des maçonneries des contreforts, à généraliser après essais de convenance	63,60 m ²	à	70,00 =	4 452,00
--	----------------------	---	---------	----------

Traitement des fers apparents en élévation	1,00 E	à	200,00 =	200,00
--	--------	---	----------	--------

4. RENFORCEMENT DES CHARPENTES DE LA NEF

Pour les 5 fermes de charpente de la nef, renforcement des assemblages à tenon et mortaise :

- entrants retroussés/arbalétriers des fermes de la toiture avant rehausse, soit 4 assemblages (x 5 fermes) ;

- entrants retroussés/arbalétriers des fermes de la toiture actuelle, soit 4 assemblages (x 5 fermes).	40,00 E	à	450,00 =	18 000,00
--	---------	---	----------	-----------

Les renforcements seront réalisés par moises de pièces de bois de dimensions adaptées, ou par moise de plats métalliques, correctement boulonnées à travers les bois actuels

Pour les 5 demi-fermes de charpente du bas-côté Nord et les 5 demi-fermes de charpente du bas-côté Sud, simple vérification des assemblages à tenon et mortaise / compris moyen d'accès (platelage) / compris renforcement ou réparation éventuels (a priori sans objet ou très limité)	2,00 E	à	2 500,00 =	5 000,00
---	--------	---	------------	----------

5. GESTION DES PLUVIALES

Gouttereau Nord et le chevet :

Déplacement de la descente EP Est de la sacristie (D.4 sur plan de repérage en page 55), comprenant : dépose de la descente actuelle et de ses fixations, pose d'un jeu de coudes en zinc depuis la naissance, pour rejoindre l'angle rentrant entre le contrefort Sud du chevet et le pan Sud-Est du chevet (canalisation en attente pour poste ci-après)	1,00 E	à	500,00 =	500,00
--	--------	---	----------	--------

Déplacement de la naissance Est du bras Sud du transept (D.5 sur plan de repérage), comprenant : moyens d'accès, dépose complète de la descente et de la naissance, révision de l'égout pendant compris modification de pente, pose d'une nouvelle naissance et d'une descente en zinc de diamètre 80 à 100 mm en pan Sud-Est du chevet (cheminement le long du contrefort Sud, sur 7.6 ml environ, fonte déduite), pose d'un jambon en jonction de la descente modifiée de la sacristie, pose d'une fonte droite de 2.00 ml descendue en regard, compris traitement de la fonte	1,00 E	à	2 500,00 =	2 500,00
--	--------	---	------------	----------

Au pied des descentes existantes (4) et aux changements de direction du futur réseau enterré (2), fourniture et mise en oeuvre de regards de pluviales en béton, de dimensions 50 x 50 cm, compris fouille, enfouissement, étanchéité, etc. / à réaliser après avis du Service Régional d'Archéologie	6,00 u	à	350,00 =	2 100,00
---	--------	---	----------	----------

Réseau enterré de pluviales entre regards et de regard à puits d'infiltration à mettre en oeuvre, comprenant canalisations en PVC CR8 de diamètre 125 mm minimum posées sur lit de sable, tranchées et remise en état du terrain	51,00 ml à	230,00 =	11 730,00
Carottage et traversée de muret en brique, compris reprises nécessaires	1,00 u à	450,00 =	450,00
Création d'un puits d'infiltration sur le terre-plein stabilisé entre la route et le muret de clôture du chevet, compris busage annelé en PE de type ECOPAL, regard de visite, couvercle en béton désoperculable, etc. / profondeur estimative de 8 ml, à confirmer suite aux données de l'étude géotechnique	8,00 ml à	375,00 =	3 000,00
Evacuation des terres excédentaires, et nettoyage de fin de chantier	1,00 E à	800,00 =	800,00
Gouttereau Sud et sacristie - sous réserve de l'obtention d'une servitude de tréfonds :			
Fourniture et pose de descentes de pluviales en zinc, compris fontes sur 2 ml, pour les descentes de la sacristie et la descente Est du gouttereau Sud de la nef (D.6, D.7 et D.8 sur plan de repérage) / compris déposes	6,00 ml à	90,00 =	540,00
Déplacement de la naissance Ouest du bas-côté Sud, bras Sud du transept (D.9 sur plan de repérage), comprenant : moyens d'accès, dépose complète de la descente, pose d'une nouvelle descente en zinc de diamètre 80 à 100 mm en gouttereau Sud (cheminement le long du chaînage d'angle, sur 5 ml environ, fonte déduite), pose d'un jambon en jonction de la descente modifiée de la sacristie, pose d'une fonte droite de 2 ml descendue en regard, compris traitement de la fonte	1,00 E à	1 200,00 =	1 200,00
Extraction et mise en dépôt de la végétation installée par le locataire, pour remise en place en fin d'intervention	1,00 E à	500,00 =	500,00
Regards de pluviales dito gouttereau Nord	4,00 u à	350,00 =	1 400,00
Réseau enterré de pluviales dito gouttereau Nord	40,00 ml à	230,00 =	9 200,00
Carottage et traversée de muret en brique	1,00 u à	450,00 =	450,00
Puits d'infiltration sur le terre-plein herbeux à l'Ouest de l'église, dito gouttereau Nord	8,00 ml à	375,00 =	3 000,00
Rétablissement soigneux de la finition des abords sur fonds tiers	1,00 E à	1 500,00 =	1 500,00
Evacuation des terres excédentaires, et nettoyage de fin de chantier	1,00 E à	800,00 =	800,00

Report H.T. = 179 478,00

Aléas et compléments 8% = 14 358,24

Report TRAVAUX PREMIÈRE PHASE - TRANCHE FERME H.T. = 193 836,24

Honoraires de maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics 10% = 19 383,62

Report OPERATION PREMIÈRE PHASE - TRANCHE FERME H.T. = 213 219,86

TVA 20% = 42 643,97

TOTAL PREMIÈRE PHASE - TRANCHE FERME - T.T.C. = 255 863,84

PREMIÈRE PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE

GROS ENTRETIEN DU CHEVET DÉSIGNATION DES OUVRAGES

métré

reports

1. PRÉPARATION

Prolongation des installations de la tranche ferme pour une durée de travaux estimée à 2 mois supplémentaires	2,00 M à	1 450,00 =	2 900,00
--	----------	------------	----------

2. MAÇONNERIE

ÉCHAFAUDAGES - échafaudages extérieurs installés dès la tranche ferme

Prolongation de la location des échafaudages extérieurs de la tranche ferme	2,00 M à	1 265,00 =	2 530,00
---	----------	------------	----------

MAÇONNERIE

Dépose et évacuation des protections grillagées	2,00 u à	150,00 =	300,00
Dépose/repose des descentes de pluviales	2,00 E à	125,00 =	250,00
Traitement biocide en curatif, par produit CTBP+ uniquement sur les contreforts en tranche ferme / métré considéré au réel	165,00 m ² à	18,00 =	2 970,00
Nettoyage des élévations du chevet, hors contreforts comptabilisés en TF / l'entreprise veillera à adapter la pression et le projectile en fonction du matériau nettoyé : pierre (soubassement) ou brique	165,00 m ² à	35,00 =	5 775,00
Purge en recherche des joints et des ragréages au mortier de ciment	1,00 E à	1 000,00 =	1 000,00
Refouillement manuel général des joints	165,00 m ² à	35,00 =	5 775,00
Incorporation de broches en acier inoxydable de type Torsinox au droit des fissures, tous les trois rangs de brique	2,00 E à	450,00 =	900,00
<i>Fourniture et mise en oeuvre de pierre calcaire d'indice IDC compatible avec les existants : pierre de Richemont, de Migné, de Tervoux, à définir / compris remplacement</i>			
Fourniture et pose de pierre : parements unis	1,60 m ³ à	6 500,00 =	10 400,00
Fourniture et pose de pierre : parements moulurés	/ pm à	/ =	pm
Relancis de briques en recherche	30,00 u à	20,00 =	600,00
Ragréages, réparations et consolidation des pierres peu abîmées	1,00 E à	1 500,00 =	1 500,00
Rejointoiement complet au mortier de chaux NHL 3,5 des maçonneries des contreforts, à généraliser après essais de convenance	63,60 m ² à	65,00 =	4 134,00
Patines d'harmonisation	1,00 E à	800,00 =	800,00
Traitement des fers apparents en élévation	/ pm à	/ =	pm
Evacuation des gravats	1,00 E à	1 000,00 =	1 000,00
Nettoyage de fin de chantier	1,00 E à	500,00 =	500,00

3. VITRAUX

Nettoyage des verrières et traitement des barlotières	17,00 m ² à	15,00 =	255,00
Traitement des barlotières	1,00 E à	375,00 =	375,00
Fabrication et pose de protections grillagées en grillage cuivre simple torsion sur ossature en tube cuivre / voir pour une installation en tunnel plutôt qu'en applique ?	17,00 m ² à	475,00 =	8 075,00

Report H.T. = 50 039,00

Aléas et compléments 8% = 4 003,12

Report TRAVAUX PREMIÈRE PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE H.T. = 54 042,12

Honoraires de maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics 10% = 5 404,21

Report OPERATION PREMIÈRE PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE H.T. = 59 446,33

TVA 20% = 11 889,27

TOTAL PREMIÈRE PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE - T.T.C. = 71 335,60

7/2 - DEUXIÈME PHASE

Pour mémoire, si l'instrumentation installée précédemment pour une durée d'un an minimum a démontré la stabilité du clocher, la deuxième phase intégrera **en tranche ferme** :

- la réfection des couvertures du clocher ;
- la rénovation des abats-sons (y compris les abats-sons factices) ;
- le gros entretien des maçonneries du clocher et des pignons occidentaux des bas-côtés ;
- les remplacements de verres nécessaires aux baies du clocher (verre clair et vitraux - si non réalisé au titre des démarches préalables) ;

En tranche optionnelle :

- la réalisation d'un programme de vitraux en création pour le clocher, et la pose de protections grillagées devant ces verrières ;
- l'installation d'un dispositif de parafoudre / paratonnerre.

DEUXIÈME PHASE - TRANCHE FERME			
CLOCHER			
DÉSIGNATION DES OUVRAGES	métré		reports
1. PRÉPARATION			
<i>Note liminaire : la deuxième phase concerne la restauration du clocher. Elle ne pourra être engagée que si la stabilité de ces maçonneries a été démontrée par la mise sous surveillance réalisée en première phase</i>			
INSTALLATIONS GÉNÉRALES DE CHANTIER pour une durée de travaux estimée à 8 mois , hors préparation			
<i>Panneau de chantier (néant : panneau général en première phase)</i>	/	pm à	/ = /
Clôture de chantier (grilles sur plots béton) avec signalétique usuelle	1,00	u à	1 900,00 = 1 900,00
Réfectoire / vestiaire (bungalow commun)	8,00	M à	500,00 = 4 000,00
<i>Bureau de chantier par le Maître d'ouvrage</i>	/	pm à	/ = /
Sanitaire, compris double-transport et vidanges	8,00	M à	500,00 = 4 000,00
Raccordement pour alimentation en eau depuis (?) / à définir	1,00	E à	1 200,00 = 1 200,00
Raccordement pour alimentation en électricité depuis l'église	1,00	E à	1 600,00 = 1 600,00
DÉVÉGÉTALISATION			
Arrachage des végétaux en pied d'élévation, dont notamment les arbustes en pied du pignon du bas-côté Nord / pourrait être mené par les Services techniques du Maître d'ouvrage	1,00	E à	900,00 = 900,00
2. ÉCHAFAUDAGES			
<i>Echafaudages extérieurs, compris montage, démontage et double-transport ; la location fait l'objet d'un poste spécifique ; les échafaudages sont considérés pour les pignons occidentaux des bas-côtés et les 4 élévations du clocher. Ils donnent accès à la base de la croix malgré l'intervention localisée aux contreforts (le delta étant minime) ; hypothèses : développé libre au sol du clocher + pignons des bas-côtés : ~ 28.0 ml ; hauteur moyenne à l'égout du clocher : ~ 13.1 ml ; hauteur moyenne à la base de la croix : ~ + 28.3 m</i>			
<i>Pour les métrés, les échafaudages sont considérés + 1 m ; planchers de travail tous les 2 m, et jusqu'à 1 m sous la base de la croix</i>			
Echafaudages de pied verticaux	561,00	m² à	42,00 = 23 562,00
Location mensuelle des échafaudages pour la durée de l'intervention	8,00	M à	2 805,00 = 22 440,00
Echafaudages de la flèche	176,00	m² à	48,00 = 8 448,00
Location mensuelle des échafaudages pour la durée de l'intervention	3,00	M à	880,00 = 2 640,00

Filets de protection formant écran de garantie en enveloppe extérieure des échafaudages / pour les échafaudages des maçonneries uniquement	590,00	m² à	6,50 =	3 835,00
<i>Sapine d'accès : néant (échelles de plateaux)</i>	/	pm à	/ =	pm
Protection des menuiseries, par panneaux de bois contreplaqué	19,00	m² à	75,00 =	1 425,00
Protection des toitures de la nef (pour la façade orientale du clocher) par panneaux de CP sur polystyrène de 40 mm minimum ou système de type Echaftoit	12,00	m² à	60,00 =	720,00

3. COUVERTURE

Reportage photographique, puis découverte, compris retrait des bois supports et de tout accessoire (y compris de pluviales) rencontré / le châssis de toit en versant Est ne sera pas reconduit	122,00	m² à	35,00 =	4 270,00
Restauration de la croix, compris dépose, restauration en atelier et repose si nécessaire / compris traitement antirouille et réfection de la calotte en plomb	1,00	E à	2 800,00 =	2 800,00
<i>Enveloppe estimative générale pour les réparations et les remplacements de charpente à prévoir au clocher</i>	1,00	E à	7 500,00 =	7 500,00
Traitement des charpentes / application à la brosse	122,00	m² à	30,00 =	3 660,00
Voligeage neuf en sapin traité classe 2, de 27 mm d'épaisseur / pose jointive	122,00	m² à	55,00 =	6 710,00
Fourniture et pose d'ardoise naturelle de module 30 x 20 cm, de 5 mm d'épaisseur, apparentée à la référence "Sélection Or 4,5 mm - Manoir" de la gamme des Ardoisières d'Angers ; pose à pureau entier aux clous cuivre crantés	122,00	m² à	215,00 =	26 230,00
Plus-value pour doublis cloué, compris closoir ventilé pour la ventilation basse	19,40	ml à	35,00 =	679,00
Plus-value pour arêtières fermés en ardoise, pour affiner l'écriture de la flèche / note : les images anciennes, au début du XXème siècle, montrent que la couverture de la flèche n'avait pas les noquets apparents actuels	136,00	ml à	75,00 =	10 200,00
Noues fermées en ardoise au droit des outeaux et en jonction avec la couverture de la nef	14,80	ml à	80,00 =	1 184,00
Passe-corde en plomb, pour la ventilation haute	4,00	u à	110,00 =	440,00
Provision pour révision du coq (à affermir à pied d'oeuvre) / le remplacement du coq actuel par un coq gothique en cuivre s'imposerait en cas d'installation d'un système de paratonnerre / parafoudre	1,00	E à	300,00 =	300,00
Rénovation complète des chéneaux, y compris de la fonçure supposée en bois, déplacement de la naissance jusqu'à l'angle Sud-Est du clocher, et zinc d'habillage (hauteur 24 cm) dito existant devant le relevé du chéneau en extérieur / sur 23,5 ml de longueur et environ 1,3 m de développé tenant compte du relevé d'environ 0,3 m sous les ardoises	23,50	ml à	360,00 =	8 460,00
Adaptation (remplacement partiel) de la descente de pluviales suite au déplacement de la naissance	1,00	E à	400,00 =	400,00

4. ABAT-SONS

Nettoyage général des abat-sons, pour les 6 baies concernées	6,00	E à	400,00 =	2 400,00
Rétablissement des tables lacunaires, en chêne / compris toute sujétion	20,00	E à	360,00 =	7 200,00
Protection par lasure de l'ensemble des tables et des bois supports / compris dépose/repose des 56 couvertures en zinc encore en place	76,00	E à	125,00 =	9 500,00

Protection par lasure des revers en bois des baies bouchées / concerne 2 baies, soit 4 lancettes	2,00 E à	200,00 =	400,00
Provision pour la simple révision (a priori sans objet) des grillages anti-volatiles des baies de la chambre des cloches	4,00 E à	200,00 =	800,00
Remplacement à neuf et en plomb des couvertures des appuis en pierre des baies hautes et basses, par feuille de plomb laminé de 3 mm d'épaisseur posée sur papier anglais, compris toute sujétion de dépose, de façonnage, de mise en oeuvre et de finition / ~ 0.45 m² par lancette concernée	12,00 E à	380,00 =	4 560,00
Pour les nouvelles tables en bois des baies hautes : couverture en feuille de zinc, correctement relevée et engravée en maçonnerie, et amortie en partie basse par un ourlet formant larmier casse-goutte / soit 18 couvertures de tables neuves + 1 pour la table découverte	19,00 E à	220,00 =	4 180,00
Pour la table manquante à rétablir et la table existante découverte au Sud (baies basses) : couverture en feuille de zinc dito existant, à motif d'écailles / méthode à définir à pied d'oeuvre en fonction des existants (zinc embouti ou cordons de zinc soudés agencés en tiers-point et à rangs alternés pour façonner les écailles)	2,00 E à	2 500,00 =	5 000,00
Vérification et réparation en recherche des bardages en zinc des réseaux des baies	1,00 E à	3 000,00 =	3 000,00
Nettoyage général, révision, et lasure des lambrequins encore en place	1,00 E à	1 800,00 =	1 800,00
Rétablissement des modules de lambrequins lacunaires, à réaliser en chêne. Nota : les linéaires manquants sur leur totalité pourront être remplacés par une pièce unique intégrant les 6 modules / compris protection par lasure	224,00 u à	40,00 =	8 960,00

5. MAÇONNERIE

Dépose/repose de descente de pluviales	1,00 E à	200,00 =	200,00
Traitement biocide en curatif, par produit CTBP+ uniquement sur les contreforts en tranche ferme / mètre considéré en vide-pour-plein	548,00 m² à	18,00 =	9 864,00
Nettoyage des élévations du clocher et des pignons occidentaux des bas-côtés / l'entreprise veillera à adapter la pression et le projectile en fonction du matériau nettoyé : pierre (soubassement) ou brique	548,00 m² à	35,00 =	19 180,00
Purge en recherche des joints et des ragréages au mortier de ciment	1,00 E à	2 500,00 =	2 500,00
Refouillement manuel général des joints	548,00 m² à	35,00 =	19 180,00
Incorporation de broches en acier inoxydable de type Torsinox au droit des fissures, tous les trois rangs de brique / concerne les deux fissures verticales entre les contreforts orientaux du clocher et les pignons des bas-côtés / fissures traversantes : <u>brochage intérieur et extérieur</u>	2,00 E à	2 000,00 =	4 000,00
Incorporation de broches en acier inoxydable pour la fissure verticale en élévation Ouest	1,00 E à	900,00 =	900,00
Etalement par cintre sommaire de l'arc en intrados de la baie du tympan de la porte occidentale, puis remise en place du claveau déchaussé	1,00 E à	1 500,00 =	1 500,00
Etalement par chandelles puis remise en place du linteau en plate-bande de la porte occidentale	1,00 E à	1 300,00 =	1 300,00
Fourniture et pose de pierre dito phase 1: parements unis	0,80 m³ à	6 500,00 =	5 200,00
Fourniture et pose de pierre dito phase 1 : parements moulurés / dont 2 pierres de meneaux, et de nombreuses pierres des oculi bouchés en pignons des bas-côtés	0,60 m³ à	8 500,00 =	5 100,00
Relancis de briques en recherche	150,00 u à	20,00 =	3 000,00
Ragréages, réparations et consolidation des pierres peu abîmées	1,00 E à	3 000,00 =	3 000,00

Rejointoiement complet au mortier de chaux NHL 3,5 des maçonneries, à généraliser après essais de convenance	548,00 m² à	70,00 =	38 360,00
Patines d'harmonisation	1,00 E à	2 000,00 =	2 000,00
Evacuation des gravats	1,00 E à	1 500,00 =	1 500,00
Nettoyage de fin de chantier	1,00 E à	500,00 =	500,00

6. VERRIÈRES

Dépose de l'ensemble des verres blancs des lancettes / tri, conditionnement et évacuation pour réemploi sur d'autres monuments	7,50 m² à	75,00 =	562,50
Dépose sans réemploi des trois châssis	1,00 E à	225,00 =	225,00
Nettoyage, décapage et traitement de la serrurerie fixe conservée	1,00 E à	800,00 =	800,00
Fourniture, découpe à dimension et pose au mastic de verre clair "cathédrale" de type DECORGLASS Monumental ou Cathedral Max, monté sur verre STADIP (feuilleté), ou directement feuilleté	7,50 m² à	350,00 =	2 625,00
Mise en oeuvre de bacs récupérateurs des eaux de condensation en plomb en partie basse des verrières / compris retaille éventuelle de l'appui de baie	3,00 E à	350,00 =	1 050,00
<i>Sous réserve de faisabilité, à affermir à pied d'oeuvre : réparation des petits panneaux de vitraux du réseau et des têtes de lancettes / repiquage sur place depuis l'échafaudage, sans dépose des panneaux / dito phase 1</i>	1,00 E à	1 500,00 =	1 500,00
Fabrication et pose de protection grillagée pour le tympan du portail	2,50 m² à	600,00 =	1 500,00

Report H.T. = 322 849,50

Aléas et compléments 8% = 25 827,96

Report TRAVAUX DEUXIÈME PHASE - TRANCHE FERME H.T. = 348 677,46

Honoraires de maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics 10% = 34 867,75

Report OPERATION DEUXIÈME PHASE - TRANCHE FERME H.T. = 383 545,21

TVA 20% = 76 709,04

TOTAL DEUXIÈME PHASE - TRANCHE FERME - T.T.C. = 460 254,25

DEUXIÈME PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE PARATONNERRE ET VITRAUX DÉSIGNATION DES OUVRAGES		métré	reports
1. PRÉPARATION			
<i>Installations de chantier & échafaudages : sans évolution par rapport à la tranche ferme</i>			
<i>En amont : validation du projet de verrières en création selon les cartons et les échantillons présentés par le Maître-verrier</i>			
2. PARAFONDRE / PARATONNERRE			
Protection contre les effets directs et indirects de la foudre :			
Depuis les échafaudages installés en tranche ferme, l'ensemble comprenant le paratonnerre à dispositif d'amorçage, 2 conducteurs de descente, 2 joints de contrôle, 2 gaines de protection basse, 2 mises à la terre de type triangle, la liaison équipotentielle en regard de visite, les protections de type I & II	1,00	E à 13 500,00 =	13 500,00
Remplacement du coq actuel par un coq gothique en cuivre de 63 cm	1,00	E à 1 300,00 =	1 300,00
3. VERRIÈRE EN CRÉATION (GRANDE BAIE OCCIDENTALE)			
Baie Ouest :			
<i>A déduire de la tranche ferme : "Fourniture, découpe à dimension et pose au mastic de verre clair "cathédrale" [...]"</i>	- 7,50	m ² à 350,00 =	- 2 625,00
Echafaudage intérieur	1,00	E à 1 500,00 =	1 500,00
Complément de panneaux du réseau	1,00	E à 3 000,00 =	3 000,00
Nouveaux panneaux de vitraux pour les lancettes du remplage, compris nouvelles barlotières et serrurerie mobile affiliée pour une pose par l'intérieur des panneaux	13,00	m ² à 3 750,00 =	48 750,00
Fabrication et pose de protections grillagées en grillage cuivre simple torsion sur ossature en tube cuivre épousant la forme de la baie	15,00	m ² à 475,00 =	7 125,00
Portail :			
Nouveaux panneaux de vitraux pour le tympan	1,00	E à 4 000,00 =	4 000,00
Traitement de la serrurerie fixe conservée	1,00	E à 300,00 =	300,00
Report H.T. =			76 850,00
Aléas et compléments 8% =			6 148,00
Report TRAVAUX DEUXIÈME PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE H.T. =			82 998,00
Honoraires de maîtrise d'oeuvre et divers diagnostics 10% =			8 299,80
Report OPERATION DEUXIÈME PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE H.T. =			91 297,80
TVA 20% =			18 259,56
TOTAL DEUXIÈME PHASE - TRANCHE OPTIONNELLE - T.T.C. =			109 557,36

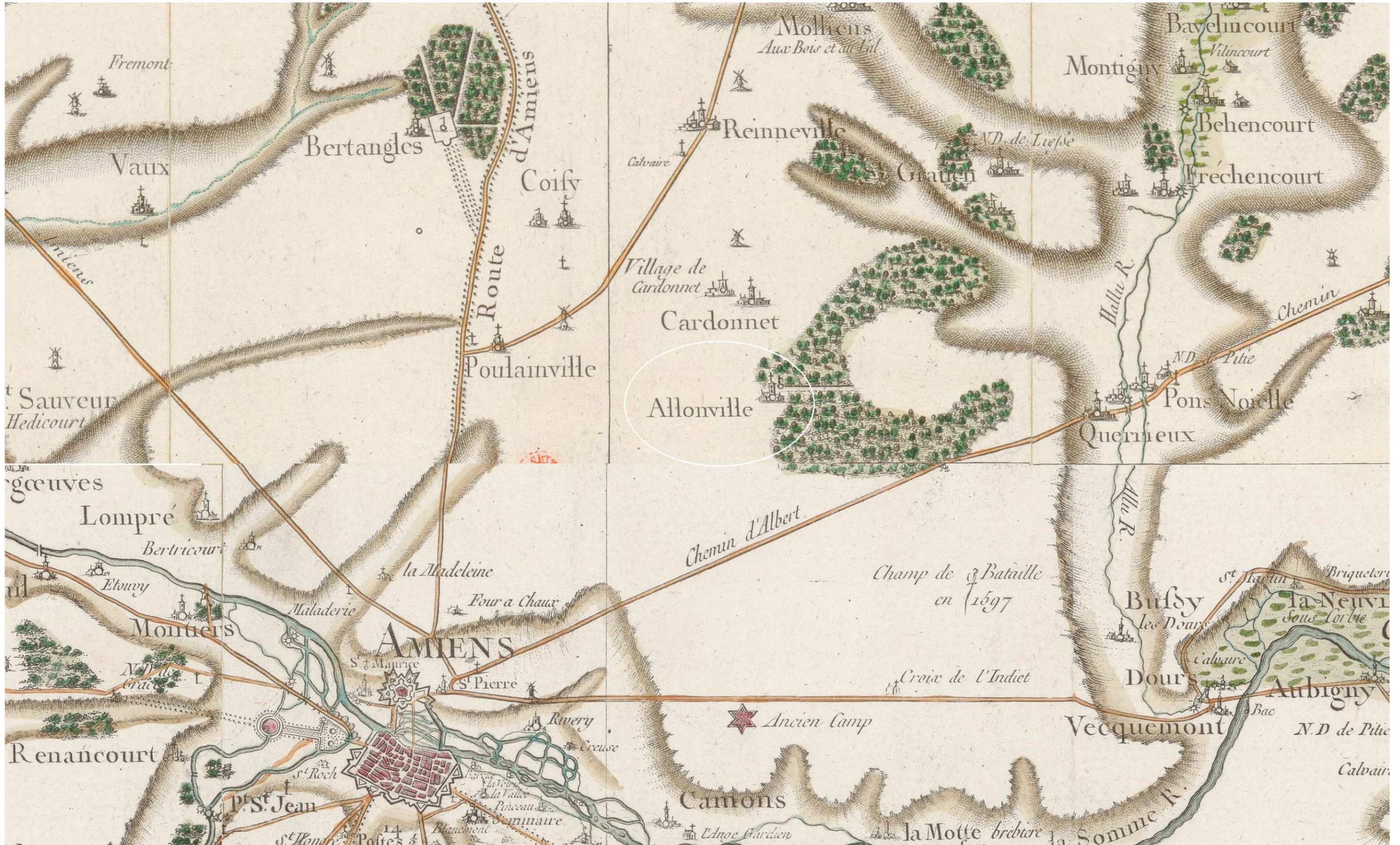
HAUTS-DE-FRANCE - SOMME - ALLONVILLE
EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

8 / DOCUMENTS GRAPHIQUES

bilan sanitaire
ETE 2023

Pascal Brassart
architecte du patrimoine - El





DOCUMENTS GRAPHIQUES

1835 - dessin d'Aimé ou Louis - derniers imagiers du Moyen Age

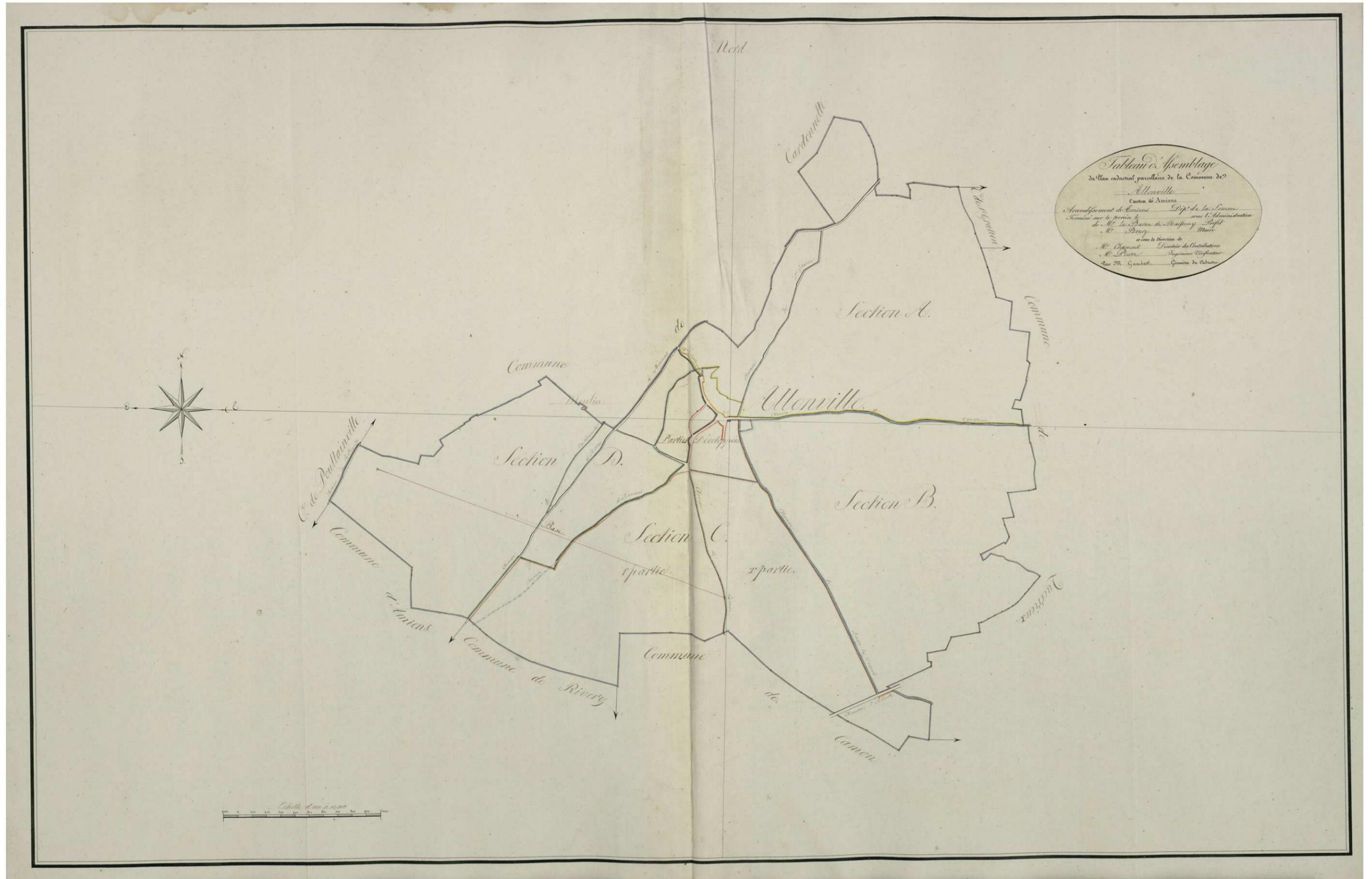
Musée de Picardie - M.P DUTHOIT X-57



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1841-1881 - plan du cadastre napoléonien - tableau d'assemblage

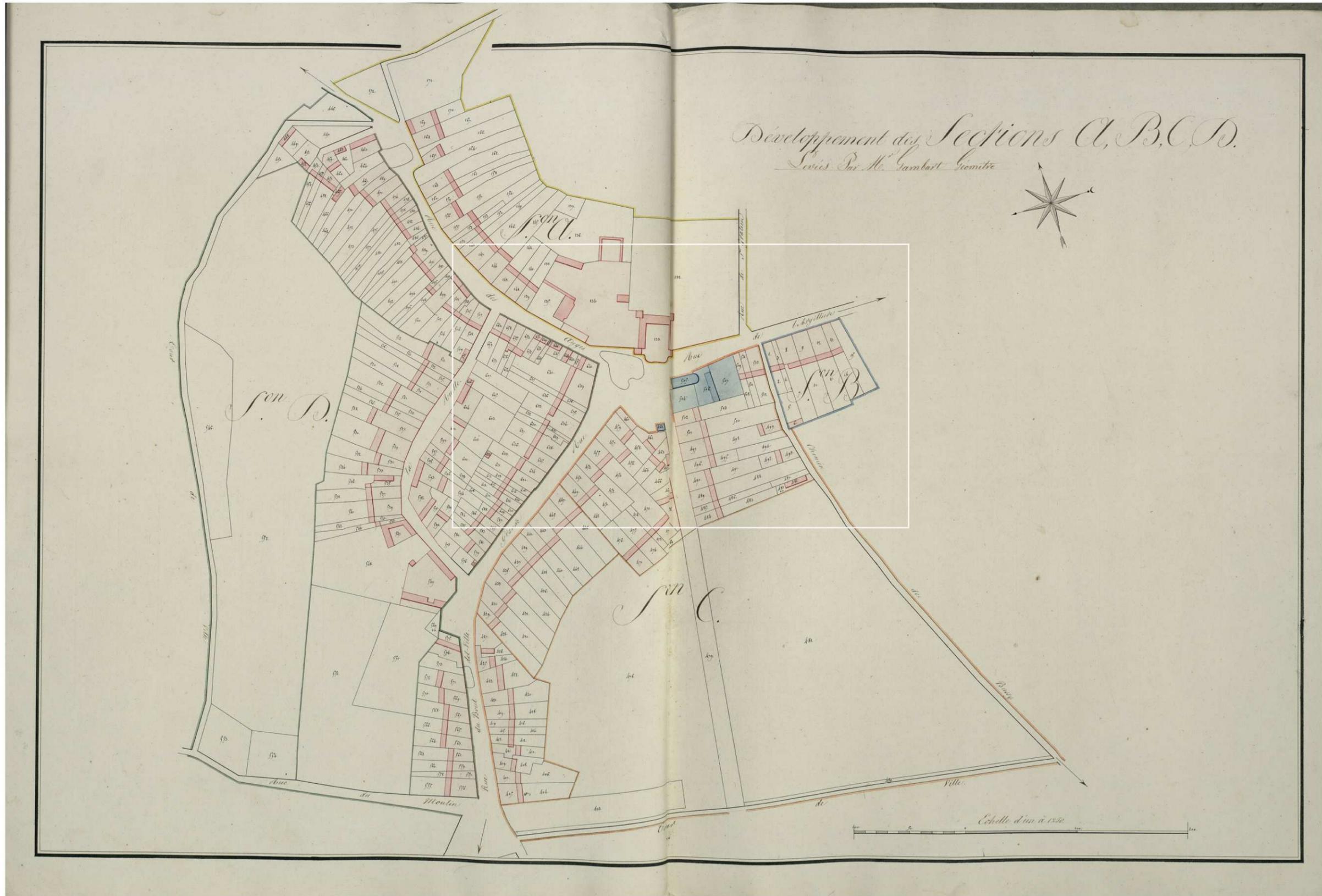
Archives départementale de la Somme - cote 3 P 1171



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1841-1881 - plan du cadastre napoléonien - sections A, B, C, D (voir le détail en page suivante)

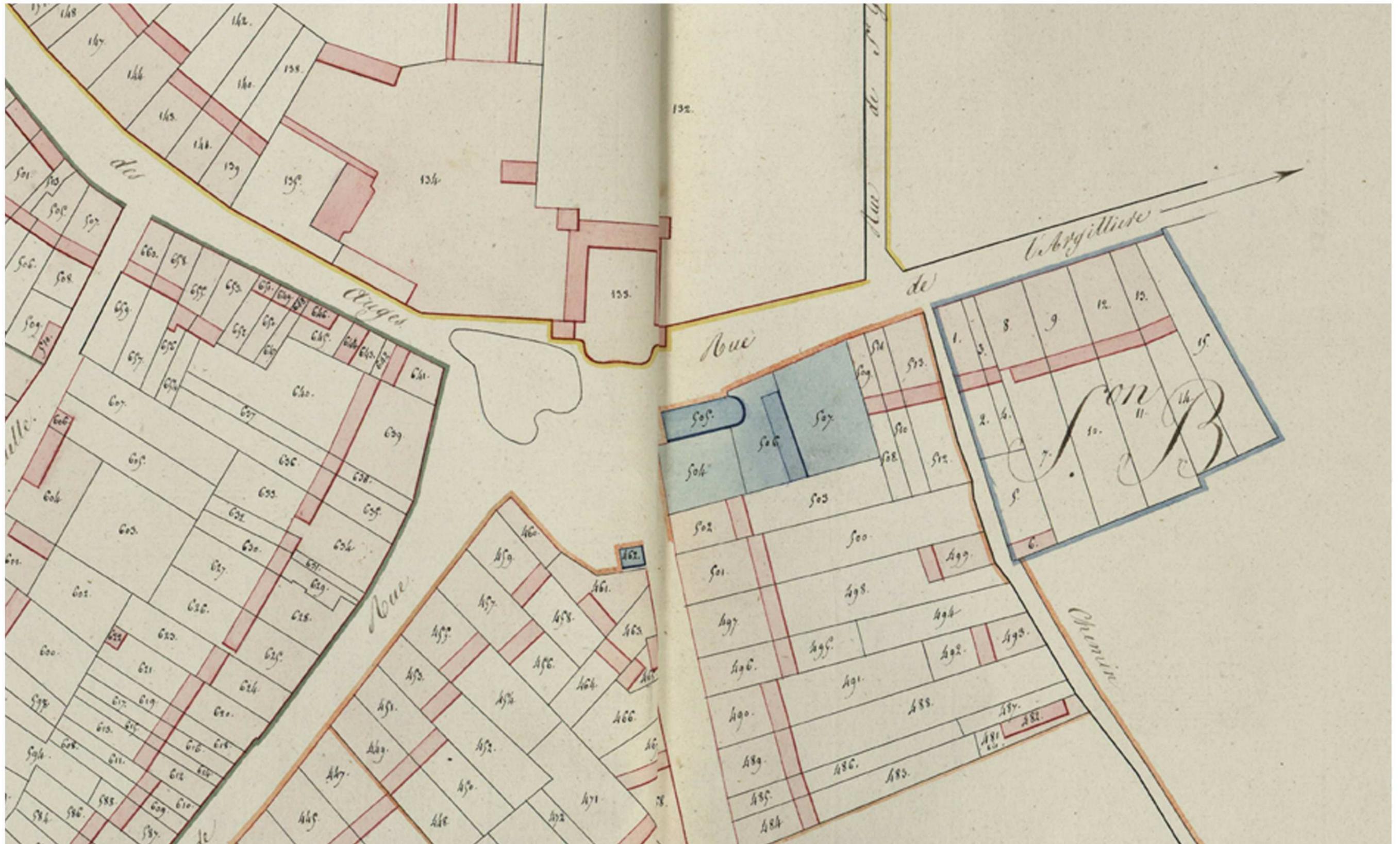
Archives départementales de la Somme - cote 3 P 1171



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1841-1881 - plan du cadastre napoléonien - sections A, B, C, D (détail de la page précédente)

Archives départementales de la Somme - cote 3 P 1171



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1850 - dessin d'Aimé ou Louis Duthoit - derniers imagiers du Moyen Age

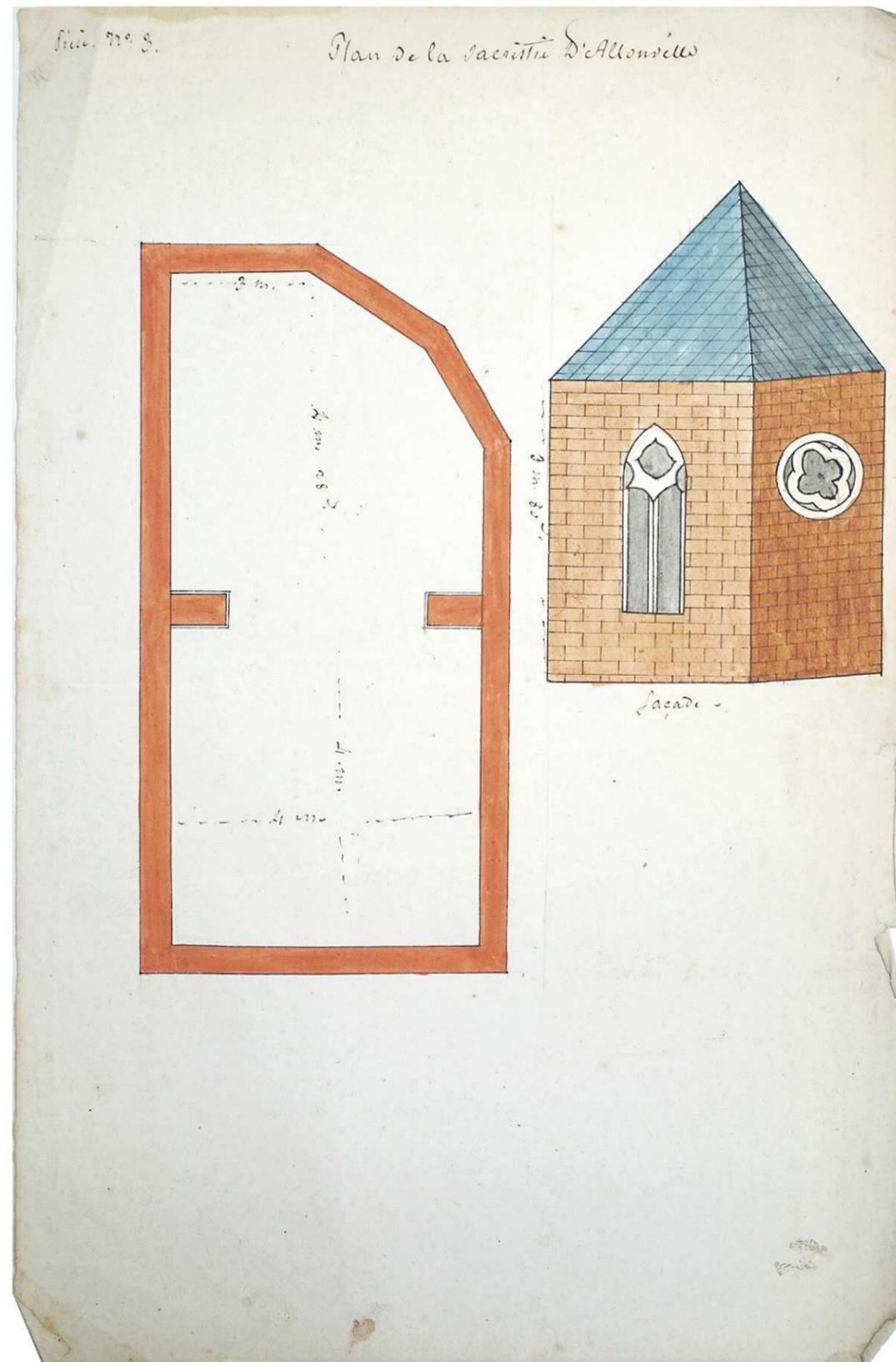
Musée de Picardie - cote M.P DUTHOIT X-58



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1861 - plan de la sacristie

Archives départementales de la Somme - cote 99 O 182



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1871 - aquarelle d'Oswald Macqueron - 17 octobre

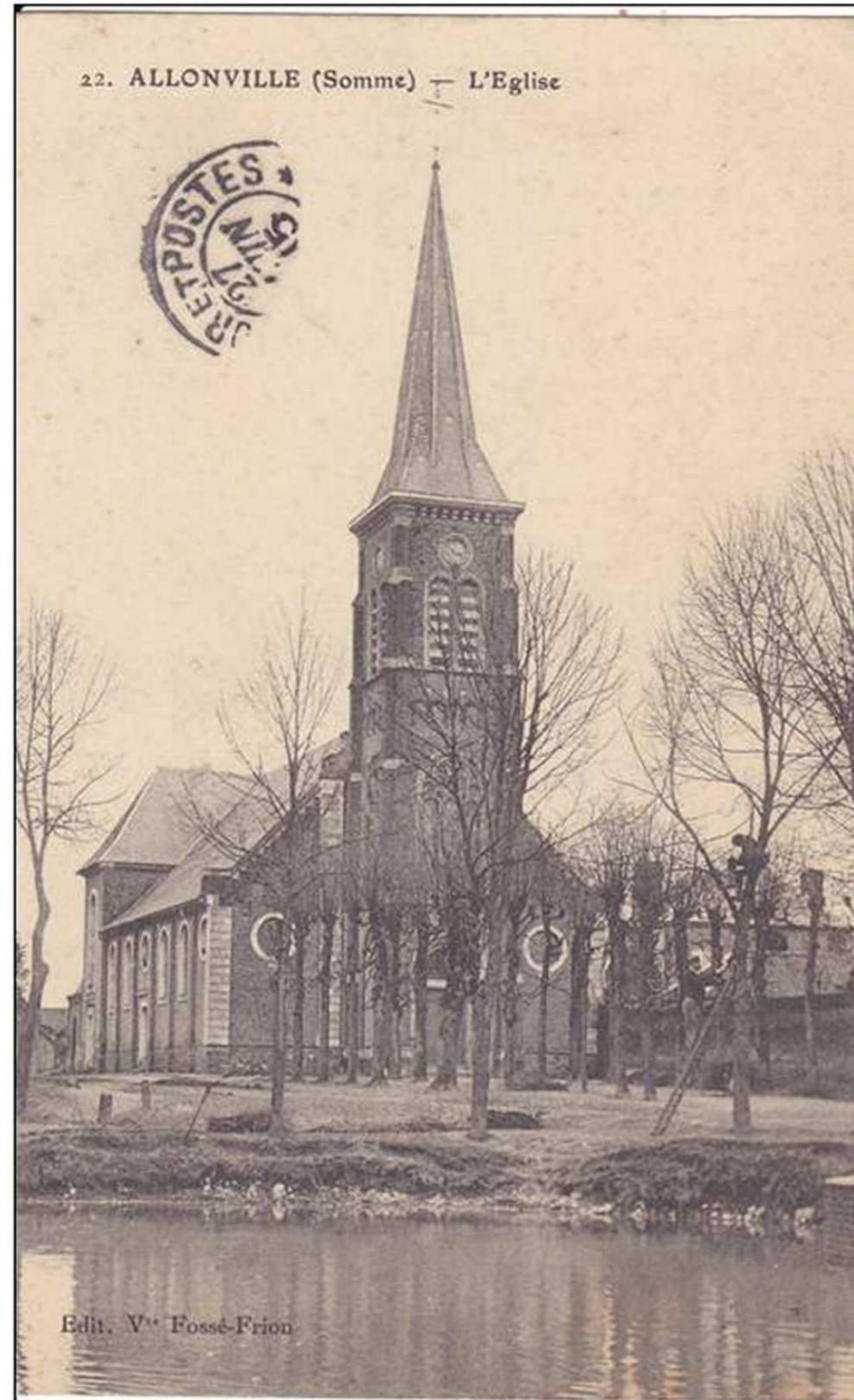
Bibliothèque municipale d'Abbeville - base arkhenum - fonds Macqueron - cote AM.33



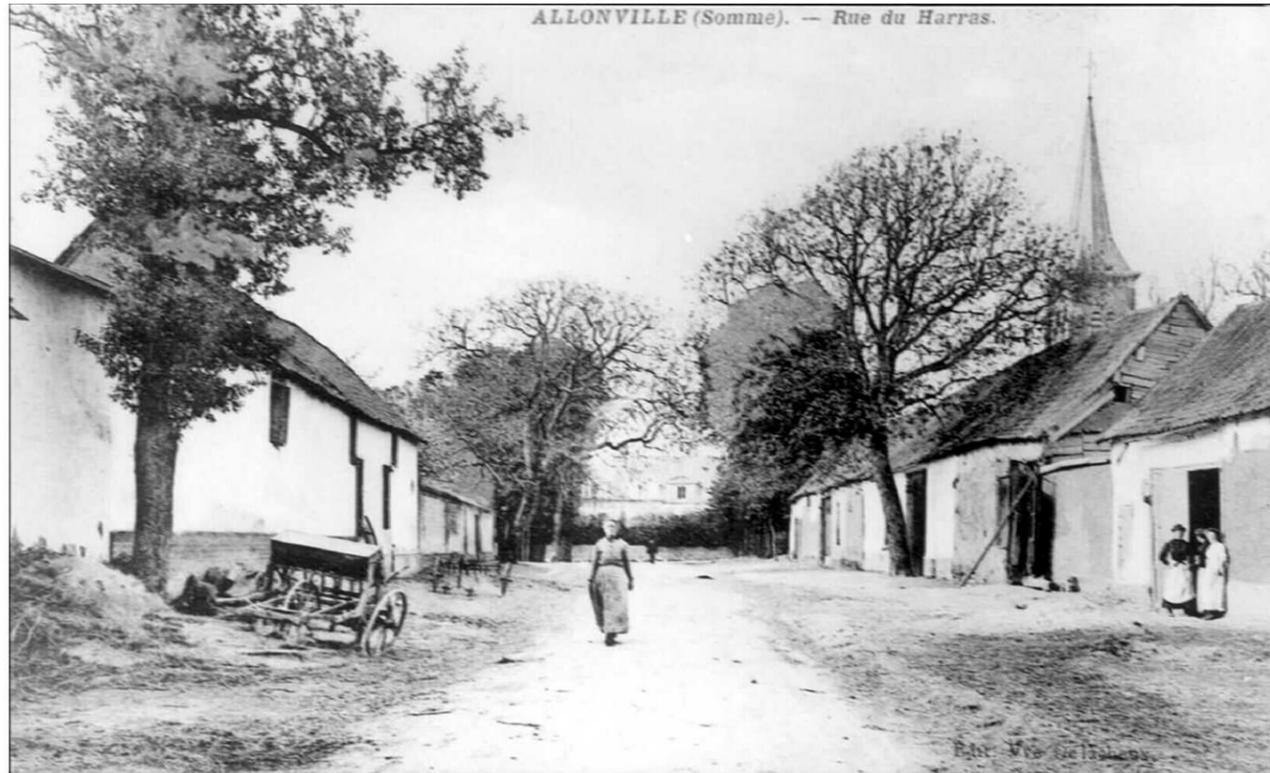
DOCUMENTS GRAPHIQUES

~ 1900 - carte postale

www.delcampe.net



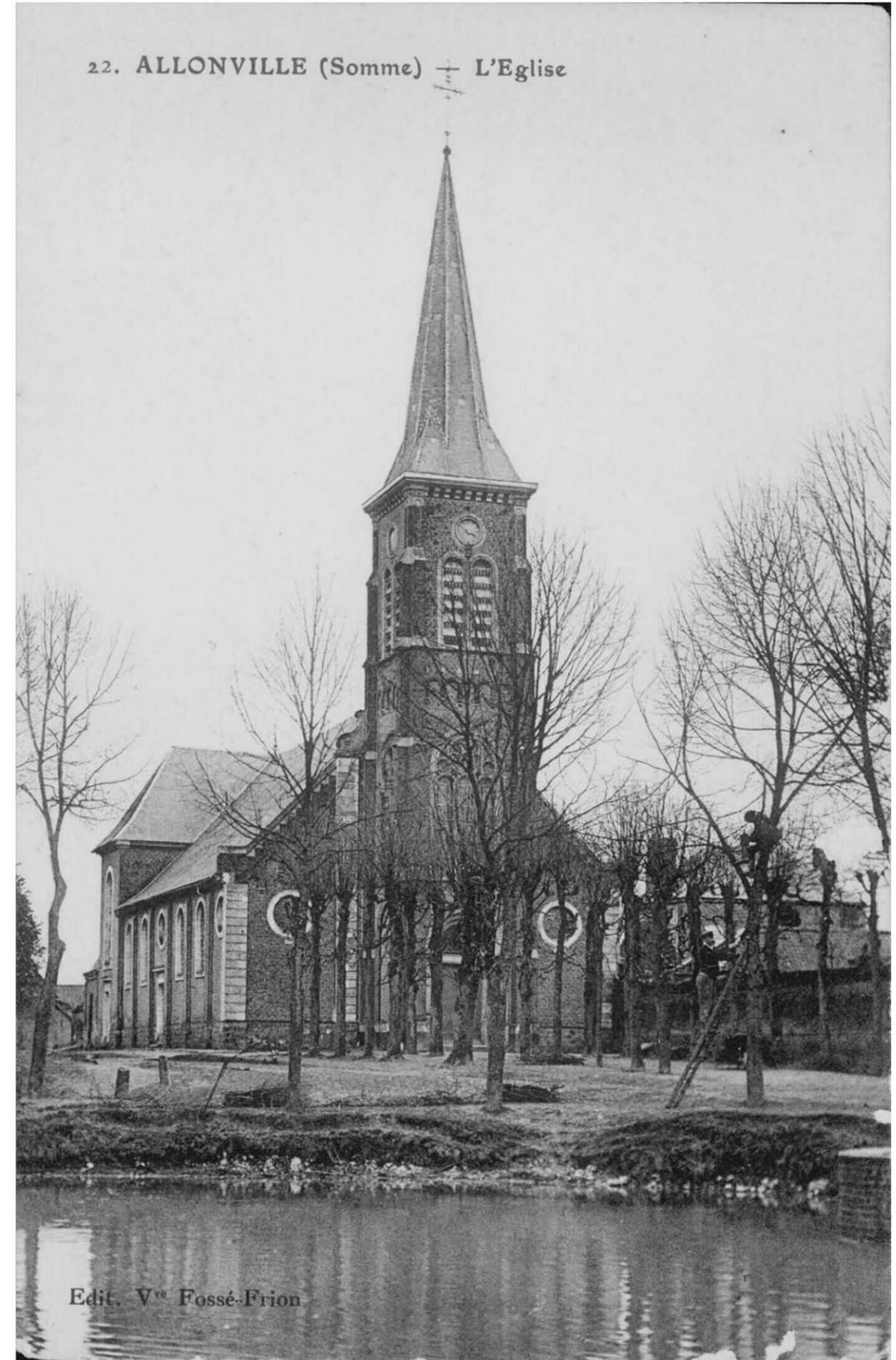




Archives départementales de la Somme - collection privée



Archives départementales de la Somme - Association de Pays des coudriers



Archives départementales de la Somme - collection privée

DOCUMENTS GRAPHIQUES

~ 1900-1913 - cartes postales

Archives départementales de la Somme - Collection privée



DOCUMENTS GRAPHIQUES

~ 1900-1913 - carte postale

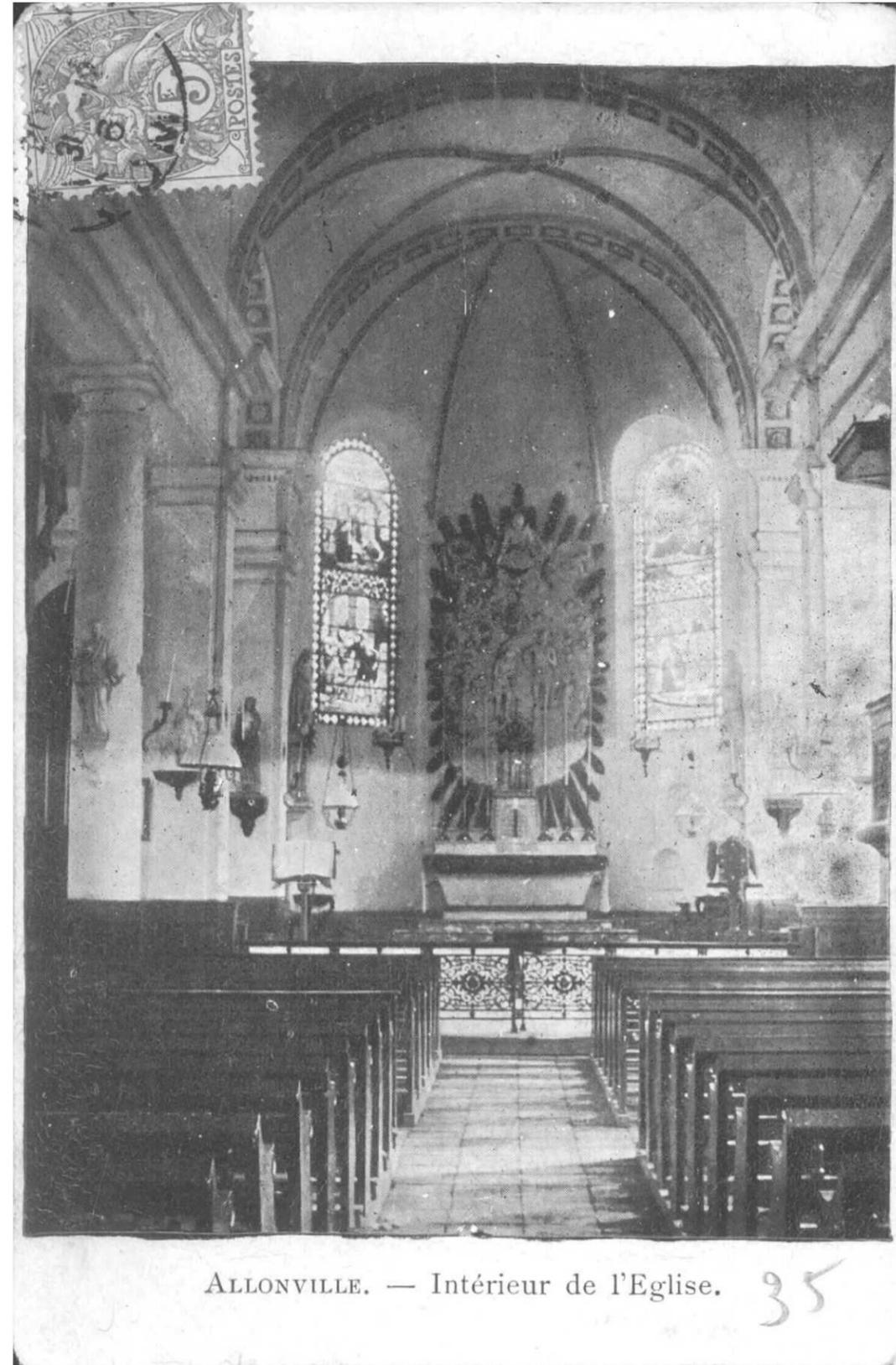
Archives départementales de la Somme - Collection privée



DOCUMENTS GRAPHIQUES

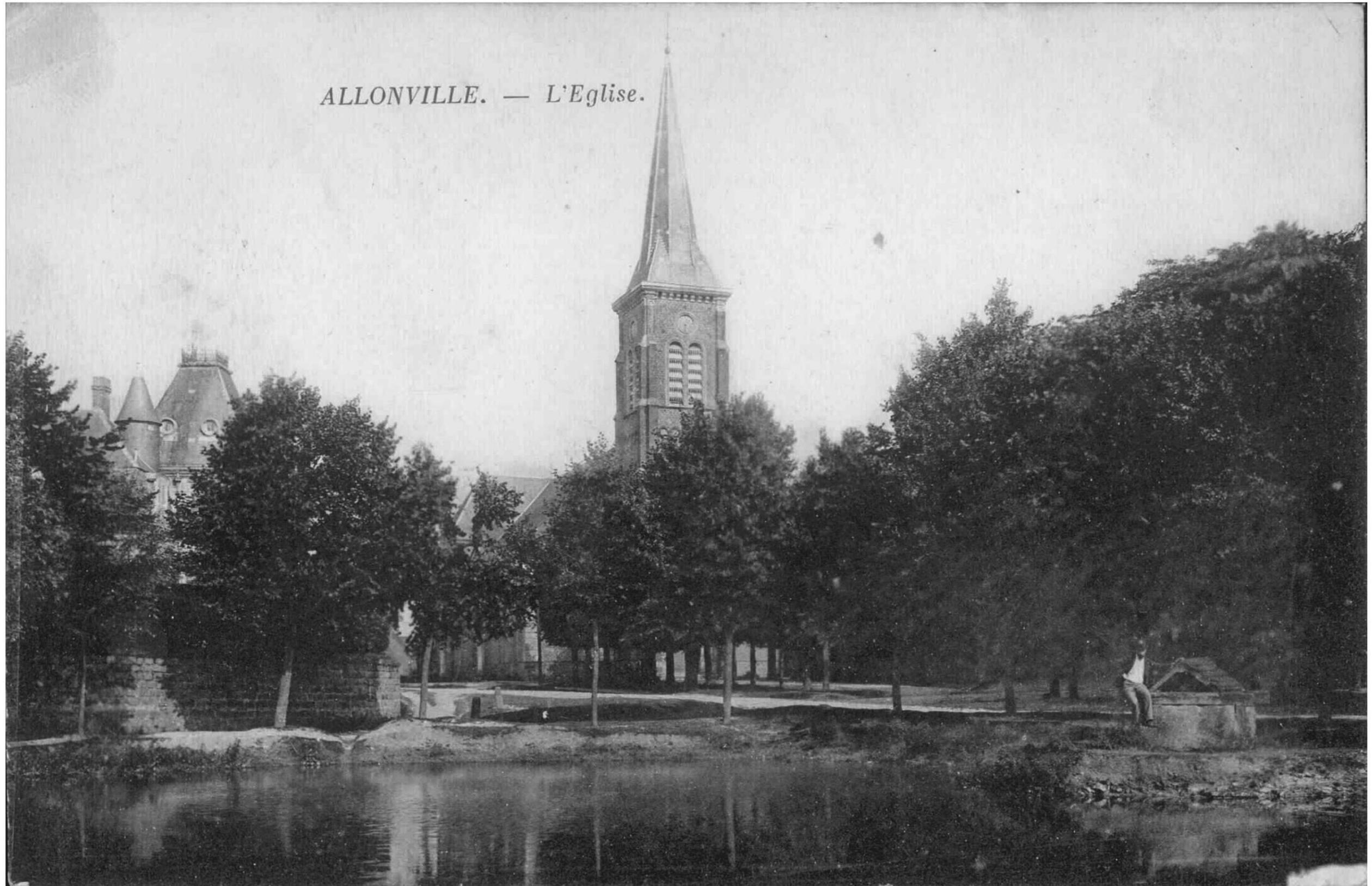
1906, 31 décembre - carte postale - intérieur de l'église

Archives départementales de la Somme - Collection privée



ALLONVILLE. — Intérieur de l'Eglise.

35

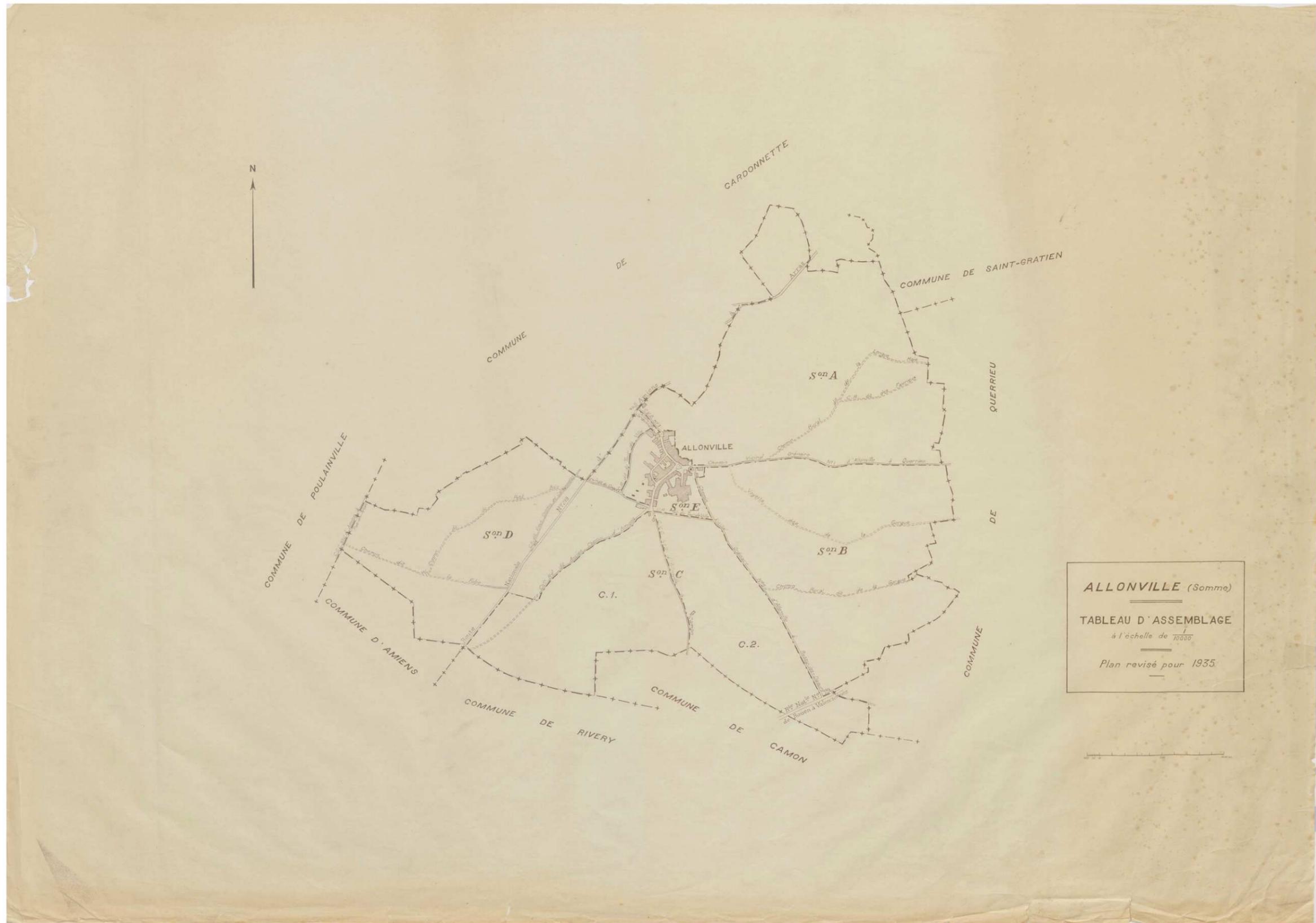




DOCUMENTS GRAPHIQUES

1935 - plan du cadastre rénové - tableau d'assemblage

Archives départementales de la Somme - cote 73 W_CP_15_1



73 W_CP_15/1

DOCUMENTS GRAPHIQUES

1935 - plan du cadastre rénové - section E (voir le détail en page suivante)

Archives départementales de la Somme - cote 73 W_CP_15_7



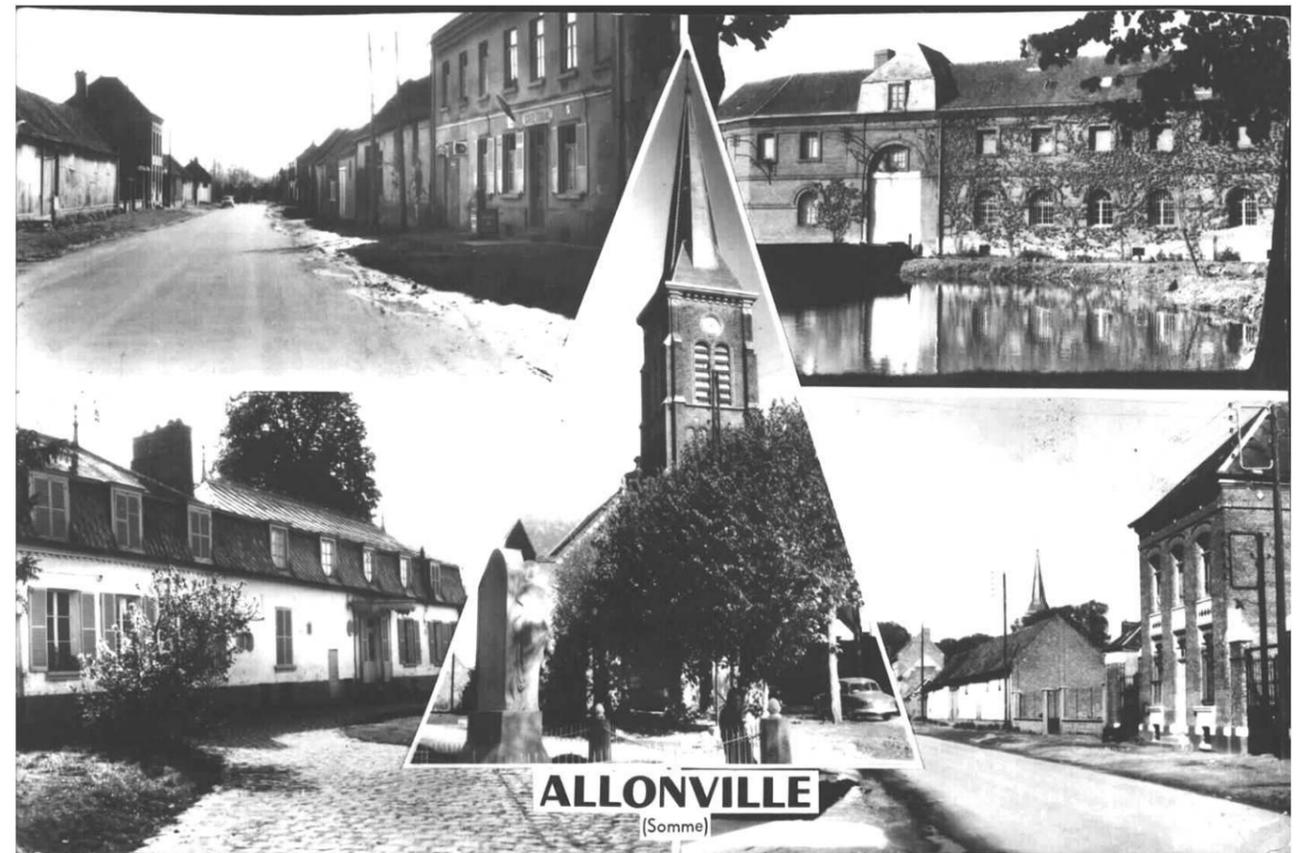
73 W_CP_1517

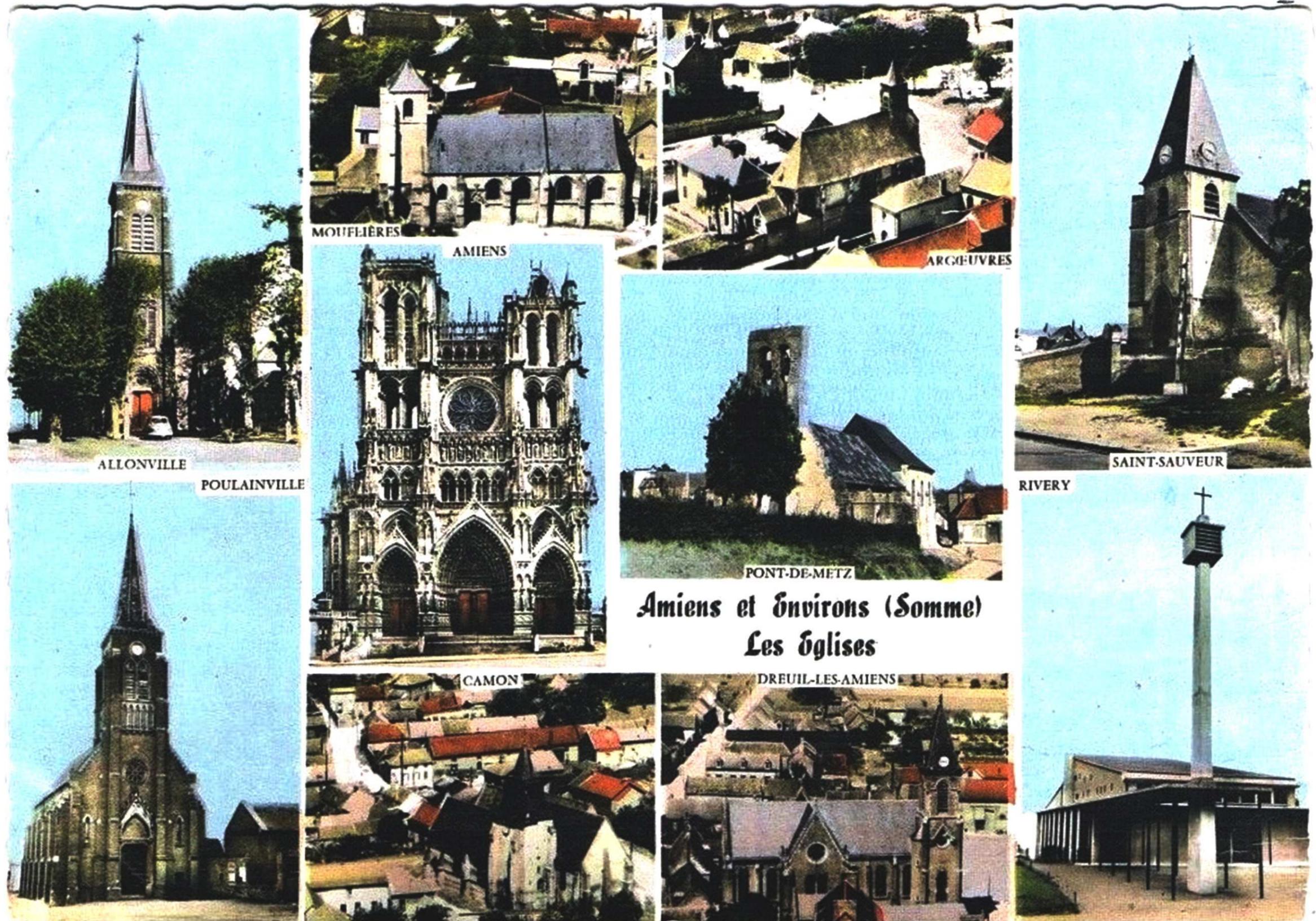


DOCUMENTS GRAPHIQUES

~ 1946-1949 - cartes postales

Archives départementales de la Somme - Collection privée

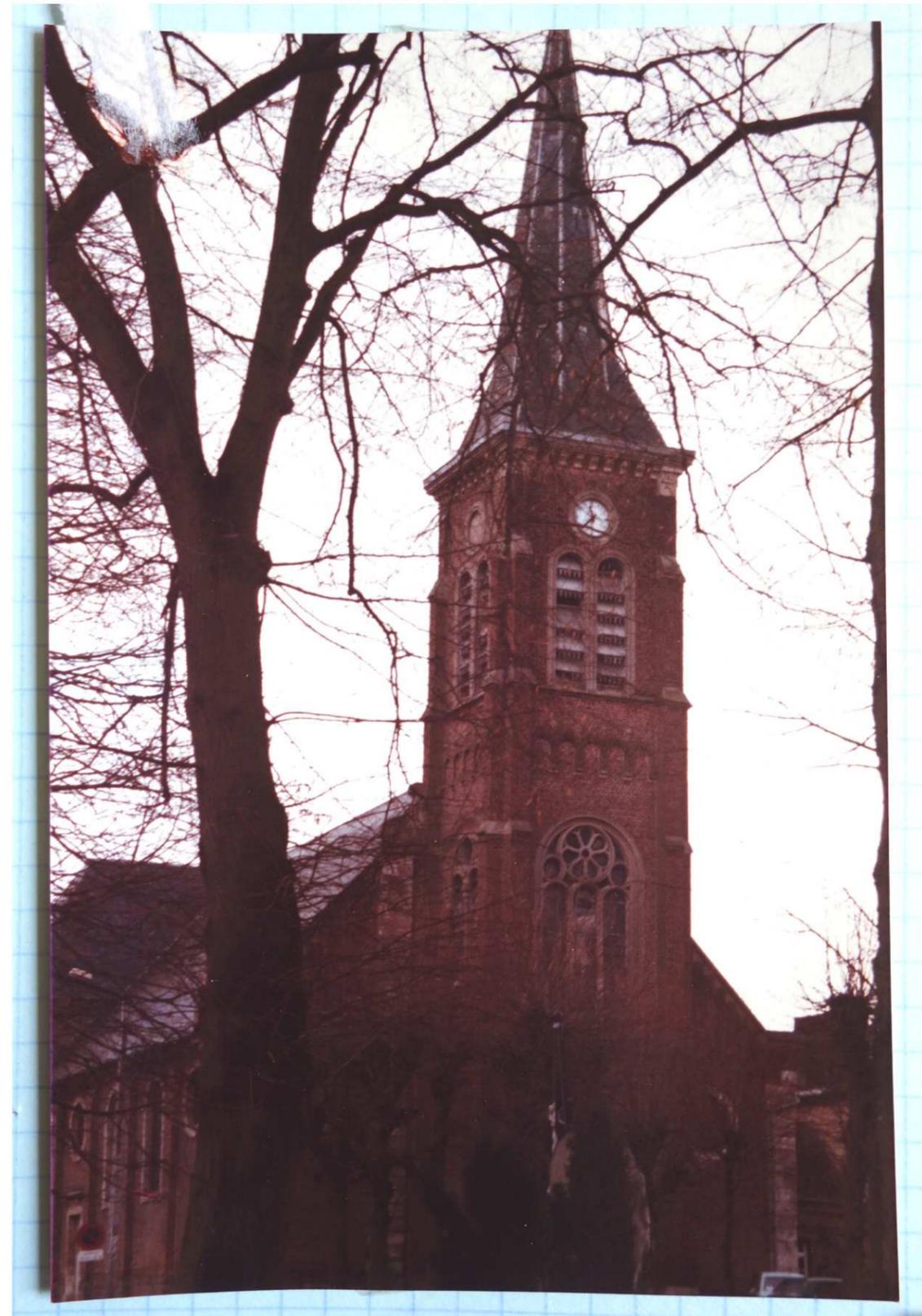
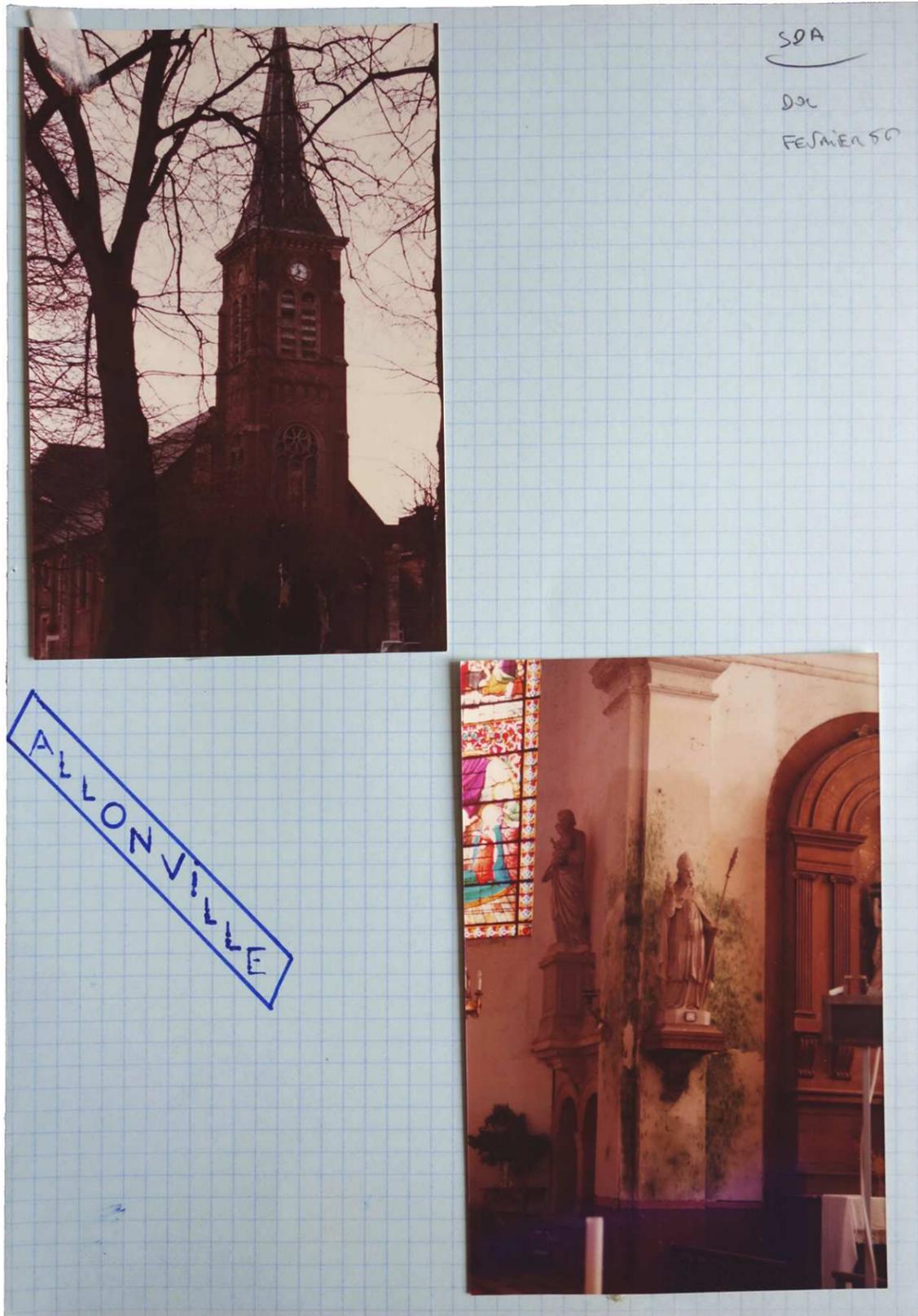




DOCUMENTS GRAPHIQUES

1956, février - photographies du S.T.A.P. de la Somme

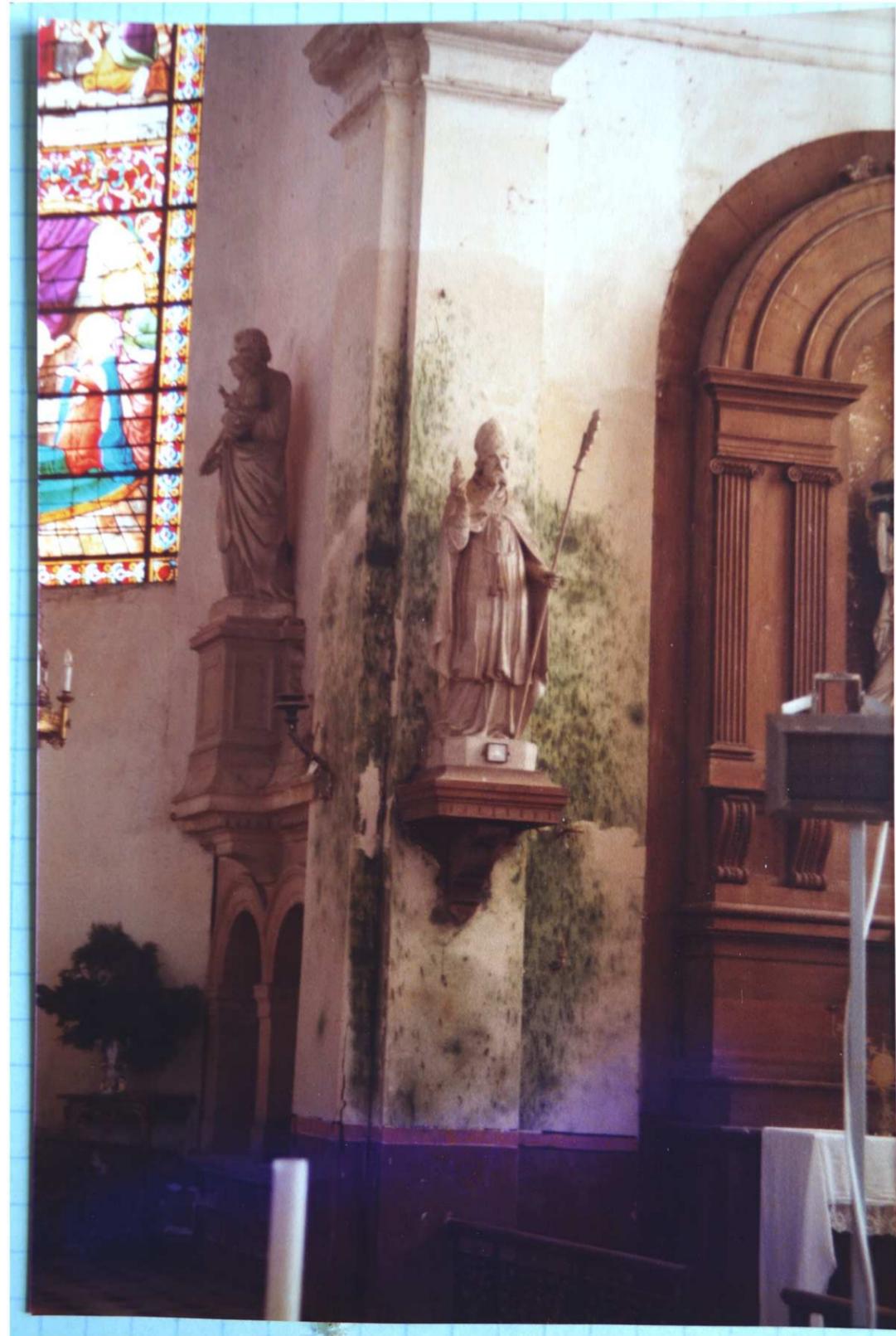
U.D.A.P. 80



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1956, février - photographies du S.T.A.P. de la Somme

U.D.A.P. 80



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1956, février - photographies du S.T.A.P. de la Somme

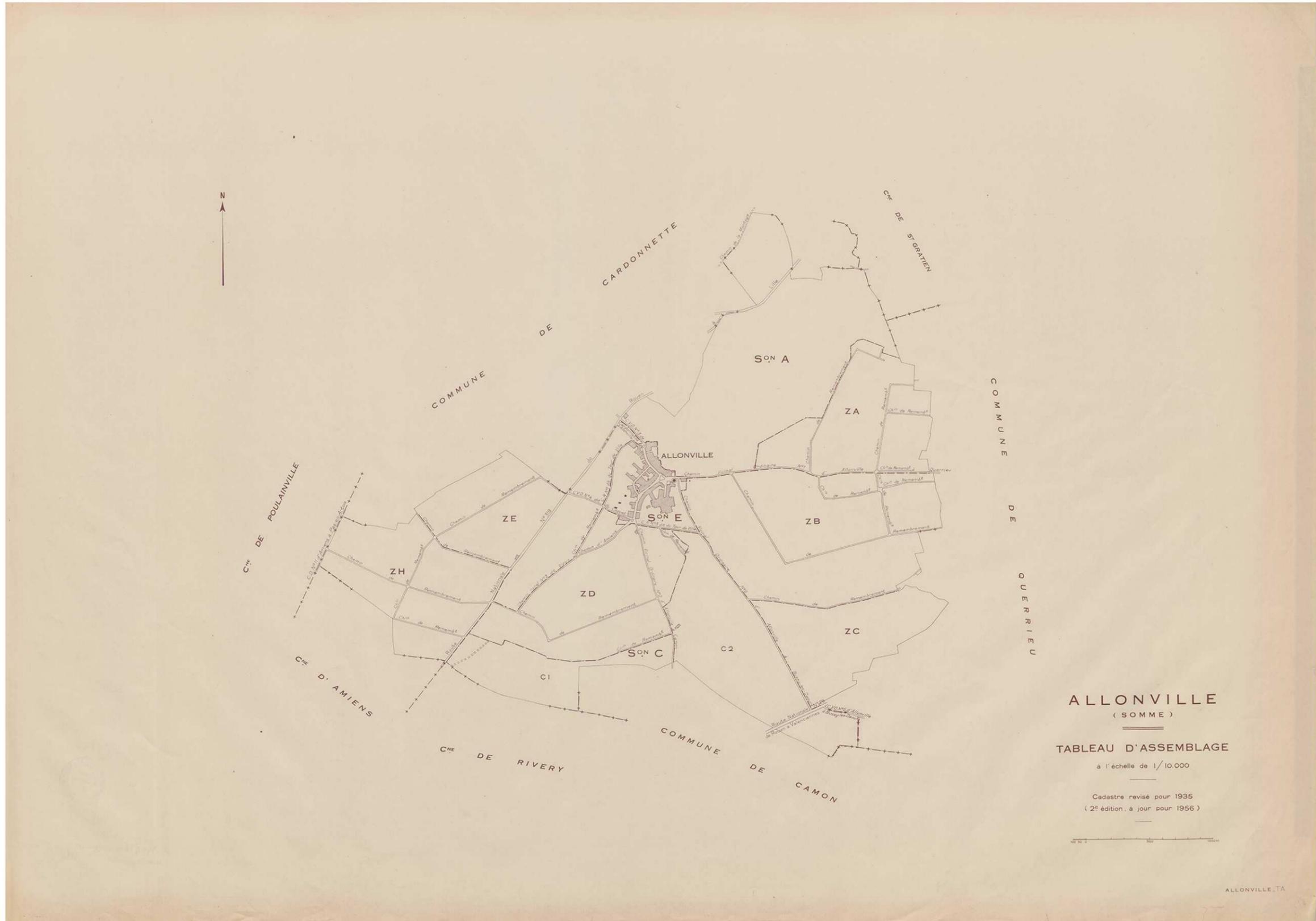
U.D.A.P. 80



DOCUMENTS GRAPHIQUES

1956 - plan du cadastre rénové

Archives départementales de la Somme - cote 73 W_CP_15_8



73W_CP_15/8

DOCUMENTS GRAPHIQUES

2002 - phototypes numériques réalisés par l'Inventaire des Hauts-de-France

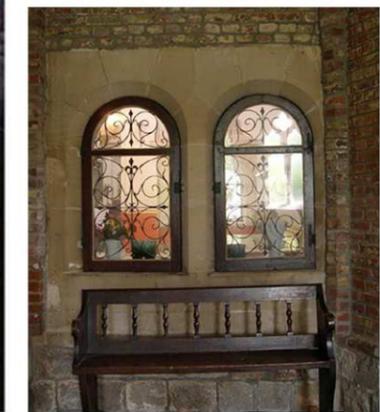
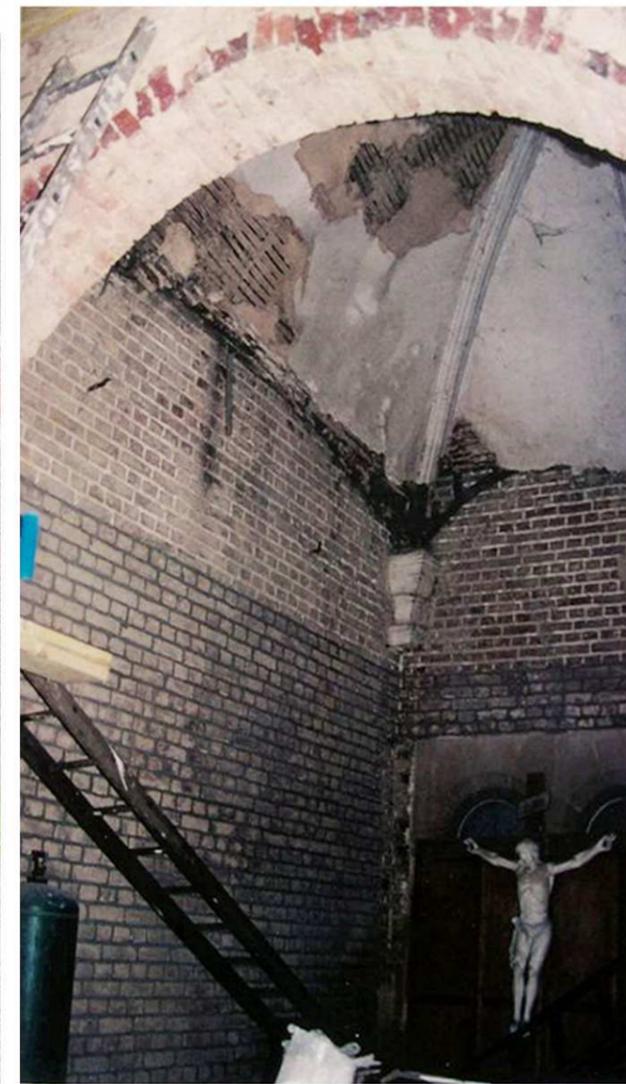
Inventaire des Hauts-de-France - Dossier IA80002529



DOCUMENTS GRAPHIQUES

2002 - phototypes numériques réalisés par l'Inventaire des Hauts-de-France

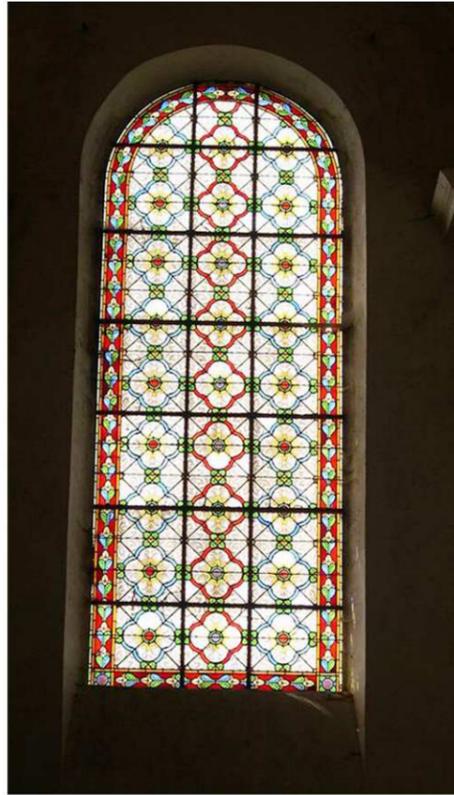
Inventaire des Hauts-de-France - Dossier IA80002529



DOCUMENTS GRAPHIQUES

2003 - phototypes numériques réalisés par l'Inventaire des Hauts-de-France

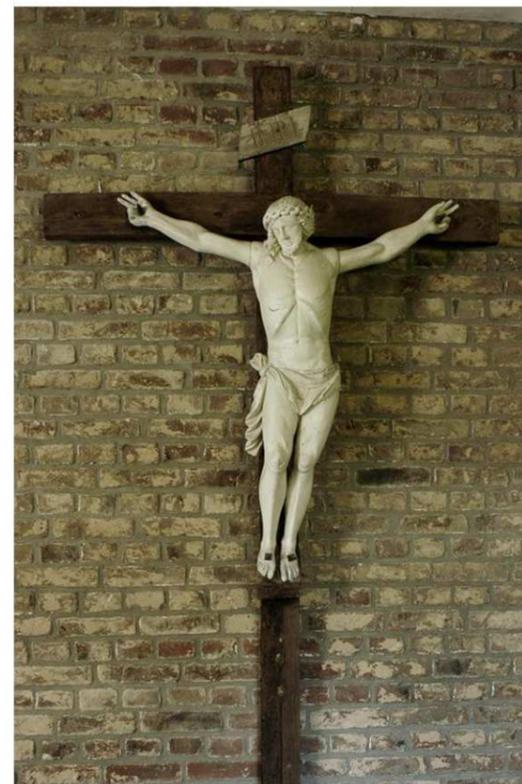
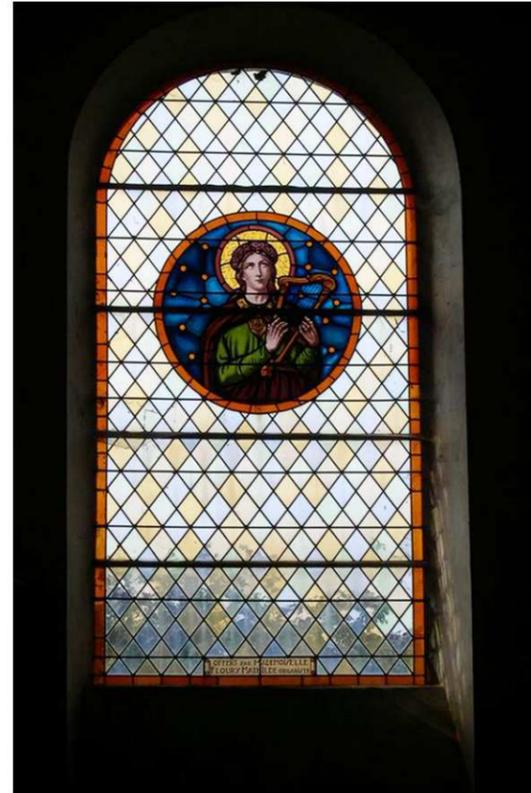
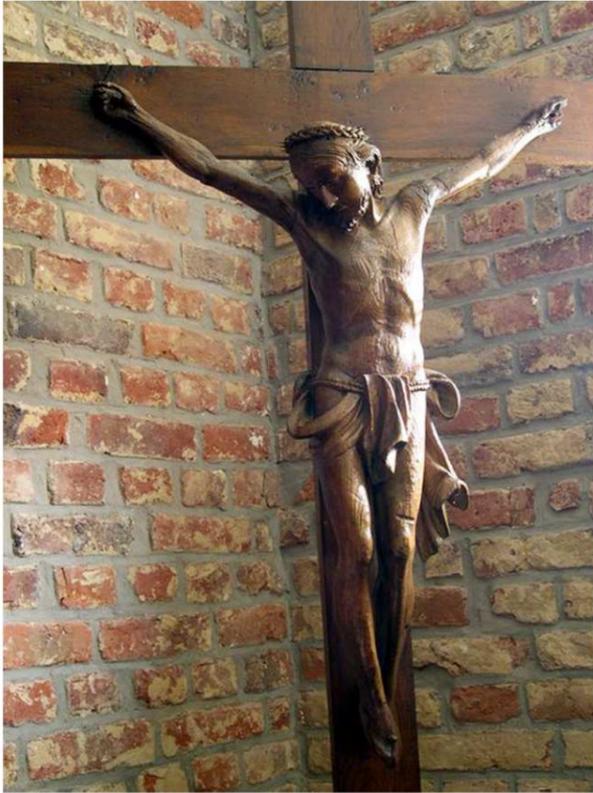
Inventaire des Hauts-de-France - Dossier IA80000810



DOCUMENTS GRAPHIQUES

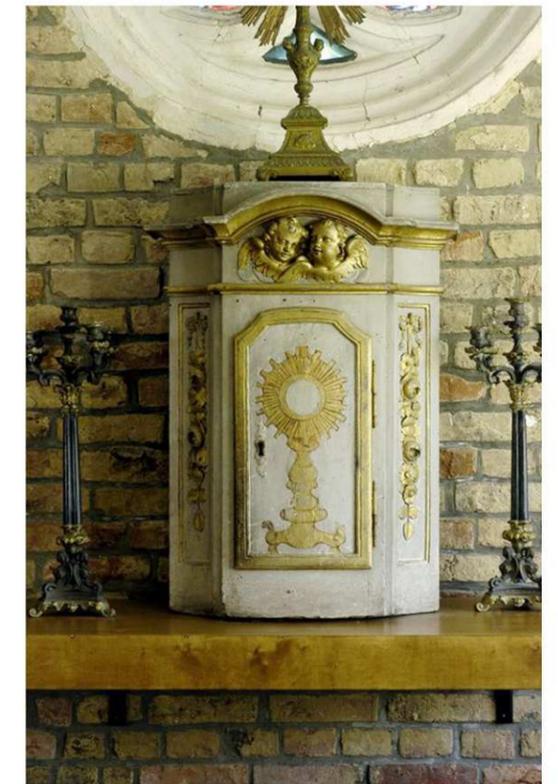
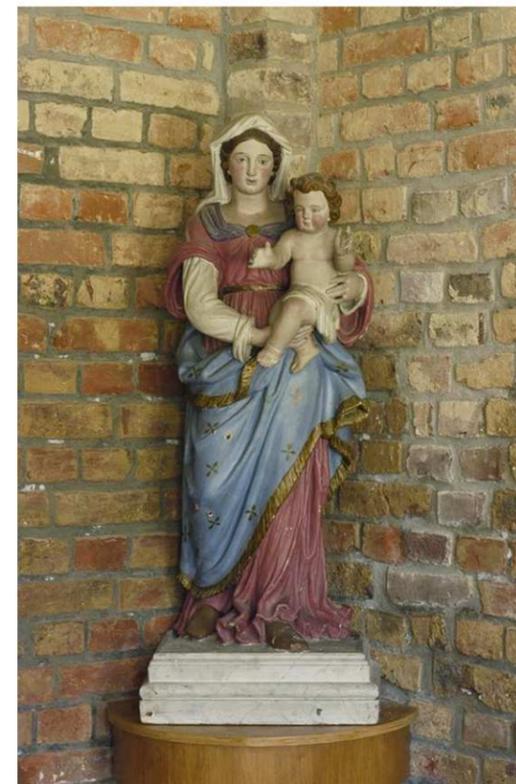
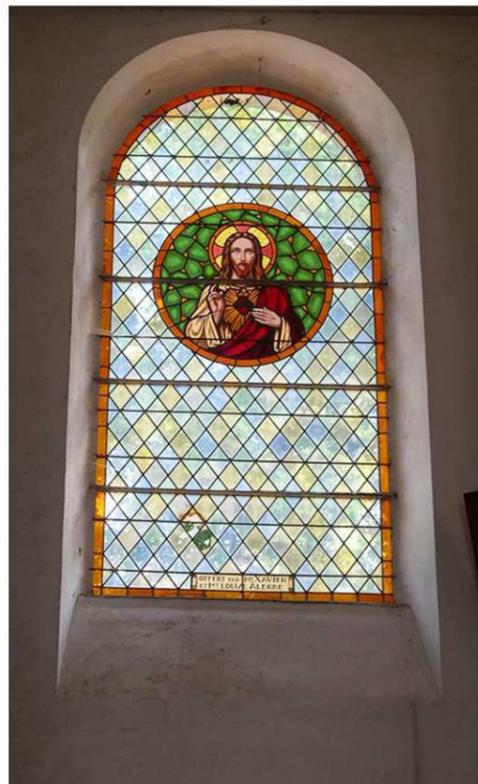
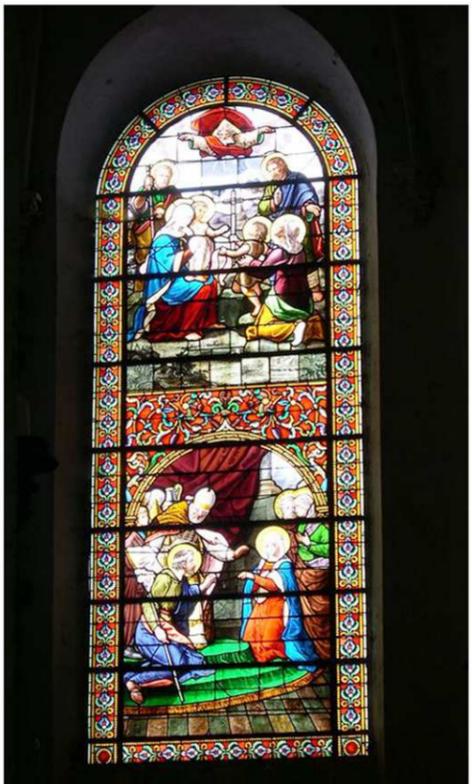
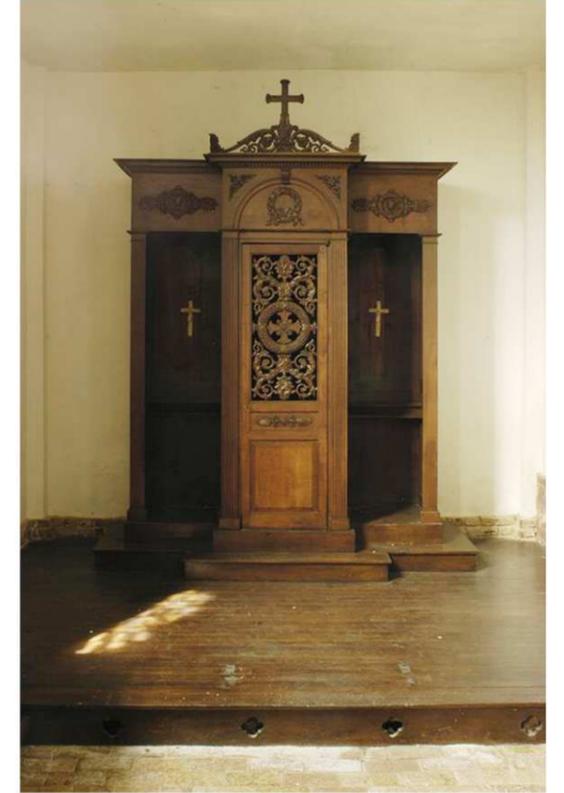
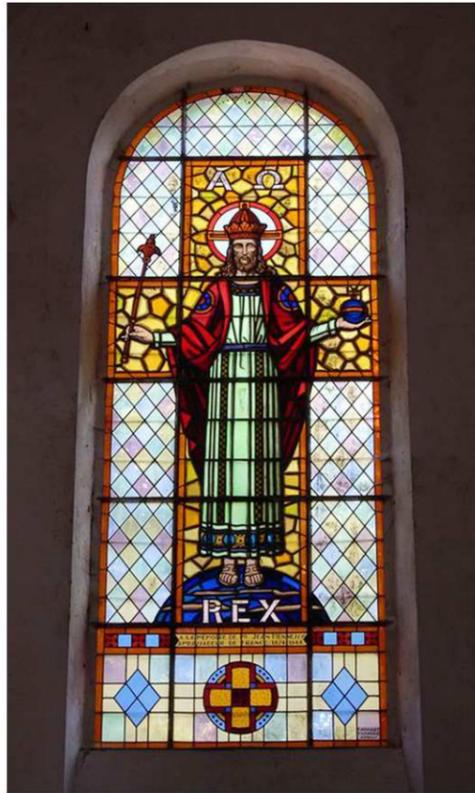
2003 - phototypes numériques réalisés par l'Inventaire des Hauts-de-France

Inventaire des Hauts-de-France - Dossier IA80000810

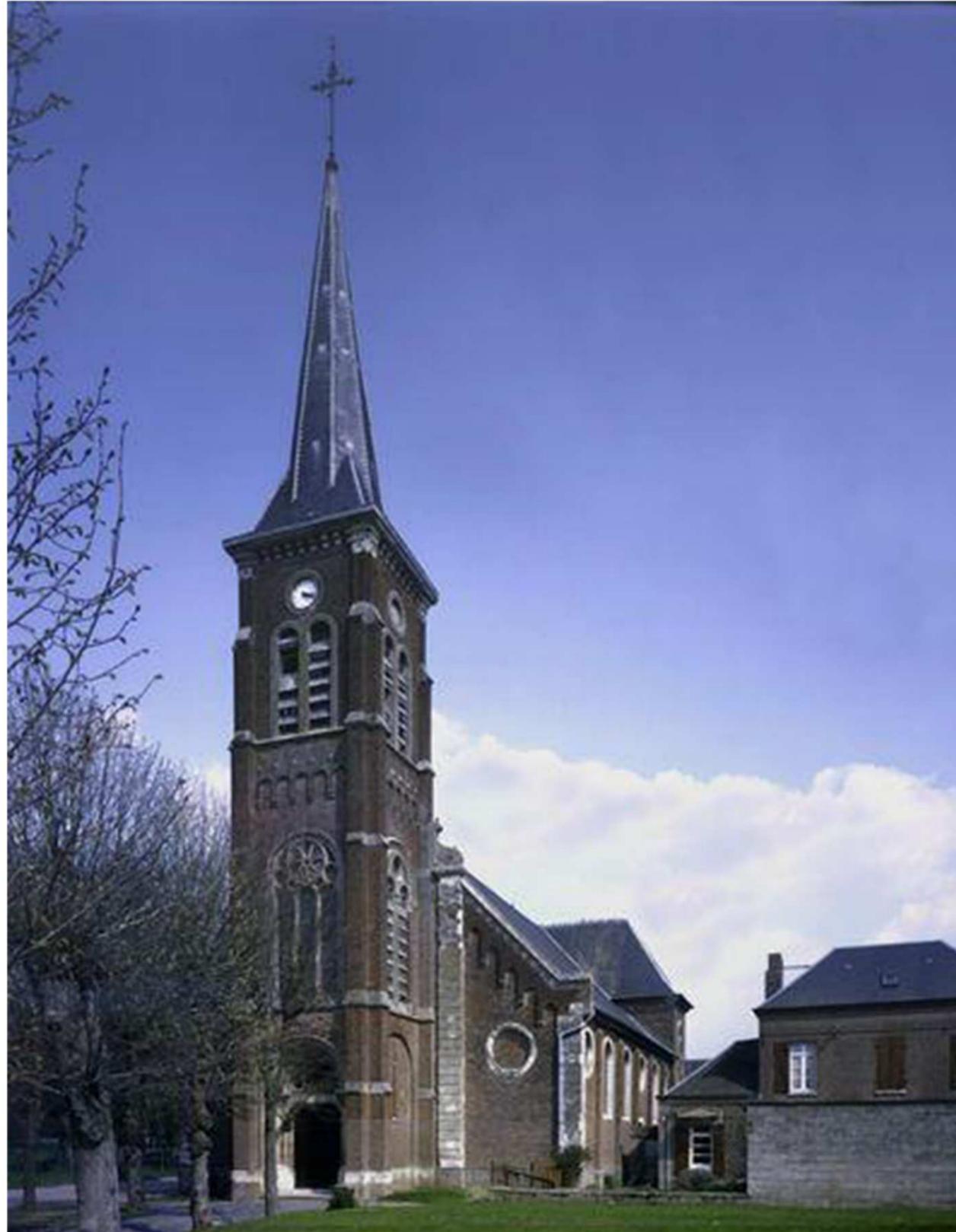


DOCUMENTS GRAPHIQUES

2003 - phototypes numériques réalisés par l'Inventaire des Hauts-de-France
Inventaire des Hauts-de-France - Dossier IA80000810







FICHE CONSEIL

Commune d'Allonville

Eglise Saint Jean-Baptiste

Conseil C.A.U.E. : Thibault LEGENDRE, Architecte Consultant
 Contact : Monsieur Dominique CAPART, Maire
 Demande : 15/01/2008 - RV : 25/04/2008
 Fiche-conseil n° 4/2008-3573 - Date : 03/06/2008



La demande de la commune

La commune d'Allonville soutient un effort constant de modernisation et de mise en valeur de son cadre de vie. Elle se préoccupe également de sa monumentale église, en termes de sécurité et de pérennisation de son patrimoine. Elle a refait une partie importante des couvertures, il y a environ vingt ans et envisage aujourd'hui de programmer et d'ordonner les interventions à venir.

Elle a donc sollicité le conseil du C.A.U.E. de la Somme pour prendre la mesure de l'état général des œuvres ; évaluer les urgences, les enjeux, les mesures à prendre ; l'orienter vers la démarche adaptée, à la commune, à l'édifice et aux moyens à mobiliser.

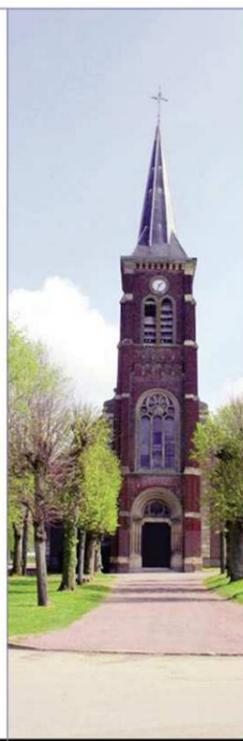
Nous nous sommes donc rendus à Allonville. Nous y avons rencontré, M. CAPART, Maire. Il a décliné comme suit la préoccupation de la commune à l'égard de son église :

- Cerner les éventuelles mesures conservatoires à envisager de façon immédiate.

- Définir les travaux à engager par ordre de priorité.

Nous avons visité l'église depuis l'extérieur et à l'intérieur. Nous n'avons pas visité les combles inaccessibles. Nous ordonnons et nous consignons les observations, que nous avons faites, au cours de notre visite et nous rapportons le souhait auquel a conclu la commune.

La présente fiche-conseil qui fait suite à notre visite ne constitue ni un diagnostic, ni une prescription de travaux.



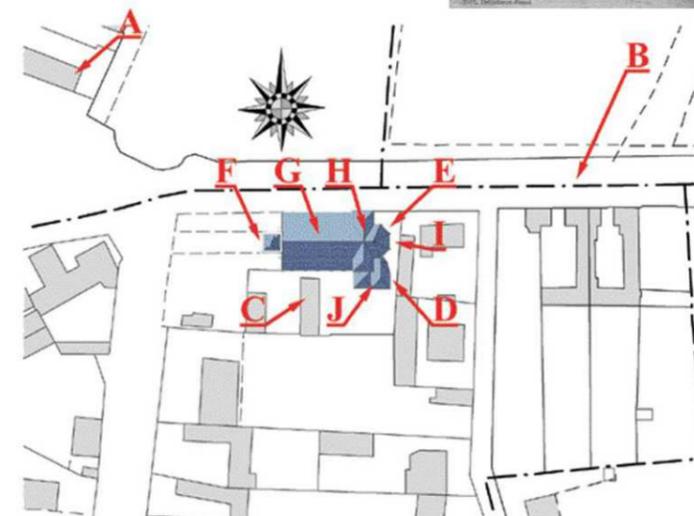
C.A.U.E. de la Somme
 5 rue Vincent Auriol - 80000 Amiens
 tél. 03 22 91 11 65
 fax 03 22 92 29 11
 caue80@caue80.asso.fr

L'église Saint Jean-Baptiste

L'église Saint Jean-Baptiste compte parmi les églises reconstruites dans la région, dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Elle s'apparente à ce titre à d'autres églises voisines qui procèdent de cette période animée par «une fièvre de reconstruction».

Elle est située à proximité directe du château d'Allonville [photos 1 et 2], dont ne subsistent plus que les communs (A). Elle est précédée par une allée plantée en bordure de la rue Terrière au Nord (B). Elle est enchâssée au Sud (C) et au Sud Est dans un parcellaire privé (D). La petite parcelle dans laquelle le chevet s'amorti au Nord-Est (E) rappelle par les pierres tombales qui ont été levées, la présence de l'ancien cimetière aujourd'hui déplacé.

L'église Saint Jean-Baptiste est un édifice homogène, élevé d'un jet et constitué, d'un clocher porche hors œuvre à l'Ouest (F) qui précède une nef de six travées (G), accompagnée de bas-côtés, d'un vaisseau transversal (H) et d'un chœur d'une demi travée amortie sur un chevet polygonal (I). La chapelle Sud et le chœur sont flanqués d'une sacristie (J) augmentée d'un bâtiment.



La nef et les bas-côtés sont unifiés dans deux grands versants. Le couverture des chapelles s'amortit sur deux croupes et le chœur sur les quatre arêtiers du chevet. La sacristie est couverte à quatre pans et le bâtiment qui cantonne le chœur à deux pans amortis également sur une croupe, encaissant un chéneau. L'ensemble des faitages des nef, chapelle et chœur règne et est commandé par la flèche octogonale du clocher élevée sur un plan barlong. Toutes les couvertures sont réalisées en ardoise.

Les bas-côtés sont plafonnés [photo 3], la nef et les chapelles sont voûtées plein cintre [photos 4 et 5], la travée sous le clocher [photo 4], la croisée et le sanctuaire sont voûtés sur diagonaux [photo 6]. L'ensemble légèrement, c'est-à-dire en argile sur une ossature bois (en tous cas dans le clocher). Les élévations et les voûtes sont unifiés dans un badigeon blanc, rehaussé sur les doubleaux par un décor à caissons et dans les bas coté par le compartimentage des plafonds.



L'édifice prend le jour par des oculi et des grandes baies pleines cintres [photo 7]. La nef s'ouvre à l'Ouest par un portail à colonnettes engagées, portant voussures et par trois portes de même dessin de part et d'autres des bas cotés et des chapelles. La sacristie prend le jour par des impostes et des fenestragés de rempli [photo 8] qui rappellent à l'église primitive.



L'édifice est élevé en brique chaînée de pierre. Les élévations sont appareillées sur un soubassement en grès, cantonnées par de petits contreforts plats, couronnées par une corniche mixte : brique et pierre, soulignées par les différentes teintes de mortiers et animées par la pierre d'appareil, qui encadre les baies et les portes. Une partie de l'édifice est bordé par une bande pavée.



A noter les consoles en pierre, qui amortissent sur le clocher, les pignons des bas cotés [photos 9 et 10] et qui annoncent l'esprit néoclassique des grands vaisseaux, tempéré par les diagonaux des voûtes du sanctuaire et du clocher sur tribune.



L'état intérieur :

Au dessus de la tribune, la voûte du clocher est ruinée par des fuites anciennes [photo 30]. L'écorché donne à voir la structure du voûtement, à savoir un argile armé posé sur un lattis cloué, l'ensemble rendu badigeonné.

C'est le même principe qui a été étendu à l'ensemble des voûtes architraves et plafonds des autres vaisseaux. La souplesse du matériau autorise les déformations que l'on observe sur l'architrave qui porte le berceau de la nef.

Les plafonds des bas-côtés sont ponctuellement ruinés. Ils témoignent de reprises importantes. Les enduits des voûtes, les modénatures [photo 31] sont marquées par des fuites (voir au Nord Est de la chapelle Sud, en pied de l'arêtier NE du chevet, etc.) [photo 32].

Enfin les doubleaux Est de la croisée sont fracturés [photos 33 et 34], sans qu'il soit possible de dire si le mouvement est évolutif, stabilisé, ni si leurs structures et en bois ou en brique plâtrière.



















Depuis l'Ouest



Depuis le Sud-Ouest



Depuis l'Est



Depuis le Nord-Est







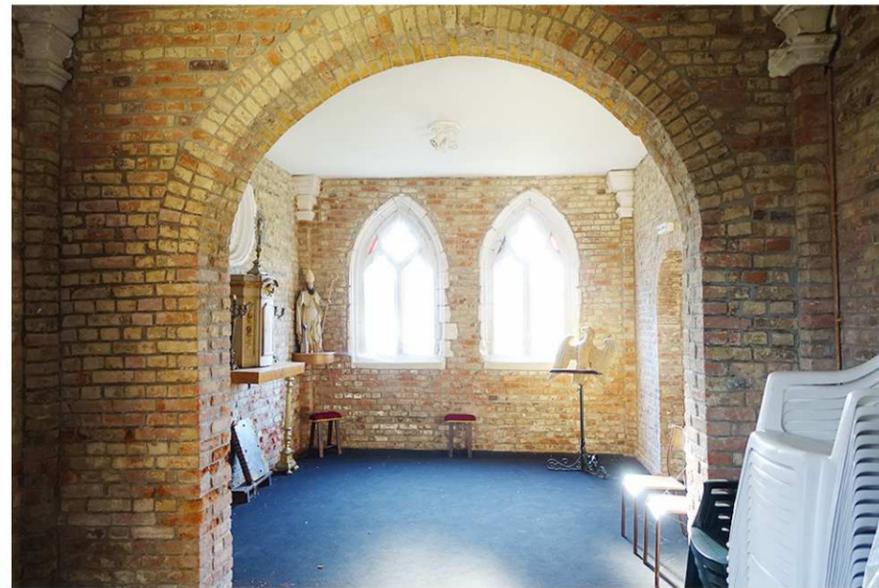


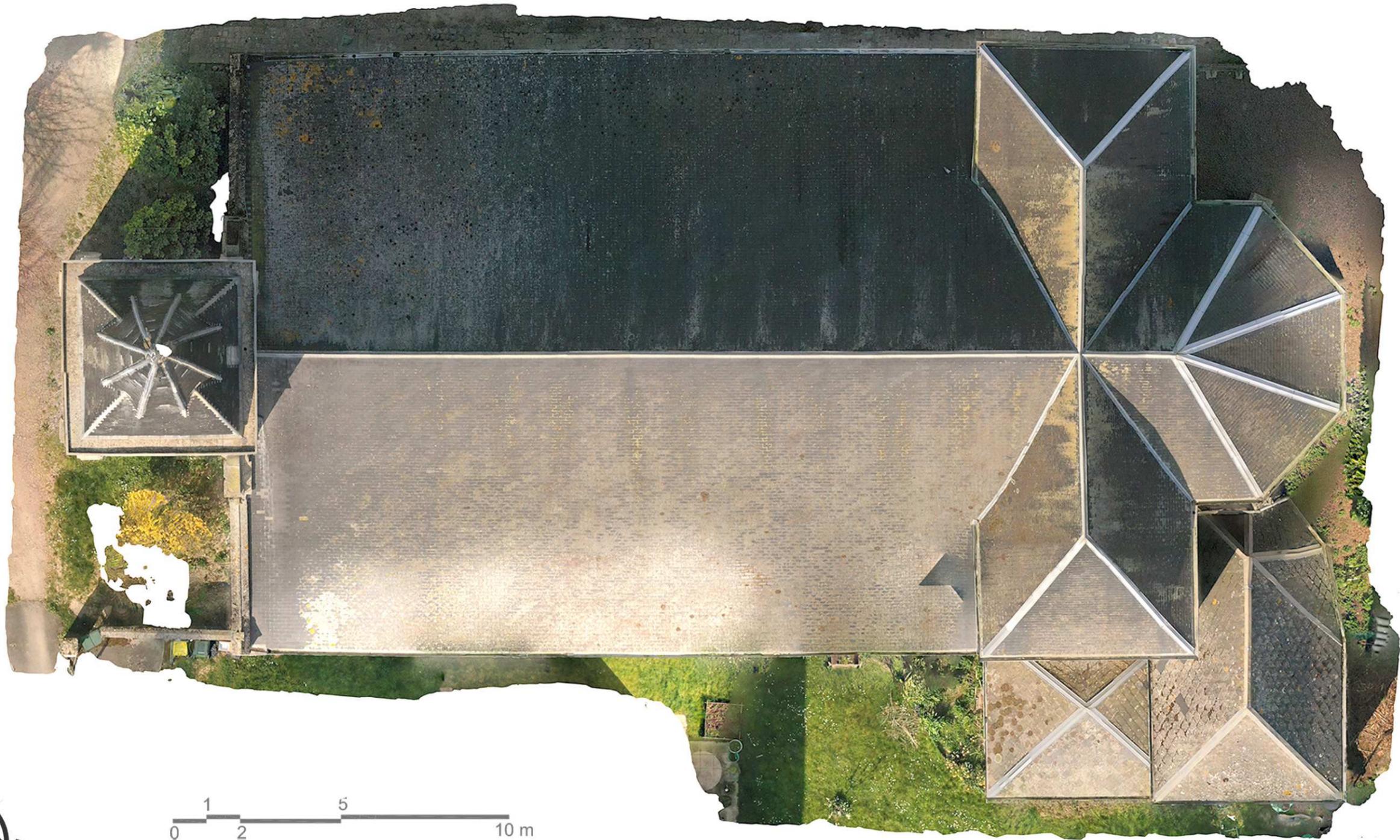












DOCUMENTS GRAPHIQUES

2022, 5 avril - modélisation 3D de l'église - élévations Est et Nord - orthophototype numérique

Drones BTP / CTA (Caroline Thibault Architecte)





DOCUMENTS GRAPHIQUES

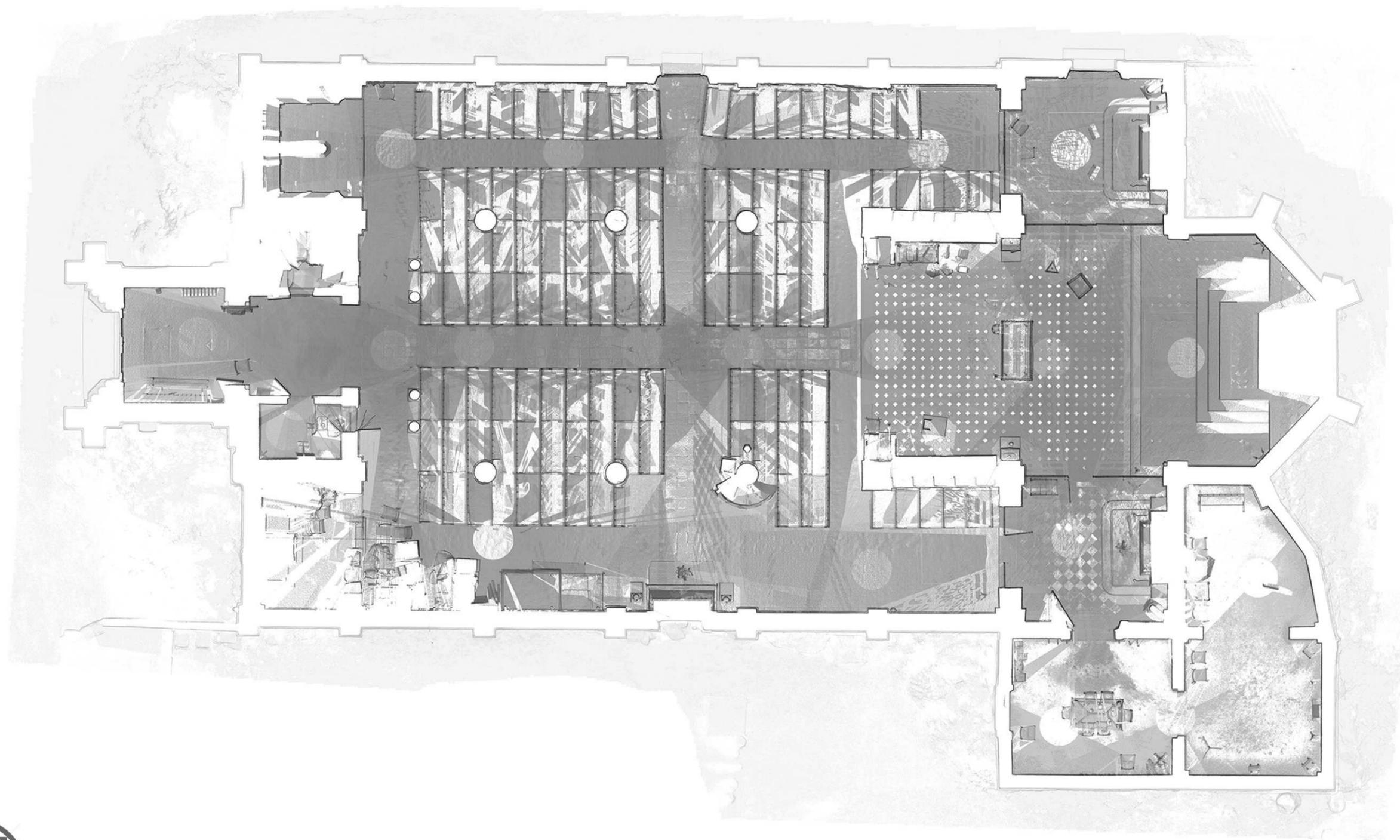
2022, 5 avril - modélisation 3D de l'église - plan coupé à 1m du sol - orthophototype numérique

Drones BTP / CTA (Caroline Thibault Architecte)



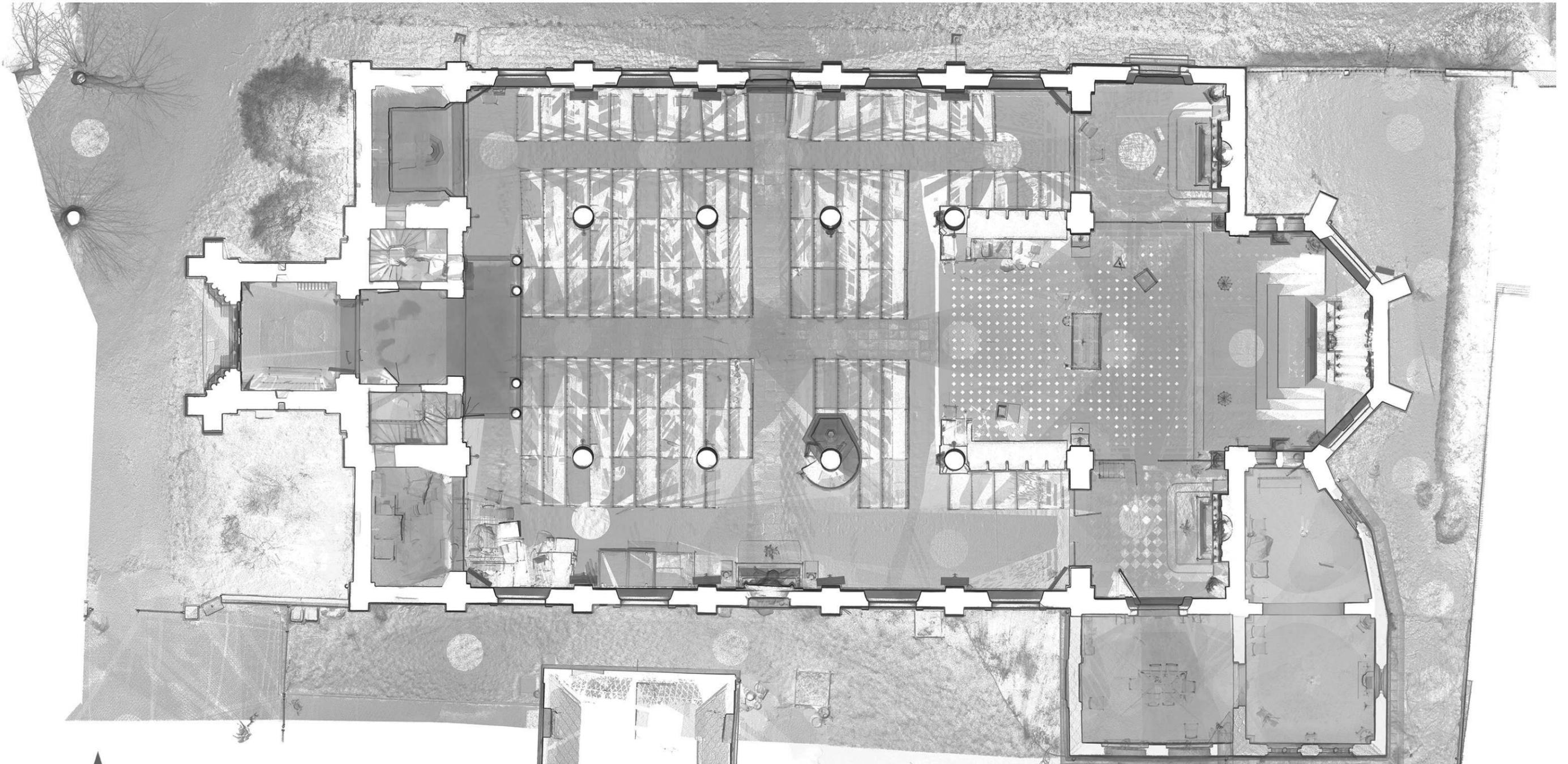
0 m 5 m 10 m 15 m 20 m 25 m

created by PointCab Origins (www.pointcab-software.com)



created by PointCab Origins (www.pointcab-software.com)

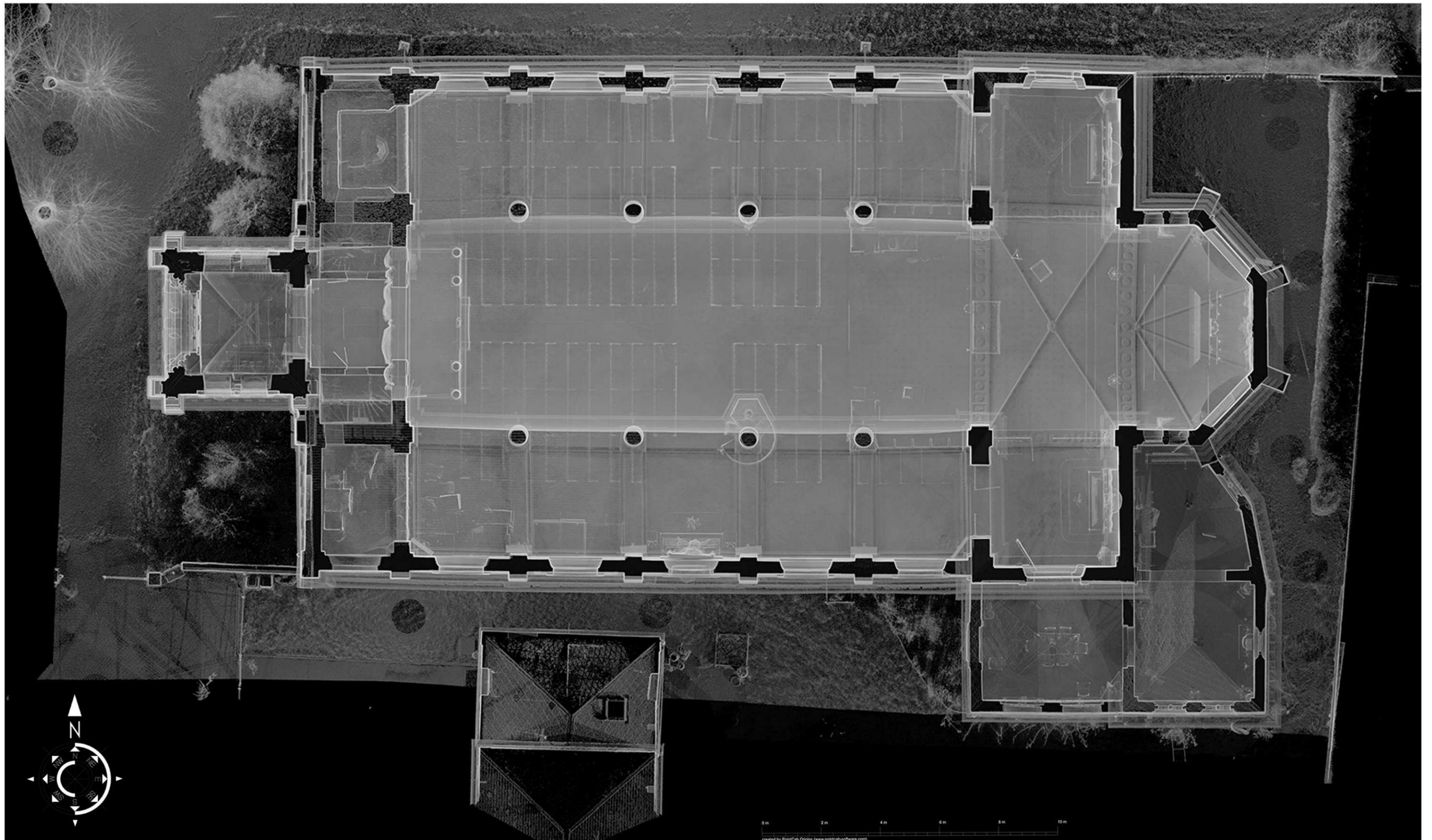


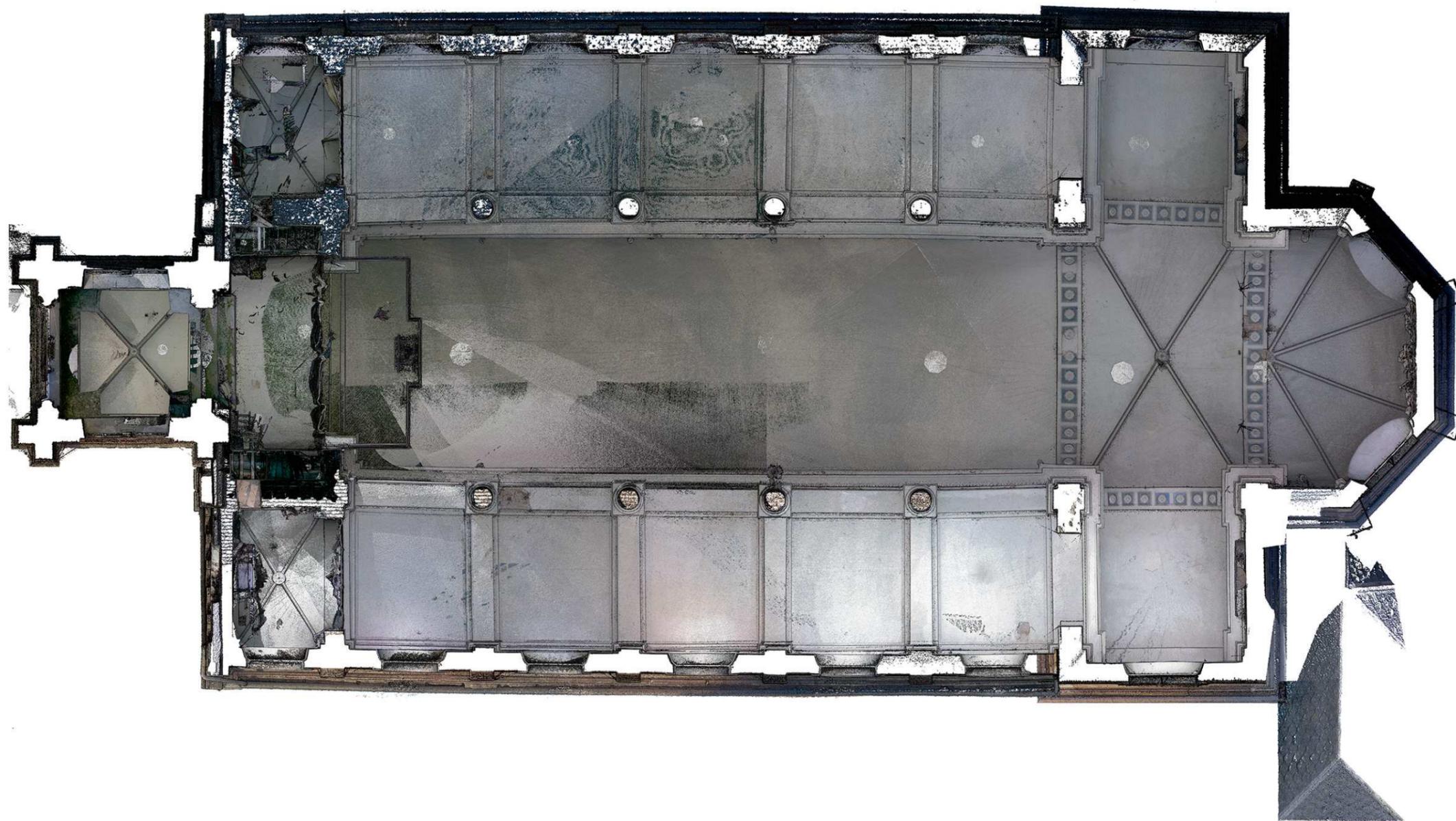


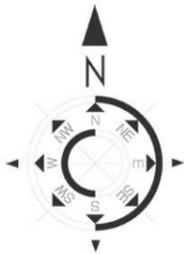
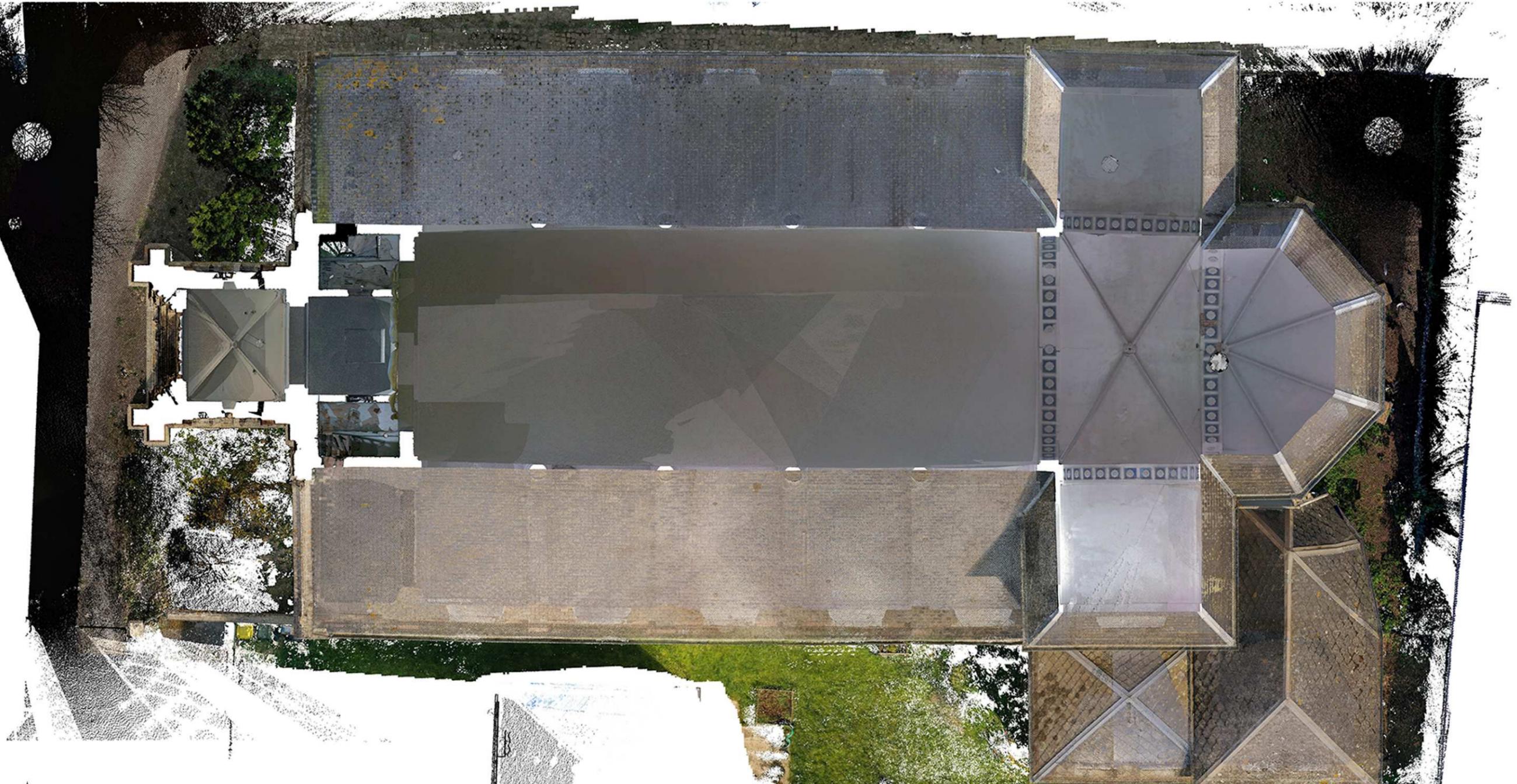
DOCUMENTS GRAPHIQUES

2022, 5 avril - modélisation 3D de l'église - plan coupé au niveau des baies - layout

Drones BTP / CTA (Caroline Thibault Architecte)



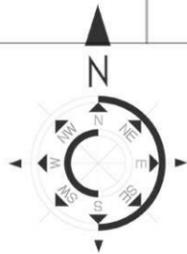
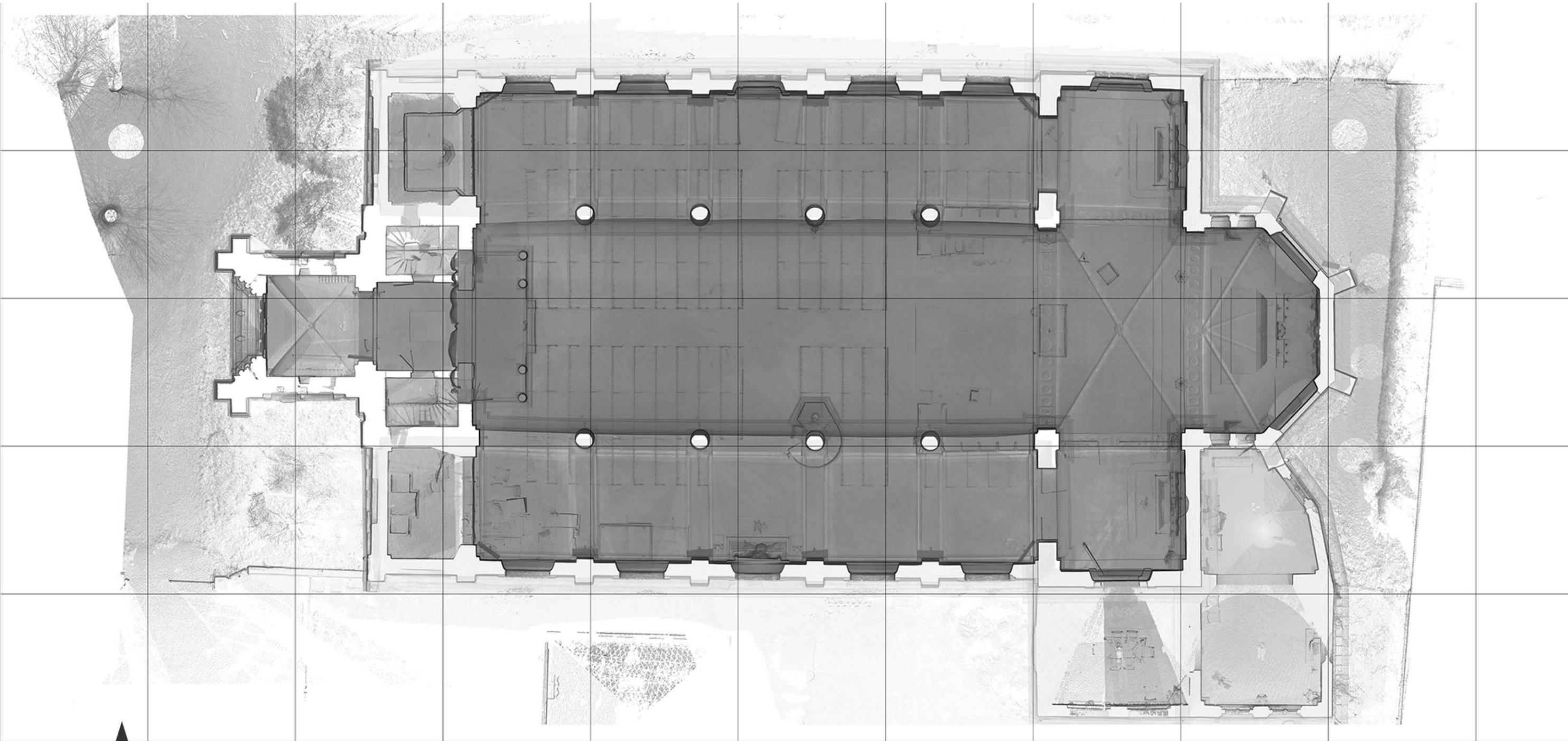




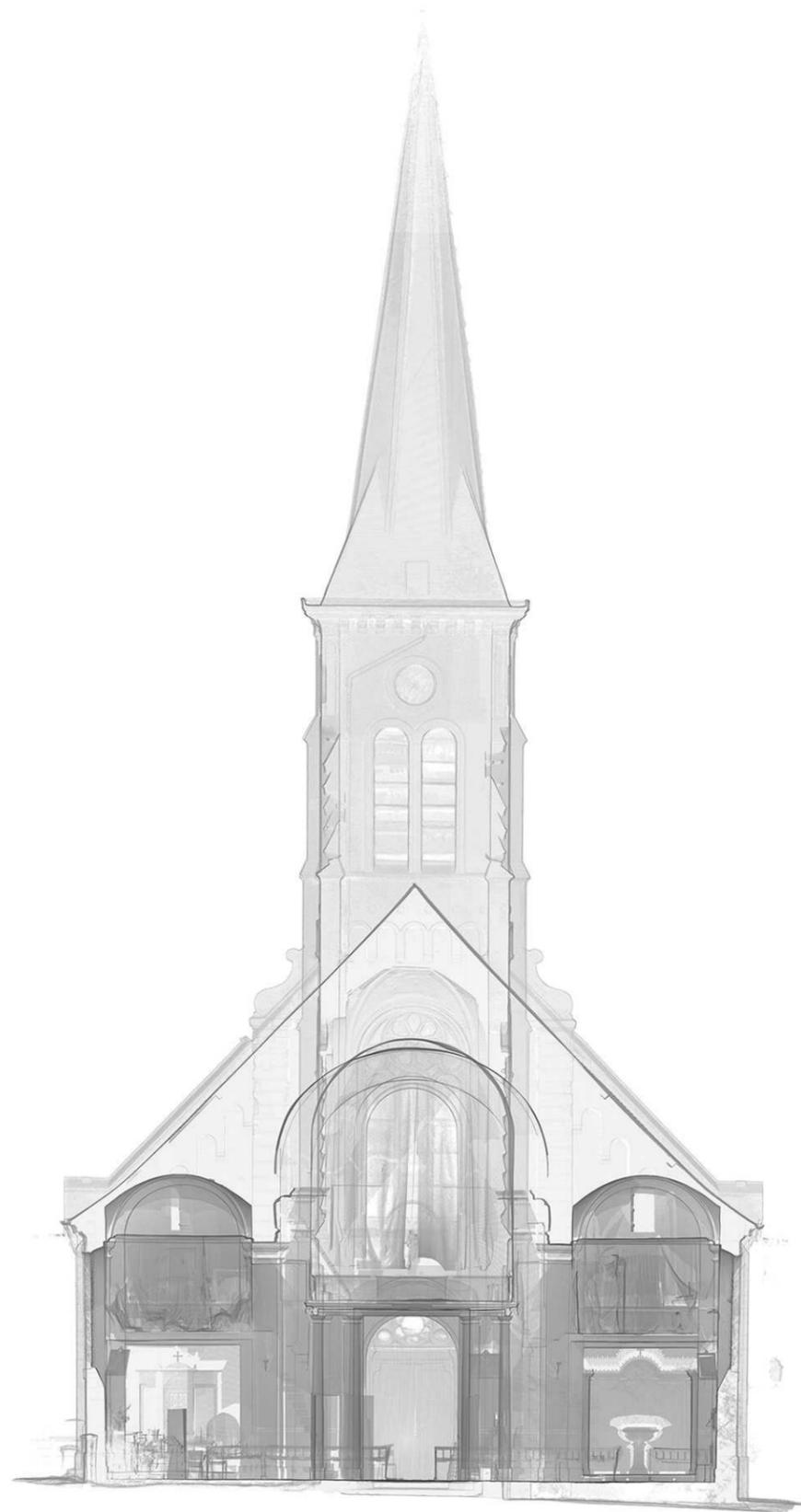
DOCUMENTS GRAPHIQUES

2022, 5 avril - modélisation 3D de l'église - plan coupé vue sur les voûtes - layout

Drones BTP / CTA (Caroline Thibault Architecte)





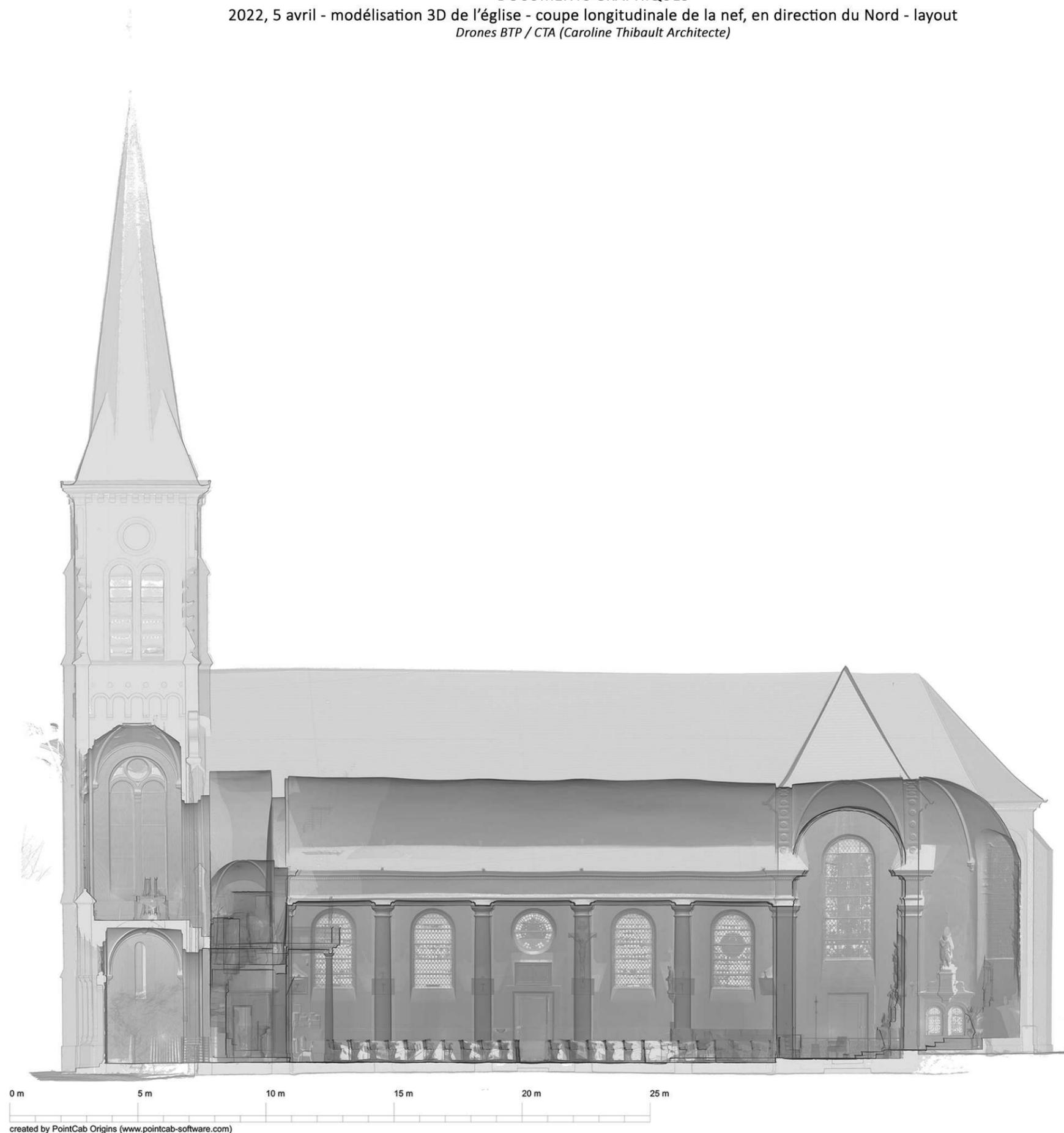




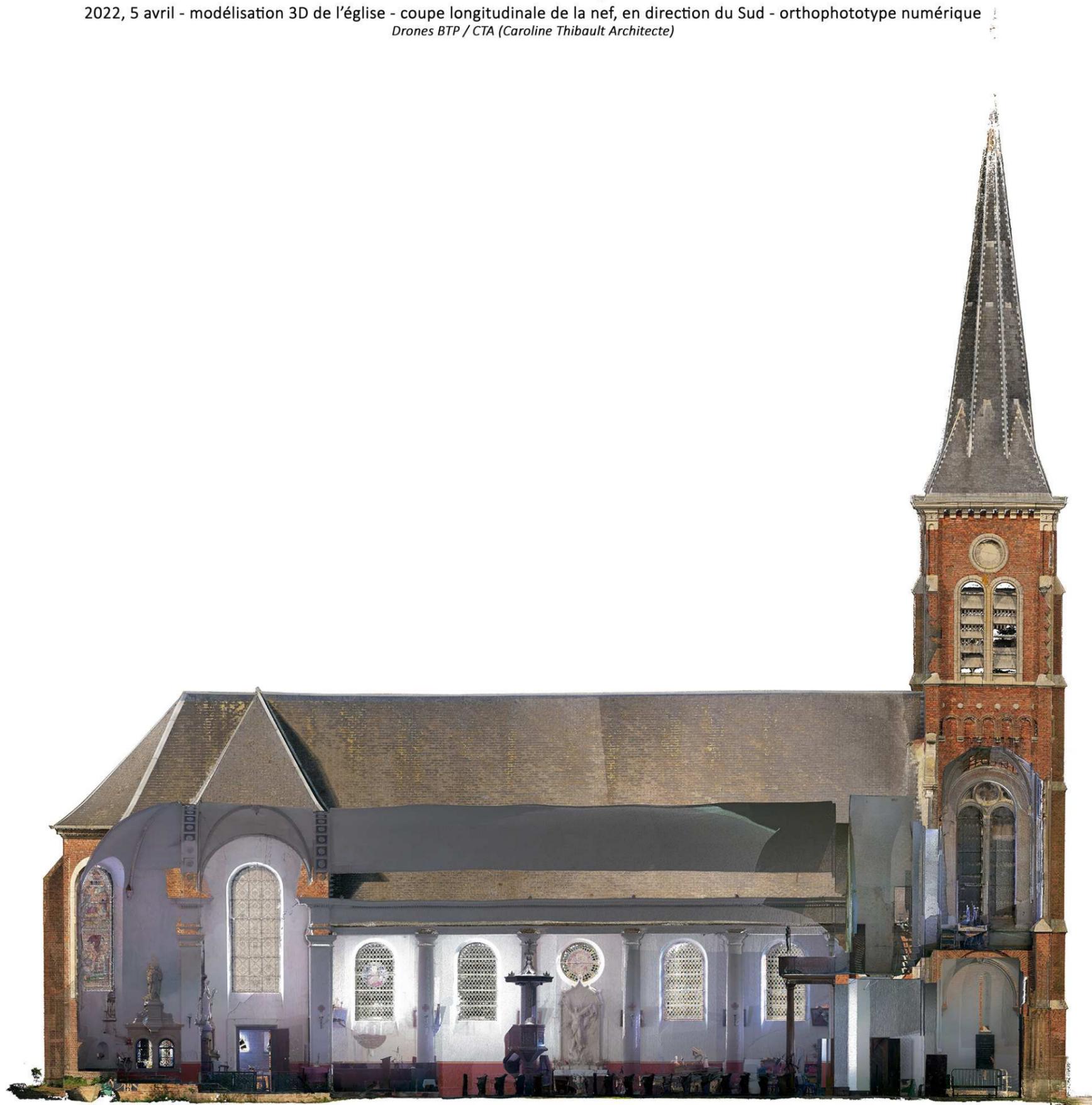
0m 2m 4m 6m 8m 10m
Created by PlanCAD. Origin: www.plancad-software.com/

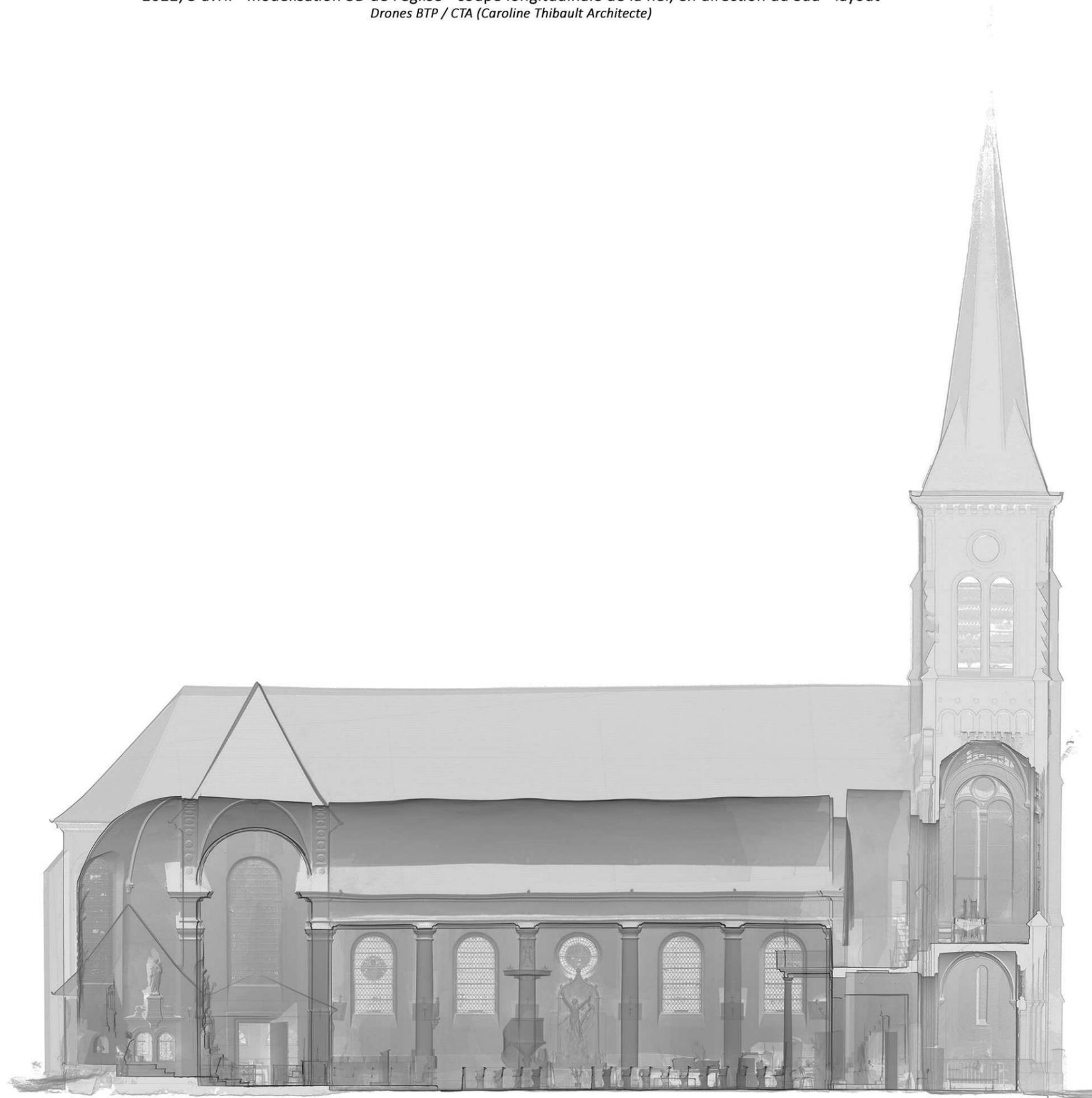






0 m 5 m 10 m 15 m 20 m 25 m
created by PointCab Origins (www.pointcab-software.com)



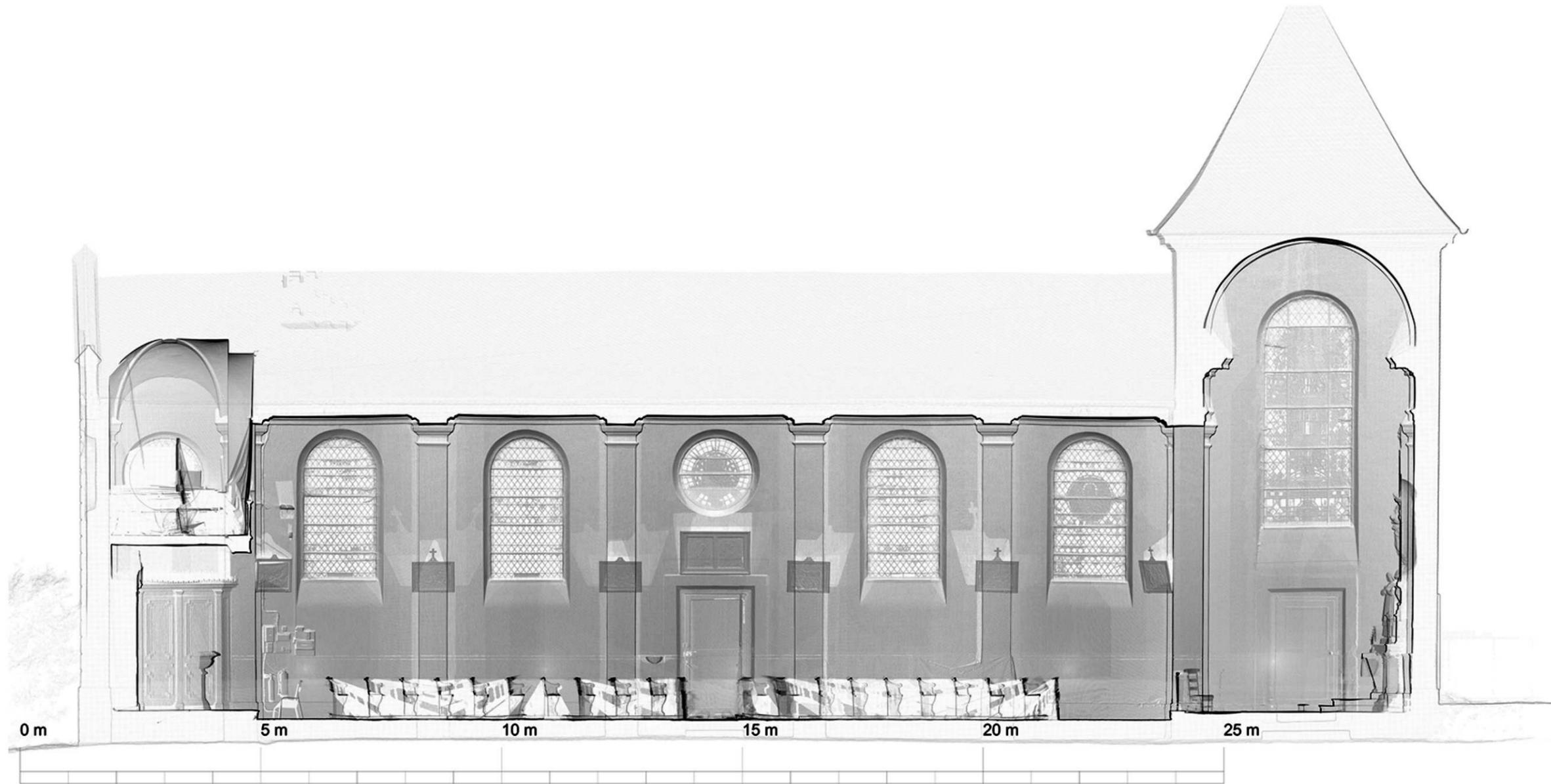


0 m 5 m 10 m 15 m 20 m 25 m

created by PointCab Origins (www.pointcab-software.com)



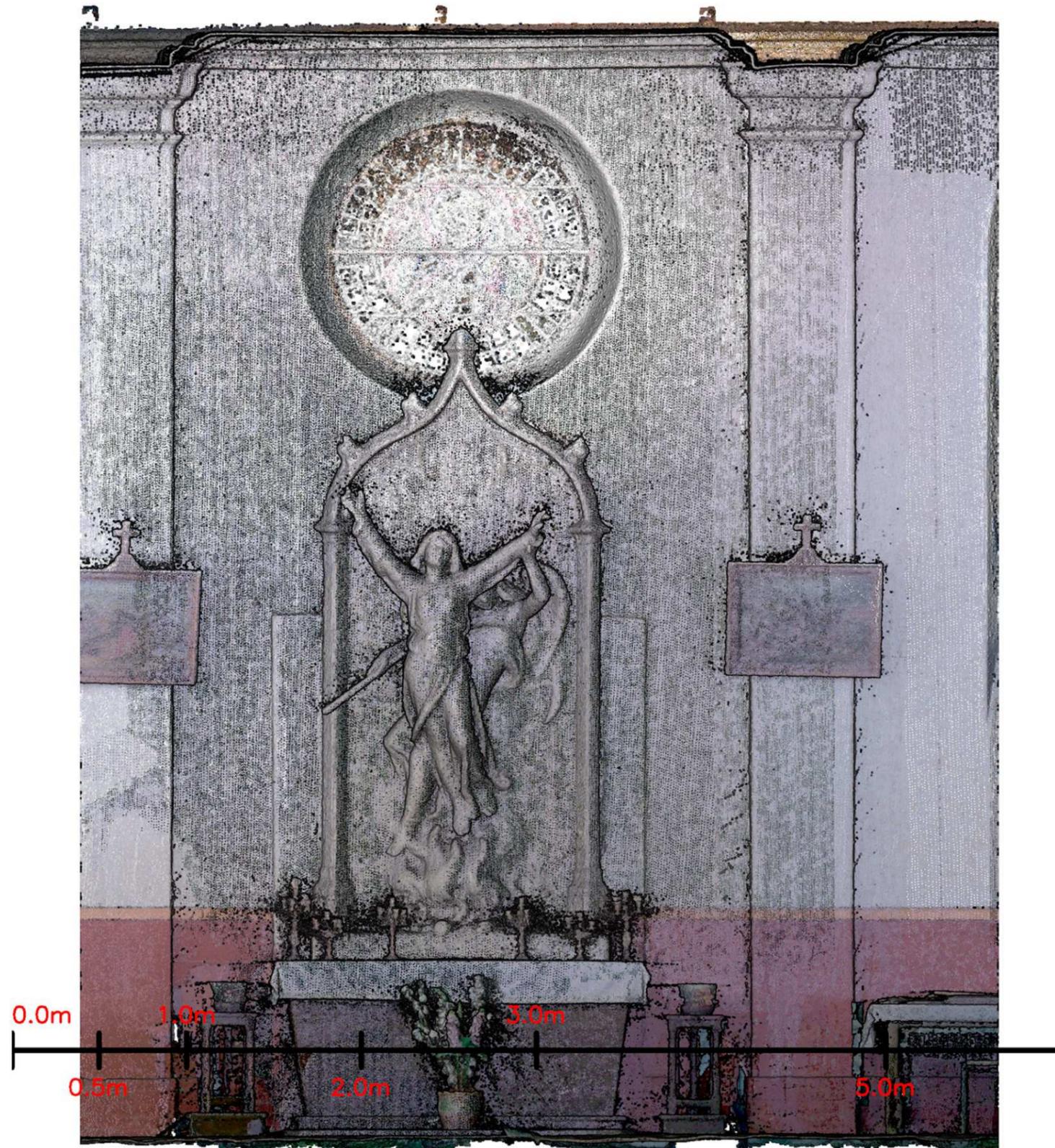
created by PointCab Origins (www.pointcab-software.com)



created by PointCab Origins (www.pointcab-software.com)







9 / FONDS DOCUMENTAIRES

9/1 - MAÎTRE D'OUVRAGE

- fiche conseil du CAUE 80 pour l'église Saint-Jean-Baptiste, par Thibaut Legendre, architecte consultant, datée du 3 juin 2008 [Voir chapitre 9/6 - INTERLOCUTEURS - CAUE 80]

- iconographie fournie par la Commune :

- aquarelle d'Oswald Macqueron d'après nature, 17 octobre 1871
- plan de l'ancienne église et de la nouvelle superposés
- extrait du cadastre d'Allonville en 1735
- extrait du cadastre d'Allonville en 1935
- extrait du cadastre dit Napoléonien d'Allonville, non daté
- 3 orthophototypes prises de la chapelle de l'église, non signée, non datées

- Eglise d'Allonville, Paroisse Saint-Jean-Baptiste

"En 1836, la municipalité souhaite faire construire une nouvelle église, plus grande. Des plans sont établis par M. Marest architecte. Les plans n'étant pas satisfaisants, ils sont revus par M. Le Marié, puis finalement par M. Tattegrain.

La souscription de la famille seigneuriale, messieurs De Rainneville est de 14 000 frs, auxquels il faut ajouter un don de 2 000 frs par mademoiselle De Rainneville.

La nouvelle église est construite à partir de 1840, en briques et pierres blanche du pays, dans le prolongement de l'ancienne. D'une superficie intérieure d'environ 400 m² double de la superficie de l'ancienne église, avec un clocher porche formant narthex, dont la flèche élevée sera bientôt imitée par les nouvelles constructions des villages environnants. La longueur intérieure est de 24 mètres, la largeur est de 16.65 mètres ; elle comporte 6 travées dont 5 de nef, séparées par des colonnes et 2 bas-côté ; la nef se termine en berceau plein-cintre et le chœur en voûte d'arête.

La famille de Rainneville, ayant couvert une part importante des dépenses se réserve l'usage exclusif de la chapelle gauche, à l'extrémité du bas-côté. Tous les objets contenus dans cette chapelle du Sacré-Coeur étaient la propriété personnelle de la famille de Rainneville.

La chapelle droite, à l'extrémité du bas-côté, est dédiée à la Sainte Vierge. Les autels de ces deux chapelles étaient autrefois en bois peint.

La chapelle seigneuriale

Il existait depuis très longtemps une petite chapelle, attenante à l'église, que la famille De Rainneville avait fait élever pour leur sépulture. Dans la crypte, une vingtaine de corps y reposaient dans des caveaux, voûtés en briques. Il y en avait de toutes les noblesses. Les plaques en marbre distinguent leur origine. En 1921, M. Jean Hennessy, le nouveau propriétaire du Domaine d'Allonville, fit remettre le tout en bon état. Aujourd'hui, la chapelle a disparue et la crypte a été définitivement murée. Seules, trois plaques armoriées apposées sur le mur de l'église, rappellent l'emplacement de la chapelle seigneuriale.

- les cloches de l'église d'Allonville

"Les trois cloches de l'église actuelle portent que leur ouvrage décoratif les inscriptions suivantes : Sur la première, nommée Philomène (celle que l'on utilise le plus fréquemment et qui sonne l'heure) : L'an de N.S 1842 M Miolant étant évêque j'ai été bénite par M St Aubin curé d'Allonville et nommée Philomène par Mr Antoine Celestin Bernaux & M^{lle} Marie Angélique Berlique Ledee son épouse. Mr François Labbe étant Maire.

De même, voir aussi les appuis [voir photo 16] [photo 18] et les piédroits des baies et oculus Sud [photo 19], voir les bases des piédroits des Portes Nord [photo 20], etc. L'élévation basse Ouest du clocher est affectée par un réseau de lézarde qui traverse l'appui de la baie [photo 21], depuis la base des piédroits, jusqu'à la voussure [photo 22].



Il s'agit vraisemblablement d'un chemin d'eau qui a vidé les joints et permis au claveau pierre de descendre. Il conviendra de s'assurer, qu'il ne s'agit pas d'un tassement en pied qui aurait fait éclater le piédroit appareillé Nord du portail [photo 23].

L'élévation Nord de la chapelle Nord témoigne d'un tassement qui l'a intéressée de l'égoût (lézardé) à la porte (appareil déformé).

Enfin, on note que les fenestrages anciens de la sacristie, régrés au ciment sont en très mauvais état [photo 24].



La seconde, nommée Marie : "L'an de N.S 1842 M Miolant étant évêque j'ai été bénite par M St Aubin curé d'Allonville et nommée Marie par Messire Louis Charles Alphonse Vaysse de Rainneville & Dame Marie-Louise Valentine de Malet de Coupigny son épouse. Mr François Labbe étant Maire.

Messire Saint-Aubin Curé d'Allonville de 1829 à 1869 réputé dans la région pour sa science médicale.

La troisième, nommée Louise : l'an de N.S 1842 j'ai été bénite par M St Aubin curé d'Allonville et nommée Louise par Mr Alfred Gaudefroy parrain & dame Amenaïde Bouthors son épouse Mairaine. Donnée par Mr Marc Louis Gaudefroy & dame Marie Louise Angélique Honorée Lefebvre son épouse.. Mr François Labbe étant Maire. [...]

Les cloches interpellent la population à chaque événement : les offices religieux (baptêmes, mariages, décès.) De nos jours, Roger & Jacques les deux sonneurs attirés perpétuent la tradition en sonnante les morts à chaque décès et lorsque la famille du défunt le souhaite. Les cloches sonnent aussi : les incendies, les guerres, les armistices, les commémorations, avec la sonnerie de l'horloge, la cloche ponctue la journée.

Autrefois, le garde-champêtre sonnait le midi et rappelait l'heure du repas à la population rurale travaillant aux champs.

- Statue Vierge à l'Enfant

"Autrefois située dans l'oratoire du parc du château, la statue en sapin rouge mesure environ 1 mètre de haut. Aucun texte ne permet de préciser l'origine de cette statue, qui provient sans doute d'une donation, il pourrait s'agir de Notre-Dame Auxiliatrice.

La tradition veut qu'elle ait été offerte par les Espagnols en captivité à Allonville qui l'auraient invoquée. Une entrée de sous-terrain aurait existé au pied de la chapelle. Les Espagnols ravagèrent le pays et incendièrent le château féodal d'Allonville entre 1590 et 1636. Ce dernier reconstruit, fut édifié à la place de l'ancien, au milieu du XVIIe siècle. Cette statue fut déplacée et mise en sécurité dans l'église d'Allonville."

- liste des travaux sur l'église d'Allonville de 1971 à 2000 :

1971 : parking devant l'église - 3 804 frs

1972 : toiture - 76 130.40 frs, honoraires architecte - 3 913.16 frs

1974 : réparation horloge - 3 139.92 frs

1983 : toiture 9 887 frs, charpente de la voûte 2 609.20 frs, restauration statue de la Vierge 1 423.20 frs

1985 : vitraux de l'église - 8 250 frs

1986 : travaux de plâtrerie 27 875 frs, travaux de zinguerie charpente de la sacristie - 28 500 frs

1987 : horloge - 16 020 frs

1995 : horloge - 10 700 frs

1997 : toiture sacristie et presbytère - 65 084.20 frs

1999 : réparation toiture 10 500 frs, rénovation sacristie - 2 500 frs

2000 : rénovation sacristie - 9 900 frs

2000 - juin : électricité sacristie - 7 989.28 frs, vitrage - 7 855.57 frs

2000 - septembre : grillage - 12 247.04 frs

1983 à 1985 : joints des soubassements de l'église effectués par un employé communal (peu coûteux en matériaux mais important en nombres d'heures)

9/2 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES

9/2/1 - Archives en ligne

Images disponibles sur le site internet des Archives départementales de la Somme.

↳ Collection photographique de l'Association du Pays des Coudriers

- Association du Pays des Coudriers - 1910 - "Rue du Haras" - Aguet, Ch. Phot.

↳ SERIE 73_W_CP - Collection reconstituée de plans du cadastre rénové des communes de la Somme, principalement de l'arrondissement d'Amiens

- 73 W_CP_15_7 : Plan du cadastre rénové - Allonville : section E - 1935 - 109.2 x 76.4 cm - échelle 1/1 000

- 73 W_CP_15_8 : Plan du cadastre rénové - Allonville : Tableau d'assemblage - 1956 - 107.2 x 74.9 cm - échelle 1/10 000

- 73 W_CP_15_1 : Plan du cadastre rénové - Allonville : Tableau d'assemblage - 1935 - 109.3 x 76.9 cm - échelle 1/10 000

↳ SERIE 3 P - Plans cadastraux dit "napoléoniens" (3P)

- 3 P 1171 : Plan du cadastre napoléonien - Allonville : A, B, C et D développées - non daté - 64.5 x 97 cm - échelle 1/1 250

- 3 P 1171 : Plan du cadastre napoléonien - Allonville : tableau d'assemblage - non daté - 64.5 x 97 cm - échelle 1/10 000

↳ Collection privée - non conservées aux Archives départementales de la Somme

- Collection privée - 1900-1913 - carte postale - édition Cade, F.

- Collection privée - 1900-1913 - carte postale - centre du village, le clocher de l'église, le château et la mare - non signé

- Collection privée - 1900-1913 - carte postale - procession sortant de l'église - non signé

- Collection privée - 1900-1913 - carte postale - Lelong R, Saint-Fuscien phot. édition Delucheux Fossé

- Collection privée - 1900-1913 - carte postale - Delahaye L. Amiens phot. édition Veuve Fossé Frion

- Collection privée - 31 décembre 1906 - carte postale - "Intérieur de l'église"

- Collection privée - 1946-1989 - carte postale - édition Combier "CIM", Macon

- Collection privée - 1946-1989 - carte postale - patchwork - édition Combier "CIM", Macon

- Collection privée - 1919-1939 - carte postale - le château, l'église, la mare - non signée

- Collection privée - 2 juillet 1916 - carte postale - non signée

9/2/2 - Archives en salle de lecture

SERIE V - Culte

✓ Cote 5 V 47

1840 - octobre : concession d'une chapelle à la Famille Rainneville qui a fait un don de 17 000 frs et de matériaux (4 940 frs) pour la reconstruction de l'église s'élevant à 28 500 frs

SERIE O - Administration communale✓ **Cote 99 O 181**

1813 : réparation de l'église succursale d'Allonville s'élevant à 39 990 frs -

1811 - 7 avril : devis de Bruno Vasseur, couvreur - 44 878.14 frs :

- réfection complète de la couverture en ardoises neuves du grand [Baiax ?] de Saint-Louis : 468 m² ;
- réfection du plafond en lattes et mortier blanchi de 3 couches de lait de chaux ;
- plomb ;
- réfection du comble (travaux de charpente en bois de chêne) : remplacement de sablières ;
- réparation des portes ;
- remplacement de 104 pavés de briques violettes ;
- bouchement des lézardes - pierre d'entablement - côté rue réfection de deux piliers ;
- réparation de la couverture de la sacristie.

✓ **Cote 99 O 182**↳ **Chemise 1 - "An 9 - 1870 - église et presbytère"**

1803 : "réparation aux murailles et pavé de l'église 1 200 frs, vitrage de 6 grandes croisées 300 frs, feuillets ardoises clous sur un versant de la nef 1 500 frs, ameublement de l'église 1 084 frs"

1811 : travaux aux plafond du chœur et de la nef - non détaillés

1812-20 : réception de travaux (maçonnerie - charpente - couverture et plomberie) à l'église et à la sacristie par M. Pierre-François-Noël Lenglet - 3 680.93 frs - travaux supplémentaires de 447.62 frs - non détaillés

1815 : fonte de la cloche qui est cassée (auquel on ajoute 50 livres de métal) - 116 frs

↳ **Chemise 2 - "Reconstruction de l'église - travaux - souscription volontaires"**

1839 : plan et devis de l'ingénieur Marest approuvé par le Conseil, mais qui "laisse à désirer". Ils sont revus par M. Tattegrain (qui a construit l'église d'Hénancourt). Il remplace M. Marest ; les matériaux de l'ancienne église seront réemployés pour la nouvelle ; l'église qui devait être construite au même endroit que l'ancienne sera finalement construite sur le terrain du presbytère

1840 - 8 février : devis des travaux pour la construction de l'église d'Allonville par M. Tattegrain - ancienne église 200 m² / future église 400 m²

description :

"Le plan intérieur de l'église projetée est celui d'un parallélogramme ayant vingt quatre mètres trente centimètre de grand côté et seize mètres soixante cinq centimètres de largeur ; l'ensemble est divisé en six compartiments dont cinq déterminent l'emplacement de la nef et le sixième celui du chœur, plus une arrière voussure formant le sanctuaire. L'extrémités des bas-côtés sont terminés par deux chapelles, celle à gauche à l'usage exclusif de la famille de M. Rainneville, la chapelle à droite une sacristie ; la première travée côté du portail des bas-côtés contiendra les fonds baptismaux, à gauche et la confessionnal à droite. Les bas-côtés de cette église seront terminés en plafond droit et seront divisés en compartiment formant caisson correspondant aux colonnes et aux pilastres. La nef sera terminée en berceau plein cintre, et le chœur en voûte d'arêtes.

Le pavé de cette église dominera celui de la rue côté du Portail, de cinquante centimètres. Le pavé du chœur dominera celui de la nef d'une marche de seize centimètres.[...]

La hauteur extérieure mesurée depuis le sol jusqu'au dessus de l'entablement sera de six mètres quatre vingt cinq centimètres ; la hauteur intérieure depuis le pavé de la nef sous la voûte sera de onze mètres trente cinq centimètres. Chaque face latérale extérieure sera buttée par cinq contreforts de vingt deux centimètres de saillie sur les murs des parements, ils correspondront aux pilastres intérieurs et s'élèveront jusqu'à sous la corniche extérieure. Les contreforts et les pilastres intérieurs auront cinquante centimètres de largeur.

Dans les murs latéraux et au droit des compartiment formés par les espacements des contreforts seront ouvertes douze baies de croisées et deux ouvertures circulaires au dessus des portes latérales.

La face principale formant portail sera pénétrée d'une baie de porte et orné de quatre pilastres terminés par un fronton ; il sera pratiqué une baie circulaire au dessus de la porte principale.

Les murs d'enceinte seront couronnées d'une corniche en briques.

Le comble sera surbaissé d'un tiers de son équerre, il aura cinq mètres soixante douze centimètres de flèche, il sera en croupe rabattue sur le portail.

Un clocher en charpente sera élevé au dessus de la tour, il sera établi sur une embase de trois mètres vingt quatre centimètre octogone et s'élèvera au dessus de la pointe du fronton du portail jusqu'au dessus du poinçon de la couverture du clocher, de six mètres de hauteur, entre les pilastres du clocher sera ouvert sur chaque face une baie (d'huve?) circulaire garnies de feuille d'ouïes.

Cette église sera construite en maçonnerie de briques tant à l'intérieure qu'à l'extérieur excepté les colonnes intérieurs qui seront en pierres, le fronton du portail, le chambranle de la porte et l'ouverture circulaire, de l'avant corps du portail ; le socle extérieur sera en grès provenant en partie des démolitions. Le comble sera à deux égouts pendants. L'église et le clocher seront couvert en ardoises surmonté d'une croix."

1843 : secours de 4 000 frs (par le ministre, secrétaire d'état de la justice et des cultes) pour aider à reconstruire l'église

↳ **Chemise 3 - "Reconstruction de l'église - demande de secours"**

1836 : rapport de l'architecte Marest sur le mauvais état de l'église et le fait qu'elle soit trop petite (244 places alors qu'il en faudrait 500) - plan et devis en vu de sa reconstruction

Plan et devis de M. Tattegrain, entrepreneur, qui fut choisi à la place de M. Marest.

La nouvelle église est placée sur le terrain du presbytère - devis de 29 958.99 frs - finalement dépense d'environ 50 000 frs dont 6 000 frs pour l'ameublement et la décoration intérieure

1861 : projet de construction d'une sacristie - 2 200 frs - plan anonyme

↳ **Chemise 4 - "Exhaussement de la toiture de l'église - imposition secours - 1866-1869"**

1867 : exhaussement de la toiture de l'église, travaux de charpente, couverture et zinguerie

Plan et devis de l'architecte Delefortrie : démolition de la toiture - charpente en sapin rouge - couverture en ardoises de Fumay sur feuillets en 3/4 sapin rouge posées à 0.09 de pureau et fixées au moins par deux clous, zinc, mortiers pour les plafonds un tiers de chaux, deux tiers de sable et 14 kg de bourre par m³

Imposition de 4 000 frs sur les années 1867 à 1870 - subvention de 500 frs - 311.32 frs de dépenses imprévues

✓ **Cote 99 O 183**↳ **Chemise 1 - "Réparations au clocher et à la toiture de l'église - impositions extraordinaire"**

1873 - mai : réparations nécessaires à la flèche du clocher et à la toiture de l'église - impositions extraordinaire de 150 frs

↳ **Chemise 2 - "Réparations à l'église et au presbytère - impositions"**

1876 - mai : réparation du toit de l'église, du clocher et du presbytère - imposition extraordinaire de 250 frs sur l'année 1877

↳ **Chemise 3 - "Reconstruction du mur du presbytère et de l'église"**

1899 : construction d'un mur de clôture au jardin du presbytère et à l'église par M. Victor Langlet maçon - 1 132.89 frs - plan et devis réalisés par l'Entrepreneur : démontage du mur en torchis, maçonnerie de moellons, maçonnerie de briques.

↳ **Chemise 4 - "Réparations aux bâtiments communaux, dommages de guerre"**

1921 : réparations à l'église par Guillaume Langlet, maçon : consolidation des fenêtres ébranlées par déplacement d'air, 3 châssis de fenêtres à remplacer, réparation à la couverture détériorée par shrapnels 2000 ardoises, 70 m de gouttières, 20 m de tuyaux, 20 m de faîtage et d'arêtiers, réparation à la porte d'entrée enfoncée par les Allemands, vitrage des 3 châssis et pose de carreaux cassés, 50 m de plafond, 3m³ de maçonnerie, raccord des fenêtres en pierre 1m³

✓ **Cote 99 O 184**

1935 - août : devis de M. Gaudin Poullain, entrepreneur à Amiens, s'élevant à 8 800 frs : démolition d'enduit de la voûte centrale et réfection au plâtre, remplacement de 350 ardoises et reclouage de vieilles ardoises, remplacement de 40 m de gouttières, fourniture et soudure de quelques pièces de zinc, remplacement d'une partie de chéneau et couvre joint, nettoyage de l'église et de ses abords

Bibliothèque Paprika✓ **Cote BIB DA 5852**

"ÉGLISES ET CHAPELLES DES XIX^E ET XX^E SIÈCLES", Région Picardie, Inventaire général du patrimoine culturel, Amiens métropole. Red. Isabelle Barbedor. Lyon : Lieux-Dits, 2008, pp 15-17

"Allonville et Longueau, les modèles intermédiaires des années 1840

En 1836, considérant que la réparation de l'église d'Allonville "très anciennement bâtie", trop petite et "en mauvais état", serait trop coûteuse, le conseil municipal vote la reconstruction plus avantageuse d'une église d'une dimension convenable à la population, suivant le vœu des habitants.

En 1839, un arrêté préfectoral autorise sa reconstruction sur les plans de l'architecte Marest, également approuvés par la commune, qui proposait une constriction de style néogothique, dans le cadre d'un marché passé avec le châtelain, M. Vaysse de Rainneville. Mais dans une nouvelle délibération, le conseil municipal opte pour le projet néoclassique de l'Entrepreneur Tattegrain.

Principalement financés par les châtelains, l'église est reconstruite à l'emplacement de l'ancienne puis complétée par une deuxième sacristie, au sud du choeur (vers 1860), employant des

baies gothiques, et par un clocher-porche néo-roman réalisé avant 1871, date d'un dessin d'Oswald Macqueron qui en donne une représentation. Dans son état originel, connu par un dessin des Duthoit, l'édifice apparaît comme une version économique de Saint-Maclou d'Hénencourt (80), qui serait son modèle présumé.

L'église comprend un dispositif comparable à celui de Bertangles, soit une chapelle seigneuriale, concédée aux seigneurs d'Allonville en 1840, et une chapelle funéraire (aujourd'hui détruite), dont l'emplacement est signalé par des dalles funéraires fixées sur le mur est du transept nord. Cette chapelle funéraire était sans doute contemporaine de la deuxième sacristie. Toutes deux de style néogothique, elles communiquaient avec le sanctuaire par deux baies jumelées néo-Renaissance, ouvertes dans les murs nord et sud. Ici comme à Bertangles, le choix du style est significatif de la démarche idéologique des commanditaires. [...]"

9/3 - D.R.A.C. DES HAUTS-DE-FRANCE**9/3/1 - U.D.A.P 80.**

- fiche conseil du CAUE 80 pour l'église Saint-Jean-Baptiste, par Thibaut Legendre, architecte consultant, le 3 juin 2008 [Voir chapitre 9/6 - INTERLOCUTEURS - CAUE 80]

- 1950 - février : reportage photographique de l'église - anonyme

- 2000 - 7 juillet : avis favorable à la pose d'un grillage sur les ouvertures du clocher de l'église, par Jean-Marie Claustre, chef du SDAP

9/4 - MÉDIATHÈQUE DU PATRIMOINE ET DE LA PHOTOGRAPHIE - MPP↳ **Base Mérimée**

- **IA80002610** : Cimetière communal - 1^{er} quart 20e siècle - Blomfield Reginald Théodore, architecte ; entreprises de monuments funèbres Denis, Sellier et Ozenne - notice par Isabelle Barbedor en 2003

- **IA80002529** : Église paroissiale et ancien cimetière de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste d'Allonville - 1839 - plan de M. Tattegrain - notice par Isabelle Barbedor en 2002

↳ **Base Palissy**

- **IM80000810** : Le mobilier de l'église de la Décollation de Saint-jean-Baptiste d'Allonville - Daudet Eugène (peintre) ; Fossé Athanase (sculpteur) ; Cagnart Raoul (peintre-verrier) ; Rouillard (sculpteur) ; Bazin-Latteux (peintre-verrier)- inventaire réalisé en 2003

↳ **Base Mémoire :**

- **IVR22_20048000012 VA** : Thierry Lefébure - 2004 - église paroissiale et ancien cimetière de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste -

Les archives photographiques sont un bien commun, mais l'accès aux documents de bonne qualité est devenu rédhibitoire. En effet, les fichiers intéressant les édifices étaient jusqu'alors aimablement communiqués en haute qualité par les personnels de la MAP, ce qui bénéficiait grandement aux études.

Désormais, les conditions de collecte de ces documents sont les suivantes :

"Pour les études architecturales, les plans et photographies conservées à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine sont numérisés à la demande et livrés en HD (300 dpi, 4000x6000

pixels minimum) pour un tarif hors taxe de 65 euros. Ce tarif ne couvre pas les frais technique et la mobilisation d'un technicien spécialisé sur la durée de l'opération de numérisation et la post production pour mettre le fichier aux normes. Qui plus est vous serez probablement la seule utilisatrice de ces fichiers, qui d'expérience, n'ont pas de valeur commerciale à posteriori.

Il ne me sera hélas pas possible de pondérer ce tarif plancher en fonction du nombre de documents sollicités. Il faut bien sûr aussi prendre en compte la situation actuelle et que cette numérisation ne pourrait intervenir avant la fin de la période de confinement. Dans une situation revenue à la normale, il faut environ quatre semaine entre l'acceptation de la commande et la livraison des fichiers."

Extrait d'un courriel de Christophe Mauberret
Agence photographique de la RMN-Grand Palais

9/5 - AUTRES CONSULTATIONS À ENVISAGER

- Société des Antiquaires de Picardie
- Conservation des Antiquités et Objets d'Art

9/6 - INTERLOCUTEURS

↳ **CAUE 80 - Fiche conseil pour l'église Saint-Jean-Baptiste, par Thibaut Legendre, architecte consultant, le 3 juin 2008**

"Il a décliné comme suit la préoccupation de la commune à l'égard de son église :

- Cerner les éventuelles mesures conservatoires à envisager de façon immédiate.
- Définir les travaux à engager par ordre de priorité.

Nous avons visité l'église depuis l'extérieur et à l'intérieur. Nous n'avons pas visité les combles inaccessibles. Nous ordonnons et nous consignons les observations, que nous avons faites, au cours de notre visite et nous rapportons le souhait auquel a conclu la commune. La présente fiche-conseil qui fait suite à notre visite ne constitue ni un diagnostic, ni une prescription de travaux.

L'église Saint Jean-Baptiste compte parmi les églises reconstruites dans la région, dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Elle s'apparente à ce titre à d'autres églises voisines qui procèdent de cette période animée par «une fièvre de reconstruction».

Elle est située à proximité directe du château d'Allonville, dont ne subsistent plus que les communs. Elle est précédée par une allée plantée en bordure de la rue Terrière au Nord. Elle est enchâssée au Sud et au Sud Est dans un parcellaire privé. La petite parcelle dans laquelle le chevet s'amortit au Nord-Est rappelle par les pierres tombales qui ont été levées, la présence de l'ancien cimetière aujourd'hui déplacé.

L'église Saint Jean-Baptiste est un édifice homogène, élevé d'un jet et constitué, d'un clocher porche hors oeuvre à l'Ouest qui précède une nef de six travées, accompagnée de bas-côtés, d'un vaisseau transversal et d'un chœur d'une demi travée amortie sur un chevet polygonal. La chapelle Sud et le chœur sont flanqués d'une sacristie augmentée d'un bâtiment.

La nef et les bas-côtés sont unifiés dans deux grands versants. Le couverture des chapelles s'amortit sur deux croupes et le chœur sur les quatre arêtières du chevet. La sacristie est couverte à quatre pans et le bâtiment qui cantonnent le chœur à deux pans amortis également sur une croupe, encaissant un chéneau. L'ensemble des façades des nef, chapelle et chœur règne et est commandé par

la flèche octogonale du clocher élevée sur un plan barlong. Toutes les couvertures sont réalisées en ardoise.

Les bas-côtés sont plafonnés, la nef et les chapelles sont voûtées plein cintre, la travée sous le clocher, la croisée et le sanctuaire sont voûtées sur diagonaux. L'ensemble légèrement, c'est-à-dire en argile sur une ossature bois (en tous cas dans le clocher). Les élévations et les voûtes sont unifiés dans un badigeon blanc, rehaussé sur les doubleaux par un décor à caissons et dans les bas coté par le compartimentage des plafonds.

L'église prend le jour par des oculi et des grandes baies pleins cintres. La nef s'ouvre à l'Ouest par un portail à colonnettes engagées, portant voussures et par trois portes de même dessin de part et d'autres des bas cotés et des chapelles. La sacristie prend le jour par des impostes et des fenestragés de rempli qui rappellent à l'église primitive.

L'église est élevée en brique chaînée de pierre. Les élévations sont appareillées sur un soubassement en grès, cantonnées par de petits contreforts plats, couronnées par une corniche mixte : brique et pierre, soulignées par les différentes teintes de mortiers et animées par la pierre d'appareil qui encadre les baies et les portes. Une partie de l'édifice est bordé par une bande pavée.

A noter les consoles en pierre, qui amortissent sur le clocher, les pignons des bas cotés et qui annoncent l'esprit néoclassique des grands vaisseaux, tempéré par les diagonaux des voûtes du sanctuaire et du clocher sur tribune.

L'état général de l'église - L'état extérieur : Les couvertures refaites pour une partie importante sont en état de conservation. Nous notons que le couverture du clocher a conservé ses façons, caractéristiques de l'époque à laquelle a été élevée l'église et que la croix monumentale penche. Les abats-sons et la zinguerie de chéneau du clocher sont en très mauvais état. On relève des déficiences ponctuelles et de façon générale, le système d'eaux pluviales actuel répond à l'obligation de récupérer ses eaux au droit des parcelles privées et donnent lieu à des dispositifs disgracieux. Ce dispositif s'est substitué au dispositif initial qui consistait dans des chéneaux portés sur les égouts, comme en témoignent le clocher et les boîtes à eau encore visibles qui éclatent du fait de l'oxydation des fers qui arment le ciment. Les maçonneries sont dans un état de relative conservation. Les lambris de briques sont partiellement déjointés, voire refichés, au Sud, du sol à l'appui des baies au ciment. Mais ce sont les appareils pierre de taille qui sont les plus abîmés. Voir la chaîne appareillée verticale N-O, la chaîne de l'angle S-O et les consoles de part et d'autres du clocher.

De même, voir aussi les appuis et les piédroits des baies et oculi Sud, voir les bases des piédroits des Portes Nord, etc. L'élévation basse Ouest du clocher est affectée par un réseau de lézarde qui traverse l'appui de la baie, depuis la base des piédroits, jusqu'à la voussure.

Il s'agit vraisemblablement d'un chemin d'eau qui a vidé les joints et permis au claveau pierre de descendre. Il conviendra de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un tassement en pied qui aurait fait éclater le piédroit appareillé Nord du portail. L'élévation Nord de la chapelle Nord témoigne d'un tassement qui l'a intéressée de l'égout (lézardé) à la porte (appareil déformé).

Enfin, on note que les fenestragés anciens de la sacristie, ragrés au ciment sont en très mauvais état. Les métalleries des verrières sont oxydées. Les verrières sont accidentées. Elles ne sont pas protégées. On relève les témoins d'une verrière dans la partie supérieure de la baie Ouest du clocher.

La majeure partie est fermée avec des polycarbonates qui baillent. On relève, pour mémoire, un décor de verrières, à l'intérieur, au revers des abats sons de la partie inférieure du clocher. Les abats-sons du clocher sont en très mauvais état. Les portes et portail sont dans un état de relative conservation. La porte Sud est en mauvais état. La porte Ouest de la sacristie a été bouchée.

L'état intérieur : Au dessus de la tribune, la voûte du clocher est ruinée par des fuites anciennes. L'écorché donne à voir la structure du voûtement, à savoir un argile armé posé sur un lattis cloué,

l'ensemble rendu badigeonné. C'est le même principe qui a été étendu à l'ensemble des voûtes architraves et plafonds des autres vaisseaux. La souplesse du matériau autorise les déformations que l'on observe sur l'architrave qui porte le berceau de la nef. Les plafonds des bas-cotés sont ponctuellement ruinés. Ils témoignent de reprises importantes. Les enduits des voûtes, les modénatures sont marquées par des fuites (voir au Nord Est de la chapelle Sud, en pied de l'arêtier NE du chevet, etc.).

Enfin les doubleaux Est de la croisée sont fracturés, sans qu'il soit possible de dire si le mouvement est évolutif, stabilisé, ni si leurs structures et en bois ou en brique plâtrière.

Les élévations sont animées par un décor de soubassement qui se retourne de façon uniforme jusque sur l'arc triomphal. Elles sont ponctuellement marquées par des efflorescences qui témoignent de remontées capillaires (voir au Nord Est du chevet).

Les enduits ruinés au dessus de la tribune laissent apparaître la maçonnerie de brique, mais nous n'avons pas vérifié si les élévations des vaisseaux avaient été enduites de la même façon. Dans la sacristie, les parements ont été piochés de leurs enduits et les briques rejointés au ciment. Les fenestrages ont été ragrés de la même façon. Les échanges bloqués favorisent les verdissures que nous observons. Nous notons, enfin, que les réseaux des fenestrages anciens de la sacristie comportent des éléments de verrières qui pourraient, également, être relativement anciens.

Pour mémoire, nous notons que dans la sacristie aménagée en chapelle se trouvent le tabernacle d'un autel, un antyphonaire que nous n'avons pas ouvert, un lutrin, un ostensor et des statues. Nous n'avons pas examiné ces objets, mais nous avons noté que les parements refichés au ciment favorisaient, par exemple, les moisissures du plafond.

Les urgences, les risques et les mesures à prendre

- *Les urgences consistent immédiatement dans : la mise hors d'eau ; la vérification et le contrôle des fixations de la croix ;*
- *et à court terme dans le contrôle des arcs doubleaux fracturés ; le contrôle des maçonneries éprouvées.*
- *Au vu de l'état sanitaire, les risques consistent dans : la chute possible d'éléments de zinc, provenant des superstructures du clocher ; de la croix du clocher, si la fixation est déficiente (l'édifice n'est pas protégé contre la foudre) ; de fragments de pierre provenant des appareils pulvérulents ; de fragments de polycarbonate qui baillent sur la baie Ouest ; la dégradation accélérée des voûtements et enduits fragiles exposés aux fuites ; des maçonneries extérieures exposées ; des verrières déjà accidentées (elles ne sont pas protégées) ; le risque, que nous ne sommes pas capable de mesurer, à propos des doubleaux fracturés.*
- *Les mesures à prendre consistent dans immédiatement dans : une campagne d'entretien des couvertures pour remédier aux fuites qui affectent les voûtes et enduits ; une campagne de nettoyage des gouttières, descentes, chéneau du clocher ; le contrôle, et si nécessaire, la dépose en conservation de la croix du coq, de la jupe et de l'ensemble des zingueries déficientes.*
- *et à moyen terme dans le missionnement d'un architecte spécialisé qui aurait pour mission : de borner une campagne de purge, de sécurisation et de mise sous contrôle des maçonneries ; de borner une campagne de mesures conservatoires, inscrite dans un programme global de restauration ; de définir, un programme général de travaux ordonné par ordre de priorité ; d'estimer le dit programme de travaux ; d'en assurer la maîtrise d'oeuvre.*

La démarche adaptée et les moyens à mobiliser

La démarche adaptée :

- *Engager une consultation pour lancer une campagne de mise hors d'eau et de contrôle du clocher.*

- *Saisir le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art pour recueillir son avis sur la qualité des fragments de verrières, du lutrin en dépôt dans la sacristie etc.. d'établir ou de compléter l'inventaire des objets mobiliers.*

- *Engager d'une consultation pour retenir un architecte chargé d'étude et Maître d'oeuvre*

Les moyens à mobiliser :

- *La commune se charge de la préoccupation :*
 - *Elle consulte les couvreurs de sa connaissance ou celui qui a l'entretien de l'édifice en charge et convient avec lui de l'envergure de l'infiltration*
 - *Elle saisit directement le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art*
 - *Elle bâtit un cahier des charges d'étude et lance sur cette base une consultation d'architecte*
- *La commune recherche une assistance à maîtrise d'ouvrage :*
 - *En s'appuyant sur le C.A.U.E. de la Somme pour qu'il prenne en charge le lancement des consultations.*
 - *En recherchant une AMO qui prendra le pros en charge des points de vues techniques et administratifs.*

Conclusion

L'église Saint Jean-Baptiste préoccupe justement la commune, décidée à anticiper, en termes d'entretien sur des travaux qui risqueraient d'être lourds d'ici quelques années.

La commune a bien intégré :

- *La nécessité d'une campagne rapide d'entretien des couvertures et de contrôles des superstructures.*
- *La nécessité de missionner un architecte chargé d'établir un programme de restauration pluriannuel.*

Il reste aujourd'hui à la commune :

- *De solliciter une AMO pour lancer une consultation d'architecte.*
- *De solliciter dans sa démarche le soutien du CAUE et celui du Département."*

9/7 - SOURCES DIVERSES, DONT INTERNET

↳ **Bibliothèque municipale d'Abbeville - base arkhenum - fonds Macqueron**

- **AM.33** : "Eglise d'Allonville, canton d'Amiens, d'après nature, 17 octobre 1871" - Aquarelle d'Oswald Macqueron

↳ **Cadastre** - <https://www.cadastre.gouv.fr>

- référence cadastrale des parcelles : AB 46
- contenance cadastrale des parcelles : 681 m²

↳ **Géoportail** - <https://www.geoportail.gouv.fr>

- carte de Cassini vers 1757
- carte d'Etat Major (1820-1866)

↳ **Clochers de France** - <https://clochers.org>

- 2 phototypes par Claude Derolet, en août 2004

↳ **Cartes postales** - www.delcampe.net

- 8 cartes postales anciennes

↳ **Armoiries Samariennes** - <http://remus80.eklablog.com/allonville-a146249104>

"Eglise Saint Jean-Baptiste - L'ancienne église de dimension modeste était à l'origine la chapelle du château, votée en 1836 la reconstruction d'une nouvelle église fut commencée vers 1840 et achevée en 1860. - On voit l'emplacement de la chapelle sépulcrale sur l'arrière de l'église - Une crypte servait à l'inhumation des familles, elle n'est plus accessible et quelques plaques funéraires ont été transportées à l'extérieur et fixées sur le chevet de l'église."

🔗 Inventaire général - <https://inventaire.hautsdefrance.fr>

- Dossier IA80002529 - réalisé par Barbedor Isabelle : Église paroissiale et ancien cimetière de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste d'Allonville, 2002

"L'ancienne église d'Allonville, visible sur le cadastre napoléonien (doc. 1) et connue par une dessin des frères Duthoit, était à l'origine la chapelle du château aujourd'hui détruit. Cette église de dimension modeste deviendra simple secours de Cardonnette, dans la première moitié du 19e siècle.

Votée en 1836 par le conseil municipal, conformément à l'attente des paroissiens, sa reconstruction sera autorisée par le préfet en 1839. L'architecte Marest en dresse les plans approuvés par le conseil municipal mais finalement abandonnés pour ceux de l'Entrepreneur Tattegrain.

Construite vers 1840, elle sera agrandie d'une deuxième sacristie, achevée vers 1860, et d'un clocher porche construit avant 1871, date d'un dessin d'Oswald Macqueron qui en donne une représentation.

Comme celle de Bertangles, l'église d'Allonville comprend une chapelle seigneuriale, ici placée dans le bras nord du transept qui dispose d'un accès particulier, et une chapelle funéraire, aujourd'hui détruite, qui s'élevait au-dessus de la crypte et dont témoignent les stèles funéraires de la famille Vaysse de Rainneville.

Le cadastre napoléonien (doc. 1) figure un édifice orienté de plan allongé à chevet semi-circulaire (parcelle 505), construit en bordure de la route de l'Argilière (actuelle route de Querrieu). Le plan donne également une représentation du cimetière, qui s'étend au sud (parcelle 504), et d'un bâtiment de plan allongé à usage de presbytère, au sud-est (parcelles 506 et 507).

L'ancienne église est connue par un dessin des frères Duthoit, qui représente un édifice de plan allongé, avec un chœur plus élevé que la nef, éclairé par de hautes baies. La nef, consolidée par des contreforts, est éclairée au nord par une petite baie, proche du chœur. L'église dispose de deux accès, l'un principal à l'ouest (porte en anse de panier), l'autre secondaire au nord (porte cintrée). Deux petites baies occupent la partie supérieure du pignon découvert de la façade ouest.

Un autre dessin des Duthoit représente une église de style néoclassique : édifice de plan allongé à trois vaisseaux avec transept, tour de clocher en demi-oeuvre surmontée d'un campanile.

Sources :

Les documents conservés aux archives départementales (série V) indiquent qu'en 1811, l'église d'Allonville dessert également la commune de Cardonnette. En 1840, le ministre des cultes autorise la commune à concéder aux seigneurs de Rainneville la jouissance d'une chapelle de l'église, dont ils ont largement financé la reconstruction. Les documents conservés dans la série O indiquent que l'église succursale d'Allonville fait l'objet de réparations en 1813 (église et sacristie), en 1873 (clocher et toiture). Les documents conservés aux archives communales indiquent que lors de la séance du 16 avril 1836, le conseil municipal considérant que la réparation de l'église « très anciennement bâtie », trop petite et « en mauvais état » serait trop coûteuse, vote la reconstruction plus avantageuse d'une église d'une dimension convenable à la population, suivant le voeu des habitants.

En 1839, un arrêté préfectoral autorise sa reconstruction sur les plans de l'architecte Marest, également approuvés par la commune. Dans une nouvelle délibération, le conseil municipal opte

finalement pour les plans et devis de l'Entrepreneur Tattegrain, préférés à ceux de Marest. L'église doit être reconstruite sur les terrains du presbytère, concédés par le curé.

En 1840, on reconstruit les bâtiments du presbytère détruits pour la construction de la nouvelle église. En 1860, la fabrique adresse une demande de subvention pour la construction de la sacristie.

Travaux historiques :

Selon le Dictionnaire historique et archéologique de Picardie (1909), l'église est reconstruite au 19e siècle à l'emplacement d'un édifice plus ancien. François Ansart (2000) indique que la construction d'une nouvelle église est projetée en 1836. Le projet dessiné par l'architecte Marest est jugé peu satisfaisant par la municipalité qui veut une église comme celle de Hénencourt (édifice de style néoclassique, achevé en 1840). Une nouvelle église est construite en 1850, dans le prolongement de l'ancienne, entraînant la réduction du cimetière.

L'édifice orienté, implanté en parcelle d'angle, est construit en briques et couvert d'ardoises. De plan allongé à trois vaisseaux et faux transept, il présente un chevet à pans coupés et comprend une tour de clocher-porche occidentale. Deux sacristies sont accolées au sud du chœur. L'église dispose d'une entrée principale à l'ouest, et de deux accès secondaires, au nord et au sud de la nef ; ce dernier (actuellement bouché) donnait sur le jardin du presbytère. La chapelle seigneuriale, qui occupait le bras nord du transept, disposait d'un accès indépendant.

Remaniements : Traces d'arrachement sur le mur est du transept nord, sur lequel sont fixées trois stèles funéraires. Ancien accès à la crypte (fermé). Accès (fermés) à la nef et à la sacristie (fig. 9), depuis le jardin du presbytère.

A l'intérieur, les trois vaisseaux sont séparés par des colonnes supportant un entablement. La nef est couverte d'une fausse voûte en berceau. Le chœur, matérialisé par un emmarchement qui s'étend jusqu'à la première travée de la nef, est séparé des chapelles latérales par des clôtures en fonte. Le sanctuaire, également matérialisé par un emmarchement est éclairé au nord et au sud par deux baies doubles au nord et au sud, où elles permettent de voir la sacristie (fig. 14). L'accès à la sacristie s'effectue par une porte ménagée dans le mur sud du bras sud du transept (chapelle de la Vierge).

Les chapelles latérales, matérialisées par un emmarchement, sont délimitées par des clôtures en fer forgé. Celle qui occupe le bras nord du transept (chapelle du Sacré-Coeur) dispose d'un accès indépendant ménagé dans le mur nord. Les arcades de la croisée du transept comportent un décor en relief. La tribune courant sur les trois vaisseaux est accessible par des escaliers dérobés (portes dans le mur). La chapelle des Fonts est située à l'extrémité ouest du bas-côté nord. La petite sacristie, prolongeant le bras sud du transept est éclairée par deux fenêtres semi-circulaires. A l'est, une porte donne accès à une seconde sacristie, éclairée par des baies en remploi (fig. 15 et 16)."

- Dossier IM80000810 - réalisé par Barbedor Isabelle Le mobilier de l'église de la Décollation de Saint-jean-Baptiste d'Allonville, 2003

"Le mobilier de l'église d'Allonville comprend un mobilier assez bien conservé. On peut distinguer le mobilier contemporain de sa reconstruction (autels latéraux et lambris de la chapelle des Fonts), complété dans la 2e moitié du 19e siècle (chaire à prêcher, confessionnal, verrières du chœur et du bras sud du transept) et au 20e siècle, pour quelques statues et les verrières des bas-côtés et du bras nord du transept, refaites après les dommages subis durant la Première Guerre mondiale.

L'église comprend deux chapelles latérales, l'une dédiée au Sacré-Coeur (bras nord du transept), l'autre à la Vierge (bras sud du transept), qui contiennent un autel-retable lambris identique, initialement peint ; la chapelle des Fonts (fig. 3) est située à l'extrémité ouest du bas-côté nord.

Les verrières ont été réalisées par l'atelier Bazin-Latteux en 1875 (bras sud du transept) et en 1877 (choeur) et par l'atelier du peintre-verrier R. Cagnart (nef et bras nord du transept).

Dans le chœur :

Un bas-relief en plâtre et en bois représentant le Baptême du Christ, surmontant le maître-autel (fig. 1) et deux statues en plâtre, représentant saint-Jean-Baptiste (fig. 9) et saint Joseph et l'Enfant (fig. 10), disposées sur des consoles en bois au nord et au sud. Le maître-autel est composé d'un autel (maçonnerie de brique et revêtement de marbre blanc veiné), tabernacle et exposition en bois peint et doré, 2e quart 20e siècle. Il remplace sans doute le maître-autel en bois décrit dans l'inventaire de 1906 (cf. annexe). Deux statues en plâtre disposées sur les piliers de la croisée du transept, représentant sainte Philomène (au nord) et un saint évêque (au sud).

Deux verrières, signées Bazin-Latteux et datées 1877 représentant :

Baie 1 : saint Jean-Baptiste reconnaissant Jésus et la Décollation de saint Jean-Baptiste (fig. 13) ; signature : BAZIN-LATTEUX / 1877 / MESNIL / ST FIRMIN / OISE.

Baie 2 : Mariage de la Vierge et Rencontre de saint Jean-Baptiste et de Jésus (fig. 12) ; signature : BAZIN-LATTEUX / 1877 / MESNIL / ST FIRMIN / OISE.

Deux consoles d'applique en bois doré avec tablette de marbre.

Dans la nef et les bas-côtés :

Une chaire à prêcher et une statue représentant un Christ en croix (en plâtre) lui faisant face, qui se trouvait initialement au-dessus du confessionnal, comme l'indique l'inventaire de 1906 (cf. annexe).

Deux statues en plâtre représentant saint Pierre et sainte Catherine, adossées aux piliers est

Des stalles (ou bancs d'œuvre) disposées à l'extrémité est de la nef

Une peinture sur bois représentant deux évangélistes (fig. 7), au-dessus de la porte nord, dont il existait un pendant au-dessus de la porte sud, signalé par l'inventaire de 1906 (cf. annexe).

Un confessionnal (fig. 4), à l'extrémité ouest du bas-côté sud

Un bas-relief en plâtre (fig. 6), signé A. FOSSE, représentant Jeanne d'Arc enlevée au ciel par la mort.

Un harmonium, actuellement dans le bas-côté sud et initialement dans le chœur comme le signale l'inventaire de 1906 (cf. annexe).

Iconographie des verrières des bas-côtés :

Baie 5 : Sacré-Coeur, en buste (fig. 16) ; inscriptions concernant les donateurs : OFFERT PAR M. XAVIER / ET MME LOUISE ALERBE.

Baie 9 : Ecce Homo, en buste (fig. 15) ; inscriptions concernant les donateurs : GLOIRE A DIEU / P. A.

Baie 6 : sainte Cécile, en buste (fig. 18) ; inscriptions concernant les donateurs : OFFERT PAR MELLE / FLOURY MATHILDE ORGANISTE.

Baie 10 : Jeanne d'Arc, en buste ; inscriptions concernant les donateurs : EN RECONNAISSANCE.

Inscriptions concernant les donateurs :

Baie 11 : UNE FAMILLE RECONNAISSANTE.

Baie 13 : FAMILLES RECONNAISSANTES.

Baie 8 : OFFERT PAR M. L'ABBE / BOURY CURE DE LA PAROISSE.

Baie 12 : UNE FAMILLE RECONNAISSANTE.

Baie 14 : OFFERT PAR MR ET MME / VALENTIN MIARA.

Chapelle du Sacré-Coeur (fig. 2) :

Autel-retable lambris en bois (décapé), milieu 19e siècle, orné d'une statue en plâtre représentant le Sacré-Coeur.

Statue représentant le curé d'Ars (fig. 11), signée ROUILLARD, statuaire à Angers, 1er quart 20e siècle.

Verrière (baie 3) : Christ roi (fig. 14) ; signature : CAGNART / P. VERRIER / AMIENS, 2e quart 20e siècle ; inscriptions concernant les donateurs : A LA MEMOIRE DE MR JEAN HENNESSY / AMBASSADEUR DE France 1874-1944.

Chapelle de la Vierge :

Autel-retable lambris en bois (décapé), milieu 19e siècle, orné d'une statue en plâtre représentant la Vierge. Statue en plâtre représentant sainte Thérèse, portant un cachet de fabrication, 1er quart 20e siècle.

Sacristie :

Tabernacle en bois peint blanc et doré (fig. 19) ; Statue représentant Saint-Eloi, bois polychrome (fig. 21) ; Statue représentant la Vierge à l'Enfant polychrome (fig. 22) ; Statue représentant un Christ en croix (fig. 20), peut être celui qui est signalé face à la chaire, dans l'inventaire de 1906 (cf. annexe) ; une inscription (non vue) gravée au revers indiquerait qu'elle a été donnée par Mathilde Cavillier en 1685 ; Verrière représentant l'Ecce Homo en buste, dans une des lancettes de la fenêtre nord-est de la sacristie (fig. 25) ; Verrière représentant saint Jean-Baptiste enfant, dans le médaillon central de l'oculus est de la sacristie (fig. 24)

Ces deux verrières pourraient être des fragments subsistant des verrières ornant initialement l'église.

Statue en bois représentant un Christ en croix (fig. 23), de provenance indéterminée.

Les archives conservées aux archives nationales (série F) indiquent qu'à la suite d'une demande adressée en 1831, une copie de « Jésus donnant les clefs à saint Pierre » d'après Guido Reni, réalisée par Eug. Daudet, est attribuée à l'église en 1841. Les sources conservées aux archives départementales (série V) comprennent l'inventaire du mobilier réalisé en application de la loi de 1905 (cf. annexe). Une source orale mentionne une inscription gravée au revers de la statue du Christ en croix, actuellement conservée dans la sacristie : DONNE PAR MARGUERITE CAVILLIER / 1685. Les trois cloches sont bénites en 1842.

Auteurs : Daudet Eugène peintre ; Fossé Athanase sculpteur ; Cagnart Raoul peintre-verrier ; Rouillard sculpteur ; Bazin-Latteux (1862 - 1906) peintre-verrier"

👉 **Wikipedia** - <https://fr.wikipedia.org>

note concernant WIKIPEDIA : dans "La Transition Fulgurante" (Bayard, 2014), Pierre Giorgini traite en page 17 de la valeur de Wikipedia en tant que source "... Dans cet ouvrage, nous allons souvent citer Wikipedia. En effet, une équipe de la revue Nature a analysé les résultats de 42 commentaires d'articles tirés de Wikipedia d'une part et de l'Encyclopaedia Britannica d'autre part, soumis à évaluation par experts : seules 8 erreurs sérieuses - 4 dans chaque source - ont été constatées, relevant d'incompréhension générale de concepts clés. Ensuite, des erreurs moins importantes, des omissions ou des indications, sources de confusion, ont été pointées : 162 du côté de Wikipedia, contre 123 chez Britannica. Soit en moyenne 3,86 erreurs par article pour le site, et 2,92 pour Britannica." Reste pour nous, à identifier les références desdits experts et la qualité des traductions de l'anglais effectuées ...

"Allonville est un village périurbain picard de l'Amiénois jouxtant au Nord-Est d'Amiens, situé à 21 km au Sud-Ouest d'Albert et à 24 km au sud de Doullens. Il est desservi par le tracé initial de l'ancienne Route nationale 319 (actuelle RD 919) qui relie Amiens à Arras. La commune est desservie par le réseau de transports en commun d'Amiens Ametis.

Allonville est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'Insee.

Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction d'Amiens, dont elle est une commune de la couronne. Cette aire, qui regroupe 369 communes, est catégorisée dans les aires de 200 000 à moins de 700 000 habitants.

L'église Saint-Jean-Baptiste d'Allonville est un édifice religieux catholique situé à Allonville, dans le département de la Somme, dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole.

Historique - La construction d'une nouvelle église à Allonville fut décidée en 1836. C'est le châtelain de la commune Vaysse de Rainneville qui en finança en partie la construction. La construction débuta en 1840. Elle fut agrandie vers 1860 et le clocher-porche était construit avant 1871.

Elle est fermée au public par arrêté municipal, en attente de travaux de sécurisation, des vitraux sont cassés en 2020.

Caractéristiques - L'édifice est extérieurement de style néo-roman avec fenêtres de plein-cintre, construit en brique. Mais parce qu'elle est trop léger en relation à l'art roman vrai, elle donne un aspect presque néo-renaissantiste ou même néo-classique. La longueur intérieure est de 24 mètres, la largeur est de 16,65 mètres. L'intérieur de la nef est une pseudo-basilique de style néo-classique. Elle comporte six travées dont cinq de nefs séparées par des colonnes et deux bas-côtés. La nef se termine en berceau plein-cintre."

Autres consultations non probantes :

- ↳ Observatoire du patrimoine religieux - <https://www.patrimoine-religieux.fr>
- ↳ Courrier picard - <https://www.courrier-picard.fr> - articles réservés aux membres
- ↳ Bibliothèque Nationale de France - base Gallica - <https://gallica.bnf.fr>
- ↳ Entre Ciel Terre et Mer - <http://www.ectm.fr>
- ↳ Geneaget - <https://www.geneaget.org>
- ↳ Georisques - <https://www.georisques.gouv.fr>
- ↳ Atlas des Patrimoines - <http://atlas.patrimoines.culture.fr>
- ↳ Collections numérisées de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art - <https://bibliotheque-numerique.inha.fr>
- ↳ Somme photos - <http://somme-photos.over-blog.fr/tag/eglises/4>
- ↳ La Contemporaine - Bibliothèque, Archives, Musée - <https://argonnaute.parisnante.fr>
- ↳ Survol de France - <https://www.survoldefrance.fr>
- ↳ Richesse en Somme - André Guerville - <https://www.richesses-en-somme.com>

9/8 - BIBLIOGRAPHIE RÉFÉRANT À L'ÉDIFICE

- **"AIMÉ ET LOUIS DUTHOIT, DERNIERS IMAGIERS DU MOYEN ÂGE"**, Musée de Picardie, Amiens, IMB Bayeux, 2003, 156 p.
- M.P DUTHOIT X-57 : l'église d'Allonville, 1835, collection du Musée de Picardie, Amiens, photo Philippe Guillaume / Musée de Picardie
- M.P DUTHOIT X-58 : la place de l'église d'Allonville, vers 1850, collection du Musée de Picardie, Amiens, photo Philippe Guillaume / Musée de Picardie
- **"LA SOMME, LES 783 COMMUNES"**, Delattre Daniel, Grandvilliers, éditions DELATTRE, 2004, pp. 20 "église saint-jean-baptiste reconstruite en 1850"
- **"DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LA PICARDIE. TOME I : ARRONDISSEMENT D'AMIENS"**, Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 1919. Réed. 1979, pp. 125
- **"SEIGNEURS D'ALLONVILLE ET RAINNEVILLE"**, Ansart François, Amiens : François Ansart édit., 2000, pp. 37-38
- **"ÉGLISES ET CHAPELLES DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES"**, Région Picardie, Inventaire général du patrimoine culturel, Amiens métropole. Réd. Isabelle Barbedor. Lyon : Lieux-Dits, 2008, pp. 15-17
- rapport **"ÉGLISE PAROISSIALE ET ANCIEN CIMETIÈRE DE LA DÉCOLLATION-DE-SAINT-JEAN-BAPTISTE D'ALLONVILLE"**, Isabelle Barbedor dans le cadre de l'Inventaire général du patrimoine culturel, 2002

9/9 - BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE, ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE

- **"ARCHITECTURE - Méthode et vocabulaire"** - Jean-Marie Pérouse de Montclos - Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France - Centre des Monuments nationaux / Monum - Editions du patrimoine, Paris 2000 / 4ème édition - 2002
 - **"VOCABULAIRE ILLUSTRÉ DE L'ORNEMENT par le décor de l'architecture et des autres arts"** - Editions EYROLLES, deuxième édition, 2016 - par Evelyne Thomas
 - **"GLOSSAIRE ILLUSTRÉ SUR LES FORMES D'ALTÉRATION DE LA PIERRE"** - ICOMOS - ISCS / Septembre 2008 / Ateliers 30 Impression, Champigny-sur-Marne, France
 - **"LA CONSOLIDATION DES MORTIERS DANS LES MAÇONNERIES ANCIENNES : LES COULIS D'INJECTION"** Section française de l'ICOMOS, Journée technique internationale - Paris, 14 décembre 1999,
 - **"MANUEL DE SENSIBILISATION À LA RESTAURATION DE LA MAÇONNERIE"** - Ministère de la Culture et de la Communication - juin 2006
 - **"GUIDE SUR LES TECHNIQUES DE CONSERVATION DE LA PIERRE"** - par Pierre Bromblet - PierreSud (base de données sur les pierres du patrimoine historique et archéologique du Sud de la France) - CICRP 2010
 - **"MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC DE STRUCTURES MAÇONNÉES ANCIENNES"** - par Thomas Parent - thèse de doctorat de Génie Civil - 10 Novembre 2015 - Université Toulouse III Paul Sabatier
 - fiche **"Sélection de biocides à appliquer sur la pierre (algicides, lichénicides)"** élaborée par le Pôle microbiologie du LRMH, datée du 20 janvier 2016
 - **"LES CHARPENTES DU XI^e AU XIX^e siècle - Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique"** - Centre des Monuments nationaux / Monum - Editions du patrimoine, Paris juin 2002
 - **"TRAITE DE COUVERTURE"** par Paul Demandrille et Georges Cambou - Ch. Massin et Cie - Paris / Nouvelle édition - 2005
 - **"VITRAIL - vocabulaire typologique et technique"** par Nicole Blondel - Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France - Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, sous-direction des études, de la Documentation et de l'Inventaire - 4ème édition - septembre 2012 - Paris (ISBN 978-2-85822-313-8 / ISSN : 0768-0031)
 - **"MANUEL DE CONSERVATION, RESTAURATION ET DE CRÉATION DE VITRAUX"** - Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Mission Ingénierie et Références Techniques - Rédigé par Isabelle Pallot-Frossard, Directeur du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques - Paris, septembre 2006
 - CHARTE DE VENISE - 1964 - Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites approuvée par le II^eème Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964.
- Voir aussi le *"Manuel de sensibilisation à la restauration de la maçonnerie"* par le Ministère de la Culture et de la Communication en juin 2006
<http://www2.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/pdf/maconnerie2006.pdf>
- Voir aussi les fiches *"Connaissance des églises"* de l'Eure. Ce sont aujourd'hui 70 fiches synthétiques et efficaces qui constituent un bon outil de vulgarisation de la connaissance du patrimoine bâti et affilés.
<https://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Patrimoine/La-doctrine-de-l-UDAP-Les-Essentiels/Connaissance-des-eglises>

9/10 - à garder en mémoire ...

- *“Le plus redoutable pour le patrimoine, c’est l’ignorance, ou même pire, la prétention de savoir”*

Benjamin Mouton, ACMH, IGMH ; “Les problèmes de dégradation des édifices”

Cours de l’Ecole de Chaillot, le 3 novembre 2009

- *“... et il y a peut-être encore plus de difficultés à réparer qu’à construire. Il faut respecter l’oeuvre des siècles précédents et greffer l’idée nouvelle sur l’idée ancienne”.*

“ÉGLISE SAINT-GILLES D’ABBEVILLE - SA RESTAURATION”

Par le R-P Eugène Monvoisin de l’Ordre des Frères-Prêcheurs, Abbeville - 1878

- *“Savoir regarder est, en ces matières, la qualité essentielle. L’oeil s’habitue à percevoir et l’esprit à interpréter les détails qu’il convient d’observer et de retenir - Eugène Viollet-le-Duc”.*

Benjamin Mouton, AC-IGMH (h), citant Eugène Viollet-le-Duc en introduction de la septième journée d’études de l’Ecole de Chaillot, le vendredi 12 mai 2017, ayant pour thème “Devenir architecte en chef des Monuments historiques au XXIe siècle : un concours, des recherches, une méthodologie ...”.

- *“La conservation des monuments du passé n’est pas une simple question de convenance ou de sentiment. Nous n’avons pas le droit d’y toucher. Ils ne nous appartiennent pas.”*

John Ruskin (1819-1900), écrivain et critique d’art, dans “Les Sept Lampes de l’Architecture” - 1850

- *“Il ne faut pas se lasser de le répéter, les réparations, si elles ne sont pas conduites avec intelligence, laissent sur nos édifices des traces plus ineffaçables que celles que le temps ou la vandalisme peuvent leur imprimer.”*

Prosper Mérimée (1803-1870), IGMH, écrivain, historien et archéologue, dans “Rapport de 1848”